

Obsèques à Damas

■ L'hommage de centaines de milliers de Syriens à Hafez El Assad

■ La dépouille mortelle du président reposera dans son village natal

■ Successeur désigné, Bachar est défié par son oncle, Rifaat

■ Le frère du président défunt revendique le pouvoir

Lire pages 2-3

Europe : un appel Verts-UDF

■ DÉPUTÉS EUROPÉENS, François Bayrou, président de l'UDF, et Daniel Cohn-Bendit, chef de file des Verts français aux élections de juin 1999, lancent, mardi 13 mai à Strasbourg, un appel intitulé « Pour que l'Europe devienne une démocratie » dont *Le Monde* publie l'essentiel. Le centriste et l'écologiste travaillent depuis plusieurs mois à ce texte de façon « transpartisane ». Ils plaident pour l'adoption d'une Constitution européenne en 2003 et pour l'élection d'un président de l'Union au suffrage universel. Avant l'élargissement, l'Europe ne peut pas rester « l'affaire des seuls gouvernements » et doit devenir celle des citoyens, soutiennent MM. Bayrou et Cohn-Bendit.

Lire page 9

Un pilote sans avion



NOËL FORGEARD

LE PATRON d'Airbus, Noël Forgeard, s'impatiente de l'hésitation de ses actionnaires à lancer l'A3XX, l'avion géant de plus de 550 places. Il confie au *Monde* que sa crédibilité d'entrepreneur est en jeu, huit compagnies aériennes ayant déjà manifesté leur intérêt.

Lire page 20

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 10 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 48 FB; Canada, 2,50 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA; Danemark, 15 KR; Espagne, 225 PTA; Gabon, 900 F CFA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 3000 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON., 270 PTE; Réunion, 10 F; Sénégal, 900 F CFA; Suède, 16 KRS; Suisse, 2,20 FS; Tunisie, 1,4 Din; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



Les deux Corées se parlent enfin

- Après un demi-siècle d'hostilités, le dialogue s'amorce entre Coréens du Nord et du Sud
- Le « Cher Leader » Kim Jong-il a accueilli, mardi, à Pyongyang, le président élu du Sud, Kim Dae-jung
- Confronté à une famine endémique, le dernier régime stalinien cherche de l'aide

LA PREMIÈRE rencontre au sommet entre dirigeants des deux Corées a débuté, mardi 13 juin, à Pyongyang, la capitale du Nord de la péninsule. Le président du Sud, Kim Dae-jung, a été accueilli à sa descente d'avion par le « Cher Leader » Kim Jong-il, qui a fait là sa plus éclatante sortie en public depuis qu'il a succédé à son père Kim Il-sung, mort en 1994.

L'événement ouvre une ère nouvelle pour la péninsule coréenne, martyrisée il y a un demi-siècle

dans une guerre intense et déchirée depuis en deux camps hostiles. Le Nord, qui avait différé la rencontre d'un jour pour des raisons restées mystérieuses, a voulu rendre à son visiteur un hommage chaleureux. Séoul a relevé un certain « enthousiasme » dans l'accueil de la foule, organisé dans le ton des manifestations de masses chères à Pyongyang. Le chef du « royaume ermite » nordiste et le président élu du Sud se sont serré la main avant de gagner les lieux de leurs discussions à bord de la même limousine. L'avion du chef de l'Etat sudiste avait effectué un long détour afin de ne pas survoler la zone démilitarisée, stigmite de la guerre, qui traverse toujours la péninsule au niveau du 38^e parallèle.

La teneur des discussions n'a pas été fixée à l'avance pour ce sommet symbolique initialement prévu pour trois jours. Le président Kim cherche surtout à créer un climat de détente avec le Nord, tandis que Pyongyang, confronté à une situation économique catastrophique qui entretient une famine endémique, attend une bouffée d'oxygène sous forme d'assistance financière.

Lire page 6 et notre rubrique « Histoire » page 16



TCHETCHÉNIÉ

Fleutiaux raconte

Il est calme, posé, presque serein pour raconter au *Monde*, lundi soir 12 juin, à Moscou, ce que furent ses huit mois et demi de captivité aux mains de différents groupes tchetchènes. Et ce témoignage de Brice Fleutiaux (photo), courageux photographe indépendant, est un résumé de ce qu'est la guerre que les Russes poursuivent dans la petite République autonome du Caucase. p. 4 et notre éditorial p. 18

A la table du Medef, des intellectuels goûtent à la refondation sociale

LE MEDEF deviendrait-il « gramscien », redécouvrant, à la suite du philosophe marxiste italien Antonio Gramsci, l'importance de l'« hégémonie » intellectuelle dans la lutte des classes ? Loin des interminables séances à huis clos avec les syndicats destinées à poser les bases de sa « refondation sociale », l'organisation patronale mène en effet une bataille plus discrète sur le terrain des idées. Mi-mai, alors que les partenaires sociaux entraînent dans le vif du sujet sur l'avenir de l'assurance-chômage, une série d'invitations à dîner a été adressée au gotha des universitaires, chercheurs et philosophes français.

A 20 heures, lundi 22 mai, ils étaient ainsi une demi-douzaine à franchir le sas de sécurité du 31 bis, avenue Pierre-I^{er}-de-Serbie. Ernest-Antoine Seillière, président de l'organisation patronale, et son numéro deux, Denis Kessler, étaient là pour accueillir les arrivants : Alain Finkielkraut, Blandine Kriegel, Zaki Laidi, Béatrice Majnoni d'Intignano, Pierre Rosanvallon. Quinze jours auparavant, d'autres invités, parmi lesquels André Glucksmann et Jean-Claude Casanova, le patron de la revue *Commentaire*, les avaient précédés

dans la salle à manger du Medef. Beaucoup ont été approchés par François Ewald, l'éminent grise de M. Kessler, également présent aux agapes. Directeur de la recherche à la Fédération française des sociétés d'assurance, que préside M. Kessler, cet ancien de la Gauche prolétarienne, disciple de Michel Foucault, est aujourd'hui l'un des idéologues du mouvement patronal. « La refondation sociale est un acte historique inédit, un projet de société. Or, les intellectuels sont un acteur politique incontournable en France », raconte l'ex-maoïste quand on l'interroge sur ces dîners qui devaient rester secrets.

« J'y suis allé par curiosité, je ne les connaissais pas du tout, indique le philosophe Alain Finkielkraut. Ils nous ont expliqué que leur démarche était guidée par un souci d'intérêt général. Apparemment, ils venaient chercher des idées de communication, mesurer si leur discours passe ou pas. Seillière ressemble à sa caricature, mais il n'est pas un hobereau déconnecté. Il est d'une modernité affolante ! », s'exclame-t-il, avouant, depuis, suivre d'un peu plus près l'actualité de la « refondation sociale », « mobilisé presque à son corps dé-

fendant ». A table, un jeu de questions-réponses entre les intellectuels et les responsables patronaux s'est instauré. Devant leurs convives, M. Seillière et M. Kessler veillent à confier qu'ils n'ont « aucune sympathie ni pour la gauche ni pour la droite ». En revanche, note le sociologue Zaki Laidi, « ils ont dit beaucoup de bien de la CFDT ». Tandis que M. Laidi invitait le Medef à ne « pas porter seul » sa vision pour « qu'elle apparaisse comme une mise en débat », son confrère Pierre Rosanvallon a exhorté le patronat à lier son projet à la notion de progrès social.

Un peu flattés, tout de même, d'être ainsi sollicités, les intellectuels qui ont fait le déplacement se sont tous déclarés « intéressés ». « Ce n'est pas un ralliement. C'était une réunion plutôt sympathique », déclare Blandine Kriegel. Quelques-uns ont déjà donné leur accord pour animer des ateliers lors de l'université d'été du Medef, fin août.

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

Lire nos informations page 40



ENQUÊTE

Le mystère Sealand

En 1966, le Britannique Roy Bates prend possession d'une plate-forme désaffectée en mer du Nord (photo) et se proclame prince de Sealand. Depuis, la principauté fictive est devenue la base de trafics en tous genres sur lesquels enquêtent diverses polices. Aventuriers ou escrocs ? Roy et son épouse Joan, couple virtuellement princier, se sont confiés au *Monde*. p. 14

Le bac pour tous, mais comment ?

L'HISTOIRE rapporte que c'est au retour d'un voyage au Japon, « où tous les ouvriers ont le bac », que Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'éducation nationale, assigna à la nation la mission de mener « 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat d'ici quinze ans », c'est-à-dire en l'an 2000. Nous y sommes, sans y être.

Actuellement, 68 % d'une génération atteint ce niveau d'enseignement ; un record a été pulvérisé en 1994 avec un taux de 70 % ; la baisse, depuis, s'est installée, et les prévisions ne sont guère encourageantes. Le ministère de l'éducation nationale pronostique pour 2007 un timide 67 %. De même, le taux d'une génération qui obtient le bac plafonne à 61 %, en régression depuis trois ans. Sans le dire ouvertement, le pays aurait-il renoncé à l'objectif affiché en 1985 ?

Certes, l'idéal dessiné par Jean-Pierre Chevènement faisait montre d'une ambition généreuse et démesurée : il signifiait alors de multiplier par deux les performances du système éducatif. Rapidement, il fut d'ailleurs entendu comme un défi outrancier mais mobilisateur. Pourtant, depuis le

milieu des années 90, au-delà du plafond atteint dans les statistiques, l'objectif affiché bute sur la perplexité de nombre d'acteurs du système éducatif face à l'ampleur du chantier. Certains assurent que l'affichage des 80 % a eu des effets pervers : élèves et familles l'auraient compris comme un « droit au bac », finalement démobilisateur. Plus sûrement, les chiffres montrent que, dans son état actuel, l'école a atteint son « seuil d'incompétence ». Les à-coups dans les politiques d'orientation, les taux de passage en seconde (ils sont depuis 1996 repassés sous les chiffres atteints dix ans plus tôt), les discours fluctuants sur l'apprentissage, le nombre croissant de « décrocheurs », ces élèves qui quittent le système éducatif en cours de route, en constituent les signes les plus visibles.

Officiellement, tout le monde, ou presque, le déplore. De gauche à droite, il est politiquement correct de défendre la pertinence d'un tel défi pour un pays moderne.

Stéphanie Le Bars

Lire la suite page 18 et nos informations page 11

Master Geographic

JAEGER-LECOULTRE
DUBAIL

21, Place Vendôme Paris 1^{er} tél. 01 42 61 11 17
66, rue François 1^{er} Paris 8^e tél. 01 53 57 42 00

Aura le plaisir de vous remettre gracieusement le Livre de la Manufacture Jaeger-LeCoultre.



EURO 2000

Surprise portugaise

Les footballeurs portugais ont créé la première surprise de l'Euro 2000 en battant, lundi 12 juin, l'Angleterre (3-2). Cette victoire leur donne pour l'instant la tête du classement de leur groupe, leurs deux autres adversaires de poule, Allemagne et Roumanie, n'ayant pu se départager (1-1). Pendant ce temps, après son large succès (3-0) contre le Danemark, la cote de l'équipe de France s'envole chez les bookmakers londoniens. p. 26-27

International.....	2	Aujourd'hui.....	26
France.....	8	Météorologie-Jeux...	30
Société.....	11	Culture.....	32
Emploi/annonces.....	12	Guide culturel.....	34
Régions.....	13	Carnet.....	35
Horizons.....	14	Immobilier/annonces	36
Entreprises.....	20	Kiosque.....	38
Communication.....	22	Abonnements.....	38
Tableau de bord.....	23	Radio-Télévision.....	39

DAMAS A quelques heures des obsèques du président syrien, Hafez El Assad, mardi 13 juin, son frère Rifaat, qui vit en exil, a accusé les autorités syriennes d'avoir violé la

Constitution en désignant Bachar, le fils du défunt, comme son successeur. ● DAMAS n'a pas réagi à cette provocation, mais, selon le quotidien saoudien *Al Hayat*, les autorités

ont décidé de faire arrêter Rifaat El Assad s'il venait en Syrie. ● QARDAHA, village natal du défunt dans le pays alaouite, s'est préparé à accueillir la dépouille du président, qui

sera inhumé aux côtés de son fils aîné Bassel, décédé dans un accident de la route en 1994. ● ANCIEN AMBASSADEUR des Etats-Unis en Syrie, Edward Djerejian estime, dans un

entretien au *Monde*, que Washington devrait se départir d'un rôle de « facilitateur » dans le processus de paix israélo-syrien et s'engager dans un rôle actif de médiateur.

Des centaines de milliers de Syriens ont assisté aux funérailles d'Assad

Son fils et successeur désigné, Bachar, doit faire face à une première difficulté d'ordre intérieur : l'ambition de son oncle, Rifaat, qui vit en exil doré entre la France et l'Espagne, de revenir au pays et de contester sa nomination

DANS un premier défi au président syrien désigné, Bachar El Assad, son oncle, Rifaat, écarté des instances dirigeantes du pays dès 1983, a contesté la légitimité et la constitutionnalité de son accession au pouvoir. Son geste a précédé de quelques heures les funérailles officielles qui ont eu lieu, mardi 13 juin, en deux temps : à Damas d'abord, pour les Syriens et les personnalités étrangères venues rendre un dernier hommage à Assad ; à Qardaha ensuite, village natal du défunt, où il devait être porté en terre.

Plus qu'une bravade, le geste de Rifaat El Assad traduit la détermination de ce dernier de ne pas jeter l'éponge. Dans un « message au peuple syrien » diffusé par la chaîne de télévision par satellite Arab new

network qu'il possède, Rifaat a notamment « en cette occasion si douloureuse (...) renouvelé l'engagement pris devant Hafez El Assad : un nouveau mouvement de redressement [c'est ainsi qu'Hafez El Assad avait qualifié sa prise du pouvoir en 1970], touchant les domaines politique, social et économique sera lancé. La Syrie va connaître la liberté, la démocratie sera instaurée et le citoyen prendra sa part à l'œuvre d'édification nationale et choisira ses représentants », a ajouté Rifaat.

Il s'en était d'abord pris à ceux qui, en Syrie, après le décès d'Assad, « n'ont pas pris la mesure de la responsabilité [qui leur incombe], violant la constitution et faisant fi de la légalité et de la volonté du peuple ». Il a ensuite promis de « respecter les valeurs » de la démoc-

ratie, faute de quoi, a-t-il dit, « je ne pourrais pas être le fils de la Syrie et appartenir à son peuple ». Propos qui prêtent à sourire, tant il est vrai que l'intéressé, longtemps l'un des piliers du régime, est loin d'avoir été le parangon du respect des droits et des libertés.

Mardi matin, le cercueil d'Hafez El Assad a été exposé au Palais du Peuple, une forteresse de marbre blanc entourée de jardins, juchée sur la colline de Qassioun, qui surplombe la capitale. Recouvert d'un drapeau syrien, rouge, blanc et noir, frappé de deux étoiles vertes, il a été salué par un long cordon d'officiers. Un tapis rouge a été déroulé jusqu'au grand salon de marbre blanc et beige. Le cercueil allait être exposé pendant cinq heures pour permettre aux dirigeants étrangers et aux hauts responsables syriens de rendre un dernier hommage au président défunt.

LUNETTES NOIRES

Dans les rues, des centaines de milliers de Syriens s'étaient massés sur le parcours du cortège qui a conduit la dépouille du domicile particulier d'Hafez El Assad jusqu'au Palais du peuple. Nombreux étaient ceux qui pleuraient ou criaient leur chagrin. Des dizaines de personnes se sont évanouies dans des bousculades qui se sont produites au passage du cortège à la place des Omeyyades, au cœur de la capitale, dernier rendez-vous du peuple avec son président défunt.

Bachar, successeur désigné du

président, le regard caché derrière des lunettes noires, suivait à pied le cercueil, entouré de ses deux frères, Majd et Maher, du premier ministre, Mohammad Miro, du président par intérim, Abdel Halim Khaddam, et des plus hauts responsables du parti Baas et de l'armée. « Paradis ouvre tes portes, Assad vient te rendre visite »,

scandaient certains groupes. « *Alah, la Syrie, Bachar, c'est tout ce que nous voulons* », criaient d'autres. Une double rangée de soldats portant des couronnes mortuaires précédait le cortège, qui défilait au son d'une fanfare jouant la marche funèbre.

Avant de s'envoler pour Damas, la secrétaire d'Etat américaine, Ma-

deleine Albright a souhaité que Bachar « poursuive sa politique ». « Il est essentiel que la Syrie participe à une solution régionale au Proche-Orient que nous avons tous souhaités et qui est le moyen pour que la région tout entière puisse prospérer, avec Israël comme partie intégrante (...). Il est très important que la Syrie s'ouvre », a ajouté la secrétaire d'Etat.

A Paris, Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a justifié, lundi, la présence de Jacques Chirac aux obsèques de Hafez El Assad. La France, a-t-il déclaré au Grand Jury RTL-*Le Monde-LCI*, doit faire entendre « la voix de la paix » au Proche-Orient. « Jacques Chirac a raison. Sans porter de jugement - laissons cela à l'Histoire - sur les hommes qui ont dirigé ce pays ou qui dirigent ce pays, il a raison de faire que la France soit présente, pour discuter, pour faire entendre la voix de la paix », a ajouté M. Debré.

M. Na.
(avec AFP et Reuters.)

Amnesty appelle Damas à libérer ses prisonniers politiques

Amnesty International a appelé, lundi 12 juin, le futur gouvernement syrien à « tourner la page » en libérant « immédiatement » tous les détenus politiques et de conscience, emprisonnés sans jugement. Un porte-parole de l'association de défense des droits de l'homme, joint par l'AFP, a estimé que quelque 1 500 prisonniers politiques se trouvaient dans les prisons syriennes depuis parfois plus de quinze ans, « dont certains arrêtés sans chef d'accusation ou sans procès ».

Selon Amnesty, « de très graves violations des droits de l'homme » ont cours en Syrie depuis plusieurs décennies, en dépit de « quelques changements positifs ces cinq dernières années ». Amnesty dénonce des « procès militaires sommaires » et une pratique « systématique » de la torture pour les prisonniers politiques. Les arrestations de Libanais au Liban par la Syrie se poursuivent, selon elle. De plus, un certain nombre de prisonniers politiques « disparaissent » sans que leur famille dispose d'informations sur leur sort, assure le porte-parole.

Rifaat, le frère, en exil entre la France et l'Espagne

Rifaat El Assad, qui joue les démocrates aujourd'hui, n'est pas un modèle du genre et c'est peu dire. Il fut l'un des « instruments » du pouvoir de son frère, Hafez, lorsqu'il

PORTRAIT

L'ancien chef des Brigades de défense tente de jouer la carte de la démocratisation

s'agissait encore de consolider le régime et d'étouffer dans l'œuf toute velléité de contestation. Agé de 62 ans, il vit dans un exil doré entre la France et l'Espagne, depuis sa disgrâce en 1983 - il était alors vice-président -, après qu'il eut trop tôt cru son heure venue, à la faveur d'un sérieux accident de santé de son frère.

Les « Brigades de défense », ces unités d'élite dont il était le chef, furent dissoutes deux ans plus tard, et, en février 1998, Hafez El Assad le dépouilla de son titre de vice-président, coupant ainsi définitivement court à tout espoir de succession qu'il aurait pu caresser.

Conscient de la toute-puissance de son frère président, Rifaat s'est borné, du vivant de ce dernier, à donner des coups de griffes au système. Ainsi, sa chaîne de télévision

par satellite, Arab News Network (ANN), qui émet de Londres, et qui, selon ses partisans, est très bien captée en Syrie, prêchait-elle pour une démocratisation des régimes politiques arabes, dont bien sûr le syrien. Parallèlement, Rifaat s'est employé à mettre en orbite son fils, Sumer, en contrepoids de la mise en selle programmée à Damas de son neveu et fils du président, Bachar El Assad...

Ces « audaces », qui ne constituaient pas une véritable menace pour le régime, étaient très mal tolérées à Damas. Aussi, lorsque, à l'été 1999, Sumer fut reçu à Gaza par le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat - qui n'est pas lui-même en odeur de sainteté en Syrie -, le ministre de la défense syrien, Moustapha Tlass, ne s'est-il pas privé de traiter publiquement M. Arafat de tous les noms d'oïseaux.

LA COMMUNAUTÉ ALAOUITE

Un incident, plus sérieux celui-là, a eu lieu en novembre de la même année à Lattaquié, au nord-est de Damas. D'après la version officielle des faits, des policiers chargés de fermer un port illégal construit par Rifaat sur des terres domaniales se sont heurtés aux gardiens armés et ont dû ouvrir le feu. Deux gardiens

ont été tués. Les partisans de Rifaat ont affirmé pour leur part que l'incident avait fait plusieurs victimes, sans en préciser le nombre. D'après eux, les forces de sécurité ont fait usage de chars et de vedettes rapides.

Assad n'étant plus, Rifaat semble estimer pouvoir monter au créneau. Le secret étant la règle en Syrie, il est difficile de dire s'il a une audience réelle, d'autant qu'il n'a pas laissé de souvenirs impérissables. Certains n'excluent pas qu'il bénéficie de sympathies au sein de la communauté alaouite minoritaire, à laquelle appartient la famille Assad, dont une partie craindrait que le jeune président désigné, Bachar, ne soit pas en mesure de défendre ses intérêts.

Généralement très bien informé, le correspondant à Damas du quotidien saoudien *Al Hayat* a rapporté, lundi 12 juin, que les autorités syriennes ont décidé de faire arrêter Rifaat s'il venait en Syrie. L'armée et les services de renseignements ont « toute latitude pour l'empêcher de revenir », a ajouté *Al Hayat*, citant, sans le nommer, « un haut responsable syrien ». En 1992, Rifaat avait été autorisé par son frère à revenir à Damas pour les obsèques de sa mère.

M. Na.

Un mausolée blanc dans la montagne alaouite

QARDAHA

de notre envoyé spécial

Samoual s'agite, une cafetière dans une main, une pile de petits gobelets de faïence dans l'autre. Le petit homme, aux yeux rougis et aux traits tirés par la fatigue, bondit sur chaque nouvel arrivant pour lui offrir un peu de café amer et lui enjoindre de se ceindre le front d'un bandeau noir sur lequel on a peint un prénom, Bachar, le second fils du président défunt, appelé à régner. La maison devant laquelle Samoual s'est posté bourdonne. C'est celle de Massab, un cousin du nouvel homme fort de la Syrie. Les soldats en armes de sa garde spéciale croisent les amis de la famille, tous marqués de noir.

Aux alentours, les édifices arborent un crêpe en signe de deuil. De longues banderoles dégringolent des étages, souvent étoilées de portraits officiels. Des murs et des panneaux ont également été peints en noir. Qardaha la sombre attendait, lundi 12 juin, la dépouille de l'un des siens, Hafez El Assad.

LES ULTIMES PRÉPARATIFS

Le bourg cosu de la montagne alaouite devait être l'ultime étape, mardi, de funérailles commencées à Damas sur la place des Omeyyades en présence d'une foule immense et des délégations étrangères. La cérémonie devait se poursuivre ensuite entre Syriens dans ce village juché sur une hauteur, proche de la Méditerranée et façonné par l'histoire de la famille El Assad. Le cortège devait passer devant l'imposante mosquée abritant le tombeau de la mère du défunt, Naïssé, auréolée comme une madone sur le grand tableau qui accueille les visiteurs.

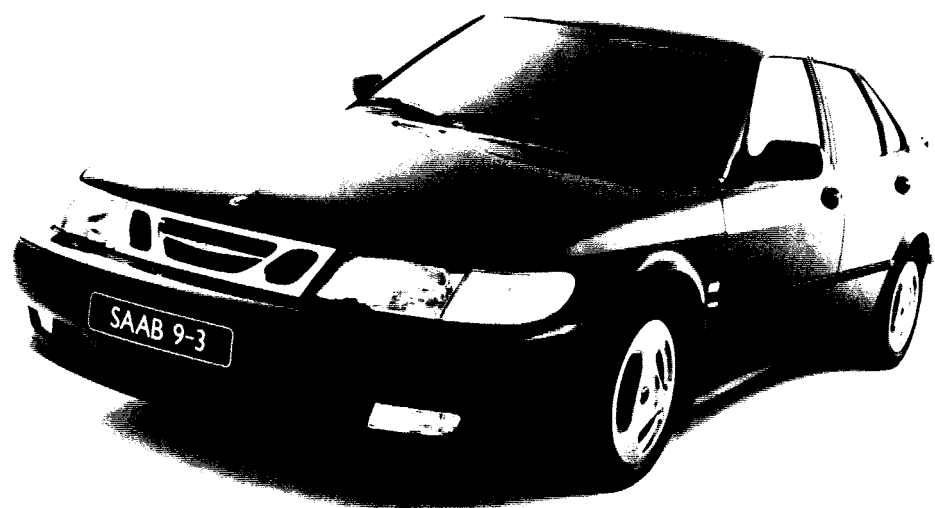
De l'esplanade du lieu de prière, on devine un peu plus loin la dernière demeure du disparu : le mauso-

lée blanc de belle dimension érigé en l'honneur de Bassel, le premier dauphin mort dans un accident de voiture, et où son père a choisi de reposer. L'allée qui y conduit démarre derrière la maison de Massab, bordée d'arbres et de fleurs, elle grimpe sur un petit plateau encombré, lundi, de véhicules et de gens accaparés par les ultimes préparatifs.

Le tombeau de Bassel a été installé dans une petite pièce tendue de vert et décorée par un croquis martial du soldat. Derrière des panneaux de bois blanc masquant les travaux, sous la vaste voûte de marbre clair, les ouvriers parent au plus pressé. A l'extérieur, une tribune a été également montée dans l'urgence et décorée de gerbes de fleurs et de feuillages. Jihad et Rifaat, qui font visiter les lieux, espèrent qu'il y aura bientôt ici « autant de monde qu'à Damas » et ils se réjouissent de la venue en Syrie du président Jacques Chirac pour représenter la France. Ils racontent comment la nouvelle de la mort du président, pourtant malade de longue date, a frappé de stupeur le village qui vit depuis au ralenti.

Dans ce bourg comme dans les environs, de vastes tentes ont été rapidement érigées au cours des dernières heures. Dans la journée, les hommes s'y sont retrouvés pour y écouter, en signe de deuil, la lecture de versets du Coran et pour deviser à voix basse en buvant de petits verres de café ou de thé. D'autres tentes ont poussé sur la grande route, où la circulation est hachée par des grappes de jeunes gens portant les effigies du défunt et de son successeur et répétant le slogan entendu dans tous les rassemblements organisés : « Par notre âme et notre sang, nous nous sacrifierons pour toi, Bachar ! »

Gilles Paris



A partir de

149 900 F

Saab 9-3 TiD

Série **Limitée**

- Air climatisé automatique
- Audio System CD Saab
- 4 Airbags, ABS
- Appuis-tête actifs
- Jantes 15" alliage

Avantage client

24 500 F*

Concessionnaires Saab participants

75 - PARIS 11^e - TÉL. 01 49 23 70 00
DORPHIN ÉVOLUTION

75 - PARIS 15^e - TÉL. 01 53 58 56 00
SAAB RIVE GAUCHE

75 - PARIS 16^e - TÉL. 01 53 84 71 10
TURBO 16 AUTOMOBILES

75 - PARIS 17^e - TÉL. 01 44 09 03 33
AUTOMOBILES PARIS ÉTOILE

92 - NANTERRE - NEULLY
TÉL. 01 47 69 00 01
ESPACE DÉFENSE AUTOMOBILES

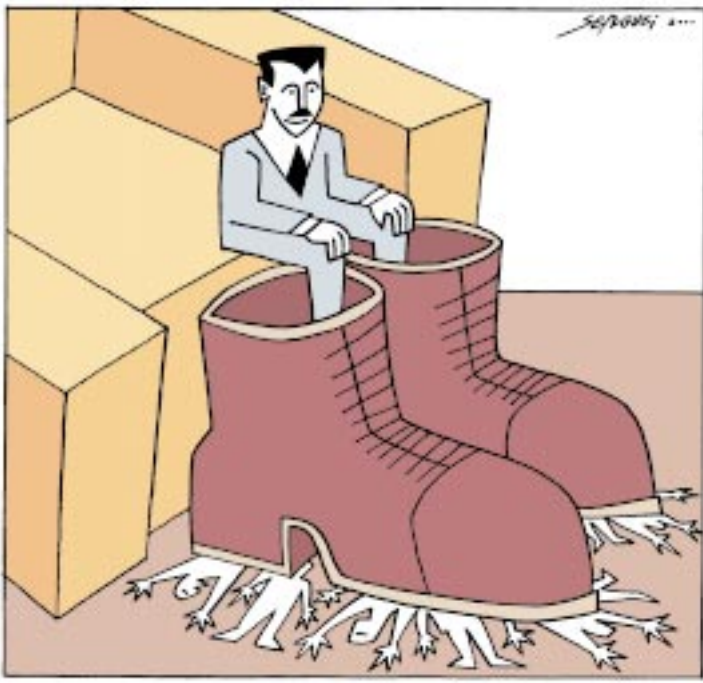
92 - BOULOGNE - TÉL. 01 46 94 09 09
CAP OUEST AUTOMOBILES

94 - SAINT-MAUR/CRÉTEIL
TÉL. 01 42 07 19 14

PATRICK GIUNTA A.V.M



Modèle présenté : Saab 9-3 2.2 TiD Série Limitée 5 portes (AM 2000) : 153 900 F. Consommation selon la directive 93/116 EC : Mixte/Extra-urbain/Urban (l/100km) : 6,2/4,6/8,9 CO2 (g/km) : 164. Offre valable du 01/05/2000 au 15/07/2000. *Sur le tarif AM 04/2000 du modèle standard équivalent avec options.



Selon le diplomate américain Edward Djerejian, Washington doit jouer un rôle plus actif entre la Syrie et Israël

WASHINGTON
de notre correspondant
Ancien ambassadeur à Damas sous le président George Bush et directeur de l'Institut de politique publique James Baker III de l'université Rice à Houston (Texas), Edward Djerejian estime qu'il est temps « que la diplomatie américaine évolue. Nous devons passer du rôle de policier ou de facilitateur à celui de médiateur. Il est tout à fait regrettable qu'une chance ait été perdue lors du sommet de Genève (entre Hafez El Assad et Bill Clinton en mars). Un accord avalisé par Assad aurait été important

pour son successeur ». Comme l'écrit Thomas Friedman dans le *New York Times*, Assad « est resté au pouvoir trop longtemps, mais il est mort trop tôt ».

M. Djerejian est convaincu que les négociations israélo-syriennes n'ont pas échoué sur l'hostilité du président syrien disparu. Elles ont buté sur « des détails cruciaux dans le domaine de la sécurité et de l'eau. Un important compromis politique est à portée de la main. Mais cela nécessiterait une politique américaine plus affirmée, afin d'imposer une solution aux deux parties, dit-il. Clinton (...) doit jouer le rôle

de médiateur, définir une solution équitable tenant compte des intérêts de tous ». Si M. Clinton considère qu'un accord israélo-syrien serait un succès majeur de sa diplomatie, alors, estime M. Djerejian, « il doit être prêt à prendre des risques politiques et des coups de tous les côtés. C'est ce qu'avaient fait (Richard) Nixon et (l'ancien secrétaire d'Etat Henry) Kissinger en 1974, après la guerre du Kippour, Jimmy Carter à Camp David, George Bush et James Baker en 1990 ».

En attendant, Bachar El Assad devra mener de front la consolida-

tion de son pouvoir et la reprise des négociations en poursuivant « l'option stratégique pour la paix » de son père, souligne le diplomate. Le retrait unilatéral israélien du Liban devrait faciliter les choses en créant une situation « unique ». « Si la frontière israélo-libanaise reste calme, si le Hezbollah et d'autres groupes (y compris palestiniens) agissent avec retenue, on pourra considérer cela comme une mesure de restauration de la confiance de la part des Syriens. Barak pourra en tirer parti en politique intérieure pour prouver la bonne foi de ses interlocuteurs et aller de l'avant. Car si l'échec de Genève a fermé la porte à la négociation, le retrait israélien du Liban a maintenu la fenêtre ouverte ! »

En 1982, l'insurrection d'Hama, des milliers de morts...

C'ÉTAIT en 1982. Il avait fallu huit jours pour que filtrent les premières informations sur de « graves troubles » dans la ville de Hama. Le 10 février, le département d'Etat américain faisait état d'affrontements entre les Frères musulmans et les forces de l'ordre syriennes dans cette ville ultra-conservatrice, à quelque 200 km au nord de Damas. Dans la foulée, le « commandement de la révolution islamique en Syrie » (c'est-à-dire les Frères musulmans) publiait à Bonn un communiqué signalant que des troubles s'étaient déclenchés le 2 février. C'est seulement le lendemain que le gouvernement confirmait qu'une « opération de police » avait bien lieu.

Implacable « opération de police » en effet, qui a duré quelque trois semaines et au cours de laquelle ni l'armée syrienne ni les islamistes n'ont fait dans la dentelle. Il importe peu à la limite que le déclin en ait été, comme certains l'ont rapporté, un acte de provocation de l'armée, ou, selon une autre version, la mort de soldats syriens dans une embuscade tendue par les intégristes. Le fait est que la troupe ayant assiégé la cité, les islamistes ont lancé du haut des minarets un appel au soulèvement et à la guerre contre le parti Baas au pouvoir. Ils ont tué des membres du parti, dont le gouverneur et des

représentants des autorités officielles, se rendant maîtres de la cité, qui était déjà leur principal bastion.

Il a fallu une semaine aux forces gouvernementales pour reprendre le contrôle de la ville. Des forces hélicoptères furent dépêchées sur place pour achever de la boucler avant que ne commence le « nettoyage ». La vieille ville, où s'étaient repliés les insurgés, fut saturée de bombardements. Des commandos furent envoyés à l'intérieur. Des familles entières furent décimées, plusieurs mosquées et églises très sévèrement endommagées et pillées. Près du tiers du Hama historique fut détruit. Le chiffre des victimes a été évalué entre 5 000 et 20 000.

L'opération avait un double objectif, écrit le spécialiste de la Syrie Patrick Seale, dans son ouvrage *Asad, The Struggle for the Middle East* (« Assad, la lutte pour le Proche-Orient ») : tuer un maximum d'insurgés et éradiquer définitivement le puritanisme. La reconstruction qui a suivi en atteste, souligne Seale. Les vieux quartiers furent rasés, des routes ouvertes, des jardins et des espaces verts aménagés. Bref, la ville a été remodelée et, sur ordre du président Assad, deux mosquées et une église « aussi grande qu'une cathédrale » furent construites.

L'affaire de Hama n'avait pas surgi *ex nihilo*. Les Frères musulmans sunnites n'ont en effet jamais accepté l'arrivée au pouvoir en 1963 du parti Baas, qui avait aussitôt interdit leur confrérie. Surtout, ils ne toléreraient pas l'ascension de la minorité alaouite qu'ils ont toujours considérée comme athée et « ennemie de Dieu ». Dès 1964, des émeutes fomentées par les Frères avaient eu lieu dans la quasi-totalité des villes syriennes. Ces révoltes, qui s'étaient encore répétées en 1965 et 1967, avaient toutes été violemment réprimées. En 1964, notamment, les islamistes s'étaient réfugiés dans la mosquée Sultan de Hama, celle-ci avait été bombardée et le minaret s'était effondré, ce qui ne fit qu'attiser les rancœurs des intégristes.

LES FRÈRES MUSULMANS HORS-LA-LOI

A son arrivée au pouvoir, en 1971, Hafez El Assad avait essayé d'atténuer les tensions, encourageant la construction de mosquées, se présentant lui-même comme un fervent musulman. Mais lorsque, en 1973, le texte de la nouvelle Constitution fut publié, de nouveaux troubles éclatèrent : il n'y était pas clairement stipulé que le président de la République devait être musulman. La clause dut être ajoutée au document.

Avec des hauts et des bas, le conflit continua de s'envenimer. Les exemples ne manquent pas, dont l'un des plus spectaculaires fut une attaque à la grenade et à l'arme automatique, en 1979, par les islamistes de 200 cadets alaouites, à l'académie d'artillerie d'Alep. Elle s'était soldée par une soixantaine de tués au moins et plusieurs blessés. En mars 1980, à la suite d'autres attaques islamistes contre des casernes et des bureaux du parti, une dizaine de milliers de soldats furent dépêchés à Alep pour éliminer la « vermine ».

En juin de la même année, Hafez El Assad avait échappé à une tentative d'assassinat. En riposte, son frère, Rifaat, chef des Brigades de défense (forces spéciales), avait dépêché deux unités à la prison de Palmyre, où 500 détenus furent fusillés. Dès juillet, la Confrérie était décrétée hors-la-loi. Cela n'avait pas découragé les Frères qui, entre août et novembre 1981, commirent quatre attentats à Damas. L'affaire de Hama ne fut donc qu'un point d'orgue. Le résultat escompté semble avoir été atteint puisque, depuis, les Frères musulmans ne font plus parler d'eux. Reste à savoir s'ils ont définitivement renoncé.

Mouna Naïm

Sur le Golan, la tristesse des Druzes syriens de la « Vallée des larmes »

MAJD EL CHAMS (Golan)

de notre envoyée spéciale

Ils habitent quatre villages dans le nord du Golan, conquis par Israël en 1967. Druzes, ils ont majoritaire-

REPORTAGE

Les familles de Majd el Chams ont rendu hommage à Assad au pied des barbelés

ment refusé d'adopter la nationalité israélienne qui leur a été proposée lors de l'annexion du Golan, en 1981, par l'Etat hébreu. « Nous faisons partie du peuple syrien, nous avons payé cher pour l'indépendance de la Syrie », remarque Saleh Taher Abou, directeur d'école à Majd el Chams.

Les Druzes du Golan, ou tout au moins une partie de cette communauté de dix-huit mille âmes, sont en deuil. Une centaine d'entre eux pourront assister aux funérailles d'Hafez El Assad à Damas, les autorités israéliennes leur ayant accordé un laissez-passer. Dès l'annonce du décès, nombre d'entre eux sont descendus dans la rue

crier leur douleur, brandissant drapeaux noirs et portraits du défunt, coiffés de crêpe noir.

Dimanche, une foule de deux mille à cinq mille personnes était réunie sur la place centrale de Majd el Chams, la principale agglomération druze du Golan, pour honorer la mémoire d'Assad, qu'ils appellent leur « père ». « Nous sommes tes enfants », répétait, la voix serrée par l'émotion, l'homme qui a été choisi pour faire l'éloge funèbre. Tous, les adolescents qui n'ont connu que l'occupation israélienne et leurs aînés, qui se souviennent encore des guerres de 1967 et 1973, évoquent le courage de celui qui, jusqu'à son dernier souffle, défendit les droits des Arabes contre l'occupant israélien.

Après une heure de recueillement et d'hommage, le cortège s'est ébranlé lentement en direction de la frontière israélo-syrienne, vers la « Vallée des larmes », ainsi baptisée parce qu'elle sépare les familles druzes du Golan depuis trente-trois ans. Là, au milieu des chardons, les Druzes ont attendu d'apercevoir leurs frères syriens, de l'autre côté des barbelés. Des hommes, coiffés de leur traditionnel couvre-chef

blanc, étaient assis à l'ombre des figuiers. Un peu plus loin, se tenait un groupe de femmes, vêtues de grandes robes noires et couvertes d'un voile blanc.

Rappelant les « bienfaits » du règne d'Assad, l'orateur a mis l'accent sur sa résistance à l'Etat hébreu, et sur « l'extraordinaire développement économique de la Syrie au cours de ces trente dernières années ». La foule est restée calme. Certains se sont recueillis, d'autres discutaient, quelques-uns pleuraient. Une voix sourde a résonné dans la vallée. « Ils ne viendront pas, ils sont partis à Damas », a crié l'homme du côté syrien.

« TRANSITION SOUHAITABLE »

Saleh est dubitatif. Au-delà de la tristesse du jour, il est partagé entre ses aspirations à la démocratie dans son pays et la nécessité d'un dirigeant fort. Il s'interroge sur les capacités du fils d'Hafez El Assad, Bachar, à prendre la relève. « C'est une période très compliquée pour la Syrie, qui, après le départ de l'armée israélienne du Liban sud et le décès d'Assad, doit s'adapter à une nouvelle réalité », dit-il. « Nous avons besoin de quelqu'un de fort, qui assure le

changement, la stabilité et l'évolution vers la modernité. C'est le moment opportun pour les Syriens de demander l'établissement d'une démocratie, sans doute pas sur le modèle occidental, mais proche de ce qui existe désormais en Jordanie ou au Maroc. Je ne sais pas si Bachar peut assurer cette transition souhaitable, mais qui, il est vrai, comporte le risque de fragiliser son pouvoir. Bachar (...), qui va devenir président par simple jeu dynastique (...), peut voir sa légitimité contestée par certains groupes », ajoute Saleh. Quant aux négociations avec Israël, « je ne pense pas, pronostique-t-il, qu'il sera plus flexible que son père sur les questions territoriales (...), qui font l'objet d'un consensus national ».

Les habitants juifs du Golan - 16 000 personnes - sont eux aussi perplexes. Pour nombre d'entre eux, l'intransigeance du président défunt était la meilleure garantie de ne pas avoir à rendre le Golan et à abandonner leur maison et leur travail. Comme les Druzes, ils s'interrogent sur les intentions de Bachar, mais avec une certitude : la vie continue. Sabine et Ori Tzoran, installés à Canaf depuis 1997, un village communautaire, à 4 kilomètres de

la rive orientale du lac de Tibériade, viennent d'investir l'équivalent de 50 000 francs en oliviers et citronniers sur une plantation de 3 hectares.

« On ne peut pas vivre en pensant chaque jour qu'il faudra partir. De toute façon, je suis sûre que nous resterons ici. Il n'y aura pas d'accord, remarque Sabine, avocate d'origine française. Pourquoi faudrait-il renoncer à ce que nous avons eu tant de mal à obtenir ? Le sort de notre maison nous préoccupe, mais, plus fondamentalement, c'est l'avenir du pays qui nous inquiète. Renoncer au Golan, c'est mettre en danger Israël ».

« Partir du Golan, alors que nous avons déjà abandonné le Sinaï, que l'armée a quitté le Liban d'une manière désastreuse et que le gouvernement s'apprête à donner la Judée-Samarie [la Cisjordanie] aux Palestiniens, c'est alimenter l'idée, dans les pays arabes, qu'un jour les juifs quitteront l'ensemble d'Israël. Chaque nouvelle concession territoriale est un pas de plus dans un processus d'abandon de l'idéal sioniste », enchaîne Ori, informaticien, né en Israël.

Catherine Dupeyron

Patrice de Beer



BREITLING

1884

MARLEY

19, rue de la Paix - 75002 PARIS

Tél. 01 42 65 68 71

BREITLING FRANCE - TÉL. 01 56 43 67 00

www.breitling.com

INSTRUMENTS POUR PROFESSIONNELS



CHRONOMAT

Brice Fleutiaux raconte ses huit mois de détention en Tchétchénie

La libération du photographe français est intervenue, lundi 12 juin, la veille d'une tournée européenne du président russe. Vladimir Poutine doit se rendre en Espagne et en Allemagne. Aucune visite n'est prévue à Paris, malgré les invitations répétées de Jacques Chirac

Brice Fleutiaux, le photographe français qui était détenu en Tchétchénie depuis huit mois a été libéré lundi 12 juin. Il devait rentrer en France dès mardi après qu'un accord eut été trouvé avec les autorités

russe qui voulaient qu'il reste à Moscou pour pouvoir l'interroger pendant quelques jours. Lors d'une conférence de presse, Brice Fleutiaux, a indiqué à la presse avoir été libéré à l'issue de négocia-

tions et sans opération militaire. Il croit qu'aucune rançon n'a été versée, mais qu'il a été échangé contre « la libération d'un Tchétchéne important ». Il a expliqué qu'il a fait l'objet d'une prise d'otage « crapuleuse » à Grozny le 1^{er} octobre. Après un premier mois difficile, il estime avoir bénéficié de conditions correctes de détention. En Tchétchénie, Akhmad Kadyrov, le chef religieux tchétchéne pro-russe, a été nom-

mé au poste d'administrateur provisoire par Vladimir Poutine en remplacement du représentant russe qui assumait ce rôle. (Lire aussi notre éditorial page 18.)

spéciales du ministère de l'intérieur russe. Brice Fleutiaux pense que sa libération n'a pas donné lieu au versement d'une rançon. « La demande initiale s'est transformée, je pense que j'ai été échangé contre la libération d'un Tchétchéne important. On m'a parlé, côté tchétchéne, de cela : libération d'un des leurs, ou alors garanties données à certains de ne pas être embêtés, de pouvoir profiter éventuellement de l'amnistie accordée par les Russes ». Les autorités russes et françaises assurent également qu'aucune rançon n'a été versée. Brice Fleutiaux prévoyait de rentrer en France dès mardi, malgré la demande exprimée par le ministère de l'intérieur russe de pouvoir l'interroger plus longuement. La veille dans la nuit, sa femme Dana l'avait rejoint à Moscou, venue de Paris dans un avion officiel du GLAM.

François Bonnet

« La demande initiale [de rançon] s'est transformée, je pense que j'ai été échangé contre la libération d'un Tchétchéne important »

premier mois de détention très dur. « Ensuite, je n'ai pas été maltraité ou sous-alimenté, je ne suis pas vraiment à plaindre par rapport à des otages qui ont vécu de très sales choses ; je n'ai jamais pensé que mes ravisseurs pouvaient me liquider, je n'ai pas été menacé

criminelle installée à Grozny. « Ils m'ont enlevé pour de l'argent, ça c'est sûr, mais par la suite il y a eu la guerre et d'autres intérêts sont entrés en jeu ; je suis devenu une monnaie d'échange pour quelque chose d'autre », explique le photographe, qui ajoute ne pas

« pièce de bouillon une fois par jour pour seule nourriture, on crevait de faim et de froid : je me suis dit, si cela dure cela va très mal se passer ».

Les troupes russes approchant de Grozny, Brice Fleutiaux est évacué vers les montagnes du sud et transmis à un autre groupe tchétchéne. Le 4 novembre, explique-t-il, sa libération est déjà envisagée. « Il y avait alors avec moi deux autres otages, un Ukrainien et un Daghestanais, qui ont été libérés, on m'a dit qu'il s'agissait pour moi d'une affaire de quelques jours... » Nouveaux combats, nouvelle évacuation, et le photographe est détenu durant deux mois dans une maison à Chatoï, une ville à une trentaine de kilomètres au sud de Grozny. « Là les conditions étaient tout à fait acceptables, j'ai vécu au milieu d'une garnison de soldats tchétchénes, j'ai pu filmer un peu, écrire ; à un moment j'étais chargé de m'occuper des blessés ou de faire la popote ; cela ressemblait à une sorte de liberté surveillée. »

Chatoï sera l'une des dernières villes prises par les troupes russes. Avec les combattants qui battent

en retraite dans les montagnes du sud, Brice Fleutiaux passe de groupe en groupe durant le mois de janvier. Après la prise de Grozny, « en février-mars, c'était un peu la débandade, j'étais dans un groupe, un mélange de bandits, de soldats, de gens qui avaient réussi à fuir les bombardements, nous avons vécu dans une cabane, il y eu à nouveau des humiliations de petits chefs de guerre qui voulaient passer leurs nerfs sur moi ».

Le photographe demeurera alors dans les montagnes jusqu'à sa libération, vivant dans des grottes, dans des abris, dans des campements de fortune installés par différents groupes tchétchénes. « Il y avait bien sûr des wahhabites [courant radical de l'islam] mais en fait, tout était mélangé, imbriqué. Certains groupes partaient en zones de combats, ils me confiaient à d'autres. Avec la guerre, il devenait très dur de distinguer les bandits des autres », dit-il. Sous les bombardements d'aviation et d'artillerie quotidiens des Russes, les combattants et leur otage se déplacent de repaire en repaire. Brice Fleutiaux dit avoir pu croiser « des centaines peut-être des milliers d'hommes ». « On m'appelaient le Français, certains venaient se confier à moi, j'ai été tenu au courant des développements de la guerre, de l'évacuation de Grozny, de telle ou telle attaque, je pouvais entendre leurs communications radio ».

Dès mars, selon des sources russes et françaises, des opérations de libération échouent. Le 22 avril, le photographe explique « rencontrer pour la première fois deux Tchétchénes, qui font les intermédiaires pour [sa] libération ». L'un d'eux l'autorise le lendemain à appeler par téléphone-satellite sa famille en France. « Là, la ligne était tracée, j'étais sûr que cela allait aboutir ». Il y a dix jours, une nouvelle opération échoue : la partie russe chargée de récupérer le photographe n'est pas au rendez-vous fixé. Dimanche soir enfin « l'opération se passe tout en douceur », selon le photographe. Après une marche et quelques heures de cheval dans la forêt, l'otage retrouve dans une maison proche de Chatoï les deux intermédiaires tchétchénes. Lundi à l'aube, il est remis aux troupes

Jacques Chirac exprime sa joie

Jacques Chirac a exprimé sa « joie » et sa « gratitude » aux autorités russes, lundi 12 juin, après la libération de Brice Fleutiaux. « Le président de la République exprime sa joie après la libération de M. Brice Fleutiaux et rend hommage à la force de caractère et au courage dont il a fait preuve dans des circonstances particulièrement difficiles », a déclaré le porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna. « Son prochain retour est un immense soulagement pour sa famille, qui a témoigné tout au long de cette période si douloureuse de beaucoup de dignité », a souligné Jacques Chirac, cité par sa porte-parole.

Le chef de l'Etat « remercie Dana Fleutiaux, son épouse, ainsi que ses parents et son frère pour la confiance accordée aux autorités françaises ». « Il exprime sa gratitude au président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, et à tous les responsables concernés pour leur contribution décisive à ce dénouement heureux », a conclu Catherine Colonna. - (Reuters.)

L'opération de communication politique de Vladimir Poutine

MOSCOU

de notre correspondant

La libération du photographe Brice Fleutiaux a permis au Kremlin d'organiser, lundi 12 juin, une opération de communication politique, dont les autorités françaises ont été soigneusement tenues à l'écart. Le président Vladimir Poutine a décidé de recevoir l'otage libéré le matin-même dans les salons du Kremlin. Bien loin d'un simple exercice protocolaire, la rencontre s'est poursuivie plus d'une demi-heure, filmée par la chaîne de télévision publique RTR qui en a diffusé de larges extraits. « Je suis heureux de vous voir vivant et en bonne santé », a déclaré M. Poutine, accueillant le photographe. « Je suis encore plus heureux de vous voir », a répondu M. Fleutiaux. Puis est venu le temps de courtoises explications devant une tasse de thé, en présence du ministre de l'intérieur russe et du nouvel ambassadeur de France à Moscou, Claude Blanchemaison, venu remettre une lettre de remerciements de Jacques Chirac.

M. Poutine ne s'est adressé qu'à Brice Fleutiaux, faisant le bilan de l'opération anti-terroriste. « Dieu merci, tout se termine bien », a déclaré le président, expliquant que lors

d'opérations de libération, des officiers russes avaient été grièvement blessés. « Vous avez eu de la chance », a-t-il ajouté à l'adresse du photographe, qui expliquait ne pas avoir été torturé.

AFFICHE DEDICACEE

M. Poutine a alors présenté un album-photos montrant les conditions de détention terribles vécues par certains otages et les sévices subis et invitant le photographe à le feuilleter. Il l'a ensuite conduit vers une table, expliquant « regardez ce que vos amis français ont fait », et lui présentant l'affiche du comité de soutien à Brice Fleutiaux, réalisée par le dessinateur Enki Bilal. « Il me l'a dédicacée, je n'étais évidemment pas au courant de toute cette mobilisation », a raconté plus tard le photographe.

Enfin, M. Poutine lui a remis une vidéo-casette, compilation réalisée par les services russes, sur « le marché aux esclaves en Tchétchénie ». « Cinq cents otages ont déjà été libérés », a-t-il expliqué, ajoutant que 6 000 personnes avaient été kidnappées en Tchétchénie ces dernières années, dont 37 enfants, quatorze d'entre-eux demeurant prisonniers. C'est la première fois que ce chiffre de 6 000 est an-

noncé par les autorités russes, M. Poutine allant même jusqu'à évaluer à 270 millions de dollars le « chiffre d'affaires » du business des otages.

Le président a également salué le « caractère fort » de Brice Fleutiaux et s'est félicité de l'excellente coopération des services russes et français. Il apparaît pourtant que ces derniers n'ont appris la libération du photographe qu'après-coup. RTR, chaîne de télévision pro-Kremlin, a pu commenter cette rencontre en ces termes : « Après cela, Vladimir Poutine n'a plus besoin de démontrer le bien-fondé de l'opération anti-terroriste ».

La leçon est ainsi faite aux autorités françaises qui, en Europe, ont été les plus critiques envers la guerre menée par Moscou. La libération de Brice Fleutiaux est intervenue la veille d'une tournée européenne du président russe, qui se rend en Espagne et en Allemagne, après avoir déjà visité la Grande-Bretagne et l'Italie. Une visite à Paris, malgré les invitations répétées de Jacques Chirac, n'est toujours pas fixée, bien que la France prenne au 1^{er} juillet la présidence tournante de l'union européenne.

F. Bt

Moscou nomme un dignitaire religieux tchétchéne au poste d'administrateur de la république caucasienne

MOSCOU

de notre correspondant

Quatre jours après avoir placé la Tchétchénie sous administration présidentielle directe, Vladimir Poutine a annoncé, lundi 12 juin, la nomination d'Akhmad Kadyrov, le chef religieux tchétchéne pro-russe, au poste d'administrateur provisoire de la république caucasienne. M. Kadyrov, un ancien proche du président indépendantiste Aslan Maskhadov, rallié aux forces fédérales à l'automne 1999, devient ainsi le chef du pouvoir exécutif en Tchétchénie, pour une durée de deux à trois ans, en remplacement de Nikolai Kochman, le représentant russe du gouvernement de Moscou, qui assumait jus-

qu'ici ce rôle.

Le Kremlin aura mis quelques jours à arrêter son choix, au moment où les rebelles indépendantistes relancent de manière spectaculaire leurs actions en Tchétchénie. Lundi, un porte-parole tchétchéne, Movladi Oudougov, annonçait qu'un nouvel attentat suicide, organisé à Grozny, avait fait six morts parmi les soldats russes. Le kamikaze, un Russe converti à l'islam, se serait approché d'un poste militaire du quartier de Tchermoretchkie, dans une voiture bourrée d'explosifs. Il s'agit du troisième attentat suicide en l'espace de six jours. Dimanche dans des circonstances similaires, quatre soldats étaient morts à Grozny

(deux selon les Russes) et mercredi 7 juin, une femme tchétchéne avait fait exploser un camion sur une base militaire à l'ouest de la capitale, faisant 27 tués (deux selon le bilan officiel).

Parallèlement, des sources militaires russes ont reconnu que de violents combats avaient lieu, lundi, à Argoun (à 13 kilomètres à l'est de Grozny), pourtant sous contrôle russe, opposant les forces fédérales à une centaine de combattants tchétchénes.

LE PROFIL IDEAL DU REPENTI

Akhmad Kadyrov, le nouvel administrateur de la Tchétchénie, considéré par les indépendantistes comme un traître, depuis qu'à l'au-

tomne il aida les troupes russes à s'emparer sans combat de sa ville natale, Goudermès, aura fort à faire pour rétablir l'ordre. Mais pour Moscou, la nomination de ce chef religieux, qui, lors de la première guerre (1994-1996) avait combattu les troupes fédérales aux côtés du général Djokhar Dou-daev, le premier président tchétchéne, puis était devenu un fidèle d'Aslan Maskhadov, marque un changement de stratégie. Sergueï Iastrjembski, le porte-parole de Vladimir Poutine, a ainsi jugé « crucial » d'installer aux commandes un Tchétchéne qui « s'était lui-même convaincu de l'impasse choisie par les séparatistes en 1991 ».

Rompant avec la tradition qui consistait jusqu'alors à placer des « marionnettes » du Kremlin, à la tête de la Tchétchénie, comme ce fut le cas avec Nikolai Kochman - déjà président du gouvernement fantôme pro-russe durant le conflit précédent -, les autorités russes veulent jouer une carte légitimiste.

M. Kadyrov, élu mufti en 1995, a ainsi le profil idéal du Tchétchéne repent, sans qu'une réputation de « collaborateur » lui colle trop à la peau, contrairement à Bislan Gantamirov, ancien chef de la milice pro-russe, pressenti un temps au poste d'administrateur. Le mufti, qui a toujours vécu en Tchétchénie, se prévaut de l'appui de son

peuple, fatigué de la guerre. « Je connais l'humeur des combattants, certains sont très agressifs comme les groupes de Khattab et de Basaïev [chefs de guerre]. Mais il ne sont pas nombreux car la population ne les soutient pas », vient-il de déclarer.

A la mi-mai, invité par Vladimir Poutine à Moscou, alors que son fils venait d'échapper à un attentat à Goudermès, M. Kadyrov avait estimé que la guerre s'éternisait en raison des connivences que certains généraux russes entretenaient avec « les bandits ». Il appelait alors à épurer les rangs de l'armée fédérale.

Agathe Duparc

voilà

DEPART DE PARIS

MALTE 1330 F 202,76 €

aller retour taxes aériennes 208 F comprises

HOTEL HAL FERH

2380 F 362,83 €

hôtel ★★ à Golden Bay une semaine en chambre double et en demi pension avion et taxes aériennes 208 F compris

Matte

NOUVELLES FRONTIERES

Voyager ça fait avancer

PRIX TTC PAR PERSONNE

TAXES ET REDEVANCES COMPRISES PAYABLES EN FRANCE, SUSCEPTIBLES DE MODIFICATIONS SANS PREAVIS

A CERTAINES DATES 200 AGENCES EN FRANCE www.nouvelles-frontieres.fr 3615 NF

1,29F la minute et 0,65F en semaine de 19h à 8h, du samedi 12h au lundi 8h

Un manifeste signé Tony Blair et José Maria Aznar

LONDRES. Renforcer la libéralisation de l'économie européenne pour consolider l'euro : tel est le message commun du premier ministre britannique Tony Blair et de son homologue espagnol José Maria Aznar. Les deux dirigeants ont joint leur plume pour inviter leurs partenaires de l'Union européenne à adopter de nouvelles réformes économiques, dans un article publié conjointement par les quotidiens *Financial Times* et *El Mundo*, mardi 13 juin.

Ce texte illustre les nouvelles affinités intellectuelles entre Londres et Madrid : en juin 1999, c'était avec le chancelier allemand Gerhard Schröder que Tony Blair avait publié un texte d'inspiration « sociale-libérale » mal reçu par une bonne partie de la gauche européenne. Par ailleurs, il s'agit d'une nouvelle preuve de l'engagement de Tony Blair en faveur de l'euro. Plusieurs ministres du gouvernement britannique souhaiteraient lancer le processus d'adhésion à l'euro malgré l'hostilité d'une large partie de l'opinion. Le premier ministre préférerait reporter cette question après les élections législatives prévues officiellement en mai 2002. - (Reuters.)

Etats-Unis : 7 % des condamnés à mort rejugés ont été innocentés

WASHINGTON. Les deux tiers des condamnations à la peine de mort aux Etats-Unis font l'objet d'une révision à la suite d'une procédure d'appel, selon une étude réalisée par des chercheurs de la faculté de droit de l'université Columbia de New York et publiée lundi 12 juin. Cette étude établit qu'une grande majorité des peines de mort ayant fait l'objet d'un recours entre 1973 et 1995 ont débouché sur des résultats inattendus : à la suite de ces révisions, environ 7 % des personnes rejugées ont été déclarées innocentes tandis que 82 % recevaient des peines moins lourdes.

Cette étude démontre, selon ses auteurs, que « c'est un système qui est conçu pour générer des erreurs et qui ensuite tente de les corriger », comme le dit James Liebmann, coordinateur des travaux. Pour d'autres, le nombre de condamnations annulées prouve au contraire que le système fonctionne bien et s'assure jusqu'au bout de la validité de la condamnation. Quoi qu'il en soit, ce rapport nourrit un peu plus le débat sur la peine de mort aux Etats-Unis, qui vient d'être relancé par une série d'erreurs judiciaires, notamment dans l'Illinois. - (AFP, Reuters.)

Des dossiers nucléaires disparaissent du laboratoire de Los Alamos

LOS ALAMOS (Nouveau-Mexique). Le FBI américain a ouvert une enquête après la disparition d'informations confidentielles stockées sur le disque dur d'ordinateurs au laboratoire de recherche nucléaire de Los Alamos. Le directeur du laboratoire, John Browne, a déclaré, lundi 12 juin, qu'il s'agissait d'« informations classées », sans donner de détails, et que l'affaire était « extrêmement sérieuse ». Le *New York Times*, qui a révélé cette disparition, affirme que figuraient, parmi ces informations, des secrets nucléaires américains et russes.

Le FBI et les enquêteurs du ministère américain de l'énergie, chargé de concevoir les armes nucléaires et de les essayer, tentent de retrouver les informations manquantes. « Pour le moment, rien ne prouve qu'il s'agisse d'une affaire d'espionnage », a déclaré Ed Curran, qui dirige le contre-espionnage au département américain de l'énergie. Le quotidien américain suggère que cette disparition pourrait être liée à l'évacuation de matériels pendant un sinistre, le 1^{er} juin, qui a détruit vingt ordinateurs. Les disques étaient stockés dans une cave du laboratoire. - (Reuters, AFP.)

DÉPÊCHES

■ **TURQUIE** : une commission d'enquête du Parlement a décidé, lundi 12 juin, de traduire l'ex-premier ministre Mesut Yilmaz, chef du parti de la Mère patrie (ANAP, droite), devant la Cour suprême pour une deuxième affaire de corruption. Mesut Yilmaz et son ancien ministre des transports, Necdet Menzir, sont accusés d'avoir vendu des licences en dessous de leur valeur réelle à deux réseaux privés de téléphones mobiles. La décision doit cependant être approuvée à la majorité absolue par les 550 membres du Parlement. - (AFP.)

■ **SERBIE** : le président serbe Milan Milutinovic a inauguré, lundi 12 juin, un monument en hommage aux combattants yougoslaves de la guerre du Kosovo. Le monument est un obélisque blanc de 20 mètres de haut avec une flamme à son sommet. - (Reuters.)

■ **ÉTATS-UNIS** : le syndicat des policiers de New York a demandé à ses adhérents de boycotter une série de concerts de Bruce Springsteen au Madison Square Garden. Une nouvelle chanson du chanteur de rock évoque en effet la mort d'Amadou Diallo, un immigré guinéen tué en 1999 par la police dans son appartement du Bronx. Les policiers impliqués ont tous été lavés de l'accusation de meurtre. - (AFP.)

■ **VATICAN** : deux cent « pauvres » déjeuneront avec le pape qui les a invités, jeudi 15 juin, avec quelques dizaines de cardinaux et d'évêques. Principalement des sans-abri, ils ont été choisis par la Caritas du diocèse de Rome, par les religieuses de Mère Teresa et la communauté Sant'Egidio. Ce déjeuner entre dans la tradition du Jubilé, la charité étant une valeur fondamentale pour les chrétiens, commente-t-on à Rome. - (AFP.)

■ **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO** : environ 15 000 habitants de Kisangani, la troisième ville de l'ex-Zaïre, qui avaient fui les violents combats entre Rwandais et Ougandais, ont regagné, lundi 12 juin, leurs foyers, selon la mission d'observation des Nations unies au Congo (MONUC). 35 000 autres habitants de Kisangani sont également sur le chemin du retour, à la faveur du cessez-le-feu en vigueur depuis samedi soir. Kisangani a été partiellement détruite par une semaine de combats. - (AFP.)

Paris rassure Varsovie sur l'élargissement de l'Union européenne

VARSOVIE. Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, s'est employé à rassurer ses interlocuteurs polonais sur les intentions de la France concernant l'élargissement de l'Union européenne. M. Moscovici a souligné que son bref déplacement à Varsovie, lundi 12 juin, était sa seule visite dans un pays candidat à l'Union, à la veille de la présidence française. Visiblement soucieux de corriger l'impression négative suscitée récemment en Pologne par l'attitude française - jugée peu enthousiaste et temporisatrice - M. Moscovici a multiplié les propos chaleureux et affirmé que « l'élargissement de l'Europe serait la priorité de la présidence française », précisant un peu plus tard que ce serait « l'une des priorités ».

Le ministre (démissionnaire) polonais des affaires étrangères, Bronislaw Geremek, a lui aussi fait assaut d'amabilité à l'égard d'un hôte qui « a apporté de très bonnes nouvelles », et « dissipé toutes les craintes » qui s'étaient manifestées à Varsovie. Un autre responsable polonais, prenant acte avec satisfaction des déclarations françaises, a indiqué qu'il attendait maintenant « du concret ». - (Corresp.)

Un rapport critique sur les droits de l'homme en Algérie publié avant la visite de M. Bouteflika à Paris

La FIDH demande la vérité et la justice pour les familles des victimes

Le président algérien Bouteflika est attendu à Paris mercredi 14 juin pour une visite officielle de quatre jours. La Fédération internationale

des droits de l'homme a rendu publiques, lundi 12 juin, les conclusions préliminaires d'une mission en Algérie. La FIDH insiste sur le besoin de

vérité et de justice exprimé d'un bout à l'autre du pays et critique le mécanisme de la « concorde civile » instaurée par le pouvoir.

À LA VEILLE de l'arrivée en France du président algérien Abdelaziz Bouteflika, la Fédération internationale des droits de l'homme a rendu publiques, lundi 12 juin, les conclusions préliminaires de la mission qu'elle a effectuée en Algérie du 29 mai au 9 juin. La FIDH se félicite d'avoir été autorisée à renouer le contact avec ce pays après trois années d'interdiction, mais elle dresse un état des lieux assez éloigné des appréciations positives d'Amnesty International, il y a dix jours.

Entouré de deux des membres de la mission, Driss El Yazami, son secrétaire général, et Sioban Ni Chulachain, avocate irlandaise, M^e Patrick Baudoin, le président de la FIDH, a déploré que « les conditions de bienveillance que l'on réserve en règle générale à des invités ne [leur] aient pas été réservées ». Les membres de la mission en donnent pour preuve « la campagne de presse virulente et assez vile » dont ils ont été la cible, ainsi que la surveillance constante dont ils ont été l'objet, et qui, selon eux, n'avait aucune justification sécuritaire.

« Il y avait des micros dans nos chambres d'hôtel. On en a eu une confirmation flagrante quand Driss El Yazami et moi avons retrouvé un jour dans la presse une conversation privée que nous avions eue la veille au soir », a ainsi relaté d'entrée de jeu Patrick Baudoin.

L'équipe de la FIDH a ensuite détaillé point par point les sujets sur lesquels elle s'est penchée au cours de son périple qui l'a conduite d'Alger à Constantine, Blida et Relizane notamment.

« VIOLENCE POLITIQUE »

La FIDH confirme l'amélioration de la situation dans les grandes agglomérations, mais estime que « la violence politique demeure constante et importante » dans de nombreuses régions, et qu'il conviendrait de ne surtout pas la taire. Elle ajoute qu'elle n'a pas reçu, de la part du ministère de l'intérieur, de réponses satisfaisantes à ses questions concernant les groupes de légitime défense (GLD), toujours armés, auxquels il arrive de prêter main forte à l'armée pour ses opérations antiterroristes.

« en contradiction flagrante avec leur supposée mission défensive ».

Sur la question de la concorde civile et des bénéficiaires de l'amnistie, la FIDH est encore plus critique. Impossible, souligne-t-elle, de connaître le nombre et le nom des personnes qui ont bénéficié de cette clémence, délivrée en principe par des comités de probation dont elle met en doute le travail. Elle parle de « décisions hâtives, sans examen sérieux des cas », « d'impunité des criminels » et insiste sur le besoin de vérité et de justice exprimé d'un bout à l'autre du pays, auquel elle estime que le pouvoir algérien ne répond pas. En ce qui concerne les disparus (estimés à 10 000 au moins), la mission déclare « qu'il n'y a pas une affaire qui ait été élucidée et qu'il n'y a pas de volonté de le faire ». Plusieurs centres de détention et de torture sont toujours en fonction, indique-t-elle, et la justice reste sous contrôle. Quant aux libertés d'association et de réunion, elles ne sont, selon elle, qu'imparfaitement respectées. « Le parti Wafa de Ta-

leb Ibrahim n'arrive pas à obtenir sa légalisation, a souligné Driss El Yazami, alors qu'il remplit toutes les conditions requises. »

En conclusion, la FIDH s'est interrogée sur l'opportunité de permettre au président Bouteflika de s'exprimer, mercredi 14 juin à la tribune de l'Assemblée nationale française. « On nous dit qu'il est bon qu'une voix algérienne puisse s'exprimer, mais quelle est cette voix ? », a demandé Patrick Baudoin. Celle d'un chef d'Etat qui, lorsque les familles des disparus l'interrogent sur le sort de leurs enfants, se contente de répondre avec une désinvolture inouïe et scandaleuse : « Je ne les ai pas dans ma poche » ? L'équipe de la FIDH souligne que « le cri qu'elle veut faire entendre » n'est pas le sien, mais celui du peuple algérien. « Que les responsables français tendent l'oreille et qu'au-delà des beaux discours, insiste-t-elle, ils perçoivent les cris de douleur des familles des victimes qui supplient que vérité et justice soient faites. »

Florence Beaugé

Le sommet de Pyongyang entre les deux Corées a commencé dans un « enthousiasme » de rigueur

La poignée de mains des deux dirigeants ouvre une ère nouvelle pour la péninsule

Le sommet des deux dirigeants coréens a débuté, mardi 13 juin, à Pyongyang par des applaudissements réciproques et une poignée de mains histo-

rique au pied de l'avion ayant amené le président Kim Dae-jung chez son homologue communiste Kim Jong-il. Séoul a relevé que l'accueil réservé au visi-

teur du Sud par la Corée du Nord se voulait chaleureux dans le registre habituel des « manifestations de masse ». (Lire aussi page 16.)

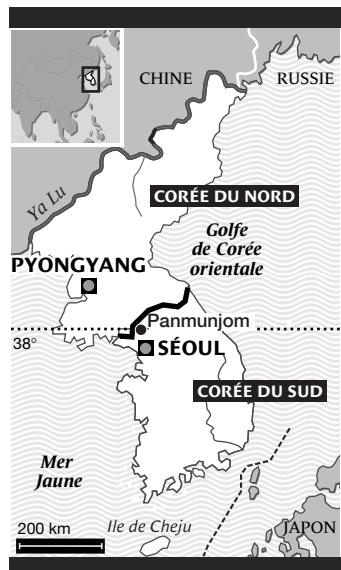
SÉOUL

de notre envoyé spécial

Ce fut assurément un moment historique mais surtout un moment émouvant pour le peuple coréen : Kim Dae-jung, le président de la Corée du Sud, et Kim Jong-il, le dirigeant suprême du Nord, venu contre toute attente l'accueillir à la descente de l'avion spécial qui l'a amené de Séoul à Pyongyang, mardi 13 juin, pour le premier sommet entre les dirigeants des deux Corées. Ils se sont longuement serré les mains. C'est la première fois que l'énigmatique dirigeant du Nord vient en personne à l'aéroport accueillir un hôte étranger, en direct à la télévision. Dans la salle de presse à Séoul où sont rassemblés plus d'un millier de journalistes coréens et étrangers – qui, n'ayant pas été autorisés à se rendre à Pyongyang, suivent l'événement retransmis sur des écrans géants –, la poignée de mains historique entre les deux Kim a été saluée par une ovation.

Dès que l'avion présidentiel s'est immobilisé sur le tarmac de l'aéroport Sunan à Pyongyang, Kim Jong-il est apparu vêtu d'un simple blouson beige à col ouvert sans insigne et d'un pantalon assorti. Entouré d'une douzaine d'officiels et de militaires (dont Kim Yong-nam, président du comité exécutif du présidium de l'Assemblée suprême du peuple, qui fait office de chef d'Etat), il s'est rendu au pied de l'escalier de l'avion et a attendu que Kim Dae-jung apparaisse pour l'applaudir. Un geste que lui a rendu le Sud-Coréen avant de descendre lui serrer la main.

Kim Jong-il, très à l'aise, exceptionnellement souriant, et le président Kim, accompagné de sa



femme, ont passé en revue des détachements de l'armée de terre et de la marine avant de se diriger en bavardant vers une imposante limousine de marque américaine dans laquelle ils sont montés ensemble, pour gagner la résidence des hôtes officiels de Baekwawon. Aucun discours n'a été prononcé.

POPULATION MOBILISÉE

Dès l'aéroport, une foule de plusieurs milliers de personnes leur avait réservé une de ces démonstrations de liesse qui, au nord du 38^e parallèle, marquent toute apparition du « cher leader ». Au premier rang, des femmes en longues robes, le costume national, semblaient d'innombrables bulles de couleur. Sautant de joie et brandissant des gerbes de fleurs en papier rouge et rose, la foule scandait le nom de Kim

Jong-il ponctué de « Manse ! » (« longue vie ! ») et, semble-t-il, celui du président sud-coréen.

Sur des kilomètres tout au long des avenues de Pyongyang empruntées par le cortège avait été mobilisée une bonne partie de la population de la capitale (2 millions d'habitants). Une manifestation de liesse impressionnante, digne de la grande époque du « kimilsungisme » par son ampleur et qui n'avait en tout cas jamais eu lieu depuis la mort du « père de la nation » en 1994. L'accueil réservé au président Kim Dae-jung et aux 130 personnes (dont 50 journalistes coréens) qui l'accompagnent, a surpris à Séoul par son caractère « enthousiaste » – autant que peut l'être tout événement en Corée du Nord.

L'avion spécial du président Kim Dae-jung, frappé de la simple inscription « République de Corée », a atteint Pyongyang, à 120 kilomètres au nord de Séoul, à 10 h 30 après 47 minutes de vol : il a en effet effectué un long détour au-dessus de la mer Jaune afin d'éviter de voler au-dessus de la ligne de démarcation qui sépare les deux Corées, l'une des régions les plus militarisées du globe. C'était le premier vol direct entre les deux capitales depuis la guerre de 1950-1953. A l'aéroport de Pyongyang, dont le bâtiment est surmonté du gigantesque portrait de Kim Il-sung, ne flottait aucun drapeau sud-coréen et l'hymne national n'a pas été joué comme c'est l'usage lors de la visite d'un chef d'Etat. Les deux pays, toujours en état de guerre (en 1953 n'a été signé qu'un armistice) ne se reconnaissent pas. Le pacte de réconciliation de 1992 (deuxième étape d'un processus de détente mis

en route par un premier accord intervenu vingt ans plus tôt, lequel processus s'est, dans les deux cas, enlisé) stipule que les deux pays « admettent le caractère spécial de leurs relations qui ne sont pas des relations entre Etats ». Pyongyang a toujours refusé de reconnaître la légitimité du gouvernement de Séoul et, jusqu'à ces dernières semaines, les chefs d'Etat du Sud étaient qualifiés par le Nord de « fantoches à la solde de l'impérialisme américain ».

ENTRETIENS SANS THÈME PRÉCIS

Deux entretiens en tête à tête avec Kim Jong-il et un troisième élargi aux délégations sont prévus. On ignore quand et où ils auront lieu. Pyongyang n'a par ailleurs toujours pas donné d'explication sur les « raisons techniques » à l'origine du report d'un jour du sommet.

Il n'y a pas de thèmes précis aux entretiens. « Le premier objectif est de dissiper le climat de méfiance réciproque entre les deux pays et [le président du Sud] s'emploiera à trouver des points d'accord sur les questions qui peuvent être résolues le plus facilement », a déclaré son porte-parole. Le problème de la réunion des familles séparées et l'assistance du Sud au Nord, dont l'économie est paralysée, sont les thèmes prioritaires. En revanche devraient être évités des entretiens approfondis sur les sujets épineux tel le programme nucléaire du Nord et sa production de missiles, que Tokyo et Washington ont pressé le président Kim d'aborder. Une ère nouvelle semble malgré tout s'être ouverte pour une péninsule divisée depuis un demi-siècle.

Philippe Pons

L'Erythrée accepte la paix, l'Éthiopie veut y réfléchir

A Asmara, mobilisation nationaliste, revers militaires et inquiétude pour le port d'Assab

ASMARA

de notre envoyé spécial

L'Erythrée est un pays en guerre. Pour ceux qui en douteraient, abussés par le calme d'Asmara, la capi-

REPORTAGE

Tous les soirs, la télévision montre, en détail, « l'agression éthiopienne »

tal aux allures de vieille ville de province italienne, la télévision d'Etat diffuse tous les soirs les images d'un conflit fratricide. Mortiers et canons tonnent, sur un fond de tirs nourris d'armes automatiques. Les impacts d'obus arachent, au loin, des nuages de poussière aux collines désertiques.

Les caméras s'attardent sur les corps de soldats éthiopiens tombés au milieu d'une pierraille inhospitalière. Aucun détail n'est épargné au téléspectateur. Cadavres gonflés par la chaleur, têtes éclatées et membres arrachés précèdent les « interviews » de prisonniers ponctués de gros plans sur des visages tuméfiés et des pansements tachés de sang. Les journaux télévisés sont consacrés à « l'agression éthiopienne » et reprennent les communiqués victorieux du gouvernement. Des chanteurs en treillis de combat, fusil d'assaut à la main, exaltent le nationalisme érythréen de leur voix nasillard et haut perchée. En arrière-plan, de valeureux combattants marchent vers le front.

Les médias d'Etat sont en revanche plus discrets sur les revers de leur armée, le nombre de blessés et des morts, alors que la guerre est très meurtrière. Des sources humanitaires estiment que « 20 000 Erythréens ont été tués en deux semaines d'intenses combats » et que les Ethiopiens ont vraisemblablement « perdu 140 000 hommes pendant la même période », envoyés en vagues successives à l'assaut de bastions perchés dans les montagnes.

La discrétion est également de rigueur sur le regroupement des Ethiopiens d'Erythrée dans des camps situés près d'Asmara, de Massawa et de Keren. La police militaire et les autorités locales ont contraint dans plusieurs villes les Ethiopiens à quitter leurs domiciles. Estimée à 80 000 âmes, la communauté éthiopienne craint une prochaine expulsion. Car, au cours des deux années de guerre, le rapatriement forcé a déjà été utilisé par Addis-Abeba, qui a renvoyé 68 000 Erythréens vers leur pays d'origine.

Behre est l'un d'entre eux. A soixante ans, il conduit un taxi antédiluvien et vit dans un logement « misérable ». « Les Ethiopiens m'ont chassé, après plus de quarante ans passés à Addis. J'étais propriétaire d'une maison et d'un atelier de mécanique. J'ai tout perdu », raconte-t-il sans pour autant souhaiter une mesure de réciprocité qui « ne suffirait pas à mettre fin à la guerre, ni à

régler les problèmes entre les deux pays ».

Liées par l'Histoire et par la lutte commune menée contre le régime du « Négus rouge », Mengistu Haïlé Mariam, l'Erythrée d'Issayas Afwerki et l'Éthiopie de Meles Zenawi sont engagées dans une guerre absurde depuis que les troupes d'Asmara sont allées en mai 1998 reprendre militairement possession de territoires qu'elle considère érythréens et que les Ethiopiens administrent. Cette guerre frontalière pour quelques centaines de kilomètres carrés désertiques situés dans la région de Badmé, de Zalemessa, de Tsonora et de Burié a vu l'Erythrée parvenir à ses fins, du moins jusqu'à une première offensive lancée en février 1999 par l'Éthiopie, et surtout jusqu'à l'attaque massive déclenchée le 12 mai, d'abord au centre du pays, puis à l'ouest, et enfin à l'est en direction d'Assab, le port érythréen qui alimentait naguère Addis-Abeba.

ACCALMIE SUR LE TERRAIN

Bousculées dans un premier temps, les troupes érythréennes ont reculé et se sont repliées sur des positions défensives, avant d'enrayer l'avancée éthiopienne. Les armées sont aujourd'hui face à face sur trois fronts, à l'intérieur du territoire érythréen. Mais l'engagement formel de l'Erythrée de signer un accord de cessez-le-feu, vendredi 9 juin, au terme de pourparlers directs organisés à Alger sous l'égide de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), s'est traduit dimanche 11 et lundi 12 juin par une accalmie sur le terrain.

« Nous avons donné aux deux parties un délai d'une semaine pour participer à la cérémonie de signature de l'accord », a déclaré Ahmed Ouyahia, ex-premier ministre algérien et médiateur des pourparlers. A Asmara, le gouvernement érythréen constate que, « poursuivant son invasion, l'Éthiopie a refusé de se prononcer clairement sur la fin des hostilités ». Et il souligne que l'Éthiopie, en demandant un délai d'une semaine pour étudier la proposition de l'OUA, a déjà utilisé en 1999 pareille « tactique dilatoire afin de gagner du temps pour ses préparatifs militaires ».

Les Erythréens sont sceptiques sur les intentions éthiopiennes. Ils considèrent que les autorités d'Addis-Abeba ne s'engageront à signer un accord que si elles ont la conviction de ne pas pouvoir s'emparer d'Assab. Car la guerre a pris une nouvelle dimension depuis que le premier ministre éthiopien, Meles Zenawi, a déclaré qu'il n'était plus possible de cohabiter avec le régime d'Asmara. Le président érythréen, Issayas Afwerki, et son entourage en ont conclu, selon l'un des conseillers du chef de l'Etat, qu'« Addis-Abeba veut installer un pouvoir fantoche à Asmara et faire de l'Erythrée une nouvelle province éthiopienne ».

Frédéric Fritscher

M. Kim et M. Kim, deux pages arrachées au même livre d'histoire

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Ils sont tous deux coréens et tous deux ils s'appellent Kim – comme un tiers de leurs compatriotes. Mais à part cela, le président du

PORTRAITS

L'un incarne les tourments de l'éclosion de la démocratie, l'autre l'utopie d'un « paradis des travailleurs »

Sud, Kim Dae-jung, et le leader suprême du Nord, Kim Jong-il, n'ont pas grand-chose en commun. L'un porte un complet occidental, l'autre, en temps normal, une anachronique vareuse « à col Mao » à laquelle les dirigeants chinois ont renoncé depuis des lustres. Leur rencontre est comme deux pages arrachées au même livre – l'histoire de la Corée – et placées soudain côte à côte. Elles racontent le drame d'un petit pays et d'un peuple divisés au nom de l'idéologie et pour servir les intérêts des grandes puissances.

La vie de Kim Dae-jung, l'opposant aux dictatures qui cherchèrent à le mettre à mort, résume les longs tourments de l'éclosion de la démocratie en Corée du Sud. Kim Jong-il, qui a grandi dans l'ombre de son père, incarne, lui, l'utopie désormais en faillite de la construction

d'un « paradis des travailleurs » à laquelle de nombreux Coréens ont cru : dans les années 60, la Corée du Nord « décollait » et était plus riche que le Sud. Puis, longtemps, on lui a accordé le bénéfice du doute au nom de l'idéal de l'indépendance nationale – alors que le Sud paraissait placé sous la tutelle américaine – sans vouloir voir que le « rêve » débouchait sur le cauchemar : l'asservissement d'un peuple par une des oligarchies les plus totalitaires que la planète ait portées. Rarement les personnalités de deux dirigeants qui se rencontrent pour réconcilier leurs pays furent plus opposées.

Kim Dae-jung est né dans une famille pauvre d'une petite île de la côte sud-ouest. Il perdit, en se lançant dans le jeu politique, son premier mariage et ses économies. Il brava les régimes militaires et faillit payer de sa vie sa détermination. Après trois infructueuses tentatives et une traversée du désert, il réussit en 1997 à se faire élire à la tête de l'Etat.

UN HÉRITIER FACE À UN POLITIQUE

Kim Jong-il, né en 1942 à Khabarovsk, où son père avait rejoint un an plus tôt la 88^e unité coréenne, est, lui, un héritier : il avait à peine trente ans lorsqu'il fut désigné par son père comme successeur. Une décision qui fut entérinée en 1980 par le Congrès du Parti du travail, inaugurant la première dynastie socialiste. Et père et fils devinrent l'objet d'un culte de la personnalité d'une intensité rarement atteinte.

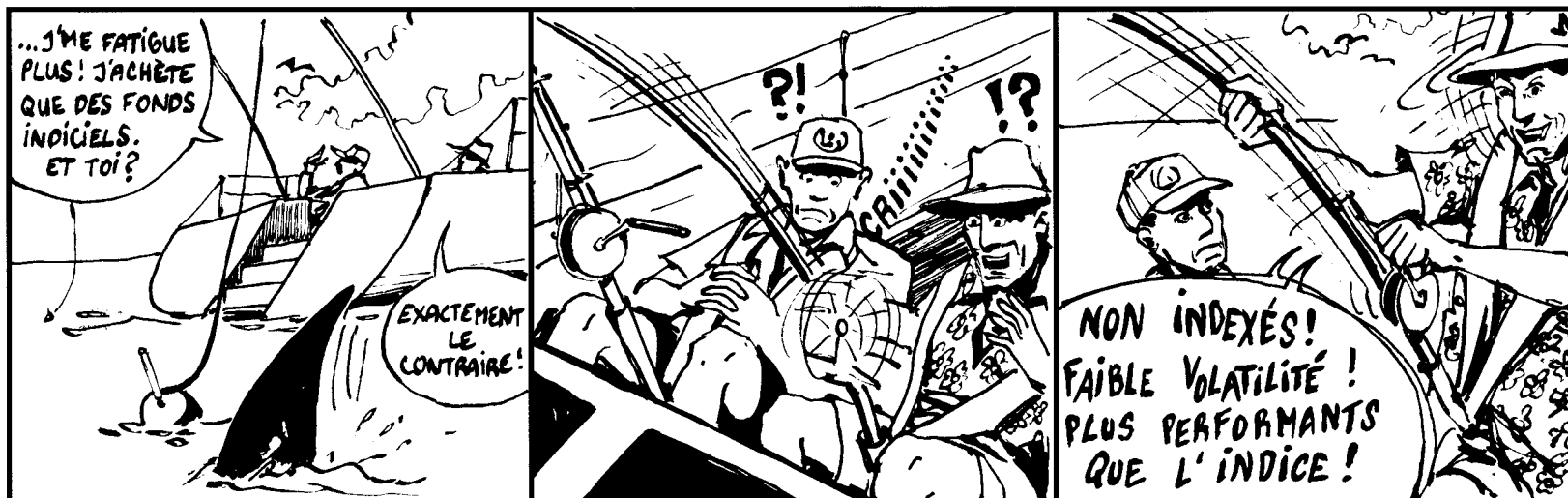
A la suite de la mort de « papa maréchal » en 1994, Kim Jong-il a progressivement pris les rênes, déclinant la fonction de chef de l'Etat (pour laisser à son père le statut de « président éternel ») et gouvernant en tant que président de la commission nationale de défense (ce qui lui assure le contrôle de l'armée) et secrétaire général du Parti des travailleurs.

La manie du secret entoure la vie du personnage, qui apparaît peu en public et a très rarement voyagé à l'étranger. Elle a contribué à façonner une légende. On le dit excentrique, impulsif et autoritaire mais aussi jouisseur, aimant l'alcool, les femmes, le cinéma... et la magie. Là encore, Kim Jong-il ne semble guère avoir d'affinité avec Kim Dae-jung, sévère catholique pratiquant.

Mais la manière dont son régime, qui règne sur un pays exsangue et une population aux deux tiers affamée, tire parti des rares atouts dont il dispose (la menace que représente son arsenal militaire) pour forcer les grandes puissances à venir à la table de négociation, témoigne de ses talents de tacticien. Sur ce terrain, l'héritier du « kimilsungisme » peut trouver un interlocuteur en Kim Dae-jung, le politique, manœuvrier des leviers du pouvoir, qui cherche à peaufiner sa place dans l'Histoire comme l'artisan de la réconciliation des deux Corées.

Ph. P.

A suivre...



Les performances passées mentionnées ne préjugent pas des résultats futurs.

Oyster USA Opportunités

+34.95%

Depuis le lancement du fonds, période du 27/05/99 au 02/06/00. Fonds coté en USD.

Indice de référence S&P 500 en USD pour la même période: +15.28%



OYSTER

L'autre Sicav

INSTITUTIONS Le projet de révision constitutionnelle réduisant de sept à cinq ans la durée du mandat présidentiel doit être examiné, mercredi 14 juin, en première lecture à

l'Assemblée nationale. En dépit du ralliement du chef de l'Etat à cette réforme, les dirigeants du RPR, tout comme les militants, restent sceptiques sur son utilité et inquiets de

ses conséquences. Mais ils entendent se montrer disciplinés et font taire leur réserves. ● JEAN-LOUIS DEBRÉ, président du groupe gaulliste RPR de l'Assemblée, a expliqué, lundi 12 juin,

au « Grand jury RTL-Le Monde-LCI », que le quinquennat est nécessaire pour « renforcer la légitimité du chef de l'Etat, c'est-à-dire son autorité ». ● LIONEL JOSPIN ne défendra pas

lui-même la réforme afin de ne heurter ni ses alliés de la gauche « plurielle » ni le président de la République. C'est Elisabeth Guigou, garde des sceaux, qui en sera chargée.

Les gaullistes consentent au quinquennat à contrecœur

Les députés examineront mercredi 14 juin le projet de loi réduisant à cinq ans le mandat présidentiel. Responsables et militants du RPR ne dissimulent pas leurs états d'âme sur cette réforme. C'est Elisabeth Guigou, garde des sceaux, qui présentera le texte à l'Assemblée nationale

L'AVANTAGE, avec Philippe Séguin, c'est qu'on ne peut guère ignorer très longtemps qu'il est ronchon. Il y a un an, il s'imposait déjà un devoir de réserve face à l'intervention militaire internationale au Kosovo. Peu après, le 16 avril 1999, il démissionnait soudainement de ses fonctions de président du RPR pour mieux dénoncer les « tentations d'une cohabitation émolliente ». Cette fois, c'est « par solidarité politique avec le président de la République » qu'il s'abstiendra de prendre part au débat sur le quinquennat.

Bonne camarade, Michèle Alliot-Marie a considéré comme « très rassurable » le choix de son prédécesseur de « consacrer toutes ses forces à la campagne sur Paris ». En fait, le député des Vosges est favorable à un véritable régime présidentiel. Magnanime, le candidat de la droite à la Mairie de Paris veut bien ne pas se fâcher une nouvelle fois avec le président de la République. Il consent à ce que le quinquennat « sec » puisse être le début d'une évolution institutionnelle plus profonde. En l'occurrence, il donne le « la ».

A de rares exceptions près, les parlementaires RPR véritablement opposés à la réforme constitutionnelle ont remis leurs états d'âme. On n'entend plus le président du groupe RPR du Sénat, Josselin de Rohan, dire que « le quinquennat est une aventure politique dangereuse ». Moins de 10 % des sénateurs RPR se déclareraient hostiles à la réforme, selon un pointage de Serge Lepeltier, sénateur du Cher. Quatre députés seulement ont exprimé des doutes ou des réserves lors de la dernière réunion du groupe, selon le témoignage de Patrick Devedjian, porte-parole du mouvement. Le président du Sénat, Christian Poncelet, a sans doute exprimé le mieux le sentiment général, après avoir été reçu, mardi 30 mai, par Jacques Chirac. Partagé entre une double « fidélité » – fidélité à ses idées et fidélité à l'égard

du chef de l'Etat –, M. Poncelet a soupigné : « Je voudrais qu'on en termine, parce qu'il y a d'autres grands sujets à traiter. »

Après deux journées passées dans sa circonscription du Vaucluse, Thierry Mariani confirme : « On m'a posé dix questions sur la chasse, mais pas une seule sur le quinquennat. » Il ajoute : « Tout cela va se terminer par un "oui" massif à une question qui ne se pose pas. » « Si j'ai été interpellé trois fois sur ce sujet pendant tout le week-end de la Pentecôte, c'est le bout du monde. Et encore était-ce pour me faire remarquer le comportement déloyal de Giscard », rapporte Renaud Muselier, député des Bouches-du-Rhône. « J'animais, la semaine dernière, une réunion dans la Creuse, le sujet n'a été qu'à peine effleuré », indique François Fillon, député de la Sarthe.

Le conseiller politique du RPR affirme ne pas sentir monter une hos-



M. Jospin charge M^{me} Guigou de défendre le projet de loi

C'EST finalement Elisabeth Guigou qui présentera, mercredi 14 juin, devant l'Assemblée nationale, le projet de loi sur le quinquennat. Au lendemain de la prestation de Jacques Chirac à la télévision, Lionel Jospin avait évoqué avec les responsables socialistes réunis à Matignon la question de sa place dans le débat. Devait-il ou non venir défendre lui-même ce projet de loi dans l'Hémicycle, comme l'avait fait, à l'époque, son prédécesseur Pierre Messmer ? Le premier ministre, ont fait valoir certains de ses conseillers et amis, avait là une belle occasion de « faire la différence » avec le chef de l'Etat et de s'approprier une réforme à laquelle il a, lui, toujours été favorable.

En se prononçant en faveur d'un quinquennat « sec », M. Chirac a cependant fixé un cadre qui s'impose aussi à M. Jospin. S'il le respecte, il prend le risque de décevoir ses partenaires communistes et Verts de la majorité « plurielle », qui ont fait savoir qu'ils souhaitaient inscrire le quinquennat dans un ensemble de réformes de modernisation de la vie politique. S'il s'en affranchit, il brusque l'opposition, qui pourrait saisir ce prétexte pour ne pas voter le texte, et ouvre une nouvelle brèche dans la cohabitation. Le vote à l'unanimité obtenu en commission des lois sur le quinquennat, jeudi 8 juin, a achevé de convaincre M. Jospin de ne pas intervenir.

A Matignon, on considère en effet que, depuis la prestation ratée de M. Chirac à la télévision, qui a contraint la droite à serrer les rangs, notamment au RPR, la paternité gouvernementale du quinquennat est assurée auprès de l'opinion. « Le quinquennat, c'est inespéré. On n'imaginait pas pouvoir le faire. On le met dans la musette », observe un proche du premier ministre.

Devant l'Assemblée nationale, comme au Sénat, M^{me} Guigou a donc pour mission de ne rien dire ou faire qui puisse empêcher l'adoption de cette réforme dont M. Jospin espère être le principal bénéficiaire. Après tout, fait-on valoir dans son entourage, le chef de l'Etat a été contraint de se plier au calendrier souhaité – et en partie imposé – par Matignon : un débat et un vote au Parlement avant la fin du mois de juin, puis un référendum – ou un Congrès, si M. Chirac le décidait – en octobre.

M. Jospin a donc choisi d'attendre l'adoption du projet de loi par les deux assemblées pour se rappeler au bon souvenir de l'opinion. Il sera temps, alors, de se féliciter d'une réforme qui figurait dans sa déclaration de politique générale en 1997 et d'en promettre d'autres. Après 2002.

Pascale Robert-Diard

Les militants du RPR se méfient de ce « faux débat »

« ILS DISENT que le quinquennat, c'est moderne. Qu'est-ce que ça veut dire ? A une époque, le Formica, c'était moderne, et pourtant j'aimais pas trop », lâche François, la cinquantaine. En ce week-end de la Pentecôte, le RPR parisien n'a organisé qu'une réunion, dans le 20^e arrondissement, pour parler de la réforme des institutions. « L'Est parisien, c'est une terre de mission », note Guy. « On a notre franc-parler », ajoute Paul Aurelli, secrétaire de circonscription.

Une quinzaine de militants se serrent donc autour de la table pour discuter de la réduction de la durée du mandat présidentiel. « Cette histoire, c'est tout sauf un débat d'idées. On a l'impression que ça répond à un sondage, à une manie. C'est Giscard qui fait sa varicelle annuelle. Même les partis politiques sont surpris. Et ce n'est pas ça qui nous débarrassera de la cohabitation », attaque Marc. « Le quinquennat, c'est sympa », sourit Paul-Mathieu, informaticien, qui trouve « honteux qu'on reproche à Chirac de ne pas être un vrai gaulliste ». Guy, armé d'un ouvrage sur la Constitution française, défend lui aussi fièrement la continuité : « C'est un gaulliste, comme Pompidou, qui va faire le quinquennat. D'ailleurs, en 1973, les socialistes étaient contre. » Pierre, retraité, saisit l'occasion pour qualifier le mandat des sénateurs d'« anarchique ».

Le septennat non renouvelable ? « Ça obligerait le président à se concentrer sur son mandat sans penser au deuxième », argumente François. « Il faut être faux-cul pour ne pas croire que Chirac pense à sa réélection », lâche Guy. « Si les législatives ont lieu le même jour, ça peut poser un problème », ad-

met M. Aurelli, alors que Guy explique aussitôt que « ce cas de figure est lié à la dissolution de 1997 ». « Sans vouloir faire de mauvais jeu de mots, il y a l'homme qui a dit "non", et l'homme qui a dissous... », lance-t-il à la cantonade. Les militants sont unanimes pour juger la réforme inopportune, et la prestation télévisée de Jacques Chirac n'a pas modifié ce sentiment. « C'est sûr qu'il n'allait pas s'enthousiasmer pour ce machin », soupire Carole.

« CHIRAC S'EST FAIT AVOIR »

Dans le Nord, les militants RPR ne sont pas moins sceptiques sur la réforme constitutionnelle engagée. A soixante-treize ans, Louis, militant du RPR depuis vingt ans, et depuis peu permanent à la fédération du Nord, explique : « J'ai le sentiment que Chirac s'est fait avoir en se ralliant à cette idée. » Pour Yannick, adhérent lillois, « avant que le sujet ne vienne sur le tapis, ce n'était vraiment pas la préoccupation première des militants RPR ni d'ailleurs des Français. Maintenant que le sujet est lancé, il est clair que cela fait réagir ».

Pour le jeune homme, qui s'interroge sur les conséquences que la réforme de la durée du mandat présidentiel pourrait entraîner, « la Constitution de 1958 a fait la preuve de son efficacité en ce qui concerne la stabilité des institutions, et le quinquennat touche à l'essence même de la fonction présidentielle de la V^e République ». « Est-ce qu'il n'y a pas de sujets plus urgents à régler ? », poursuit le jeune militant, qui préférerait « davantage de volontarisme politique pour bousculer les immobilismes et entreprendre de vraies réformes de fond plutôt que pour se faire plaisir sur des sujets comme la

modernité et le quinquennat ». Même analyse pour Sébastien, de Lille, pour qui « le quinquennat est un gadget et non une priorité ».

Quant à Danièle, du Douaisis, « sympathisante de toujours du RPR », elle trouve cette réforme « débile car complètement éloignée des préoccupations des gens ». A ses yeux, « tout le monde se fiche du quinquennat ». « Que Chirac, Jospin et compagnie gardent leur énergie pour trouver de vraies solutions à la question réellement préoccupante qu'est le chômage. Ce faux débat illustre encore une fois le décalage croissant entre les politiques et les Français », insiste-t-elle.

Claire Ané
et Nadia Lemaire (à Lille)



PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

Par jugement définitif du 15 novembre 1999, le TGI de NANTERRE a :
* dit que l'usage par les sociétés GALEC, SCAPNOR, SCA LANDES, SCAPÉST, SCOMAINÉ, SCAOUEST, LECASUD, SOCAMIL, SCACANTIR, SCAPARTOIS, S.C.A.S.O., SCA NORMANDIE, S.A.C.A.R.A., SCAPALSACE, SCARMOR et SCADIF de la dénomination « COUNTRY GIRL » sur un sweat-shirt apparaissant dans un catalogue publicitaire E.LECLERC, contrefait les marques « COUNTRY » et « COUNTRY FOR GIRLS » dont la société SMB (devenue MONOPRIX S.A.) est titulaire ;
* dit que ces mêmes faits constituent des actes de concurrence déloyale envers les sociétés MONOPRIX et LR MONOPRIX DISTRIBUTION,
* interdit aux sociétés défenderesses de faire usage de la dénomination « COUNTRY GIRL » sous astreinte de 1.000 F par jour de retard, passée la signification de la présente décision,
* les condamne in solidum à payer 100.000 F à la société SMB, 100.000 F à la société MONOPRIX et 100.000 F à la société LR MONOPRIX DISTRIBUTION,
* autorise la publication de sa décision dans 3 revues ou journaux au choix des sociétés demanderesse, aux frais in solidum des sociétés défenderesses, dans la limite de 20.000 F par insertion,
* ordonne l'exécution provisoire de la présente décision, condamne in solidum les sociétés défenderesses à payer aux sociétés demanderesse la somme de 20.000 F au titre de l'article 700 du NCP
* les condamne aux dépens.

Jean-Louis Debré : « Renforcer la légitimité du chef de l'Etat »

INVITÉ du « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », lundi 12 juin, Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a expliqué que la réduction de la durée du mandat présidentiel à cinq ans doit être opérée maintenant parce que, « phénomène exceptionnel, tout le monde est d'accord ». Le quinquennat, estime-t-il, « va renforcer la légitimité du chef de l'Etat, c'est-à-dire son autorité ». « Aujourd'hui, a dit M. Debré, compte tenu de la situation de notre pays et des forces politiques, compte tenu de l'habitude prise de cette cohabitation, il faut renforcer les pouvoirs du chef de l'Etat. »

tilité comparable à celle qui s'était manifestée sur la question européenne lors de la ratification du traité de Maastricht, en 1992, mais au final, estime-t-il, « je vois la moitié des électeurs RPR ne rien dire et glisser un bulletin "non" dans l'urne ». Ceux-ci ont ressenti comme un piège l'initiative lancée par Valéry Giscard d'Estaing et aussitôt reprise par Lionel Jospin, et ils ne croient pas un instant à l'argument développé, lundi 12 juin, au « Grand Jury-RTL-Le Monde-LCI », par Jean-Louis Debré, selon lequel la réduction du mandat présidentiel « ne change pas la nature du régime » (lire ci-dessous).

ALAIN JUPPÉ RECALÉ

Au siège du RPR, du reste, les appels sur les numéros Verts mis en place à destination des militants se répartissent « à peu près moitié-moitié » entre partisans et adversaires du quinquennat, selon M^{me} Alliot-Marie. Plus optimiste, M. Devedjian n'entend pas de reprise du discours de Charles Pasqua, qui se veut le champion d'une opposition résolue au quinquennat. Pourtant, la perspective d'un référendum en inquiète plus d'un, surtout depuis l'intervention télévisée du président de la République, jugée unanimement calamiteuse. Déjà engagés pour la plupart dans la préparation des élections municipales, les députés RPR ne se voient pas faire campagne pour le « oui » aux côtés de leurs adversaires socialistes.

Les partisans les plus convaincus de la réforme engagée conjointement par le président de la République et par le premier ministre sont peu nombreux ou fragilisés. Lors de la dernière réunion du groupe de l'Assemblée nationale, mercredi 7 juin, il a fallu que Nicolas Sarkozy sorte de sa réserve pour rappeler qu'un gaulliste, Georges Pompidou, avait pris l'initiative, dès 1973, d'engager la réduction du mandat présidentiel. La veille, alors qu'Alain Juppé avait fait savoir qu'il

était disposé à défendre la position du RPR lors du débat sur le projet de loi constitutionnelle, plusieurs membres du bureau du groupe avaient fait connaître leur hostilité à cette hypothèse : l'ancien premier ministre est toujours victime du syndrome de la dissolution manquée de 1997. C'est ainsi qu'un

Quand « MAM » prônait un changement de régime

Quelques minutes après l'intervention télévisée de Jacques Chirac, lundi 5 juin, la présidente du RPR s'est félicitée que le président de la République ait « écouté » les Français. A défaut, n'a-t-elle pas précisé, de l'avoir elle-même entendue... Dans un texte publié en juillet 1999 dans les Cahiers du groupe RPR de l'Assemblée nationale, la députée des Pyrénées-Atlantiques affirmait, en effet, que « les propositions sur la durée du mandat présidentiel ne peuvent en aucun cas être séparées du débat global sur la nature de notre régime politique ». « Rendre sa force et sa clarté à la décision présidentielle impose sans doute un changement de nature du régime », ajoutait M^{me} Alliot-Marie. « La question est de savoir si nous [y] sommes prêts », soulignait-elle, après avoir noté qu'« il serait plus cohérent que le programme présidentiel soit le moteur de la politique du pays durant tout son mandat, et donc que le gouvernement dépende du président ».

compromis a été trouvé avec le choix de Jean-Louis Debré, qui, entre autres avantages, a surtout celui d'être le fils de Michel, l'ancien gardien du temple des institutions créées par le général de Gaulle.

Jean-Louis Saux

que « M. Chirac, qui était contre, maintenant est pour ». Il estime, néanmoins, que la réforme proposée par le chef de l'Etat « n'est pas une réforme pour convenance personnelle ». « Tous les hommes politiques, tous les candidats à la présidence de la République, avant d'être élus, proposent cela. Quand ils arrivent, ils s'empressent d'oublier leur promesse. Eh bien, s'il y a le quinquennat, si les Français en décident ainsi, ce sera grâce à Chirac ! »

« Profitons de cet accord pour dire aux Français : "Que voulez-vous ? Que souhaitez-vous ? Nous, nous vous proposons cela. A vous de trancher !" Cela me semble totalement naturel », a continué le député de l'Eure, qui a justifié l'attitude adoptée par Jacques Chirac lors de son intervention du 5 juin à la télévision. « M. Chirac, la semaine dernière, aurait dit : "Je lie mon sort à ce référendum", vous auriez tous crié au plébiscite ! », a assuré M. Debré, ajoutant : « Il y a deux façons de consulter les Français. L'une est de dire : "Je vous pose une question mais, si vous ne répondez pas pas comme je le veux, je m'en vais." De Gaulle pouvait le faire ; il l'a fait et il est parti. Aujourd'hui, nous avons une autre conception du référendum, qui, je crois, entre dans l'air du temps et qui consiste, sur des questions importantes, à demander au peuple son sentiment. (...) Voilà un débat institutionnel qui date de vingt-sept ans. Le président de la République dit aux Français : "Eh bien, voilà, moi, je suis plutôt pour, le gouvernement aussi. Nous sommes à l'écoute de votre sentiment." Je considère que c'est un renforcement de la démocratie. »

Interrogé sur la position personnelle de M. Chirac, M. Debré a déclaré : « Je l'ai écouté lors de son intervention – et j'espère qu'il y aura d'autres interventions. Il a clairement dit qu'il avait réfléchi sur cette question et que, aujourd'hui, il lui semble que le quinquennat correspond à une volonté des Français d'être plus régulièrement associés aux grands choix politiques. » L'ancien ministre a observé que « tout le monde, sur ce sujet, a évolué » et

CENTRE EUROPÉEN DE MANAGEMENT
HOTELIER INTERNATIONAL

CMH

EUROPEAN CENTER OF
INTERNATIONAL HOTEL MANAGEMENT

BACHELOR OF SCIENCE IN
INTERNATIONAL HOTEL MANAGEMENT

EXECUTIVE MASTER IN
HOSPITALITY INDUSTRY

NEW @ e-COMMERCE

Formation bilingue Français/Anglais

Stages & emplois internationaux
dans les plus grandes chaînes
hôtelières & sociétés de service

En association avec le CMI
Centre de Management International-Genève

Tél. 01 45 26 59 28
www.cmh-school.com
CMH : 52, rue St-Lazare, 75009 Paris

ETS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE

François Bayrou et Daniel Cohn-Bendit réclament ensemble une Constitution européenne

Le président de l'UDF et le député européen Vert plaident pour une Europe des citoyens

François Bayrou, président de l'UDF, et Daniel Cohn-Bendit, tête de liste des Verts aux élections européennes de 1999, devaient lancer,

mardi 13 juin, à Strasbourg, un appel « pour que l'Europe devienne une démocratie ». Ils réclament l'adoption d'une Constitution européenne

et l'élection d'un président de l'Union. Par cette initiative « transpartisan », ils veulent sortir l'Europe politique de l'impasse.

QUEL AIGUILLON serait assez piquant pour faire progresser l'Europe des institutions, alors que la présidence française de l'Union débute le 1^{er} juillet ? Voilà plusieurs mois que deux têtes de liste des élections européennes de juin 1999, François Bayrou pour l'UDF et Daniel Cohn-Bendit pour les Verts, y réfléchissent ensemble. Ils ne sont pas du même bord ? Une initiative commune n'en aura que plus de poids, ont pensé le président de l'UDF et l'ancien leader de mai 68. Mardi 13 juin, les deux députés européens devaient lancer officiellement leur « appel de Strasbourg » (lire ci-dessous).

Ce n'est pas seulement un « pacs » spectaculaire, mais bien une convergence d'idées, veulent-ils convaincre. L'un et l'autre plaident déjà, pendant la campagne du printemps 1999, pour une Constitution européenne. « L'Europe des traités illisibles doit céder la place à l'Europe de la Constitution, lisible par tous les citoyens européens », soutient leur appel, qui défend aussi l'élection d'un président de l'Union au suffrage uni-

versel. MM. Bayrou et Cohn-Bendit pressent les gouvernements européens d'engager, lors du sommet de Nice, en décembre, un processus qui puisse conduire à ratifier une Constitution en 2003. Elle aura un « cœur », la charte des droits fondamentaux. Ils se chargent de lui trouver des bras en créant des groupes de parlementaires « de tous horizons politiques » pour soutenir leurs idées, et d'organiser des « états généraux de l'Union fédérale en Europe ».

« PÔLE TRANSPARTISAN »

Ils expliquent sans embarras leur convergence de vues. « De vant l'absence de perspectives » de la conférence intergouvernementale (CIG), leurs discussions se sont engagées, dès le début de l'année, au sein de l'intergroupe sur la Constitution européenne, créé à l'initiative du président de l'UDF. Elles se sont poursuivies pendant quelques mois, au vu et au su des députés européens des deux familles politiques. « Si Bayrou avait fait quelque chose tout seul, son initiative aurait laissé froid

Jospin et juste embêté Chirac. Si ce n'était venu que de moi, l'inverse se serait produit. Ensemble, on peut peut-être créer un pôle européen transpartisan », explique le député Vert européen.

L'initiative, le 12 mai, du ministre Vert allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, en faveur de l'Europe fédérale, a bousculé le jeu européen. Les deux députés l'ont approuvée. Tout comme ils déplorent la réponse d'Hubert Védrine à son homologue allemand dans *Le Monde* (daté 11-12 juin). « C'est exactement ce que je critique : il n'a aucune vision, sinon des réformettes timides, de la façon dont l'Europe doit se renforcer avant l'élargissement », lâche M. Cohn-Bendit. « L'Europe ne pourra pas rester l'affaire des seuls gouvernements, sauf à échouer », plaide M. Bayrou.

Cette union affichée n'empêche pas les désaccords, notamment sur l'Europe sociale. « Ce n'est pas gênant puisque l'on parle de faire une Constitution. Après, c'est le rapport de forces politique qui donne du contenu », souligne M. Cohn-Ben-

dit. Les deux signataires s'accordent en revanche pour réfuter toute accusation de manœuvre politicienne dans leur démarche. Ainsi, ils jurent que le rapprochement de leurs positions sur l'introduction d'une dose de proportionnelle dans le scrutin majoritaire français est purement fortuit. « C'est le quinquennat qui relance le débat sur la proportionnelle », précise le président de l'UDF.

Reste à savoir si cette initiative sera du goût de tous les élus Verts européens, qui se réunissent, mardi matin, en présence de leurs deux ministres, Dominique Voynet et Guy Hascoët. « C'est une réunion qui était prévue depuis longtemps, pour examiner les dossiers, pour examiner les dossiers pendant la présidence française », explique le député Vert Alain Lipietz. L'initiative de « Dany » n'est « ni un projet général des Verts ni une trahison », explique-t-il. D'ailleurs, ce dernier n'a, comme il le dit lui-même, « demandé à personne la permission ».

Beatrice Gurrey

M. Debré invite la majorité à la discrétion sur le dossier des faux électeurs parisiens

Il renvoie les socialistes à l'affaire de la MNEF

LE PRÉSIDENT du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, s'est exprimé longuement, lundi 12 juin, au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », sur l'affaire des faux électeurs parisiens dans laquelle quinze personnes, dont le premier adjoint au maire de Paris, Jacques Dominati, ont été mises en examen, le 25 mai. « Il faut sanctionner les auteurs de ces fautes », a estimé M. Debré, en rappelant qu'il avait cosigné avec Philippe Séguin une proposition de loi visant à la refonte totale des listes électorales à Paris. « Mais, s'est-il interrogé, je me demande pourquoi on fait aujourd'hui tant de bruit sur cette affaire (...). On cherche, en réalité, à viser le président de la République (...) parce que monsieur Jospin et ses amis sont inquiets d'une autre affaire qui progresse, l'affaire de la MNEF ».

« Plus cette affaire va progresser, a poursuivi M. Debré, plus vous aurez une contre-attaque des socialistes (...) sur cette affaire [des listes électorales] pour faire oublier le progrès de l'instruction. » Le député de l'Eure s'est, par ailleurs, dé-

claré « persuadé » que la fraude, qui, d'après l'enquête en cours, remonte au moins à 1989, date du second grand « chelem » de Jacques Chirac dans la capitale, a été organisée à l'insu de ce dernier.

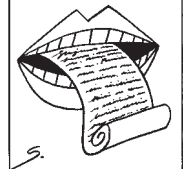
« N'IMPORTE QUOI »

Sur la préparation des élections municipales de mars 2001 à Paris, M. Debré a souhaité que le candidat RPR, M. Séguin, « gagne ce combat, parce qu'il a un projet, une vision d'avenir de Paris et parce qu'il est le renouveau pour les Parisiens ».

Le maire de Paris, Jean Tiberi, a vivement réagi à ces propos en déclarant à l'AFP que M. Debré disait « n'importe quoi ». Et d'ajouter : « Je m'étonne que M. Debré vienne donner des leçons à Paris alors qu'il s'est présenté dans le 18^e arrondissement et qu'il nous a fait perdre cet arrondissement » aux municipales de 1995. Quant au « projet » de M. Séguin, M. Tiberi a estimé que c'est « une franche rigolade » puisque « Philippe Séguin est le seul qui n'ait pas de projet ».

« Cet acteur nouveau, c'est le citoyen européen »

Voici le texte de l'appel de François Bayrou et Daniel Cohn-Bendit « Pour que l'Europe devienne une démocratie », lancé, mardi 13 juin, à Strasbourg, par les deux députés européens :



« Nous ne pouvons pas laisser l'Europe où elle en est. L'Europe est la seule réponse possible aux problèmes de notre avenir (...) L'Europe est dirigée par des initiés. A la Commission, au Conseil, au sein du Parlement européen, ceux qui préparent les décisions ont assimilé les codes et les règles byzantines de six traités successifs, dont chacun rassemble des amendements au précédent ; mais la délibération européenne est ainsi enfermée dans un secret totalement opaque. Les médias eux-mêmes s'y perdent. Quant aux citoyens, ils en sont totalement exclus. Ils ressentent les décisions européennes comme des oukases sur lesquels ils n'ont aucune prise, surtout lorsqu'il s'agit de leur vie quotidienne. Du projet européen, pas un mot. De la responsabilité des dirigeants européens devant le peuple, pas l'ombre. De la participation des peuples aux débats qui concernent l'avenir de l'Europe, pas question. (...) »

« Signataires de cet appel transpartisan, nous appelons les autorités européennes et nationales et, particulièrement, le gouvernement français, à dépasser les discussions intergouvernementales et à créer la démocratie au sein de l'Union européenne. La prochaine conférence intergouvernementale doit être consacrée à cet immense enjeu. (...) Les seules relations diplomatiques entre Etats ne peuvent pas faire naître cette volonté. Pour arracher l'Europe à l'enlèvement, il faut l'intervention d'un nouvel acteur. Cet acteur nouveau, c'est le citoyen européen. Le citoyen européen reconnu dans ses droits souverains obligera les dirigeants européens à synthétiser un projet, à le défendre de manière pédagogique devant les opinions publiques, à le faire reconnaître sur la scène du monde. (...) »

« A toute démocratie, il faut une Constitution. (...) Cette Constitution aura un cœur, la charte des droits fondamentaux des citoyens européens et des personnes résidant en Europe. Elle aura une ossature, les règles qui permettront au citoyen de comprendre la prise de décision européenne et d'y participer en précisant les liens qui unissent chacune des institutions : Commission proposant et exécutant au nom de l'intérêt général européen ; Conseil représentant les

Etats et rendant transparente leur délibération ; Parlement représentant les peuples ; Cour de justice défendant le droit des citoyens, des collectivités locales et des Etats. La Constitution permettra ainsi, à la fois, l'information, la participation et le contrôle.

« La Constitution fixera, à l'intention des citoyens, les compétences de chacun. Elle distinguera les compétences exclusives de l'Union – par exemple la politique monétaire ou la prévention des conflits, l'intervention commune sur un théâtre étranger ou la politique agricole commune –, les compétences de coordination – par exemple l'harmonisation fiscale et, à plus long terme, sociale, la politique étrangère, la solidarité Nord-Sud ou Ouest-Est – et les compétences partagées – justice, environnement, identités culturelles. (...) »

« La démocratie, c'est d'abord la responsabilité personnelle des dirigeants devant les peuples. (...) Les signataires de cet appel demandent qu'il soit clairement répondu à l'attente des peuples d'Europe, leur permettant d'identifier les dirigeants de l'Union, de connaître leurs prérogatives, d'être informés de leur action. Les citoyens européens doivent se voir reconnaître (...) le droit élémentaire de choisir leurs dirigeants. (...) Les signataires de ce texte se prononcent donc pour l'élection d'un président de l'Union au suffrage universel. (...) Plusieurs solutions sont possibles pour l'organisation de son élection : soit, un jour, une élection directe ; soit une élection dans le cadre des élections européennes, le leader désigné de la famille arrivée en tête devenant président de l'Union ; soit, dans un premier temps, une élection par un « Congrès européen », rassemblant à parité parlementaires européens et délégation des parlements nationaux. (...) »

Nous appelons donc les gouvernements européens et, en particulier, le gouvernement français à lancer ce processus constitutionnel lors du sommet de Nice, en décembre 2000, dans le but d'adopter une Constitution pour l'Europe, qui puisse être ratifiée en 2003. Les institutions communautaires (Commission et Parlement) doivent être parties prenantes de ce processus constituant. De leur côté, les signataires de cet appel s'engagent, au niveau européen, à faire naître, dans chaque Assemblée, comme cela a été fait au Parlement européen, une association parlementaire pour l'Europe démocratique et la Constitution européenne. (...) Ils s'engagent à organiser, dans tous les pays européens, les « Etats généraux de l'Union fédérale de l'Europe ». »

Le texte intégral de cet appel peut être lu sur <http://www.lemonde.fr>

ZENITH
Swiss watchmakers since 1865

...triple quantième, phases de lune...



CHRONOMASTER
El Primero

EL PRIMERO est né en janvier 1969 et représente un des derniers grands défis de l'art horloger ; premier mouvement chronographe automatique dans l'histoire de l'horlogerie, il reste de nos jours le plus précis du monde au 1/10 de seconde avec 36'000 alternances, et le plus prestigieux auprès des amateurs de haute horlogerie. Référence mondiale du chronographe, EL PRIMERO appartient à la famille très restreinte des pièces mythiques de la haute horlogerie.



Catalogue de la manufacture disponible chez : ZENITH TIME FRANCE SA 25130 VILLERS-LE-LAC
TEL : 03 81 68 12 22 FAX : 03 81 68 07 74 INTERNET : <http://www.zenith-watches.ch>

Le projet de loi sur la chasse risque à nouveau de mettre à mal la majorité « plurielle »

Les députés communistes et Verts s'opposent sur cette réforme

L'examen en deuxième lecture, à l'Assemblée nationale, mardi 13 juin, du projet de loi sur la chasse s'annonce très inconfortable pour le gou-

vernement. Les députés de droite entendent rétablir le texte du Sénat, très favorable aux chasseurs. Dans la majorité, les communistes sont

tentés de s'abstenir, à défaut de voter contre, mais les Verts menacent de rejeter le texte s'il est « dénaturé » au profit des chasseurs.

LES DÉPUTÉS examinent en deuxième lecture, mardi 13 juin, le projet de loi sur la chasse, et Dominique Voynet, ministre de l'environnement, risque de vivre une de ces longues nuits... du chasseur où il faut éviter le moindre amendement proche « tiré » par des élus, de gauche ou de droite, redoutant les représailles de leurs électeurs de la Gironde, de l'Hérault ou de la Somme. Après le vote au Sénat, par la droite et les communistes, d'un texte qui donne satisfaction au mouvement cynégétique, l'Assemblée nationale a remis le terrain en l'état en rétablissant, mardi 6 juin, en commission de la production, la version qu'elle avait adoptée, le 6 avril, en première lecture.

Après l'échec de la commission mixte paritaire (sept députés et sept sénateurs), le 29 mai, la droite est repartie à la charge en déposant de nombreux amendements dans le but avoué de revenir à la version du Sénat : période de chasse s'étendant de la troisième semaine de juillet au 28 février ; autorisation de la chasse de nuit dans une trentaine de départements ; suppression du mercredi comme jour de non-chasse... « Un vote du compromis trouvé à l'Assemblée serait une grande victoire de la majorité, et la droite n'en veut pas, analyse un des élus socialistes les plus impliqués dans le dossier. Il est clair que Jacques Chirac est derrière tout cela, et qu'il a ses miséricordieux dominici, Christian Jacob [RPR, Seine-et-Marne] et Charles de Courson [UDF, Marne]. »

La deuxième lecture du projet marque, surtout, une nouvelle épreuve pour la cohésion de la majorité plurielle. Certains dépu-

tés socialistes et plusieurs élus communistes souhaitent, eux aussi, adopter une version très proche de celle du Sénat. Le gouvernement devra donc, comme en première lecture, obtenir l'abstention des élus de régions où la chasse est une pratique ancestrale. « S'il ne bouge pas sur quelques points essentiels, nous ne pourrions pas voter ce texte », prévient Maxime Gremetz. Et ce sera la révolution dans certaines régions. » De là à voter contre, il y a néanmoins un pas - lourd de conséquences politiques - que le PCF n'est visiblement pas prêt à franchir.

QUELQUES CONCESSIONS

Le gouvernement ne devrait faire que quelques concessions, notamment sur la chasse de nuit dans des parties de départements : celle-ci serait, par exemple, rétablie sur l'ensemble de la baie du Mont-Saint-Michel, alors qu'elle est autorisée dans sa partie située dans la Manche mais interdite en Ile-et-Vilaine. François Patriat (PS, Côte-d'Or) n'était « pas inquiet », mardi matin, sur l'adop-

tion d'un texte qui doit, selon lui, impérativement intervenir le 30 juin, à la veille de la présidence française de l'Union européenne. « Lionel Jospin s'est beaucoup impliqué, et le gouvernement est très déterminé », notait le rapporteur du projet. En revanche, Noël Marmère (Verts, Gironde) s'est déclaré, sur RMC, « très pessimiste », prévenant que les députés écologistes pourraient voter contre un texte « dénaturé ».

Ouvert sur quelques points secondaires, le gouvernement n'a cependant pas l'intention de revoir sa position sur les dates de chasse au gibier d'eau et aux oiseaux migrateurs. L'Assemblée s'est empressée, en commission, d'annuler leur inscription dans la loi, décidée par les sénateurs. L'article 10 se contente donc de reprendre en droit français la directive européenne « oiseaux » de 1979 (protection des espèces pendant la nidification et la reproduction). Cette transposition devrait interrompre le contentieux entre Bruxelles et Paris, actuellement examiné par la Cour européenne

de justice. Ce devoir communautaire accompli, les députés ont renvoyé à un décret en Conseil d'Etat le soin de fixer précisément les dates.

L'AVIS DU CONSEIL D'ÉTAT

M^{me} Voynet devait soumettre ce projet de décret, mardi, aux députés. Il s'aligne sur les positions européennes en fixant les dates du 1^{er} septembre au 31 janvier, mais devrait prévoir des dérogations du 10 août au 10 février pour certaines espèces, et même jusqu'au 20 février pour la grive, la bécasse et la palombe. La France devra encore négocier ces dérogations auprès de Bruxelles, et justifier la légalisation de la chasse de nuit, que la Commission juge contraire à l'esprit de la directive. Le gouvernement devra encore passer outre l'avis du Conseil d'Etat qui a une nouvelle fois expliqué, vendredi 9 juin, que les seules dates valides étaient du 1^{er} septembre au 31 janvier (*Le Monde* du 11-12 juin).

Jean-Michel Bezat et Benoît Hopquin

TROIS QUESTIONS À...

DOMINIQUE VASTEL

1 Directeur de Cofremca Sociologie, un institut d'étude sociologique, vous venez de réaliser une étude sur les Français et la chasse pour le compte de l'Union nationale des fédérations départementales de chasseurs (UNFDC). Quelles sont vos conclusions ?

Pendant plusieurs mois, nous sommes allés à la rencontre de chasseurs pour essayer de comprendre

pourquoi leur nombre a été divisé par deux en vingt-cinq ans. Nous avons aussi interrogé des non-chasseurs. Nous avons constaté que l'institution cynégétique peine à intégrer le changement socioculturel qui affecte la société française alors que la chasse peut s'avérer porteuse de modernité. Ainsi les logiques d'autorité pouvant aller jusqu'à copier les rituels militaires, la virilité excluante et les comportements parfois machistes cadrent mal avec la diffusion des valeurs féminines et l'émergence d'attitudes paritaires.

2 Comment est ressentie, dans la société, l'actuelle dispute sur le sujet ?

Nous avons été surpris par le décalage entre l'intensité du débat et le niveau de sensibilisation des Français. La chasse n'est pas un réel thème de conflit de société et n'est pas ressentie comme porteuse d'enjeux vitaux ni inquiétants. Elle ne concerne qu'une minorité de gens et n'est pas associée aux menaces sur l'environnement. Les gens que nous avons rencontrés n'imaginent pas qu'elle puisse être interdite. Accepter que l'on puisse interdire la chasse est ressenti comme une menace potentielle pour d'autres libertés publiques.

3 Comment s'explique l'inquiétude d'une partie des chasseurs ?

Forts des résultats électoraux obtenus par Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), de nombreux chasseurs ont radicalisé leurs positions. Pour le chasseur traditionnel, la chasse est naturelle et a toujours fait partie de son univers mental. Chasser n'est pas un choix : il y a été amené par son milieu d'origine ou d'adoption. Il ne se pose pas de question sur la légitimité d'une pratique. Ces chasseurs refusent les concessions à faire pour entrer dans une modernité qu'ils redoutent. Cette attitude défensive, en posture de victimisation, cette vision manichéenne de la société les dessert auprès de l'opinion. Pour les non-chasseurs, c'est moins la chasse qui est en question que la capacité des chasseurs à adopter une posture positive, ouverte, et à accepter le contrat social.

Propos recueillis par B. H.

Les anarchistes se réjouissent du progrès des idées libertaires

Alternative libertaire et la FA en congrès

UN TOUT nouveau parfum baptisé l'« Anarchiste ». Pour les deux organisations politiques libertaires qui tenaient respectivement leur congrès, lors du week-end de la Pentecôte, c'est un signe des temps. Alternative libertaire (AL) et la Fédération anarchiste (FA) ont toutes deux souligné le « contexte désormais plus propice aux idées libertaires ».

Alternative libertaire, qui réunissait ses militants à Paris, entend ainsi désormais « se donner plus de visibilité ». Cette organisation communiste libertaire, dont les militants sont très actifs dans les associations de « sans » (du type AC 1, Droits devant et Droit au logement) et les syndicats (notamment les SUD), a réaffirmé son attachement au « principe d'autonomie du mouvement social », mettant en garde les formations de gauche ou d'extrême gauche contre « toute tentative de récupération ou de dévoiement », à l'occasion des municipales. Parce qu'elle estime que la « mobilisation sociale » et la « stratégie des contre-pouvoirs » sont la « seule voie pour imposer de véri-

tables changements », AL n'entend pas participer à ce scrutin. Mais elle va engager une campagne de « critique radicale des institutions municipales », axée sur l'autogestion communale.

De son côté, la Fédération anarchiste, qui tenait son congrès à Perpignan (Pyrénées-Orientales), a décidé d'engager, elle aussi, une campagne sur la « gestion de la cité » en revendiquant, notamment, le droit « pour chacun, d'interpeller les élus dans les conseils municipaux ».

DÉVELOPPEMENT DE LA CNT

La FA a prévu de mener, en octobre, une double réflexion sur sa place dans les mouvements sociaux et au sein de la famille libertaire. Elle estime qu'« après avoir couvert pendant plus de quarante ans l'ensemble des luttes », une réorganisation s'impose, en raison du développement de la CNT (Confédération nationale du travail) sur le champ syndical, de telle sorte que les deux organisations « soient complémentaires ».

C. M.

Le taux du livret A doit augmenter, selon M. Gayssot

LE MINISTRE de l'équipement, des transports et du logement, Jean-Claude Gayssot (PCF), a estimé, mardi 13 juin, sur Europe 1, qu'il fallait que le taux de rémunération du livret A, aujourd'hui de 2,25 %, « augmente ». Les textes prévoient que le taux du livret A soit supérieur d'au moins un point au taux d'inflation et reste inférieur d'au moins 0,5 point au niveau des taux courts de marché. L'évolution des prix et des taux, que la Banque centrale européenne n'a cessé de remonter depuis plusieurs mois, a fait sortir la rémunération du livret A de la fourchette prévue. M. Gayssot pense donc qu'il va y avoir une évolution de ce taux à l'occasion de la réunion, dans quelques jours, du comité consultatif qui suit les problèmes de l'épargne. « Je crois que nous allons, pour rester dans la fourchette fixée par le mécanisme qui a été mis en place, vers un léger relèvement de la rémunération », a précisé le ministre communiste.

Les députés renforcent les sanctions contre la pollution par les navires

L'ASSEMBLÉE nationale devait examiner, mardi 13 juin, une proposition de loi de Gilbert Le Bris (PS, Finistère) visant à réprimer la pollution par les navires. Ce texte, qui modifie la loi du 5 juillet 1983, renforce sensiblement les sanctions applicables (pouvant aller jusqu'au triplement des amendes et au doublement des peines de prison) aux capitaines des navires qui lavent leurs citernes en mer, ce que l'on appelle communément le dégazage et le déballastage sauvages. Les tribunaux de Cherbourg, Brest, et Toulon sont désignés pour la poursuite, l'instruction et le jugement des infractions commises. Le texte de M. Le Bris complète celui de Jean-Yves Le Drian (PS, Morbihan), adopté le 30 mai (*Le Monde* du 1^{er} juin), qui oblige les capitaines à nettoyer les cuves de leurs navires dans les ports.

DÉPÊCHE

■ GÉNOCIDE ARMÉNIEN : la coordination pour la reconnaissance du génocide arménien de 1915 a adressé, le 10 juin, un courrier aux « grands électeurs » - qui élisent les sénateurs - pour protester contre le refus du Sénat d'inscrire à son ordre du jour la proposition de loi reconnaissant le génocide arménien, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale, le 29 mai 1998. Une manifestation est prévue, dimanche 18 juin, à 15 heures, depuis l'hôtel Matignon jusqu'au Sénat.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Sous le haut patronage de Monsieur Laurent Fabius, Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

C. Priret
Secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie

B. Dufau
Président Directeur Général IBM France

E. Misrahi
Directeur Associé Apax Partners

D. Benchimol
Chief Executive Officer iMediation

A. Cardoso
Président Arthur Andersen

J. Raby
Vice-Président Goldman Sachs

A. Sinclair
CEO E-t1

L. Apotheker
Président EMEA - SAP

P. Aubry
CEO Arjil & Associés Banque

Comment réussir sa start-up ?

st@rt-tech

Tout le monde s'y retrouve!

Les 20 et 21 Juin
Paris, Salons Hoche

DASAR

tel: 33 (0) 1 41 27 21 50
info@start-tech.com
www.start-tech.com

DASAR Expos-Start-Tech - 21, rue Pasteur - 92300 Levallois Perret - Fax : 33 (0) 1 41 27 21 67

Partenaires et sponsors : Arthur Andersen - Arjil & Associés Banque - Business Angels - Heidrick & Struggles - IBM Keeboo - Paribas Affaires Industrielles - Right Vision - Salés Vincent & Associés - AndersenLegal - Sofinnova Partners

Des sentiers inédits, des nuits sous les étoiles, des rencontres rares...

NOMADE AVENTURE

avec

180 randonnées & découvertes du Maroc à la Mongolie

Doc : 01 46 33 71 71
www.nomade-aventure.com

à tous les lyonnais loin de Lyon...

www.tlm.fr

la bonne adresse pour garder le contact avec l'info du Grand Lyon.

Paris est à Madrid

2 vols quotidiens Paris-Madrid-Paris

Départ de Charles de Gaulle

Jusqu'au 30 Juin: 900 F* AR

Et pour quelques Francs de plus, connexions vers toute l'Espagne

Information et Réservations:

Air Europa
8, Rue des Capucines 75002 Paris
Tel.: 00 33 1 42 974000
Fax: 00 33 1 42 974002

Ou dans votre agence de voyages

*offre soumise à des conditions particulières

AirEuropa
www.air-europa.com
Tes Ailes Vers l'Espagne

ÉDUCATION Les choix de sujets par les candidats au baccalauréat, dont les épreuves commencent mercredi 14 juin, reflètent des tendances liées à des préjugés, mais aussi à la

massification de l'examen. ● LA MULTIPLICATION d'épreuves sur documents, destinées à valoriser le travail de tous les élèves, a accompagné la diversification du public.

● LES CANDIDATS choisissent massivement ce type d'épreuves, qu'ils jugent plus aisés, mais ne le réussissent pas toujours. ● LA DISSERTATION continue d'effrayer les lycéens

alors qu'elle semble en moyenne mieux notée. ● LA RÉQUISITION des locaux et des professeurs perturbe la fin du troisième trimestre pour nombre de lycéens. ● SUR INTER-

NET, nombreux sont les sites dédiés aux candidats. Soutien scolaire, aide aux révisions, corrigés, tutorat en ligne : éditeurs scolaires et enseignants se sont emparés du créneau.

Le baccalauréat se démocratise, le choix des épreuves se diversifie

Seuls 7 % des candidats aux épreuves de français choisissent la dissertation. Mais le choix des sujets les moins « littéraires » n'est pas nécessairement le mieux récompensé par des correcteurs dont l'échelle des notes, plus sévère en philosophie qu'en histoire, varie selon la discipline

LE BACCALAURÉAT est un examen à la carte. Les choix des candidats pour les différents exercices proposés dans chacune des matières en témoignent. Alors que devaient commencer, mercredi 14 juin, les premières épreuves, les préférences des élèves seront observées de près. Ne s'est-on pas plaint qu'en français trop peu choisissent la dissertation ? La majorité a déjà forgé son opinion en arrivant à l'examen, en fonction de ses talents, des conseils de ses enseignants, mais aussi de préjugés bien établis. En consommateurs, les candidats cherchent un rapport qualité-prix, supposé ou réel.

Leurs choix ne relèvent pas du seul consumérisme lycéen. Ils ont été rendus possibles par l'évolution continue des épreuves. Ainsi, la

massification a signé la montée en puissance des épreuves sur documents. A la production de discours plus ou moins argumenté sur des sujets très larges faisant appel à la culture générale, qui a prévalu jusqu'aux années 60, ont succédé des exercices plus précis et plus divers. « Les enseignants, à mesure que se diversifiait leur public, se plaignaient d'un flou trop grand dans ce qu'on attendait des élèves », rappelle Marc Bacconnet, doyen du groupe des lettres de l'inspection générale de l'éducation nationale (IGEN). « Il a cependant été très difficile de faire entrer dans les mœurs le commentaire de texte. » La dissertation, introduite au baccalauréat en 1881, a quant à elle « toujours posé problème », rappelle Martine Jey, maître de conférences à l'IUFM de

Paris et auteur d'une thèse sur l'enseignement de la littérature : « Dès le départ, cet exercice universitaire, "descendu" dans le secondaire sans être adapté, a été contesté. » En 1903, déjà, Gustave Lanson, père fondateur de la littérature dans l'enseignement secondaire, écrivait à son propos : « Nous avons sacrifié la masse aux exceptions qui nous flattaient, nous honoraient (...). La démocratie nous demande autre chose. »

PEUR DE LA DISSERTATION

Dans les disciplines où elle est proposée, la dissertation effraie les lycéens. Bien qu'elle bénéficie d'un éventail de notes plus large que ses concurrents, elle a la réputation d'être mal notée. Selon une étude très récente du ministère, la dissertation du baccalauréat de français n'est choisie que par 7 % des candidats en moyenne, tandis que le commentaire en attire 30 %, l'étude du texte argumentatif, assortie de questions portant sur la langue, emportant largement la mise. Comportant deux parties notées sur dix – des questions d'analyse de texte et un travail d'écriture –, ce type de sujet, jugé « le moins littéraire », a très vite été considéré comme plus accessible et rassurant. Or, dans l'académie de Reims, en 1999, les bacheliers généraux ont obtenu 8,87/20 de moyenne sur le texte argumentatif, 9,54/20 au commentaire et 12,43/20 à la dissertation.

En outre, la notation dépend de la culture propre aux enseignants de chaque discipline. « Il faut qu'ils persuadent les élèves que les épreuves de commentaire sur documents ne sont pas plus faciles et qu'ils leur attribuent le même éventail de



notes », souligne Dominique Borne, doyen du groupe histoire et géographie de l'inspection générale. Notée entre 6 et 12, une épreuve et a fortiori une discipline ne jouent plus aucun rôle, estime l'IGEN. En français, les professeurs, par tradition, rechignent encore à noter au-dessus de 15. En histoire-géographie, l'éventail des notes commence cependant à s'élargir. Dans cette discipline, « au moins 80 % des candidats » ont choisi l'étude de documents plutôt que la composition, assure Hubert Tison, secrétaire général de l'Association des professeurs d'histoire et géographie (APHG). « Avec un bon esprit de synthèse, un élève peut se sortir de l'étude, alors que la composition exige un poids de connaissances plus important, c'est

une copie plus savante », reconnaît un enseignant. Mais l'épreuve n'est pas aussi aisée que les élèves le pensent : « Plus de la moitié des élèves réussissent bien la présentation des documents et la sélection des informations, mais seul un tiers d'entre eux semble maîtriser le classement, la confrontation des informations et la détermination des thèmes », note une étude de l'académie d'Amiens.

En sciences économiques et sociales, c'est au début des années 80 qu'est apparu le sujet de synthèse. Il demande de répondre de manière assez brève à une série de questions sur le contenu d'un dossier documentaire, puis plus longuement à une question de synthèse. « Certains élèves, malgré leur sérieux et leur travail, avaient du mal à valoriser leurs compétences à travers la

dissertation », explique Catherine Martinon, de l'Association des professeurs de sciences économiques et sociales (Apses). Là encore, les élèves semblent fuir la dissertation. Celle-ci a conservé un dernier bastion dans l'épreuve de philosophie. Même si le sujet sur texte, introduit à la fin des années 60, peut apparaître plus facile, le choix des élèves reste déterminé par le thème à développer. Pour Gérard Schmitt, vice-président de l'Association des professeurs de philosophie, l'évolution la plus marquante est « l'arrivée d'un nouveau type de copies réalisées par des élèves qui ont travaillé mais rencontrent de grandes difficultés d'expression ». Conséquence : « Il y a moins d'exigence sur la capacité de rédaction, car il faut tenir compte de l'intérêt que le lycéen porte à la philosophie. » Actuellement, 30 % des candidats environ obtiennent la moyenne en philosophie. Un chiffre faible, qui témoigne, selon M. Schmitt, « d'un manque d'exercice à l'écrit des lycéens ».

RÉFLEXION OU ENCYCLOPÉDISME

Inéluctablement, ces choix « à la carte » ont produit des effets pervers. En 1994, l'étude d'œuvres littéraires, sur lesquelles est désormais assise la dissertation de français, a été imaginée pour sortir cet exercice de l'ornière. Peine perdue. « Le remède a été pire que le mal, juge Marc Bacconnet, et a produit un bachotage phénoménal. » L'inspection générale propose ainsi, pour la session 2001, de faire reposer le sujet de dissertation, lui aussi, sur un petit texte.

En introduisant les épreuves sur documents, les réformateurs avaient voulu privilégier la réflexion sur l'encyclopédisme. « Le revers de la médaille, considère M. Tison, est que certaines copies ne sont que de la paraphrase de documents. » En outre, un élève peut parvenir à répondre correctement aux questions portant sur un document sans en avoir compris le sens. S'ajoutent des critiques portant sur la qualité même des épreuves. « Les sujets proposés en mathématiques portent sur des aspects limités et rabâchés du programme de l'année », accuse Gérard Kuntz, enseignant, membre du comité scientifique des Instituts de recherche pour l'enseignement des mathématiques.

« Les épreuves du bac, rappelle Dominique Borne, ont une double fonction : l'évaluation, et l'induction, en amont, d'une certaine pédagogie. Le but est aussi de repérer tous les types de bons élèves : il faut des épreuves pour ceux qui sont moins rhétoriciens que les autres, mais peut-être plus astucieux. » Cependant, convient-il, « il faut rééquilibrer le choix des exercices ».

Nathalie Guibert
et Sandrine Blanchard

Une mention pour un tiers des candidats

● Les candidats. Outre les 487 176 élèves se présentant aux épreuves anticipées de français, 644 128 candidats sont inscrits à la session 2000 du baccalauréat, dont 53,56 % au bac général, 29,35 % au bac technologique, 17,09 % au bac professionnel.

● Les épreuves. Plus de 4 000 sujets sont élaborés, dont 40 % de sujets de secours, pour les différentes épreuves. Celles-ci vont générer environ 4 millions de copies à corriger. Les épreuves écrites obligatoires s'étalent, en métropole, du 14 au 21 juin pour le bac général, du 14 au 23 pour le bac technologique, et du 26 au 29 pour le bac pro. Les résultats du

premier groupe d'épreuves seront connus à partir du 4 juillet pour le bac technologique, du 5 pour le bac général.

● La réussite. En 1999, sur 100 jeunes d'une génération, 68,4 se présentent au bac et 61,8 sont admis. Le taux de succès à l'examen, toutes séries confondues, a été de 78,3 % à la session 1999. Parmi les reçus, 32,4 % obtiennent une mention : 24,4 % une mention assez bien (12/20 à 14/20 de moyenne), 6,8 % une mention bien (14/20 à 16/20) et 1,1 % une mention très bien (au-delà de 16/20). Le bac général affiche le plus de mentions très bien (1,8 %, contre 0,3 % au bac technologique et 0,5 % au bac pro), la série S décrochant le record (2,9 %). 75,5 % des garçons réussissent l'examen contre 80,9 % des filles.

L'organisation de l'examen tronque le troisième trimestre de nombreux lycéens

« SCANDALEUX », « aberrant », « indigne du service public » : l'exaspération est de saison, aussi immuable que le bac, qui est en grande partie responsable de l'amputation affectant chaque année le troisième trimestre. La plupart des 500 000 élèves de seconde des lycées généraux et technologiques vont perdre deux, trois, voire quatre semaines de cours, soit environ 10 % des trente-six semaines de classe inscrites dans la loi. Ce scandale des heures perdues, évalué à 1,3 milliard de francs par la Cour des comptes en 1994, dénoncé d'un bout à l'autre du système éducatif, est pourtant vécu comme une fatalité. Y remédier signifierait, il est vrai, s'attaquer à plusieurs dysfonctionnements.

L'organisation du bac, d'abord : la transformation de 3 000 lycées (sur 3 500) en centres d'examen met les élèves physiquement à la rue. Tout au moins le temps des épreuves écrites. Durant cette période, leurs enseignants, réquisitionnés pour surveiller les salles, ne peuvent de toute façon pas les prendre en charge. A raison de deux professeurs surveillants pour vingt candidats, l'immense majorité d'entre eux sont sollicités. Certains établissements demandent à leurs élèves de

reprendre les cours après cette date, au moment où bon nombre d'enseignants sont accaparés par les corrections des copies ou d'autres examens (BEP, BTS, Capes, agrégation...). Mais d'autres élèves sont en vacances depuis le 2 juin.

CONSEILS DE CLASSE PRÉMATURÉS

Une autre aberration, moins visible, contribue à écorner l'année scolaire : la tenue prématurée des conseils de classe de seconde. Cette année encore, dès le 25 mai, certains élèves étaient fixés sur leur sort, feu vert implicite pour désertier le lycée jusqu'à la rentrée de septembre. « J'ai beau l'obliger à aller au lycée, elle rentre en me disant qu'elle était deux en cours ; le lendemain elle n'y retourne pas », déplore une mère d'élève parisienne. Des directives officielles déterminent au niveau académique les dates des conseils de classe : elles varient du 2 au 13 juin. Des délais administratifs justifieraient ce calendrier, dénoncé par les parents. Coupables, les commissions qui permettent aux familles de faire appel de l'orientation proposée ; elles doivent se tenir une dizaine de jours avant la commission d'affectation, soit vers le 15 juin. Cette

procédure, qui concerne environ 5 % des dossiers scolaires, pénalise donc l'ensemble des élèves. En outre, l'organisation régulière des conseils en pleine journée prive les élèves de quelques heures de cours supplémentaires.

« Tout au long de l'année, les cours non assurés sont la grande préoccupation des parents », affirme Christian Janet, de la PEEP ; ceux qui ne supportent plus cette situation vont dans le privé. » Le bac mobilise pourtant de plus en plus de lycées et d'enseignants du secteur privé. La réquisition des universités (une solution préconisée dès 1961 !), des casernes ou des locaux privés se heurte à des raisons objectives : les facs ont elles-mêmes fort à faire et les autres locaux ne répondraient pas aux règles de sécurité. Au moins la consigne, donnée en 1999, d'épargner les collèges (particulièrement à Paris) semble-t-elle respectée. De même, un effort a permis de limiter une autre anomalie : la tenue des concours de recrutement des enseignants dans les établissements scolaires. En revanche, des travaux sont entrepris dans certains établissements sans attendre l'été.

De rares alternatives sont proposées pour

limiter le gâchis du troisième trimestre : certains lycées en profitent pour envoyer les élèves en voyage linguistique ; d'autres leur aménagent des emplois du temps avec les professeurs disponibles et confient aux aides-éducateurs l'animation d'ateliers. Mais l'absentéisme des élèves fait parfois tourner court ces initiatives.

Des hypothèses plus générales sont régulièrement émises : le développement du contrôle en cours de formation, la suppression des épreuves de rattrapage (qui concernent près de 40 % des candidats) au profit d'un examen attentif du dossier scolaire, la tenue des commissions d'appel après les commissions d'affectation, le report du bac d'une semaine, le raccourcissement des vacances... Les discussions qui vont, cette semaine, définir le calendrier scolaire des prochaines années auraient tout intérêt à s'atteler au problème. Même si, en l'absence d'une réforme du bac, on peut craindre que rien ne mette fin au paradoxe relevé par une proviseure de Lyon : « Pour valider un parcours de formation, l'institution prive les élèves d'un mois de cours. »

Stéphanie Le Bars

Les sites d'aide aux candidats ont envahi le Web

« SOIS FEIGNANT, sois feignant, tu vivras longtemps, sois feignant, tu vivras content. » C'est en chanson et avec Coluche qu'un site Internet consacré au bac (multimania.com/baccalauréat/accueil.htm) accueille ses visiteurs. Volontairement satirique, il se targue d'être « non approuvé par l'éducation nationale » et clame « Arrêtez tout » en donnant les pires conseils pour rater son diplôme.

Cette année, le bac a débarqué sur le Web. A la veille des épreuves, le lycéen internaute peut découvrir sur la Toile la floppée de sites consacrés à l'examen. Humoristiques ou pédagogiques, disciplinaires ou généralistes, ils livrent conseils, soutien scolaire, fiches de révision, corrigés d'exercices, et même tutorat en ligne. Des éditeurs scolaires, des enseignants, des étudiants mais aussi des lycéens férus de nouvelles technolo-

gies se sont emparés du créneau. Mais qui officie derrière ces sites et quelle pertinence accorder aux contenus ?

Sur webphilo.com, huit professeurs offrent des aides à la révision, une consultation thématique de textes et de citations et s'engagent à répondre gratuitement dans les 24 heures aux lycéens angoissés par l'épreuve de philosophie. Dans le forum de discussion, les élèves s'interrogent sur les sujets : « Etre soi, c'est quoi ? », « Quel est le sens de la vie ? », « Les rêves ont-ils un sens ? » Les créateurs de webphilo indiquent aussi « comment utiliser des exemples cinématographiques dans une copie » et mettent en garde contre les mauvaises idées. Ainsi, sur le thème de la justice, ils conseillent de faire le tri entre un western ou un film d'arts martiaux, où « les héros rendent justice à coups de revolver ou de poing », et

les vraies questions posées par Costa-Gavras dans *Section spéciale*.

Multidisciplinaire, keepschool.com, créé en avril par deux étudiants d'HEC, conseille aux lycéens de « mettre de côté les vieux cahiers de révision » et autres aide-mémoire patiemment recopiés. Fiches de cours par matière, exercices sous forme de QCM, exemples de copies corrigées, tout est fourni clé en main et gratuitement. Comme d'autres, keepschool n'échappe pas au jeu des pronostics sur les sujets 2000 : « On n'est pas des devins, mais voici quelques pistes. » Pour les candidats qui peinent à boucler leur programme, difficile de ne pas jeter un œil. « En géographie, un sujet sur les Etats-Unis ou sur le Japon est fortement probable, ainsi qu'un sujet sur les grandes villes d'Afrique », indique keepschool. « Pour le bac de français, revoyez Rabelais, en philosophie, revoyez

l'art, en histoire, la V^e République, en géographie, les USA et le Japon », renchérit le site nexen.net/lebac/, qui donne aussi des « méthodes de tricherie » – la jupe mi-longue avec l'anti-sèche collée sur la cuisse, le portable avec le kit oreillette... – issues de « témoignages vécus ». Ont-ils copié entre eux ? Les pronostics sont, en tout cas, souvent identiques. Ainsi, corrigebac.com et chez.com/tamsite/bac/sujets.htm donnent eux aussi les USA et les grandes villes d'Afrique gagnants en géographie, et parient sur « La France au lendemain de la guerre » en histoire.

PLANIFIER LES RÉVISIONS

Pour ceux qui peinent à planifier leurs révisions, annabac.com, le site des éditions Hatier, offre une organisation en trois temps – « le lundi : les sujets ; le mardi : vous planchez ; le mercredi : les corri-

gés » – et propose, à la vente, le catalogue des annales, sur papier ou cédéroms. « Connectez-vous à la réussite », promet bacenligne.com, le service des éditions Nathan, qui a établi un « agenda de révisions ». Quant à quasim.com/anti-seche.html, site passé du Minitel au Web, il présente des fiches et un service de correction d'exercices sur abonnement (80 francs les trois sujets) assuré par une équipe d'étudiants et de professeurs. Dès la fin des épreuves, plusieurs sites, dont www.france-examen.com, mettront en ligne les corrigés des sujets. Quant aux bacheliers qui, à l'issue de l'examen, se demanderont « Et maintenant, que faire ? », ils pourront toujours se replonger sur Internet et taper « après le bac » ou « orientation » – un sujet qui a aussi envahi la Toile.

S. B.

REUSSIR

► CRFPA-EFB
Préparation par IEL d'août à début septembre.

► ENM
De juillet à mi-août + oraux en septembre.

► DECF
Stage de 15 jours en août et 15 jours en septembre.

► DESCF
2 soirs par semaine + les samedis d'octobre jusqu'aux épreuves.

► Concoors administratifs
IRA, TACAA, ENI, préparations durant les week-ends

IPESUP

18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr

Les assises de l'Aube examinent le meurtre mystérieux d'une principale de collègue

Le directeur de la section d'éducation spécialisée (SES) est accusé

Qui a tué, le 21 avril 1993, avec un coupe-papier et le fil du téléphone, Denise Descaves, principale du collège Pierre-Brossolette à La Chapelle

Saint-Luc ? Pierre Dubois, le directeur de la section d'éducation spécialisée (SES), qui comparait depuis vendredi 9 juin, nie les faits et dénonce

les « mensonges » de l'accusation. Il a été incarcéré en 1997, quatre ans après des aveux sur lesquels il est revenu.

TROYES

de notre envoyé spécial

S'il n'était la réalité, tragique, l'énigme pourrait valoir celle d'une partie de Cluedo. Qui a tué, le 21 avril 1993, Denise Descaves, principale du collège Pierre-Brossolette à La Chapelle Saint-Luc (Aube), avec un coupe-papier et le fil du téléphone, dans le bureau de sa secrétaire ?

Intervenu en pléines vacances scolaires, en l'absence de témoins directs, le crime, examiné depuis vendredi 9 juin par la cour d'assises de l'Aube, frappe par sa sauvagerie. Lorsque le concierge pénètre dans le bureau du chef d'établissement, vers 13 h 40, pour y nettoyer des vitres, le corps de cette femme brune de cinquante-cinq ans, que l'on dit de fort caractère, gît dans le secrétariat attendant, meurtri par des entailles de cutter, un coupe-papier planté dans le ventre et un fil de téléphone enroulé trois fois autour du cou. Des traces de lutte ont été décelées, des fauteuils ont été poussés contre les murs, le fil du téléphone a été arraché. Deux autres coupe-papier, provenant du secrétariat, ont été retrouvés, non loin du corps, ensanglantés et tordus. Et de nombreuses tâches de

sang ont été relevées - toutes issues de la victime. Le médecin légiste a situé la mort par strangulation à 13 h 15, au plus tôt.

Un vol ? Le sac à main est resté fermé. Un rôdeur ? Nulle trace d'effraction n'a été repérée. En quittant le secrétariat à 12 h 05, la secrétaire, dernier témoin connu à l'avoir vue, a remarqué que Mme Descaves, qui procédait à la notation du personnel, était enfermée dans son bureau, troussé de clés, comme à l'habitude, à ses pieds. Or, lorsque le concierge est entré, le trousseau demeurait sur la porte, à l'intérieur. La principale a dû se lever pour ouvrir, interrompant ses écrits au milieu d'une phrase. Les enquêteurs ont pensé qu'il ne pouvait s'agir que d'un familier.

Quatorze personnes se trouvaient alors sur les lieux. Le concierge, un jardinier, des ouvriers - dont un en conflit avec Mme Descaves -, cinq femmes de ménage... Et Pierre Dubois, le directeur de la section d'éducation spécialisée (SES), petite structure pour élèves en difficulté rattachée au collège. Pierre Dubois, alors quinquagénaire, vit sur place, avec sa femme et sa fille, qui, à l'heure du repas, n'ont rien remarqué. Mais les enquêteurs ont vent d'un litige entre le directeur de la SES et la victime : un sérieux problème de notation administrative. On retrouvera son

dossier, déchiré par lui-même, dans une poubelle.

Placé en garde à vue cinq jours après les faits, Pierre Dubois a avoué le meurtre, mais en livrant plusieurs éléments incompatibles avec les constatations. Notamment qu'il aurait étranglé avec les mains, entre 12 h 10 et 12 h 20. L'arrêt qui le renvoie devant ses juges décrit l'aveu : « [Il] est resté des minutes sans répondre, la tête dans les mains, les coudes sur les genoux, comme prostré. Puis il s'est mis à pleurer et à demander quelque chose comme "Est-ce que j'ai pu faire ça sans m'en rendre compte ?" ou "Est-ce que vous pensez que si je l'ai tuée, j'aurais pu l'oublier ?" » Devant les contradictions matérielles, après vingt-quatre heures de garde à vue, Pierre Dubois, qui s'est finalement rétracté, a été remis en liberté.

SILHOUETTE AUSTÈRE ET TRISTE

Au fil du temps, un autre suspect a été arrêté. Un jeune, qui avait avoué à son entourage avoir commis le meurtre. Il a été disculpé après enquête et trois semaines de détention. Juges d'instruction et policiers se sont ensuite succédé. Un nouveau légiste, deux ans plus tard, a été nommé. Au vu des relevés de température du corps, il a estimé que la mort pouvait remonter à midi. Et sur photos, a jugé possible un début de strangulation à la main.

« Sur photos ! », s'est exclamé, vendredi 9, M^e Jean-Louis Pelletier pour la défense, pestant tant contre les expertises, qui devront être débattues, que contre la « conviction policière » affichée à la barre par le commissaire principal Christian Wuilbaut. Quatre ans après les faits, en 1997, Pierre Dubois a été à nouveau entendu et, malgré ses constantes dénégations, cette fois, incarcéré.

Longiligne dans le box, silhouette austère et triste, Pierre Dubois a contesté de nouveau être le meurtrier, dénonçant les « mensonges » de l'accusation.

L'expert psychiatre n'a décelé chez ce fonctionnaire vivant replié sur sa famille, introverti et soucieux du détail, décoré dans l'ordre du Mérite, « aucun trouble psychiatrique », ni particulière impulsivité. Peut-être quelques « tendances dépressives ». Un cortège d'anciens collègues, à Bar-sur-Aube, l'a cependant dépeint « coléreux », « orgueilleux », « mielleux », « odieux » et « faux ». Quand d'autres, plus récents, ont loué sa courtoisie, son élégance « vieille France », ses qualités humaines et d'écoute. Suivant les premiers, l'accusation a estimé que « la personnalité de Pierre Dubois [était] compatible avec celle du meurtrier ». Mais l'est-il ?

Jean-Michel Dumay

Croisade médicale contre les méfaits sanitaires du Rohypnol

SIX CENT cinquante-neuf médecins généralistes ou psychiatres, pharmaciens, infirmières, psychologues ou travailleurs sociaux ont signé, ces dernières semaines, une pétition nationale demandant l'arrêt immédiat de la commercialisation en France du Rohypnol (ou flunitrazépam). Lancée par un petit groupe de médecins des Hauts-de-Seine spécialisés dans la prise en charge des toxicomanes, cette initiative a obtenu le soutien de l'Association nationale des intervenants en toxicomanie et de l'Association pour la réduction des risques. Parmi les signataires, on trouve notamment les docteurs William Lowenstein (centre Monte-Cristo, hôpital Laennec, Paris) et Philippe Binder, président de l'Association généralistes et toxicomanie, Anne Coppé, sociologue (centre Emergence Tolbiac), ainsi que plusieurs

spécialistes hospitalo-universitaires. Pour tous ces soignants, l'urgence est claire : le Rohypnol, somnifère bien connu de la famille des benzodiazépines, présente un réel danger pour la santé publique.

DÉTOURNEMENTS D'USAGE

« Une bibliographie scientifique confirme sans ambiguïté que le flunitrazépam est une molécule à haut potentiel addictif, et qu'elle est fréquemment impliquée dans les surdoses reçues dans les services d'urgence. Ce médicament est l'objet de multiples détournements d'usage et de surconsommations », font valoir les auteurs de la pétition. « Ce psychotrope particulièrement dangereux doit disparaître de notre pharmacopée, poursuivent-ils. Il n'est pas acceptable que la France maintienne la possibilité de prescription de cette benzodiazépine dange-

reuse, alors que nous disposons à présent de nombreuses autres molécules actives pouvant la remplacer pour traiter les patients insomniaques. »

Une récente étude sur la consommation abusive de Rohypnol par les toxicomanes conclut qu'il s'agit bien là de l'une des molécules psychotropes qui satisfait le plus les toxicomanes aux opiacés, y compris ceux qui suivent un traitement de substitution par la méthadone. « Parmi les effets recherchés et ressentis, les sentiments d'invincibilité, de courage, de désinhibition et d'excitation sont décrits comme plus fréquents et plus marqués par rapport aux effets produits par les autres benzodiazépines », écrivent les auteurs de ce travail. L'effet amnésiant, en principe non recherché, est souvent cité en association avec des actes de délinquance ou de violence. »

La firme pharmaceutique Roche, productrice du Rohypnol, rappelle les différentes mesures préventives prises ces dernières années pour réduire les risques inhérents aux détournements d'usage de ce médicament : réduction des doses commercialisées, modification des formes galéniques et du nombre des comprimés par boîte.

Le fabricant ajoute que ce somnifère dispose d'une autorisation de mise sur le marché et d'une indication thérapeutique précise (« troubles sévères du sommeil dans les insomnies occasionnelles ou transitoires ») ainsi que d'un « service médical rendu » jugé « important ».

Le Rohypnol n'est pas le seul médicament dont la consommation pose, aux yeux des intervenants en toxicomanie, de réels problèmes sanitaires. Le Tranxène et le Tégesta, consommés à fortes doses, associés à des prises d'alcool ou d'autres drogues, apparaissent tout aussi dangereux. A l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afsaps), on qualifie de « préoccupant » le problème de santé publique soulevé par le Rohypnol, et la commission des stupéfiants de l'Agence devrait réouvrir prochainement le dossier.

Jean-Yves Nau

M^e Tubiana élu président de la Ligue des droits de l'homme

MICHEL TUBIANA, avocat au barreau de Paris, a été élu, lundi 12 juin, président de la Ligue des droits de l'homme (LDH), à l'occasion du 80^e congrès de l'association. M^e Tubiana, quarante-sept ans, est membre de la LDH depuis 1978. Vice-président du mouvement depuis 1995, il est aussi vice-président de la Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme (FIDH) depuis 1997. Il était le seul candidat à la présidence, occupée depuis cinq ans par M^e Henri Leclerc, qui devient président d'honneur du mouvement. Pour le nouveau président, la LDH, qui reste une « généraliste des droits de l'homme », doit aussi se fixer des priorités, parmi lesquelles la lutte pour le pluralisme culturel, l'établissement de « limites juridiques et éthiques aux avancées de la science » et la vigilance face aux effets de la mondialisation. M^e Tubiana a lancé un « nouvel appel solennel au gouvernement », demandant la régularisation des sans-papiers. « Les sans-papiers ne mettent en danger ni la République ni le droit, a déclaré M^e Tubiana. Ils sont une blessure constante à nos consciences. Ils doivent être régularisés. »

Des jeunes recrues

appellent à l'insoumission

CINQUANTE-SIX jeunes recrues, membres du collectif Sans nous, ont annoncé, mardi 13 juin, dans une pétition sur Internet, qu'elles ne se rendraient pas à la convocation d'appel sous les drapeaux de juin pour protester contre la réforme des armées qui prévoit l'abandon du service national au bénéfice des seuls contingents nés après 1979 (Le Monde du 24 avril). « En agissant ainsi, nous avons conscience de nous placer en infraction avec la loi », notent ces protestataires, c'est-à-dire d'être considérés comme insoumis. Ils appellent tous les hommes nés avant 1979 « à désobéir » et tous les citoyens à les soutenir. Le collectif Sans nous entend défendre ceux qui sont incorporés, malgré un contrat de travail, par les commissions régionales chargées d'examiner chaque cas. Soutenu par des personnalités comme Noël Mamère, Alain Krivine, Mgr Jacques Gaillet et Romain Goupil, le collectif appelle à une nouvelle manifestation, dimanche 18 juin, place de la République à Paris, après deux défilés, les 13 mai et 9 juin.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : la 17^e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris a condamné, jeudi 8 juin, à six mois de prison avec sursis et 20 000 francs de dommages et intérêts le CRS qui avait matraqué Jean-Baptiste Eyraud, le 21 mars 1999, lors d'une manifestation de soutien aux sans-papiers (Le Monde du 6 mai). Le porte-parole de la fédération Droit au logement (DAL) avait été victime d'une fracture au poignet.

■ **NUCLÉAIRE** : la production de l'unité numéro 2 de la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire (Cher) a été stoppée, lundi 12 juin. Une fuite sur un circuit d'eau étanche a ensuite été détectée, mais elle « n'est pas directement liée » à cette interruption et n'a eu aucune conséquence sur l'environnement, selon la direction de la centrale. L'unité restera à l'arrêt pendant l'enquête sur l'origine de la fuite et les réparations qui sont en cours.

L'hôpital Saint-Vincent-de-Paul entre restructuration et démantèlement

LA COMMISSION médicale d'établissement de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) devait statuer, mardi 13 juin, sur le maintien ou la fermeture du service de chirurgie viscérale de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul le 1^{er} septembre. Un comité de sauvegarde a été créé, qui regroupe les usagers et les soignants de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, pour empêcher ce qui leur apparaît comme un démantèlement. Cette fermeture entraînerait l'abandon des urgences chirurgicales au sein d'un service qui reçoit actuellement 25 000 enfants par an. Si aucune intervention ne pouvait être effectuée à la naissance, les accouchements faisant suite à certaines grossesses pathologiques devraient avoir lieu dans un autre hôpital.

Un projet de restructuration accompagnant une fusion avec le groupe hospitalier Cochin - Port-Royal a reçu l'assentiment de l'ensemble du site. Il maintiendrait la cohérence de l'ensemble de néonatalogie, des urgences et du centre de neurologie spécialisé dans le handicap, tout en permettant la redistribution d'un certain nombre de lits au sein de l'AP-HP.

REPRODUCTION INTERDITE

EMPLOIS OFFRES

L'ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES

Met au concours une direction d'études sur la société grecque moderne, pour une durée de quatre années non renouvelables, ouverte à

un(e) enseignant(e)-chercheur(euse) de rang professoral ou assimilé.

Le poste, à pourvoir au 1^{er} janvier 2001, est ouvert aux spécialistes dans les différents champs des sciences sociales. Les candidat(e)s devront pouvoir lire et écrire le grec moderne, faire état de travaux approfondis sur la Grèce contemporaine et la culture hellénique, assurer des séminaires de recherches et former des étudiants de niveau doctoral.

Pour tout renseignement, s'adresser à Mme CARON au 01.49.54.24.06. Les candidatures doivent parvenir dans un délai de quatre semaines à compter de la présente publication.

Association loi 1901, gérant plusieurs maisons de retraite, recherche, pour son siège

UNE SECRÉTAIRE ASSISTANTE DE DIRECTION

Travail en liaison directe avec la Directrice, Echanges avec les établissements. Salaire selon compétences.

Envoyer votre dossier de candidature avec C.V. (sous réf 107) à :

LE MONDE Publicité - 21 bis, rue Claude-Bernard BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05, qui transmettra.

DIRECTEUR D'EXPLOITATION

CENTRE DE CONGRÈS exp. confirmée, gestion services : restauration, audio-vidéo haut niveau de salaire pour candidat sérieux et stable. CV à Norell Aménagement 9, avenue Matignon 75008 Paris

Clinique psychiatrique 25 km sud Paris cherche

psychiatre

pour remplacements réguliers Tél. : 01-69-63-20-14

Revue pétrolière cherche

journaliste

spécialisé. Adresser CV à APRC, 7, av. Ingres, 75016 Paris

DEMANDES

Dirigeants de Start Up, vous cherchez un

Chauffeur polyvalent, discret, sérieux, excellentes connaissances en informatique.

☎ 06.07.56.18.57

CADRE FORMATION, 53 ans privé d'emploi, étudierait toutes propositions (région parisienne) tous secteurs d'activités. Ecrire s. n° 104, Le Monde Pub. 21 bis, rue Claude-Bernard 75226 Paris Cedex 05

LE MONDE INTERACTIF avec le Monde DATÉ MERCREDI



VENTES PAR ADJUDICATION

Office Spécial de Publicité

47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

75

Vente sur licitation au Palais de Justice de PARIS

Lundi 19 Juin 2000 à 14h - En 11 lots

DIVERSS LOTIS DE COPROPRIÉTÉ

Dans un ens. imm., compr. 2 bât., l'un sur l'av. de Breteuil, l'autre sur 2^o cour

52, avenue de Breteuil à PARIS 7ème

Sur l'avenue de Breteuil

1^{er} lot : UNE CHAMBRE de 15 m²

au Rdc et une CAVE

Mise à Prix : 360.000 F

2^{ème} lot : UN APPARTEMENT au

4^{ème} ét. de 165 m², 2 chambres de

service mansardées s/cour et 2 caves

Mise à Prix : 4.200.000 F

3^{ème} lot : UN APPARTEMENT au

4^{ème} étage de 116 m², 2 chambres de

service et 1 cave

Mise à Prix : 2.900.000 F

4^{ème} lot : UNE CHAMBRE de

service mansardée s/cour au 6^{ème} ét.

Mise à Prix : 60.000 F

5^{ème} lot : UNE CHAMBRE de

service au 6^{ème} étage

Mise à Prix : 110.000 F

6^{ème} lot : UNE CHAMBRE

mansardée s/cour au 6^{ème} étage

Mise à Prix : 100.000 F

7^{ème} lot : UN LOGEMENT

au 6^{ème} étage et une cave

Mise à Prix : 560.000 F

8^{ème} lot : UNE CHAMBRE de

service mansardée au 6^{ème} étage

Mise à Prix : 90.000 F

9^{ème} lot : UNE CHAMBRE de

service mansardée au 6^{ème} étage

Mise à Prix : 90.000 F

10^{ème} lot : UN APPARTEMENT de

84 m² au 4^{ème} étage et 1 cave

Mise à Prix : 1.900.000 F

Dans le bâtiment sur 2^{ème} cour - 11^{ème} lot : UN APPARTEMENT

au 1^{er} étage de 79 m² et 2 caves - Mise à Prix : 1.700.000 F

Me Germain GUIRAUD, Avocat - Tél : 01.42.96.88.15 - Me Monique

BOURSIN, Avocat - Tél : 01.39.50.40.91 - 01.30.52.04.73 - Au Greffe du TGI

de PARIS, où le cahier des charges est déposé - Minitel 3616 AVOCAT

VENTES - Pour les visites, sur place (se renseigner auparavant)

77

Vente au Tribunal de Grande Instance de PARIS

Jeudi 22 Juin 2000 à 14h 30 - En un lot

DIVERSES PARCELLES DE TERRAIN

constructibles, d'une superficie de 9 824 m²

au MESNIL AMELOU

En bordure de la route départementale n° 401 et

la rue Georges Pompidou

MISE A PRIX : 3.500.000 F

S'adr. à Me B. LEOPOLD-COUTURIER, Avocat à PARIS (75017),

178, rue de Courcelles - Tél : 01.47.66.59.89

Minitel 3616 AVOCAT VENTES - 3617 Code ADJUDIC

A Grenoble, le tri sélectif des ordures ménagères est contesté

Le mode de traitement choisi au début des années 1990 s'avère, selon les écologistes, coûteux et peu productif. Paris se lance dans une expérience à grande échelle. En France, les quantités triées restent minimes

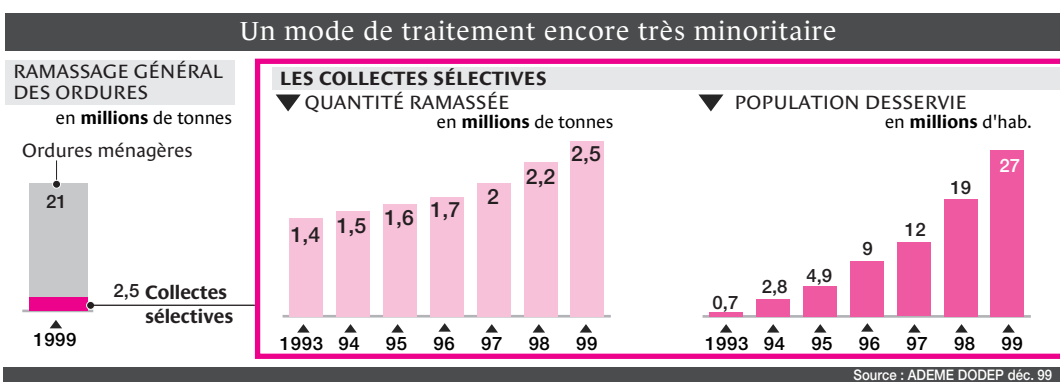
GRENOBLE

de notre correspondante

L'agglomération grenobloise mérite-t-elle le titre de mauvais élève en matière de traitement des ordures ménagères alors qu'elle a été l'une des premières, au début des années 90, à mettre en place le recyclage ? C'est en tout cas l'avis des écologistes, qui, depuis des années, bataillent contre un système qu'ils jugent «*pernicieux et générateur de surcoûts importants pour la collectivité*». La communauté d'agglomération, Métro, possède en effet la particularité de trier des ordures brutes, à partir desquelles elle extrait du plastique et réalise du compostage. Mais les deux produits s'avèrent de piètre qualité.

Le centre de tri, installé à La Tronche, dans la proche périphérie de Grenoble, reçoit deux flux d'ordures : les ordures triées (poubelles vertes), d'où l'on extrait les produits à recycler, et les ordures brutes (poubelles grises), d'un volume trois fois supérieur, qui sont broyées et séparées pour en extraire du plastique et des matières fermentescibles. Le résultat de ce «*tri gris*» est d'une valeur discutable. Les plastiques sont trop mélangés pour offrir une matière performante. Quant au compost, sur les 30 000 tonnes reçues en 1999, 12 000 ont été refusées, soit près de 40 %, alors que la moyenne nationale de refus est de 15 % à 20 %.

«*Où est l'intérêt de broyer 100 000 tonnes d'ordures, avec ce que cela entraîne comme difficultés d'exploitation, pour qu'à la sortie 80 % de ces mêmes déchets soient incinérés ?*», interrogent les écologistes, qui évoquent le cortège de nuisances occasionné par la «*valse des ordures*». Car la chaîne de traitement commence au centre de tri de La Tronche, puis va au centre de compostage de Muriannette, à une douzaine de kilomètres. Ensuite, les produits refusés reviennent à La Tronche pour être incinérés ou être



mis en décharge, ce qui représente quatre allers et retours quotidiens pour deux camions de 35 tonnes. Une usine de traitement des plastiques, située à Domène, à une dizaine de kilomètres de La Tronche, ferme la marche.

«*Le bilan écologique et environnemental de l'opération est plus que douteux*», estime Vincent Fristot, conseiller municipal écologiste de

Toujours plus propre : la recyclerie

Mieux que la déchetterie, la recyclerie. A Beauvais, les Ateliers de la Bergerette fêtent leurs quinze ans d'existence. Un peu sur le modèle des chiffonniers d'Emmaüs, cette association, qui a reçu le soutien de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), tente de donner une seconde vie aux gros déchets.

En les réparant ou en valorisant séparément tout ou partie des éléments, cette petite structure, qui emploie seize personnes, a ainsi traité près de 800 tonnes de rebuts. Devant le succès de cette expérience, le conseil régional de Picardie envisage l'implantation d'un réseau de recycleries.

Grenoble, membre de la majorité quadripartite. Il conteste le choix fait dans les années de gestion de l'ancien maire (RPR), Alain Carignon, qui a insisté «*à mettre en œuvre un outil industriel de cette importance pour extraire 2 700 tonnes de plastique qu'il faut ensuite refondre*». Les écologistes soupçonnent le système d'avoir été mis en place «*dans le seul but de favoriser la Générale des eaux (devenue Vivendi), via ses filiales*», et notamment la société Omnium de traitement et de valorisation des déchets (OTVD), qui détient le brevet pour l'extraction automatique de plas-

tique et exploite l'usine de traitement.

Comme pour la gestion de l'eau, confiée par l'ancienne municipalité à la Lyonnaise des eaux et dont la concession a été annulée, c'est la voie judiciaire qu'a choisie Raymond Avriplier, adjoint écologiste à Grenoble : il a obtenu en octobre 1999 l'annulation par le Conseil d'Etat de deux délibérations relatives à des marchés attribués sans mise en concurrence à OTVD et à une autre filiale. «*Pourquoi ce qui a coûté 770 millions de francs depuis dix ans à Grenoble n'a-t-il coûté que 332 millions de francs à Nantes ?*»,

demande l'élu. «*On compare des choux avec des carottes*», réplique Maurice Lambert, directeur des services techniques de la Métro, qui évoque la difficulté de mettre en rapport des équipements «*neufs ou anciens, réalisés à des époques différentes, et pas aux mêmes normes*».

Il reste le prix à la tonne : avec 550 francs pour la poubelle grise et 1 300 francs pour la poubelle verte, Grenoble se situe parmi les coûts les plus élevés selon l'enquête Sofres réalisée pour le compte de l'Ademe (Association de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et de l'Association des maires de France. C'est pour cette raison que les écologistes estiment que «*le système grenoblois a coûté cher, pour un taux de revalorisation peu convaincant*», de l'ordre de 20 % en 1999.

C'EST FACILE

Claude Bertrand, vice-président (PC) de la Métro, délégué aux déchets urbains, souligne qu'en se lançant dans le traitement des déchets ménagers à la fin des années 80 «*Grenoble a essuyé tous les plâtres*». Il rappelle que la motivation principale d'alors était d'«*éliminer le maximum de plastique dans les or-*

dures ménagères pour ne plus les brûler et éviter les rejets de chlore dans l'atmosphère». Même s'il reconnaît qu'aujourd'hui les mêmes choix ne seraient «*sans doute pas refaits*», il cautionne le système actuel, qui «*permet un recyclage complet*» et bénéficie pour la partie triée de «*la totalité de la panoplie des soutiens d'Eco-Emballages*» (12 millions de francs en 1998), preuve qu'«*il n'est pas si mauvais*». Il se félicite que ce tri sélectif ait été mis en place à l'échelle des 23 communes, soit 375 000 habitants, en se déclarant prêt à faire «*évoluer le compostage*» et à arrêter la filière plastique «*si elle n'est pas viable économiquement*».

En attendant, la Métro vient de lancer une campagne, «*Trions nos déchets, c'est facile*». Jusque-là, il fallait un dictionnaire pour distinguer le «*recyclable*» (poubelle verte) du «*valorisable*» (poubelle grise). Le message s'est simplifié : plastique, métal, papier, carton se jettent dans la poubelle verte. Le reste, en dehors du verre et des produits destinés à la déchetterie, va dans la poubelle grise.

Nicole Cabret

Paris veut faire la preuve par quatre

DEPUIS quelques jours, 400 000 Parisiens sont un peu perplexes à chaque fois qu'ils traversent le hall de leur immeuble. Quatre magnifiques bacs de plastique sont alignés au pied de l'escalier, avec leurs couvercles de différentes couleurs. Affiches et prospectus expliquent la démarche à suivre. Journaux et magazines dans le bac à couvercle bleu ; bouteilles et récipients en plastique, boîtes de conserve, aérosols, bidons, briques alimentaires, sacs en papier et boîtes en cartons sous le couvercle jaune. Et bouteilles, pots et bocaux en verre dans le récipient couvert de blanc. Ils n'étaient, il y a quelques jours encore, que 42 000 habitants de la capitale à être familiarisés à cette nouvelle quadrature des couvercles.

Cette accélération spectaculaire de la collecte sélective dans la capitale tient à deux échéances. La première, officielle, est celle de l'interdiction par la loi du 13 juillet 1992, dite loi Royal, de la mise en décharge. La seconde correspond au calendrier électoral qui oblige Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris désavoué par son propre parti, à s'appuyer sur ce qu'il appelle son «*bon bilan*» pour tenter de rester dans la course à l'Hotel de ville.

PLUTÔT BONS ÉLÈVES

Dans un premier temps, l'expérience, qui ne concernait, depuis novembre 1997, que 18 000 logements autour de la mairie du 13^e, est étendue à l'ensemble de cet arrondissement, ainsi qu'aux 1^{er}, 5^e, 7^e et 11^e. Le 26 mai, M. Tiberi a annoncé que le tri sélectif concernera, en 2002, les deux millions de Parisiens.

Pour le verre et pour les journaux, l'opération ne devrait pas bouleverser les réflexes des habitants. La collecte sélective du verre existe depuis 1982. 23 000 tonnes sont recueillies chaque année dans 1 100 colonnes installées dans les rues, et aussi grâce au porte-à-porte auprès de 1 600 gros consommateurs (restaurants, bars, cantines...). Le ramassage des journaux et des magazines est, lui-aussi, déjà bien ancré dans les habitudes. Depuis 1993, tous les

immeubles de la ville peuvent demander à en bénéficier, et déjà un foyer sur deux effectue ce tri, qui permet d'envoyer chaque année 21 000 tonnes de matière première aux usines de pâte à papier.

Il sera, en revanche, sans doute plus astreignant pour un grand nombre de Parisiens d'effectuer le tri supplémentaire. La municipalité demande aux habitants de séparer les emballages des journaux et des magazines. «*Nous avons choisi ce système à quatre bacs parce qu'il semblait difficile de revenir en arrière sur l'habitude déjà prise par la moitié des Parisiens de trier leurs journaux*», explique Patrick Trémège, maire-adjoint (UDF) chargé des questions relatives à la protection de l'environnement. Et l'expérience conduite dans le 13^e arrondissement auprès de populations relativement différentes montre que, malgré l'effort que cela nécessite, les Parisiens sont prêts à mettre de côté les emballages de toutes sortes.

Les exigences de la collecte sélective à Paris sont d'autant plus significatives que la capitale est déjà plutôt un bon élève pour le traitement des 1,2 million de tonnes d'ordures ménagères qu'elle produit chaque année. Une grande partie, plus de 80 %, est incinérée dans les usines du Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères, dont aucune ne se trouve certes sur le territoire de Paris. L'énergie ainsi récupérée sous forme de chaleur et d'électricité assure le chauffage d'un sixième des foyers de la ville.

L'objectif de la collecte actuellement mise en place est de faire passer de 5 % à au moins 15 % la part des déchets qui pourront être triés. La Ville recherche des sites intramuros pour compléter les installations existantes. Le surcoût de ce dispositif, qui nécessitera la mise en place de 220 000 bacs supplémentaires et l'embauche de 330 personnes, ne devrait pas dépasser 40 millions de francs, alors que le budget de la collecte des ordures ménagères à Paris est à lui seul de 2,3 milliards de francs.

Christophe de Chenay



Ce qu'il y a de vraiment nouveau avec la nouvelle économie, c'est que les critères traditionnels d'évaluation ne sont plus toujours opérationnels. C'est pourquoi il est de plus en

plus nécessaire de s'appuyer sur une véritable expertise financière pour anticiper les évolutions et pour équilibrer les investissements entre économie traditionnelle et nouveaux acteurs émergents.

Osez la gestion privée, contactez-nous dès maintenant

www.deutschebank.fr

Deutsche Bank

BORDEAUX - LILLE - LYON - MARSEILLE - NANTES - NICE - PARIS - TOULOUSE

L'homme qui voulait être prince

FUENGIROLA se réveille. C'est l'heure fragile où la brume de chaleur semble encore tenir à distance le béton qui ronge, inexorablement, la plage. Purifiée par la fraîcheur de la nuit, la Costa del Sol s'offre un instant de répit. Mais, dans les hôtels-usines à forfait hors saison, c'est déjà *breakfast time* : face à la mer, une armée de retraités anglais, en short et bronzage douloureux, se préparent à l'assaut. Et parmi eux, incognito et souriants, « le prince et la princesse de Sealand », pour l'état-civil M. et M^{me} Roy Bates, soixante-dix-huit et soixante-dix ans, sujets de Sa Gracieuse Majesté et altesses autoproclamées. Un petit couple tranquille, en T-shirt jaune et pantalon collant, sur lequel les polices de la moitié de l'Europe se posent de sérieuses questions : naïfs aventuriers excentriques, comme seule la Grande-Bretagne sait en produire, ou escrocs d'envergure internationale ?

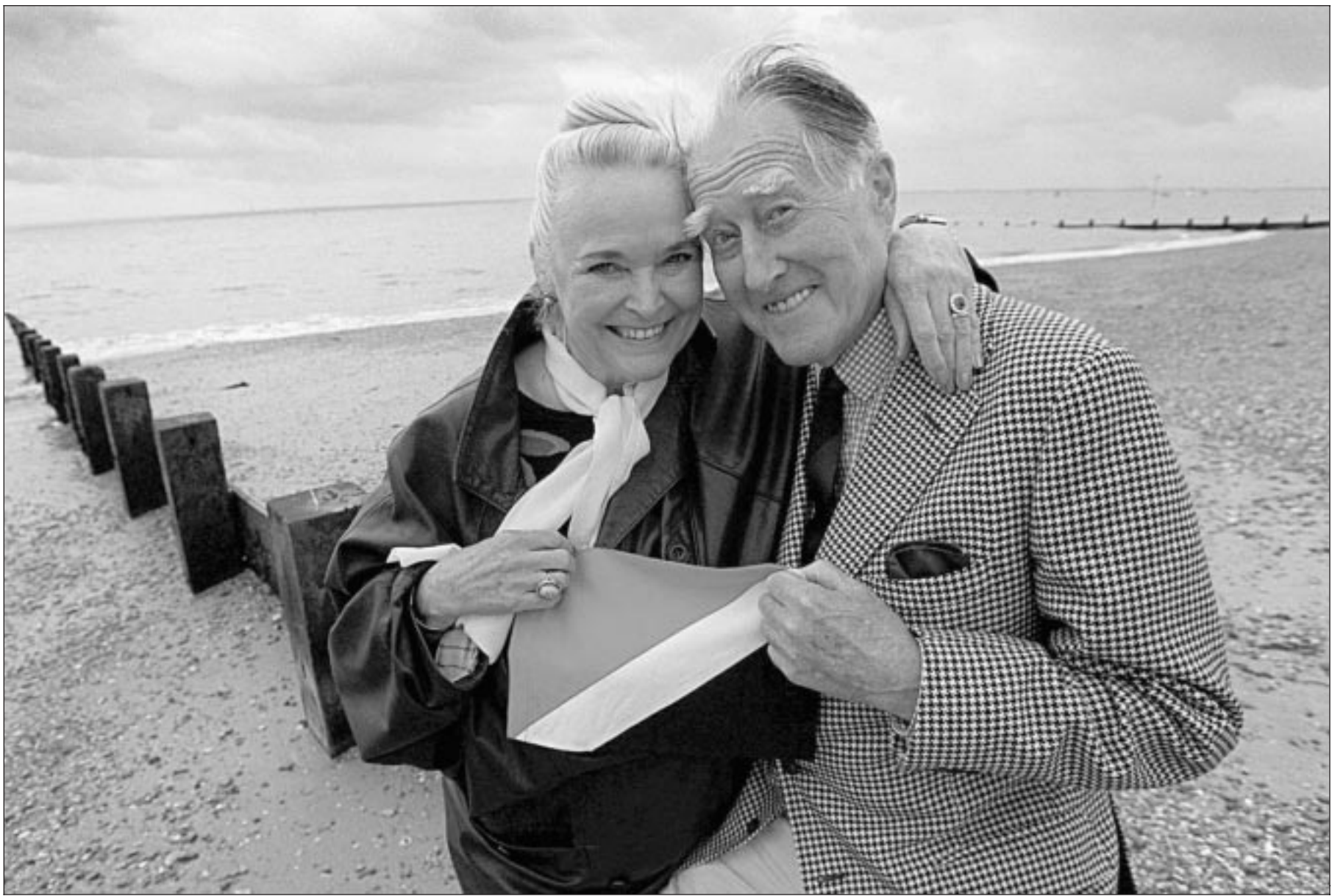
Pourquoi ces questions ? C'est une longue histoire. Celle de Sealand, cette plate-forme de l'armée britannique, de son vrai nom Fort Roughs, ancrée au large de l'estuaire de la Tamise. Un mouchoir de poche, de quelques mètres carrés à peine, sur lequel des batteries anti-aériennes, durant la seconde guerre mondiale, assuraient une protection avancée contre les raids allemands. Et puis, à la fin du conflit, l'armée abandonna simplement Fort Roughs à l'oubli.

C'était compter sans Roy Bates, qui fut le plus jeune major de la marine anglaise, neuf fois blessé par balles ou éclats de shrapnel, campagne de Sicile, front d'Afrique du Nord, et on en passe. Et c'est là, dans un pub enfumé du sud de l'Angleterre fréquenté par des militaires, qu'un beau soir de 1966, entendant parler de Fort Roughs, Roy Bates est entré en scène. Cet aventurier au physique de major de l'armée des Indes, avec ses yeux bleus délavés, son teint fleuri et son rire communicatif et tonitruant, se trouvait trop à l'étroit dans notre monde moderne, à présent qu'il ne reste plus de taches blanches, sur les atlas, pour s'y tailler un royaume : il venait enfin de trouver sa voie.

« J'écouais les gens parler de cette base abandonnée, hors des eaux territoriales, et soudain j'ai compris qu'il y avait quelque chose à faire. J'ai consulté un avocat local, puis un spécialiste du droit de la mer et enfin les plus hautes sommités. Tout le monde essayait de me décourager et puis finalement, un jour, ils ont dû s'incliner : rien ne s'opposait à ce que je prenne possession de la base, elle n'était plus à personne. » Ce soir-là, en rentrant, Roy dit à sa femme Joan : « Darling, tu auras ton île, tu seras princesse. » Sealand, cette principauté virtuelle, arrachée à la mer, était née.

La prise de possession a lieu à la veille de Noël 1966, et n'a rien des cérémonies du sacre. La future famille princière arrive avec quelques compagnons en bateau de pêche, celui-là même qu'exploite Roy, toujours entre mille nouvelles entreprises, lui qui a été le premier, dit-il, à commercialiser les palmes aquatiques en Angleterre ; le premier à se lancer dans les radios-pirates ou à entraîner bénévolement au tir la police locale. Ce jour de décembre, il fait un temps atroce. Il n'y a plus ni portes ni fenêtres, la plate-forme n'est qu'un désert glacé. En bonne ménagère, Joan retourne ses manches et se met au travail, cuisinant sur un vieux réchaud d'improbables ragouts pour lutter contre le froid. Roy, lui, retrouve ses instincts guerriers et livre combat contre « les fientes des mouettes, les rats et une incroyable montagne d'immondices ».

Et puis, tant bien que mal, le conte de fées, un peu humide, un peu rouillé, se met en marche. D'autant que les tribunaux de l'Essex donnent raison aux Bates contre le gouvernement anglais, qui voulait récupérer la « principauté ». C'est Joan, dont le regard vert intense, souligné de mauve, et les traits harmonieux lui ont valu, autrefois, d'être reine de beauté de carnaval avant de travailler dans la



CORBIS SYGMA

Aventurier excentrique ou escroc international ? En créant en 1966 sur une plate-forme désaffectée de la mer du Nord une principauté totalement fictive, Roy Bates voulait faire de sa femme une princesse. Mais le rêve est devenu base de trafics en tout genre. La police enquête. Son altesse parle

mode, qui dessine le drapeau national : « Blanc ; rouge pour Roy, qui est d'origine irlandaise, et noir comme clin d'œil à la piraterie, dont nous faisons un peu partie », s'amuse-t-elle. Et pour faire joli, elle y ajoute des queues de sirène et un lion. Il y aura aussi une devise, « la liberté venue de la mer », et une monnaie, avec l'effigie de la princesse, dont Roy porte toujours, autour du cou, une version en or, montée en médaillon, qu'il exhibe avec amour : « Ça, c'est ma femme ! » Et puis des timbres, des passeports (beaucoup trop), des déclarations des droits de l'homme et des chartes des citoyens comme s'il en pleuvait. Et la fête nationale ? Ils se regardent, atterrés, ils ont oublié. Puis Roy se reprend. « La fête nationale ? C'est chaque fois que j'ai soif, je suppose ! », exploste-t-il de son rire immense.

En somme, on n'est pas loin de la farce. Certes, avec un « prince héritier », Michael, patron d'un bateau de pêche, et d'autres enfants et petits-enfants, la « dynastie » est assurée, mais ce titre de princes, tout de même, n'est-ce pas un peu une plaisanterie ? « Nous n'avons jamais eu la folie des grandeurs, explique Joan doucement. Seulement, créer une principauté, dans la ligne des micro-Etats existants, c'était moins compliqué. Le titre, je ne l'utilise presque pas, c'est Roy qui a décidé de me le donner un jour pour mon anniversaire. Quel plus beau cadeau de la part d'un mari ? » Et elle ajoute : « Après tout, qu'ont-ils fait de plus à Monaco ? Ils ont juste quelques siècles d'avance sur nous. »

Commence alors la deuxième phase. Celle de la « construction » de la principauté, phase sur laquelle les princes, prudents, ont la mémoire plus sélective. Et pour cause. En quelques années, Sealand change de registre : on passe du roman rose vif, dans le style de la regrettée Barbara Cartland, aux intrigues à la James Bond. Roy essaye-t-il de jouer les Goldfinger ? Toujours est-il que les requins des affaires rôdent autour de la plate-forme. Et le prince, qui avoue avec enthousiasme « adorer tous les challenges du business », reçoit toutes sortes de propositions. Il est vrai qu'autour de la base, dont les piliers, selon les Bates, abritent de quoi loger une garnison de 160 à 200 personnes, la mer est peu profonde : c'est le plateau continental de la Tamise. Des gens de Hongkong veulent y construire un casino, d'autres des hôtels. Certains,

au temps de la guerre froide, y convoient un poste d'observation : « J'avais été approché par des Roumains, ou des Bulgares, je ne me souviens pas bien, avoue Roy. Comme si j'étais assez fou pour tremper dans pareille combine ! »

Il n'empêche. Comment ont-ils entretenu la base ? Construit un héliport ? Multiplié les voyages ? Tout cela résumé à un mot trivial : l'argent. D'où vient-il ? « Nous y avons englouti nos économies », soupire Joan avec conviction. Et Roy renchérit : « On nous a beaucoup aidés. Beaucoup de gens, même très simples, nous ont donné un coup de main. » Comme cela, gratuitement ? « Pour les remercier, on leur donnait un passeport. Vous savez, c'est comme un petit club très sélect. » Ils n'en diront pas plus.

Ce soir-là, en rentrant, Roy dit à sa femme Joan : « Darling, tu auras ton île, tu seras princesse. » Sealand, cette principauté virtuelle, arrachée à la mer, était née

Soit. Les Bates résistent aux tentations « pendant plus de trente ans », préférant attendre l'occasion d'exploiter honnêtement Sealand. Une occasion qui vient de se produire cette semaine, quand leur fils Michael a signé avec des experts américains, HavenCo Ltd, un projet qui fera de Sealand un paradis d'Internet off-shore, en abritant (moyennant finance) les serveurs informatiques des sociétés. Le jeune prince se porte garant : aucune affaire malhonnête, pornographique ou autre, ne sera acceptée.

MAIS revenons-en aux débuts commerciaux de la plate-forme. Certains interlocuteurs, semble-t-il peu patients, se fâchent. Il s'ensuit, en 1977, un des épisodes les plus rocambolesques : Michael, le « prince héritier », qui garde Sealand pendant un voyage de ses parents en Autriche, est enlevé par un commando d'hommes d'affaires allemands et hollandais qui débarquent sur Sealand en hélicoptère. Ligoté, nous raconte Michael lui-même, il est emmené en bateau jusqu'en Hollande, puis finalement relâché, ses ravisseurs s'avisant que ses parents ne céderont pas la principauté. Entretiens, Roy a ameuté quelques

costaards, anciens de la Navy. Depuis, Sealand est gardée par six vieillards armés, confie-t-il sous l'œil approbateur de Joan, qui ajoute : « Nous sommes un si petit Etat, si vulnérable, il faut se méfier de tout. »

ALORS, Sealand entre dans sa troisième phase, celle qui donne un mal de tête aigu aux polices européennes, russes et américaines. Et, là encore, ça commence comme une farce : en novembre de l'année passée, à côté de Madrid, la Guardia Civil intercepte un homme soupçonné de tremper dans un minable trafic d'essence. Surprise, il possède un passeport diplomatique de Sealand. Renseignements pris, aucun pays ne reconnaît Sea-

land, ce qui n'empêche pas la principauté de tenir ambassade avec dorures, voitures officielles et papiers timbrés sur l'avenue de la Castellana, en plein Madrid. L'enquête révèle, peu à peu, un embrouillamini de trafics louches et de ramifications internationales. Il y a quelques semaines, alors qu'il donne une interview à un journal russe, l'« excellentissime régent », titre qu'il s'est lui-même décerné, est arrêté. Le « régent » n'est autre qu'un ex-garde civil, expulsé en 1978 pour avoir mis malencontreusement la main dans la caisse de la « Benemerita », comme se nomme elle-même la Guardia Civil. Il s'appelle Francisco Trujillo Ruiz, il a quarante-huit ans, il est natif d'Almería. Ce diplomate éminent, n'épargnant pas sa peine, va jusqu'à se dédoubler. Il figure sur d'autres documents, avec barbe et lunettes en plus, sous le nom de Frant Blake, « notaire en chef de la principauté », qui agit, lui, depuis l'Allemagne. Sa principale activité est de signer des passeports, titres universitaires, certificats de domicile de sociétés bidon, vendus par Internet à 40 000 francs pièce.

La police opère un premier coup de filet : soixante « gros poissons » sealandiens en font partie. Tous avec des lettres de créances expli-

cites : trafic de drogue, escroquerie, détention d'explosifs. Seul le « chef des services secrets », un Russe qui se fait appeler Igor Popov, s'enfuit. On apprendra ensuite qu'il s'est fait une spécialité des séjours gratuits dans les hôtels de luxe, qu'il quitte sans payer. Parmi les documents saisis, il y a la vente de 4 000 faux passeports à Hongkong, celle de permis de conduire à des narcotrafiants marocains, un trafic de dinars irakiens, un blanchiment d'argent de la drogue en Slovaquie, des missions pseudo-commerciales en Haïti, au Népal, à Cuba et au Paraguay. Et même la preuve que l'assassin du couturier italien Gianni Versace, Andrew Cunanan, avait un passeport de Sealand lorsqu'il tua ce dernier, à Miami, en 1997. Et puis, il y a quelques jours, nouvelles révélations : les Sealandiens étaient en train d'essayer d'acheter 50 chars de combat, 10 Mig-23 et 8 hélicoptères Mi-24 en Russie pour les revendre en Afrique...

C'en est trop. En apprenant l'ampleur des dégâts, la princesse Joan, offusquée, se renverse à demi sur son fauteuil : « Mais nous sommes de simples retraités, en vacances en Espagne, comme nous le faisons depuis cinquante ans. Nous n'avons rien à voir avec tout cela, nous n'en savons rien. Nous sommes de bonnes gens, je suis indignée et horrifiée ! », s'insurge-t-elle. Ignorait-elle les déclarations bien peu protocolaires que le « régent », furibond, a faites aux enquêteurs espagnols ? « Roy Bates n'est plus qu'un végétal, c'est son fils Michael qui m'a chargé de mes fonctions. » Roy, galamment, vient au secours de sa femme : « Tout cela est totalement faux. Nous ne connaissons pas ces gens, nous n'avons même jamais eu, toutes ces années, ni ambassades, ni consuls, ni rien de ce genre. On nous a trompés, comme on a trompé tout le monde, en utilisant Sealand à notre insu. C'est d'ailleurs pour cela que nous nous sommes décidés à parler, pour la première fois, à un journal : pour défendre notre honneur. »

Alors, les pirates se seraient-ils fait pirater ? La police n'est pas très convaincue par ce crime de lèse-majesté et les enquêtes se poursuivent. Le quatrième chapitre reste à écrire. Pour le happy end, il faudra attendre un peu. Comme disent les Espagnols : *va-mos a ver*. On verra bien.

Marie-Claude Decamps

Kim Il-sung franchit le 38^e parallèle

Il y a cinquante ans, la Corée du Nord envahissait la Corée du Sud dont les Américains venaient de se retirer. Revenus en force sous la bannière de l'ONU, les Etats-Unis envisagèrent de recourir à l'arme atomique après l'entrée en guerre de la Chine

LE 25 juin 1950 commence, sans qu'on s'en doute, le plus violent des conflits de la guerre froide. Résultat d'erreurs de calcul en série, la guerre de Corée fut le premier des grands affrontements armés à caractère foncièrement idéologique entre l'Est et l'Ouest, même si la motivation profonde d'un de ses principaux protagonistes, la Chine, relevait au moins autant de l'intérêt stratégique que du parti pris politique.

L'affaire remonte à ce chantier en ruine qu'est l'Extrême-Orient au jour de la capitulation, le 15 août 1945, du Japon terrassé par les bombes atomiques américaines. En février 1945, à Yalta, les « Trois » (Roosevelt, Churchill, Staline) s'étaient mis d'accord, dans le partage du monde auquel ils s'étaient livrés en prévision de l'après-guerre, sur le fait qu'une fois l'empire du Soleil-Levant vaincu, la Corée serait provisoirement partagée entre deux forces d'occupation chargées de désarmer ses troupes, l'une américaine, l'autre soviétique, respectivement au Sud et au Nord du 38^e parallèle à travers la péninsule. Puis viendrait la constitution d'un gouvernement coréen unique dans cette colonie annexée par le Japon en 1910. La concorde de façade entre vainqueurs de la deuxième guerre mondiale ne laissait pas présager de nouveaux drames aux Coréens. Au contraire, eux qui venaient de subir la dure loi nipponne pendant un demi-siècle pouvaient espérer bénéficier d'un arrangement international les restaurant dans une souveraineté contestée depuis la fin du XVI^e siècle (la Corée était devenue un royaume tributaire de l'empire de Chine).

C'était sans compter avec l'affrontement naissant dans le camp des vainqueurs de la guerre et l'obstination de Staline à dessiner une carte du monde à son avantage au nom de la « libération des peuples ». Le 12 août 1945, sans attendre la capitulation nipponne, les troupes soviétiques ont fait leur entrée dans le nord de la péninsule. Les troupes américaines les imitent, au sud, à partir du 8 septembre. Jusqu'en décembre, Moscou donne l'impression de jouer le jeu. Une commission russo-américaine est formée pour mettre en place un régime élu en Corée. Mais, au printemps de 1947, les Etats-Unis tirent le bilan négatif de ses travaux : là, comme en Europe, Staline semble décidé à faire pièce aux volontés occidentales en matière de reconstruction dans la démocratie. Déjà, Moscou avait interdit à la Pologne et à la Tchécoslovaquie de se joindre à la mise au point avec l'Amérique du plan Marshall de reconstruction de l'Europe, inspirant à Raymond Aron, dans *Le Figaro*, cette remarque amère et encore bien optimiste : « Pour quelques mois ou quelques années, le rideau de fer sépara deux univers. »

En Asie comme en Europe, les démocraties rétablies allaient échouer à mettre en œuvre l'injonction lancée à titre privé par un Churchill à la retraite politique, dans son discours de Fulton (Missouri) un an plus tôt, le 5 mars 1946 : il faut, disait-il, établir « dans tous les pays, aussi rapidement que possible, les prémices de la liberté et de la démocratie ». Churchill avait ajouté : « J'ai appris, pendant la guerre, à connaître nos amis et alliés russes ; je suis convaincu qu'il n'y a rien au monde qu'ils admirent autant que la force, et rien qu'ils respectent moins que la faiblesse militaire. » C'est bien la faiblesse militaire du camp américain que Moscou allait exploiter à fond en Corée.

L'URSS boycotte les Nations unies. L'Assemblée générale, saisie du dossier coréen, crée, le 14 novembre, une commission chargée d'organiser les élections dans la péninsule. Jamais celle-ci ne pourra mettre pied dans le Nord. Au Sud, Washington va de l'avant. Un scrutin douteux (mais validé par l'ONU), en mai 1948, donne la victoire à Syngman Rhee, ancien agitateur antijaponais et antimonar-

chiste, exilé depuis 1912 à Hawaï, devenu conservateur nationaliste. Celui-ci, le 19 juillet, proclame la fondation de la République de Corée à Séoul, et en devient le président. Entre-temps, le 25 juin, en Europe, a commencé le blocus de Berlin par l'Union soviétique, suivi de la riposte occidentale, le pont aérien de ravitaillement de l'ex-capitale occupée. L'heure est désormais à l'affrontement.

En Mandchourie, ce Nord-Est de la Chine voisin de la Corée que le Japon avait autrefois incorporé à son empire, le nationaliste chinois Tchang Kai-chek perd bataille sur bataille devant les forces communistes d'un des brillants stratèges de Mao, Lin Biao. Conternés, les Américains voient l'armement qu'ils avaient fourni à des divisions nationalistes entières passer dans le camp communiste. Le 9 septembre, au simulacre électoral opéré par les Américains dans le sud, l'Union soviétique répond, dans le nord de la Corée, par une farce à sa manière : des élections portent au

Au simulacre électoral opéré par les Américains dans le Sud, l'Union soviétique répond, dans le nord de la Corée, par une farce à sa manière

pouvoir un certain « général Kim Il-sung », un ancien résistant communiste replié en URSS au début des années 40, peut-être usurpateur du nom d'un authentique combattant coréen. Dans le dos des résistants antijaponais authentiques de Corée (nationalistes et communistes), Staline impose un homme qui lui doit tout et qui devient le maître absolu d'une « République populaire démocratique » comme Moscou en a le secret.

Dans la foulée, l'URSS annonce qu'elle retirera ses troupes de Corée à échéance du 1^{er} janvier 1949. Washington n'y croit guère, mais les « colombes » américaines dictent encore sa politique ; le 1^{er} janvier, les Etats-Unis entament leur propre retrait de Corée du Sud. Que l'Amérique, qui savait la jeune armée sud-coréenne incapable de se défendre, ait pu par ce départ miser sur une bonne foi moscovite semble, de nos jours, ahurissant. Mais la tendance du moment est à un désengagement américain des conflits sur le théâtre asiatique. La débâcle en cours en Chine pour le généralissime mégalomane Tchang Kai-chek n'incite pas Capitol Hill à beaucoup de clairvoyance. Pour Washington, la paix mondiale est à construire à partir de l'Europe : le 4 avril 1949, onze pays se sont joints aux Etats-Unis dans le pacte atlantique ga-



CARL MYDANS/LIFE MAGAZINE/TIME PIX/PPCM

Le général MacArthur supervise le débarquement des troupes américaines à Inchon, en 1950.

Civils massacrés par les troupes nord-coréennes près de Taejon pendant leur retraite de 1950.



CARL MYDANS/LIFE MAGAZINE/TIME PIX/PPCM

rantissant leur défense mutuelle en cas d'agression. La fermeté face à l'URSS sur des théâtres lointains de l'Europe a d'autant moins bonne presse que surgit sur la scène internationale le spectre de la destruction mondiale. Le 23 septembre 1949, Truman annonce que Moscou a fait exploser sa première bombe atomique le 14 juillet. Le

mouvement pacifiste, en Europe de l'Ouest, pétitionne à qui mieux mieux contre la diabolique trouvaille de la dissuasion nucléaire.

En Asie, les choses vont en se précipitant : Tchang Kai-chek perd sa guerre contre Mao, se replie, en décembre 1949, à Taïwan. A Pékin, cinq ans après Ho Chi Minh au Vietnam, Mao proclame à son tour

l'avènement d'un régime marxiste. La nouvelle Chine rouge conquiert son « far West » d'Asie centrale, envahit le Tibet. Aucune capitale occidentale ne bronche, à la déception de l'Inde, indépendante depuis seulement trois ans.

En Corée, Kim Il-sung force-t-il alors la main de Staline, ou bien celui-ci envoie-t-il son protégé coréen à l'aventure ? Toujours est-il que les forces nord-coréennes franchissent, le 25 juin 1950, le 38^e parallèle en direction de Séoul, qu'elles prendront trois jours plus tard. L'armée sudiste s'effondre. En quelques jours, elle est repoussée jusqu'à Pusan, à l'extrême sud de la péninsule.

LA stupéfaction frappe Washington. Dès le 27 juin, Truman ordonne aux forces américaines de soutenir la Corée du Sud et de protéger Taïwan. Le 3 juillet, Washington obtient de l'ONU un habillage juridique permettant la composition d'une force internationale, essentiellement composée des alliés occidentaux des Etats-Unis, qui est placée sous le commandement du général Douglas MacArthur, chef des troupes américaines d'occupation du Japon, lequel réclamait depuis

quatre ans qu'on se soucie des tentatives de poussées militaires communistes en Asie.

Un débarquement américain risqué à Inchon, le port de Séoul, sauvera la situation en septembre, permettant aux forces de l'ONU de reprendre pied sur la péninsule, de reconquérir le Nord. Une guerre d'une intensité rare menace de provoquer un nouveau conflit mondial : quand la Chine – qui en avait prévenu – se jette, en novembre 1950, dans la bataille, Truman envisage l'emploi de la bombe atomique. En trois ans, le conflit entre communisme et anti-communisme en Corée va faire 2,5 millions de morts, des millions de sans-abri, de personnes déplacées, d'orphelins... Le bilan le plus lourd est pour la Chine : près d'un million de morts parmi ses « volontaires » envoyés en vagues humaines sous le déluge des batteries d'artillerie.

Pourquoi Mao s'est-il lancé dans ce conflit, à peine un an après avoir conquis son pays ? Les échanges qu'il eut avec Staline, rendus publics après l'effondrement de l'URSS, permettent de comprendre que le chef soviétique avait promis aux troupes chinoises une couverture aérienne qui ne se matérialisa pas. Ainsi le Géorgien, méfiant envers Mao, pensait ancrer définitivement la Chine dans son camp idéologique anti-américain. Mais pour le Chinois, la question coréenne prenait une autre signification : la péninsule, ancien vassal du trône chinois, ne pouvait être laissée sous la domination exclusive de la puissance occidentale.

Francis Deron

Les communistes ne furent pas les seuls à commettre des atrocités

LONGTEMPS, seuls les communistes ont été les « vilains » de la guerre de Corée, responsables avérés de tortures, d'exécutions sommaires et de massacres durant leur invasion puis leur retraite. Mais les troupes et les milices sudistes comme les Américains ont aussi leur part de responsabilités dans les actes de sauvagerie commis au cours d'un conflit dont le plus grand nombre de victimes furent des civils. La démocratisation de la Corée du Sud et aujourd'hui un premier pas vers une réconciliation entre les « frères ennemis » permettent de commencer à faire la lumière sur d'autres pages sombres de cette guerre qui furent tenues sous le boisseau par les régimes militaires. Des épisodes souvent connus des Coréens mais que les historiens n'avaient pu explorer, sous peine de faire preuve de sympathies communistes et dont certains sont révélés pour la première fois à l'opinion internationale.

C'est le cas du massacre, en juillet 1950, de 300 civils, essentiellement femmes et enfants, à proximité du village de Nogun-ri, à 130 kilomètres au sud-est de Séoul, par une unité américaine. Conjugué aux incidents

occasionnés par la suite par la présence des troupes américaines stationnées au Sud depuis quarante-sept ans, la révélation de ces actes peu glorieux alimente un regain d'anti-américanisme à la veille du cinquantième anniversaire du déclenchement de la guerre de Corée.

Depuis des années, les survivants et les familles des victimes du massacre de Nogun-ri ont multiplié les pétitions pour que la lumière soit faite sur cette tuerie. L'affaire a pris une dimension internationale à la suite de l'enquête menée par deux journalistes de l'agence Associated Press qui retrouvèrent d'anciens soldats américains ayant participé au massacre. Avant cette enquête, publiée en septembre 1999 et qui valut à ses auteurs deux prestigieux prix du journalisme (dont le Pulitzer), le Pentagone niait avoir connaissance de l'« incident ». En dépit de l'affabulation à laquelle se sont livrés deux des douze témoins cités par Associated Press, le drame n'en a pas moins eu lieu et le département de la défense a dû confirmer qu'une unité de la 1^{re} division de cavalerie avait bien tiré à la mitrailleuse, le 26 juillet 1950, sur des réfugiés passant sur un pont de chemin de fer près de Nogun-ri, causant « la mort tragique de plu-

sieurs centaines de civils ». Une enquête officielle est ouverte.

Nogun-ri n'est pas un incident isolé : 42 groupes de citoyens ont adressé des pétitions à l'Assemblée nationale à Séoul, dénonçant des massacres similaires qui auraient fait plus de 8 000 morts. L'avancée fulgurante des troupes nordistes provoqua un exode massif de population. Par crainte que se trouvent parmi les réfugiés des agents du Nord, les fuyards étaient souvent mitraillés.

EXÉCUTIONS SOMMAIRES

A Waegwan, au sud du pays, les troupes américaines firent exploser un pont sur lequel passaient des réfugiés, faisant plusieurs centaines de victimes. Dans certains cas, elles se contentaient de laisser faire les Sudistes. Des documents du département de la défense font état de l'exécution sans jugement, en juillet et août, de 2 000 prisonniers, dont des femmes et des enfants, à Dokchon, Taejon (1 800 victimes en trois jours) et au large de Pohang.

Ces exécutions sommaires étaient le prolongement de celles qui eurent lieu au lendemain de la défaite japonaise. Au Sud était apparu un mouvement socialiste s'appuyant sur

la paysannerie. A la suite de la création de la République de Corée commença une guérilla à laquelle le gouvernement pro-américain répondit par des opérations de police indiscriminées dans les villages dont la population était supposée sympathiser avec l'« ennemi de l'intérieur ».

Les plus célèbres massacres eurent lieu dans l'île de Cheju (au sud de la péninsule) en mars 1948. Des milliers de paysans, de femmes et d'enfants furent exécutés par les milices. Les écrivains coréens du Japon ont beaucoup écrit sur ces massacres. En Corée, le mur du silence sur le drame de Cheju a été rompu au cours des dix dernières années par des historiens et des écrivains (telle la romancière Han Rim-wha avec son livre *Crépuscule sur le mont Halla*). Sous les régimes autoritaires que connut la Corée jusqu'à la fin des années 1980, les survivants et les familles des victimes des « purges rouges » du tournant des années 1950 ne purent faire entendre leur voix. Parmi les dizaines de milliers de victimes, la grande majorité n'étaient en rien des communistes. Aujourd'hui, leurs familles demandent qu'on leur rende justice.

Philippe Pons

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0 803 022 021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Leçons d'une libération

L'AFFAIRE Fleutiaux est exemplaire. L'histoire de Brice Fleutiaux, ce courageux reporter-photographe français de trente-deux ans, libéré lundi 12 juin après avoir été retenu huit mois et douze jours en otage en Tchétchénie, illustre ce qui se passe dans ce malheureux coin du Caucase. Son enlèvement a été la confirmation d'une situation qui n'a cessé de miner la cause des indépendantistes tchétchènes. Brice Fleutiaux a vraisemblablement été kidnappé par un groupe de bandits tchétchènes, chasseurs de rançons plus que militants nationalistes ou religieux. C'était une fois de plus la preuve du peu de contrôle que le président tchétchéne, Aslan Maskhadov, exerce sur la République autonome de Tchétchénie. Les Russes ont toujours eu beau jeu d'évoquer l'empire du grand banditisme sur la région pour justifier l'offensive qu'ils mènent depuis près d'un an en Tchétchénie ; même s'ils ont tout fait - sabotages divers, refus de la moindre assistance - pour que la République sombre dans le chaos au lendemain de la défaite que l'armée russe y a subie en 1996.

La suite du calvaire de M. Fleutiaux est tout aussi significative. Le journaliste indépendant a visiblement changé de ravisers, au gré de mystérieuses transactions entre bandes tchétchènes pro-Moscou, plus ou moins contrôlées par les « services », et d'autres se situant dans la mouvance indépendantiste. Puis une course de vitesse s'est engagée entre le Kremlin et l'équipe du président Maskhadov pour obtenir la libération du journaliste et en retirer

tout le crédit politique. C'est cela le théâtre de la guerre en Tchétchénie : un imbroglio d'acteurs mal définis, aux rôles changeants ; un assemblage de groupes armés manipulés par tel ou tel clan du Kremlin, d'autres plus ou moins sous le contrôle de M. Maskhadov et d'autres encore changeant d'alliance au gré de la situation.

Le président Vladimir Poutine boude la France. Il lui reproche d'avoir effectivement été le seul pays au sein de l'Union européenne à oser critiquer la guerre des Russes en Tchétchénie. A la veille d'une tournée en Europe - où, une fois de plus, il ignorera Paris -, M. Poutine a monté une magistrale opération de relations publiques en recevant, lundi soir, Brice Fleutiaux au Kremlin. Cet épisode-là aussi est riche d'enseignements. M. Poutine veut exploiter le dénouement de l'affaire Fleutiaux pour « vendre » la guerre sans merci qu'il continue de faire à la Tchétchénie.

Chaque jour, bombardiers lourds, artillerie et hélicoptères écrasent sous les bombes tout ce qui pourrait être un repère pour les quelques milliers de combattants indépendantistes. Chaque jour, l'état-major annonce la victoire finale toute proche. Chaque jour, les Russes enregistrent des pertes terribles. Chaque jour, l'effroyable répression que subit la population - tortures, viols, tabassages dans les camps de filtration de l'armée et de la police russes - nourrit l'islamisme radical dans le Caucase. Le Kremlin refuse toute négociation avec M. Maskhadov. La libération de M. Fleutiaux est une excellente nouvelle, mais son exploitation politique par Moscou ne doit tromper personne.

En découdre par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

LES PROFESSIONNELS de la confection disent volontiers qu'ils ne commandent pas à la mode, que celle-ci est décidée souverainement par la rue.

Pour déceler les couleurs tendance, rien ne vaut l'observation d'une foule comme celle du Central de Roland-Garros. Longtemps, le jean y a régné en maître. En masse, on aurait dit le bleu soutenu des vitraux de Chartres. A cette dominante venue de Chine et du Far-West réunis, l'an 2000 a substitué une nouvelle gamme de teintes qui va du vert bronze aux beiges pâles, en passant par toutes les nuances kaki des armées du monde entier. Le camouflage militaire des surplus a supplanté la layette balnéaire. Si le caprice vestimentaire a un sens, massifié comme il l'est devenu, à quoi peut bien rimer ce passage de la paix à la guerre ? De la violence à revendre ?

Vu de plus près, le prêt-à-porter avoue davantage son inspiration martiale en affectant les formes autant que les coloris. Après un demi-siècle de règne sans partage, et d'ultimes saisons avec franges et déchirures, le jean en voie de guenille délavée a brusquement cédé la place au treillis neuf de para, avec poches multiples à soufflets, comme pour des sauts de commando dans la jungle. Blousons de toile et tee-shirt épousent la tonalité terreuse et feuillue. Le ceinturon est d'une rusticité propre à recevoir baïonnettes, grenades et chargeurs tartinés de cambouis. Le baroud, quoi !

Des équipements plus voyants et onéreux

suivent la même évolution. Dans les beaux quartiers, il n'est pas rare de voir se ranger en double file devant les collèges chics non plus les Austin de la réussite années 80, mais des 4x4 géantes avec pelles, treuils et jerrycans amarrés façon *Taxi pour Tobrouk*. Ces super-Jeeps n'échappent pas aux encombrements, elles les aggravent plutôt ; mais les pilotes de brousse toisent leur monde, portable à l'oreille, du haut d'un on ne sait quelle aptitude à transpercer le front ennemi, à franchir le Rhin, la Somme, à contenir les panzers qui culbutèrent Papy, à évacuer Dien-Bien-Phu, à tenir la Casbah en respect ; bref, à assurer la revanche de nos guerres perdues.

Pour quoi faire d'autre, ces command-cars si lourds qu'on les croirait blindés ? Accéder à une résidence secondaire par une voie mal carrossable, au-dessus de Trouville ou de Ramatuelle ? Pas même : pour la sensation uniquement, comme les cuisses à poches parées pour le clash en hélico ; un besoin, comme ça, de rudesse ; une lassitude des soies vieux rose - ou alors en foulard négligé, le rose, une touche, une citation, une survivance. On dirait vraiment qu'a explosé une nostalgie de bataille, depuis le temps qu'il ne s'en livrait plus de sérieuses, avec affiches de mobilisation et monuments aux morts surchargés comme des Bottin. Après les grâces surannées du cousu main, la rèche impatience d'en découdre !

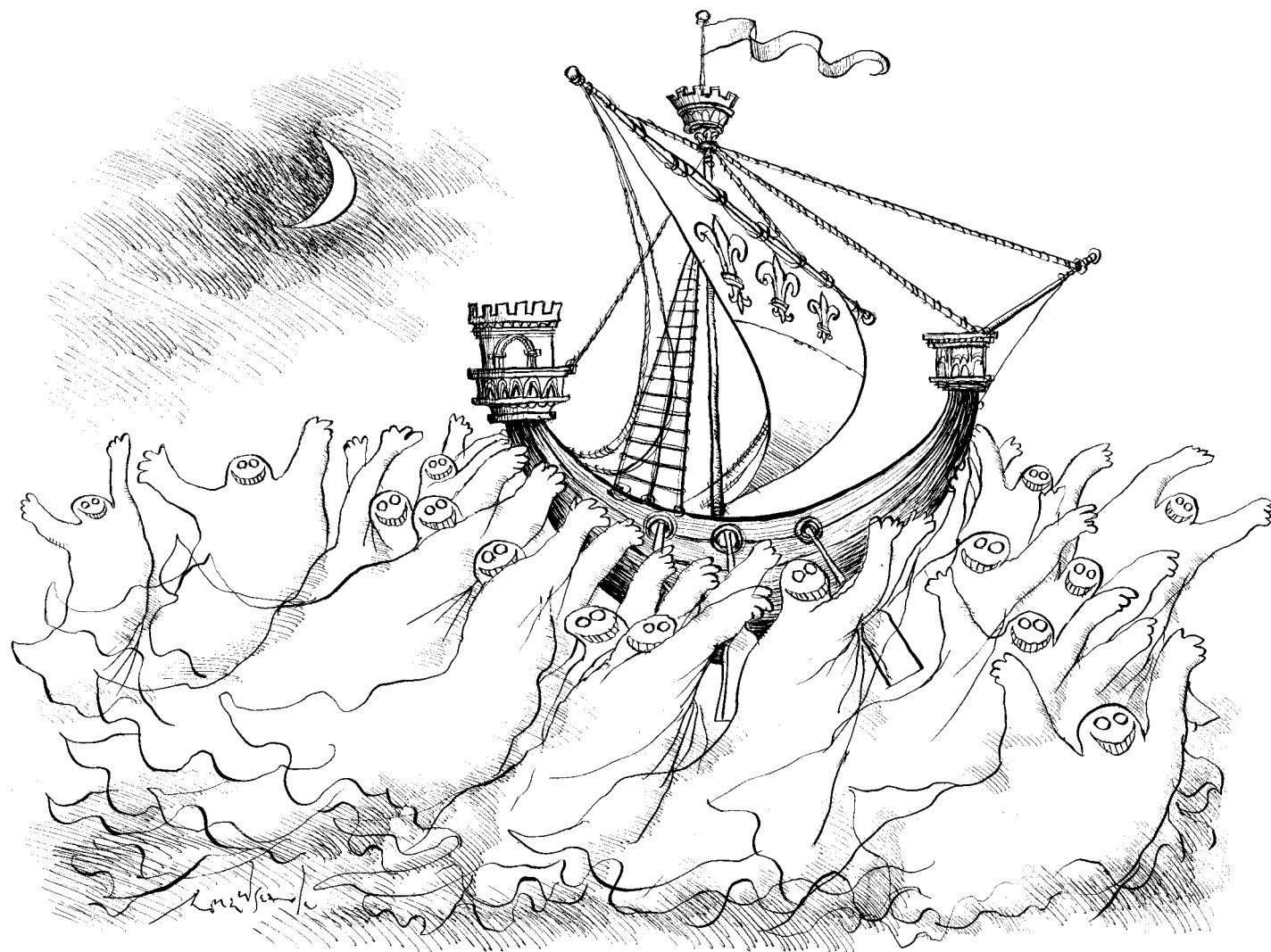
Les signes d'une envie de combat atteignent les corps, après le vêtement. Depuis que

s'éloigne le cauchemar du service obligatoire et de la redoutable boule à zéro, on n'a jamais vu chez les jeunes mâles, sous les coiffures imitées des troupes de choc, autant de crânes rasés de frais. « *Il leur faudrait une bonne guerre !* », bougonnaient les vétérans quand la jeune classe se cherchait bruyamment sous leurs fenêtres. Tout se passe comme si la foi des vieux dans les vertus du casse-pipe avait gagné les cadets, au-delà des services d'ordre extrémistes. Les tires d'occasion qui déboulent des confins difficiles avec leurs six gus à casquettes inversées et radio plein pot n'ont plus l'air de chercher la Foire du Trône pour draguer dans le Grand-Huit, mais de monter en opération, à qui veut lutter avec eux au stock-car !

Comme au temps des épopées militaires où l'on retrouvait les rescapés en petites voitures attendant le feu rouge du boulevard des Invalides, les thalassos se peuplent d'éclipsés du nouveau champ de bataille qu'est la route des week-ends. Le tas de ferraille pilé à 180 chrono a remplacé l'obus de Quatorze ; l'autoroute A 6 ou A 13 tient lieu de cote 108. Hakkinen : nouveau Guynemer !

Se plaindre de la mentalité des Français au volant et gémir sur les hécatombes de la Pente-côte, alors que les écrans imposent un spectacle permanent de publicités pour bolides criminogènes, de queues de poisson en formule 1 et de poursuites de films B : c'est être bien gri-bouille. Ou hypocrite. Au choix.

Le vaisseau fantôme par Ronald Searle



Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynette

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Editoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;

Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pliatoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;

partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'insularisme des socialistes anglais

GROSSE surprise dans les capitales occidentales. L'insularisme britannique s'affirme bruyamment dans un document d'une grave portée internationale : le manifeste du Parti travailliste, publié à Londres le 12 juin au soir sous forme d'une brochure intitulée *Unité européenne*. Par une coïncidence qui ne saurait être plus fâcheuse, cette prise de position se produit au moment même où les gouvernements de Londres et de Paris rendent publiques les notes qu'ils avaient échangées au sujet du plan Schuman de pool du charbon et de l'acier. Entre la fin de non-recevoir catégorique du manifeste travailliste et le ton cordial, le souci de prudence des gouvernants, le contraste est frappant.

Le parti n'est pas hostile à une coopération des gouvernements, mais sans abandon d'une part de la souveraineté nationale : il ne veut

pas plus d'un Parlement européen muni de pouvoirs législatifs que d'un organisme supranational habilité pour prendre des décisions concernant les industries de base. Il craint que des engagements britanniques envers l'Europe ne nuisent à l'union avec le Commonwealth, qu'ils ne compromettent le plein-emploi et le niveau de vie du travailleur en Grande-Bretagne.

Il estime que la coordination industrielle ne peut être accomplie que par les gouvernements, et que la planification commune implique la nationalisation, autrement dit que l'unité européenne et le plan Schuman ne sauraient aboutir qu'entre pays socialistes. L'affirmation qu'il n'y a pas de planisme en dehors du socialisme est pourtant contredite par mainte expérience passée : encore faudrait-il que l'on consentît à une expérience nouvelle. (14 juin 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)

ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60

Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Le bac pour tous, mais comment ?

Suite de la première page

Le niveau baccalauréat est présenté comme le bagage minimum pour trouver sa place dans la société et sur le marché du travail. Mieux, il constitue le viatique obligé pour espérer profiter un jour d'une « formation tout au long de la vie ». Même le patronat défend l'idée d'une élévation générale du niveau de nos concitoyens... à condition de s'affranchir du lien diplôme-emploi en matière de rémunération. Une condition en partie remplie si l'on en croit certaines études : 45 % des titulaires d'un bac professionnel et 35 % d'un bac technologique débutent comme ouvriers non qualifiés. Seules quelques voix s'élèvent pour remettre en cause le concept d'éducabilité universelle, longtemps réservé à la gauche. « *Ceux qui contestent ce principe renouent avec les réactionnaires de la fin du XIX^e siècle, qui estimaient que toutes les filles ne pouvaient pas apprendre à lire* », leur oppose-t-on régulièrement. Dans la foulée, la théorie du « handicap socio-culturel », qui empêcherait les enfants des milieux défavorisés d'accéder aux apprentissages, commence à être battue en brèche. Pourtant, dans la pratique, les convictions sont plus vacillantes. Dans les salles de profs et les réunions de parents d'élèves, l'idée se-

lon laquelle « *un certain nombre d'élèves n'a pas sa place au lycée* », voire au collège, se répand. Exprimant ce malaise, les enseignants mettent au premier rang de leurs difficultés professionnelles la « gestion de l'hétérogénéité des élèves ». Certains, plus lapidaires, estiment même que « *80 % d'une classe d'âge au bac, cela signifie 40 % d'échecs en premier cycle universitaire* ».

De leur côté, les bons connaisseurs du système éducatif que sont Claude Thélot et Philippe Joutard avancent dans *Réussir l'école* (éd. Seuil 1999) que l'objectif des 80 % porte en germe des déséquilibres importants : d'un point de vue social, les 20 % restants risquent d'être stigmatisés et davantage exclus ; d'un point de vue économique, les auteurs font le pari que le marché du travail peut absorber des jeunes de tous niveaux, à condition qu'ils soient qualifiés. D'une certaine manière, ils ne font que remettre au goût du jour la loi d'orientation de 1989 qui, outre l'objectif des 80 %, prévoyait de mener en dix ans « *l'ensemble d'une classe d'âge au minimum au niveau du CAP ou du BEP* ».

UN EFFORT SANS PRÉCÉDENT

Des interrogations percent aussi sur la rentabilité économique des dépenses d'éducation. Certains estiment que le principe des 80 % coûte cher à la nation et ce d'autant que le sens des études a été malmené ces dernières années. Or, toute progression demande désormais un effort sans précédent. Alors que la créa-

tion des bacs professionnels a, depuis quinze ans, démultiplié le nombre de bacheliers - un millier de candidats lors de la première session en 1987, 110 000 cette année -, la consolidation des résultats actuels et un éventuel saut qualitatif passent par une amélioration de l'encadrement, un suivi individuel des élèves, un renouvellement des méthodes pédagogiques et un effort sur la formation des enseignants. Toutes mesures consommatrices de moyens financiers.

Le ministère de l'éducation nationale peine à s'y engager massivement. Et rejoint peu à peu l'une des voies qui semble s'imposer pour dynamiser l'objectif des 80 % et, parallèlement, trouver des réponses valables aux 20 % restants : celle de la diversification. Non pas en multipliant la panoplie des bacs proposés, comme ce fut le cas avec la création du bac économique et des bacs technos à la fin des années 60 ou des bacs pros dans les années 80, mais en développant les manières d'y parvenir, validation des acquis professionnels pour les uns, apprentissage pour les autres. Ce n'est donc pas un hasard si Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement professionnel, est l'un des rares hommes politiques à avoir réaffirmé récemment la nécessité de maintenir l'objectif des 80 %. La voie professionnelle qui représente aujourd'hui 17 % des bacheliers (contre 30 % pour la voie technologique et 53 % pour la voie générale) étant, aux yeux de beaucoup, celle qui dispose d'une marge de progression.

Mais la question de l'accès au niveau du baccalauréat se pose très en amont du lycée. L'urgence de la lutte contre l'échec scolaire dès l'école primaire fait l'unanimité. Reste à s'y atteler. Ensuite, au-delà des clivages gauche-droite, la « diversification » signifie désormais, plus ou moins ouvertement, la fin du collège unique. Elle passe, au gré des convictions, par le rétablissement d'une orientation précoce - en 6^e pour les plus convaincus, en 4^e pour les autres -, le maintien des quatrièmes et troisièmes technologiques, la « reconnaissance des différents talents », ou bien encore par l'adaptation des objectifs et des modalités d'enseignement aux élèves. Qu'elles émanent de la gauche ou de la droite, ces propositions portent en elles un risque de ségrégation au moins égal à ce que le système actuel autorise. Un risque généralement balayé par divers vœux pieux : constituer des « filières d'excellence » dans tous les domaines et assurer des « passerelles » entre les différentes voies. La difficile question de la culture commune le temps de la scolarité obligatoire, celle de la rénovation des programmes, la résolution du paradoxe entre massification et individualisation sont en revanche, la plupart du temps, laissées en suspens. Or, si le pays veut définir un objectif quantitatif crédible en matière de poursuites d'études et redonner un horizon à son système éducatif, il lui faut traiter, d'abord, les maux du collège.

Stéphanie Le Bars

AÉRONAUTIQUE Noël Forgeard, l'administrateur-gérant d'Airbus, estime réunies toutes les conditions pour lancer l'A3XX, l'avion géant de 550 places d'Airbus qui

doit concurrencer le 747 de Boeing. ● **SES ACTIONNAIRES** en sont aussi convaincus, mais ils ne parviennent pas à s'entendre sur la répartition de la charge de travail entre les usines

française et allemande. ● **TOULOUSE** redoute un transfert progressif de la production des petits avions à Hambourg, en échange du choix de la ville rose comme site d'assem-

blage de l'A3XX. ● **HUIT COMPAGNIES** aériennes se sont déjà manifestées pour devenir les compagnies de lancement de l'appareil, et attendent une confirmation rapide.

M. Forgeard estime sa crédibilité et celle d'Airbus en jeu. ● **BOEING** ne reste pas inactif. Il a profité des atterrissements d'Airbus pour présenter une version allongée de son 747.

Le patron d'Airbus estime jouer sa crédibilité sur le lancement de l'A3XX

Dans un entretien au « Monde », Noël Forgeard, administrateur-gérant, affirme que toutes les conditions commerciales sont désormais réunies. La décision n'est plus bloquée que par la position des actionnaires français, allemand, espagnol et britannique sur la répartition de la charge de travail

« Les actionnaires d'Airbus ont une nouvelle fois reporté, jeudi 8 juin, le conseil de surveillance qui aurait dû donner son feu vert au lancement commercial de l'A3XX, le super-jumbo de plus de 550 places. Etes-vous déçu ?

« Il faut revenir à l'essentiel : le marché et les clients. Là est la substance même d'une entreprise et le seul jugement qui vaille : tous les actionnaires d'Airbus en sont convaincus. Or ce jugement est excellent : les résultats de la prospection commerciale, que je mène avec acharnement depuis quatre mois, dépassent nos prévisions. J'ai recueilli des expressions d'intérêt de huit compagnies représentant des précommandes fermes d'une soixantaine d'appareils, dont un tiers de cargo. Y fi-

gurent Emirates, Singapore Airlines, Air France, ILFC – le plus grand loueur mondial – et Virgin. J'ai des conversations sérieuses avec trois autres en plus de ces huit. Le reste est péripéties qui seront vite oubliées.

– Ces annonces ne suffisaient pas à vos actionnaires ?

« Le problème n'est pas là : la situation commerciale ne peut qu'impressionner des hommes d'entreprises, attachés avant tout à ne jamais décevoir les clients. C'est la philosophie de Jean-Luc Lagardère, le coprésident du conseil de surveillance d'EADS, la société européenne en cours de constitution qui détient 80 % des parts d'Airbus. Il s'implique énormément dans ce dossier depuis un an et c'est un facteur de sécurité pour moi comme pour les autres membres du conseil d'EADS.

« Les débats en cours portent sur la constitution de la future société intégrée Airbus – sur ce point, les discussions avancent bien entre EADS et le britannique BAE Systems – et sur les problèmes industriels de répartition de la charge de travail.

– Vous étiez chargé de présenter un plan de répartition industrielle du travail, notamment entre les usines française de Toulouse et allemande de Hambourg. A-t-il été refusé ?

« Lorsque il m'a été demandé de reprendre le dossier, il y a quelques semaines, la situation était difficile parce que les solutions envisagées au début de l'année ne convenaient pas à tous. C'est un dossier

complexe que j'ai abordé depuis un mois, en étant guidé par des principes simples : n'ignorer aucune sensibilité, minimiser les risques technologiques et optimiser l'emploi des compétences, ce qui mène à rapprocher les bureaux d'études des opérations industrielles.

« Pour l'A3XX, je propose que l'assemblage se fasse à Toulouse et l'équipement intérieur à Hambourg, tout comme le bureau d'études qui devra concevoir des équipements

– Il y a encore des débats entre vos actionnaires sur ce schéma. Les Allemands réclament une augmentation immédiate des capacités d'assemblage à Hambourg pour les petits avions et veulent une méthode d'assemblage de l'A3XX par tronçons entiers, ce qui oblige à revoir le mode de transport des morceaux de l'avion.

« En effet, c'est pourquoi je dis que nous y sommes "presque". Pour l'augmentation des capacités

ces discussions internes ? Y a-t-il une limite, au-delà de laquelle les engagements pris seront caducs ?

« Les compagnies aériennes sont en droit d'attendre une confirmation rapide de nos intentions puisqu'elles constatent, comme moi, le bon accueil du marché envers l'A3XX. Il n'y a plus de raisons de traîner, d'autant que, sur la foi du calendrier arrêté par les actionnaires, je leur avais promis du nouveau pour fin mai. Désormais, la crédibilité d'Airbus et ma parole d'entrepreneur sont en jeu.

« Ce capital de confiance est un élément clef de notre succès commercial, qui ne se dément pas depuis le début de l'année. A fin mai, Airbus détient 51 % du marché, avec 190 commandes nettes, et même 56,4 %, si on l'on s'en tient aux clients identifiés. Sur le marché des gros-porteurs, Airbus détient 75 % du marché mondial avec la famille A330-A340, contre le Boeing 777.

« En ce qui concerne l'A3XX, le temps nous est désormais compté, en raison de l'attente des clients, mais aussi de l'apparition d'un concurrent. Après avoir nié pendant quatre ans l'existence d'un marché pour ce type d'avions, le président de Boeing vient d'annoncer le 747X, une version allongée de son 747, qu'il a déjà proposé à vingt compagnies. J'admire un tel respect du marché : nous ne pouvons pas faire moins ! D'autant que nous avons l'avantage : l'A3XX sera de 15 % à 20 % moins cher à exploiter que l'actuel 747, et

au minimum 10 % moins cher que la nouvelle version. Nous pourrions livrer les premiers exemplaires dès l'automne 2005 et atteindre une production de quatre par mois dès 2007. Enfin, l'A3XX est au début de sa vie avec un énorme potentiel d'évolution, alors que le 747X n'est que l'allongement d'un avion vieux de trente ans et en bout de course.

– Certains vous accusent d'avoir accordé des conditions commerciales excessives aux clients de lancement de l'A3XX, avec des rabais dépassant 25 %...

« Les offres que nous avons faites sont conformes aux pratiques habituelles et dans les limites fixées par nos actionnaires.

– Pour les passagers, qu'est-ce que l'A3XX changera ?

« Ce qui frappera d'emblée en entrant dans l'appareil, c'est l'espace : un vaste atrium central ouvert jusqu'au plafond et donnant accès au pont supérieur, comme à l'entrée d'un gros bateau. Les passagers bénéficieront d'espaces de vie commune, comme des centres d'affaires, des bibliothèques, des garderies, des galeries marchandes, des bars, des couchettes en soute, selon le choix des compagnies.

« Chaque siège sera équipé de connexion large bande avec la Terre, qui sera testée dès 2002. Elle permettra à chacun de consulter son courrier électronique, surfer sur Internet et, selon l'aménagement, recevoir les chaînes de télévision ».

Propos recueillis par
Christophe Jakubyszyn

Un feuilleton interminable

- **1991-1993** : les équipes d'Airbus commencent à travailler sur un concurrent du 747 de Boeing.
- **En 1994**, Airbus accepte la proposition de Boeing de poursuivre en commun les recherches sur les très gros avions.
- **Juillet 1995** : Airbus et Boeing rompent, « faute (...) d'un marché suffisant ».
- **Février 1996** : les quatre partenaires d'Airbus font part de leur intérêt pour le développement de l'A3XX.
- **Avril 1996** : Dasa revendique le transfert de la production des petits avions à Hambourg, en échange de l'assemblage de l'A3XX à Toulouse.
- **Janvier 1997** : Boeing affirme renoncer à développer un très gros avion.
- **Février 1999** : Airbus annonce le report de l'A3XX.
- **8 décembre 1999** : les actionnaires du consortium repoussent le lancement et demandent à Noël Forgeard d'engager des « précommandes ».
- **Mars 2000** : bataille industrielle et politique sur le choix du site d'assemblage de l'A3XX. Le gouvernement français refuse plusieurs fois les propositions des industriels.
- **30 avril** : Emirates est la première compagnie à s'engager pour le lancement de l'A3XX.
- **19 mai** : les actionnaires d'Airbus reportent le conseil du 26 mai qui devait donner son feu vert.
- **21 mai** : Boeing propose à vingt compagnies une version allongée du 747.
- **8 juin** : au Salon aéronautique de Berlin, le conseil de surveillance d'Airbus est de nouveau reporté.

« Il n'y a plus de raisons de traîner (...).

Désormais, la crédibilité d'Airbus et ma parole d'entrepreneur sont en jeu »

pour loger, nourrir et occuper plus de 550 passagers pendant plusieurs heures.

« Pour l'organisation industrielle d'Airbus en général, j'ai proposé une certaine spécialisation des sites : Hambourg doit devenir le centre de gravité des petits avions de la famille A320, et Toulouse, celui des gros (A330, A340 et A3XX). Ces dominantes se façonneront avec le temps et ne seront pas tout à fait exclusives : il n'est pas question, à mes yeux, de supprimer l'assemblage des A320 à Toulouse et, comme je l'ai dit, l'aménagement de l'A3XX devrait se faire à Hambourg. Naturellement, pour l'ensemble de ces sujets, il est indispensable d'avoir l'accord de nos deux actionnaires, EADS et BAE Systems.

à Hambourg, sous la forme d'une troisième ligne de production, la question est ouverte. La réponse ne dépend pas du choix de faire de Hambourg le centre de gravité des petits avions. Actuellement, il me semble que les capacités de production existantes peuvent être améliorées sans investissement supplémentaire immédiat. Il appartient donc aux actionnaires de faire ou non cet investissement.

« Pour la méthode d'assemblage, nous étudions un schéma qui nous ferait abandonner, pour l'A3XX, le transport par avion Beluga, pour un transport par bateau jusqu'à Bordeaux, et routier jusqu'à Toulouse. D'autres solutions sont possibles.

– Les compagnies aériennes ne vont-elles pas se sentir otages de

Toulouse redoute de lâcher la proie pour l'ombre

frappe les villes de mono-industrie. Personne ici n'imagine que l'A3XX puisse échapper à Toulouse. Ses atouts, son savoir-faire, son histoire, tout semble plaider pour que la grande métropole du Sud-Ouest, en phase de dynamisme démographique et économique exceptionnelle, soit l'heureuse élue. D'ailleurs, l'Etat, la région Midi-Pyrénées, le département de Haute-Garonne et la ville de Toulouse se sont unis pour offrir à Aérospatiale-Matra une zone de quelque 300 hectares à Blagnac-Aérostation, afin d'implanter les futurs hangars de montage.

UN NOUVEAU PARTAGE DES TÂCHES

Mais depuis près d'un an, d'ajournements de décision en annulation de conseils de surveillance, l'inquiétude sourd désormais. Si Toulouse ne l'emporte pas aussi facilement qu'on pouvait le croire, c'est que quelque chose coince dans le dossier. Quelque chose qui s'appelle Hambourg.

Toulouse n'est plus seule en Europe et la décision en matière aéronautique ne dépend plus, comme naguère, du gouvernement français par le biais d'une entreprise publique, Aérospatiale, au service de la nation. Les avionneurs se situent dans un espace européen et

se déterminent dorénavant en fonction de leurs intérêts industriels. En fusionnant avec Matra, Aérospatiale est devenue une entreprise comme les autres, et en fusionnant avec l'allemand DaimlerChrysler Aerospace (DASA) et l'espagnol Casa, elle ne représente plus qu'une partie du groupe aéronautique privé européen EADS, lequel va être introduit en Bourse. DASA veut faire de Hambourg l'égale sinon la rivale de Toulouse. Déjà un partage des tâches s'est établi et les plus petits modèles de la gamme Airbus (A319 et A321) sont construits à Hambourg.

Si, au final, Toulouse est choisie pour l'assemblage industriel de l'A3XX, Hambourg devrait bénéficier de compensations importantes. Une bonne partie du blocage du dossier tient à la discussion, au « marchandage » estimant certains observateurs, autour de ces compensations. Il semble acquis que l'aménagement commercial du gros porteur se ferait en Allemagne. Mais Dasa demande beaucoup plus : l'entreprise aurait souhaité que l'avion soit livré à Hambourg, intronisant la ville, aux yeux des compagnies aériennes et de l'opinion, comme la cité de l'A3XX ; l'avionneur réclame aujourd'hui que la chaîne d'assemblage industrielle des A320, actuellement à

Toulouse, soit progressivement transférée à Hambourg, défendant ainsi l'idée somme toute cohérente d'un partage des tâches au sein d'EADS : à Toulouse, les gros porteurs (A3XX, A330 et A340) et, à Hambourg, les petits porteurs (la déclinaison des A320).

AU RISQUE DE L'ÉCHEC COMMERCIAL

Le mono-couloir A320 constitue le principal succès d'Airbus. Il représente aujourd'hui la moitié des commandes du consortium européen et il est en passe de devenir l'avion le plus vendu au monde. Si son assemblage est transféré à Hambourg, Toulouse et Aérospatiale Matra y perdront une de leurs principales activités et source d'emplois. L'échange s'opérerait certes au profit d'un grand projet. Mais ne serait-il pas inégal ? Toulouse ne va-t-elle pas lâcher la proie pour l'ombre et se retrouver l'otage d'un marché de dupe franco-allemand : à Hambourg, le succès garanti des A320, à Toulouse, l'espoir d'écrire une nouvelle page de la glorieuse histoire de l'aéronautique mais aussi le risque d'un échec commercial du futur super-jumbo ? Comme celui de Concorde.

Jean-Paul Besset

Trouvez vos fournisseurs en cliquant des doigts



Negopartner.com est un des premiers sites français qui propose aux entreprises une nouvelle façon de sélectionner leurs fournisseurs.

Negopartner.com aide gratuitement les acheteurs à formaliser leurs besoins en ligne et leur permet de recevoir des offres de la part des fournisseurs les mieux qualifiés dans les meilleurs délais.

negopartner.com

La sélection en ligne de vos fournisseurs

Le premier ministre japonais rouvre le débat sur la libéralisation des télécommunications

L'Etat réduirait encore sa part dans l'opérateur national NTT

C'est lors d'un meeting électoral, samedi 10 juin, que le premier ministre japonais, Yoshihiro Mori, a évoqué l'hypothèse d'une privatisation to-

tale de NTT. La loi actuelle prévoit que l'Etat conserve un tiers du capital de l'opérateur. Pour une partie de l'opinion, l'ouverture du marché

des télécommunications n'est pas suffisante et freine le développement d'Internet et du commerce électronique.

TOKYO

correspondance

Le sort de NTT, le géant nippon des télécommunications, est devenu un enjeu de campagne électorale depuis l'appel à sa privatisation complète lancé samedi 10 juin par le premier ministre Yoshihiro Mori lors d'un meeting. Lundi, Hiromu Nonaka, le secrétaire général du PLD (le parti au pouvoir), déclarait souhaiter une révision de la loi de privatisation et une réduction de la part de NTT dans sa filiale de téléphonie mobile NTT DoCoMo. Alors que Yoshihiro Mori et son parti sont en très mauvaise posture dans les sondages, le PLD est tenté de récupérer le thème des technologies de l'information pour redresser son image d'ici aux élections législatives du 25 juin.

Il est vrai que le boum de la nouvelle économie au Japon a renforcé le camp de ceux qui jugent insuffisante la libéralisation des télécommunications, et réclament plus d'ouverture afin d'accélérer le développement d'Internet et du commerce électronique. Dans le contexte de reprise fragile de l'économie et d'augmentation des déficits publics, une privatisation accélérée de l'opérateur public aurait plus d'un avantage. Enfin, NTT est au cœur du dernier différend commercial avec les Etats-Unis : Washington souhaite que NTT réduise ses tarifs d'inter-

connexion locale de 41 % en deux ans, alors que le gouvernement japonais propose 22,5 % sur quatre ans. M. Mori a promis lundi qu'un accord interviendrait avant le sommet du G 8 à Okinawa, prévu en juillet.

UN DÉMANTÈLEMENT LIMITÉ

Décidées en 1985 sous la pression américaine et pilotées par le PLD, la privatisation partielle de NTT et la déréglementation des télécommunications ont connu une évolution plus lente que promis. La réglementation ne laisse à la concurrence qu'une portion congrue du marché, tout en bloquant le développement international de NTT - l'opérateur n'est autorisé à offrir des services internationaux que depuis 1999.

Certes, le Japon compte une multitude d'opérateurs, d'importantes fusions ont eu lieu et de grands acteurs étrangers (British Telecom, AT&T) ont fait leur entrée dans l'archipel en s'alliant à des opérateurs locaux. Mais la dernière étape en date de la déréglementation, à savoir le « démantèlement » de NTT en juillet 1999, montre bien les limites du processus : les trois entités issues du découpage de l'opérateur national (NTT East, NTT West et, pour l'international, NTT Communications) ont simplement été regroupées dans une holding et continuent à monopoliser à 90 % le raccordement à la boucle locale, pierre d'achoppement de la libéralisation du secteur. Les tarifs que NTT fait payer aux opérateurs

indépendants les empêchent de proposer des prix réellement compétitifs.

En outre, la structure apparaît comme auto-bloquante aux observateurs étrangers, le développement international de NTT restant très timide au regard des enjeux actuels. Les dirigeants de NTT Communications ont par exemple grincé des dents devant les dividendes qu'ils ont dû reverser à la maison mère. Tandis que NTT DoCoMo, qui est entré dans le capital du néerlandais KPN Mobile, il est loin de disposer de la liberté d'action que ses moyens et ses ambitions laisseraient supposer.

LE PACTOLE DU MOBILE

NTT est actuellement détenu à 53 % par le gouvernement japonais, et sa privatisation accélérée imposerait une révision de la loi, selon laquelle l'Etat doit garder un tiers de son capital. En outre, la manœuvre exigera une certaine délicatesse au niveau des marchés financiers, la Bourse de Tokyo s'étant encore mal remise de la chute des valeurs technologiques.

Quant à NTT DoCoMo, l'idée serait de faire réduire de 67 % à 51 % la part de NTT dans son capital. La compagnie de téléphonie mobile, qui a contribué à 60 % des 8 milliards d'euros de bénéfice d'exploitation de NTT en 1999, est la vache à lait du groupe. Introduite en Bourse en 1998, elle est aussi la première capitalisation de la Bourse de Tokyo, devant sa maison mère. En réduisant sa participation, NTT empochera un joli pactole.

Brice Pedroletti

Visa et Mastercard rejettent les accusations de collusion

Le procès des deux réseaux de cartes a commencé lundi 12 juin devant le tribunal de New York

APRÈS celui contre Microsoft, un nouveau procès antitrust s'est ouvert, lundi 12 juin, aux Etats-Unis, devant le tribunal fédéral de New York. Il est intenté contre les deux réseaux de cartes bancaires Visa et Mastercard, accusés de pratiques anticoncurrentielles. Encore tout auréolé de sa victoire contre la firme de Bill Gates, Joel Klein, le « patron » des services antitrust américains, a fait lundi le déplacement pour assister aux premiers débats.

Le département de la justice a déposé une plainte contre ces deux organismes de cartes en octobre 1998, les accusant d'être contrôlés conjointement par le même groupement de banques, motif qualifié de « dualité », ce qui restreint à ses yeux la concurrence entre les deux réseaux. Les autorités américaines ont fait remarquer que Visa et Mastercard ont mis fin à ce mode de fonctionnement sur d'autres marchés, notamment l'Europe et l'Amérique du Sud, après que les autorités de la concurrence se furent inquiétées de cette situation. La plainte vise aussi les règles d'exclusion adoptées par les deux réseaux, qui limitent la capacité des banques distribuant leurs cartes (au nombre de 7 000) à offrir celles d'autres établissements, tels American Express ou Discover, filiale de Morgan Stanley Dean Witter. Cette situation limite le choix des consommateurs. Leur entente a aussi, selon l'avocat du gouvernement, retardé, voire annulé leurs investissements dans le développement des cartes à puce et la sécurisation des paiements sur Internet.

Visa et Mastercard ont martelé que leur entente ne portait pas atteinte à la libre concurrence. Ils

contrôlent à eux deux près de 75 % du marché de la carte de crédit et de paiement aux Etats-Unis, avec quelque 500 millions de cartes en circulation outre-Atlantique, et 1,8 milliard de cartes dans le monde.

« En fait, le plus grand bénéficiaire potentiel de ce procès est l'un de nos principaux concurrents, American Express, et non le consommateur », a contre-attaqué Kelly Presta, conseiller juridique de Visa, lundi, dans une déclaration à la presse. Les avocats ont souligné, devant le juge Barbara Jones, que Visa et Mastercard étaient de simples associations, offrant aux banques la possibilité de diffuser des cartes de crédit sous leur propre nom tout en assurant la gestion des opérations de paiement moyennant une commission.

UNE PLAINTÉ DE DISTRIBUTEURS

Réfutant ces affirmations, Melvin Schwarz, avocat du département de la justice, a affirmé lundi, publicités à l'appui, que l'entente entre les deux réseaux était patente. Cette plainte se double d'une autre plainte en nom collectif déposée par les plus grands distributeurs américains comme Wal-Mart, Sears Roebuck, Safeway ou Circuit City, mais aussi par plusieurs milliers de petits détaillants, et qui devrait être examinée en novembre. Ces distributeurs réclament plus de 8 milliards de dollars à Visa et Mastercard, qu'ils accusent de position dominante, pour leur avoir imposé des commissions particulièrement élevées sur les transactions.

Le procès devrait durer de quatre à dix-huit semaines, selon les avocats de Visa et de Mastercard.

Pascale Santi (avec AFP)

Les syndicats de France Télécom hostiles aux stock-options

LORS de l'ouverture du capital de France Télécom en 1996, ses salariés avaient pu acheter des actions à des tarifs préférentiels. La particularité de l'opération venait du fait que la grande majorité d'entre eux étaient fonctionnaires. Pour la première fois, des fonctionnaires devenaient actionnaires de leur entreprise ! En revanche, les dirigeants n'avaient pas eu le droit d'avoir des stock-options.

L'acquisition de l'opérateur britannique Orange et la mise en Bourse des activités Internet (Wanadoo) en juillet - suivie par celle de la filiale de téléphonie mobile - vont changer la donne. Cinq mille salariés sont directement concernés par la cotation de Wanadoo et celle de France Télécom Mobiles, dont l'activité sera regroupée avec Orange dans un ensemble baptisé pour le moment « New Orange ». Tous ne détiendront pas de stock-options, mais celles-ci ne seront pas réservées aux dirigeants, indique la direction. Le sujet est suffisamment sensible pour que Michel Bon s'exprime auprès des salariés mardi 13 juin, dans l'après-midi.

Dans un entretien accordé aux Echos datés du 13 juin, M. Bon ex-

plique que « le modèle de rétribution d'une société Internet, c'est les stock-options. Si nous n'en avons pas, nous ne pourrions pas indéfiniment conserver les meilleurs professionnels ou en recruter de nouveaux ».

ACCROISSEMENT DES INÉGALITÉS

Les syndicats de France Télécom sont plus que réservés face à cette innovation. Force ouvrière (FO), qui n'avait pas donné de conseils aux salariés lors de l'introduction en Bourse car « cela relevait de la vie privée des salariés », est hostile à ce nouveau projet : « Pour nous, les stock-options ne constituent pas un mode de rémunération normal, car les cours de Bourse sont trop fluctuants. De plus, elles ne sont réservées qu'à une partie des salariés. La participation et l'intéressement, qui peuvent être modulés par catégories, sont des outils efficaces. ». Néanmoins, Roland Raskopf, responsable de FO-PTT, ne se fait pas d'illusion : « La direction n'a peut-être pas les moyens de faire autrement, vu la concurrence dans ce secteur. »

La CFDT, pour qui « le fait que des fonctionnaires soient actionnaires de leur entreprise pose un problème de cohérence intellec-

tuelle », s'inquiète surtout de ce qu'elle appelle « l'explosion » de l'entreprise. « Depuis le rachat d'Orange, l'entreprise est bouleversée. Il y a certes une holding dirigée par Michel Bon, mais il y a surtout des activités de plus en plus diverses. Le vrai problème est celui de l'unité économique et sociale et de la cohérence de l'ensemble ».

SUD-PTT est farouchement contre les stock-options. « Celles-ci accroissent les inégalités salariales et donnent des avantages aux cadres supérieurs. Ça divise encore un peu plus le personnel », notent les responsables de SUD.

Idem à la CGT. Même si, dans un communiqué, ses administrateurs dénoncent surtout le passage sous droit britannique de la filiale New Orange. La direction ne dément ni ne confirme l'information mais indique que le nouvel ensemble « aura un siège à Londres ». Car si Michel Bon doit maintenir une certaine cohésion entre les salariés français, il doit également tout faire pour retenir les 7 000 salariés britanniques d'Orange, dont 300 sont titulaires de stock-options.

Frédéric Lemaître

La Bourse de Londres refuse les diamants d'Oryx

LONDRES

de notre correspondant à la City

L'annulation par le consortium Oryx, lié aux gouvernements de la République démocratique du Congo et du Zimbabwe, de son introduction en Bourse, mardi 13 juin, à Londres, souligne l'écho croissant, rencontré dans la City, par la campagne contre le trafic des diamants « de sang » finançant les guerres africaines (Le Monde du 2 juin). « Il s'agit d'un avertissement destiné à toute compagnie minière voulant opérer dans des zones de conflit. Cette marche arrière montre combien les marchés financiers prennent désormais en compte les considérations éthiques avant d'investir », proclame Global Witness, organisation non gouvernementale. Pour « maintenir la réputation et l'intégrité du marché », Grant Thornton, la propre banque-conseil d'Oryx, a contraint le consortium minier à annuler l'entrée sur le second marché londonien.

Trop vite ? Trop loin ? Oryx avait été formée afin de rémunérer le président Mugabe pour le soutien de son armée aux troupes de Laurent-Désiré Kabila en guerre contre les opposants intérieurs et les Etats qui les soutiennent. Mais en annonçant avoir obtenu deux concessions de diamants dans une zone de la RDC que se disputent troupes zimbabwéennes et forces rebelles, Oryx a peut-être imprudemment forcé son destin. On ne met pas impunément la main sur un tel trésor potentiel de gemmes au nez et à la barbe des grandes multinationales minières. La sud-africaine De Beers, les australiens Ashton et BHP, le britannique Rio Tinto ont ainsi prêté main-forte à Global Witness pour faire capoter la cotation sur le marché le moins régulé de la Bourse.

Par ailleurs, engagé dans une opération complexe et controversée de fusion avec la Deutsche Borse, le London Stock Exchange ne pouvait se permettre de donner l'impression d'être complice du commerce illégal de diamants. Dans le domaine minier, la première place financière européenne doit tenir compte du développement rapide de places secondaires spécialisées comme Toronto, Vancouver ou Sydney. Or, dans le passé, les autorités compétentes canadiennes n'ont pas hésité à rayer de la cote plusieurs « juniors » d'exploration minière liées à des firmes de mercenaires sud-africains opérant en Sierra Leone.

« PIERRES DE SANG »

La déconfiture d'Oryx fait l'affaire de la De Beers, maîtresse du marché du diamant brut, aujourd'hui à la pointe de la lutte contre le commerce de « diamants de la guerre ». Le numéro un mondial a cessé d'acheter des pierres d'origine africaine sur le marché libre d'Anvers. La réduction du flux de diamants de contrebande style Oryx ne peut que raffermir les prix, en particulier ceux des qualités supérieures. De plus, selon un rapport de l'Agence américaine de développement, la De Beers serait le principal bénéficiaire d'un boycott international des « pierres de sang ». Car la firme, qui contrôle 65 % de la commercialisation du diamant brut dans le monde, est la seule à disposer du savoir-faire nécessaire à la mise au point d'un certificat de « garantie de provenance ». « Nous agissons pour le bien de tous et non pas pour des motifs mercantiles », a insisté un porte-parole.

Marc Roche

PUBLISCHES CONSEIL

Pour l'achat d'un billet A/R au départ de Paris pour l'Australie à partir de 6 900 F*, et pour un supplément de 2 000 F, vous faites le tour du monde en 6 escales à choisir parmi les destinations desservies par Qantas et British Airways. Par exemple : Paris, Singapour, Darwin, Sydney, Los-Angeles, Londres, Paris. Renseignez-vous auprès de votre agence de voyages ou Qantas au 0 803 846 846 (numéro indigo 0,99 FTTC/min) et sur le 36 15 Qantas (2,21 FTTC/min).



* Prix hors taxes d'aéroports, soumis à conditions, avec 3 vols intérieurs maximum en Australie. Offre cumulable avec les pass domestiques.
 - L'âme de l'Australie.

La presse mondiale bénéficie d'une période de renouveau

Après dix ans de déclin, la diffusion des quotidiens dans le monde s'est améliorée en 1999, selon une étude de l'Association mondiale des journaux. Avec la hausse des recettes publicitaires, les éditeurs ne redoutent plus la concurrence d'Internet

RIO DE JANEIRO

de notre envoyé spécial

Les éditeurs de journaux relèvent la tête. Après une décennie de crise, la situation de la presse dans le monde avait commencé à s'améliorer en 1998. L'éclaircie se transforme en embellie avec une progression de la diffusion et des recettes publicitaires des quotidiens. Timothy Balding, directeur général de l'Association mondiale des journaux (AMJ), réunie pour sa 53^e session du 12 au 14 juin à Rio de Janeiro, n'est pas peu fier de contredire la sombre prévision de Bill Gates. Au forum économique de Davos (Suisse) en 1998, le PDG de Microsoft avait proclamé que « l'année 2000 marquerait la fin des journaux et des magazines ». Les faits semblent lui avoir donné tort.

Dans le traditionnel rapport annuel de l'AMJ sur les tendances de la presse dans soixante-quatre pays, M. Balding souligne la « renaissance » d'une industrie qui a particulièrement souffert de la récession économique, de la crise des coûts du papier et d'impression, de la concurrence de la télévision et du câble, et s'est mise à douter de l'irruption d'Internet. « L'idée que les journaux puissent être en perte de vitesse semble aujourd'hui révolue. L'industrie mondiale de la presse est très vivante et solide », affirme le directeur de l'AMJ.

CAPACITÉS D'ADAPTATION

Selon lui, le retournement de tendance est à mettre au profit des entreprises de presse elles-mêmes, qui se sont « réinventées pour affronter les nouveaux défis, notamment celui d'Internet ». Plusieurs éléments traduisent le redressement en cours. En premier lieu, la diffusion des journaux a retrouvé

le chemin de la croissance dans de nombreux pays et elle s'est stabilisée là où elle avait le plus chuté. Parallèlement, les éditeurs ont amélioré leurs recettes grâce à l'augmentation – parfois spectaculaire – de la publicité.

Les groupes de presse sont aussi passés à l'offensive sur la Toile. « Les études tendent à prouver que la télévision est le grand perdant d'Internet, pas les journaux », souligne M. Baldwin. De surcroît, la presse est le premier bénéficiaire des investissements publicitaires des sociétés de la nouvelle économie, tandis que les ventes de journaux n'auraient guère pâti de la consultation des sites des titres. Dernier signe rassurant pour l'AMJ, l'étude sur les tendances de la presse révèle le regain d'intérêt des jeunes, notamment ceux de la génération d'Internet.

Baromètre du redressement, la diffusion des quotidiens a augmenté dans 25 pays sur les 46 où elle est mesurée. Même si le résultat n'est pas encore positif, la chute est quasiment enrayerée en Europe de l'Ouest. Les ventes de journaux ont diminué de 0,1% en 1999, alors que, depuis 1995, la baisse était de 2,2%, et de 9% en dix ans. La croissance est particulièrement significative dans sept pays : l'Autriche (+ 8,5%), le Portugal (+ 2%), l'Irlande (+ 1,8%), le Royaume-Uni (+ 1,5%), l'Italie (+ 1,1%), le Luxembourg (+ 0,3%) et la France (+ 0,2%).

Restée stable en Belgique et en Espagne, la diffusion a poursuivi son déclin en Grèce (- 5,5%) et dans les pays à fort taux d'achat, tels le Danemark (- 3,5%), la Suède (- 2,3%) et l'Allemagne (- 1,8%).

Parallèlement, les résultats sont en nette amélioration dans les

La France au vingt-huitième rang		
TAUX DE PÉNÉTRATION POUR MILLE HABITANTS		
	EN 1999	EN 1998
1 NORVÈGE	583	588
2 JAPON	574	577
3 FINLANDE	452	455
4 SUÈDE	420	430
5 SUISSE	376	377
6 AUTRICHE	356	331
7 ISLANDE	341	368
8 SINGAPOUR	333	273
9 ROYAUME-UNI	321	317
10 ALLEMAGNE	300	303
11 DANEMARK	288	300
12 PAYS-BAS	286	290
13 LUXEMBOURG	285	288
14 SLOVAQUIE	207	171
15 NOUVELLE-ZÉLANDE	207	223
16 ÉTATS-UNIS	202	201
17 ESTONIE	187	175
18 THAÏLANDE	180	194
19 SLOVÉNIE	173	173
20 RÉP. TCHÈQUE	171	175
21 AUSTRALIE	166	168
22 HONGRIE	163	167
23 BULGARIE	163	-
24 RUSSIE	163	-
25 CANADA	160	167
26 BELGIQUE	155	158
27 IRLANDE	151	154
28 FRANCE	149	145

Source : Association mondiale des journaux

pays de l'Europe centrale comme la Croatie (+ 5,1%), la Bulgarie (+ 21,4%) et surtout l'Ukraine (+ 104,4%). Pour la première fois intégrée dans le panel, la Russie est créditée d'une hausse de 4,4% grâce à la création de 45 titres, portant à 2 680 le nombre – record – de ses journaux.

La réalité est plus contrastée sur les autres continents. Les Etats-Unis ont stoppé la chute (- 0,4%) mais, en dix ans, elle se traduit par 6,67 millions d'acheteurs en moins après la disparition de 50 titres. Le

marqué japonais est en légère régression (- 0,3%), mais après avoir sans cesse progressé en dix ans. La Chine a dépassé la barre des 50 millions d'exemplaires quotidiens (+ 12,7%). En Amérique latine, le Brésil enregistre toujours une progression (+ 1,1%) tandis que les résultats sont inquiétants en Argentine (- 25% en deux ans).

Le Japon reste largement en tête avec 72,218 millions de journaux édités chaque jour devant l'Inde (60 millions), les Etats-Unis (55,9 millions), la Chine et l'Alle-

magne (24,5 millions). En ce qui concerne le taux de pénétration de la presse, il apparaît que les Norvégiens et les Japonais restent les plus grands acheteurs de quotidiens, devant les Finlandais et les Suédois (voir infographie ci-contre).

DISPARITÉS SELON LES PAYS

Si les éditeurs se satisfont de leurs chiffres de diffusion, ils peuvent aussi se réjouir de la forte croissance retrouvée des recettes publicitaires dans 24 pays sur 33. En Grèce, elles ont augmenté de 38,7% et de 17,8% en Autriche, pour une moyenne de 8,9% en Europe de l'Ouest. Aux Etats-Unis (+ 3,2%), les journaux n'ont pas encore regagné leurs parts de marché, tandis que le Japon (- 6,6%) a souffert de la récession. Au total, les recettes publicitaires des quotidiens ont atteint 46,28 milliards de dollars aux Etats-Unis (48,7 milliards d'euros), 22,06 milliards (23,2 milliards d'euros) en Europe et 6,55 milliards au Japon (6,9 milliards d'euros).

Dans les revenus des entreprises de presse, les disparités restent considérables entre la part de la diffusion et celle de la publicité. Aux Etats-Unis, cette dernière représente 87% des recettes, 60% au Japon et 41% en France, le plus mal loti des pays européens.

Enfin, le rapport de l'AMJ relève que l'année 1999 aura été marquée par l'explosion de sites Internet de presse, comme en Australie (+ 258%), en Chine (+ 174%) ou en Italie (+ 121%), ainsi que par la spectaculaire croissance de leur audience. Plus qu'une concurrence pour le papier, les éditeurs préfèrent y voir une amélioration substantielle de leur lectorat.

Michel Delberghe

Internet dope l'investissement publicitaire

LES ENTREPRISES ayant une activité sur Internet ont dépensé 1,15 milliard de francs en France au premier trimestre 2000 pour leur publicité, selon Secodip. Ces investissements estimés par l'institut de pège publicitaire avant les éventuelles remises et ristournes ont été multipliés par cinq par rapport aux trois premiers mois de 1999 : l'an dernier sur la même période, ils n'étaient que de 213 millions de francs.

Au premier trimestre 2000, la presse a drainé 41% des investissements, contre 62% en 1999, la télévision 30%, la radio 18% et l'affichage 10%. Le cinéma voit sa part chuter de 1%, contre 3% il y a un an. Ces chiffres ne correspondent qu'aux investissements réalisés dans les cinq médias. Ils ne comprennent pas les dépenses en marketing direct, en relations publiques, en création d'événements ni les opérations de communication menées directement sur Internet.

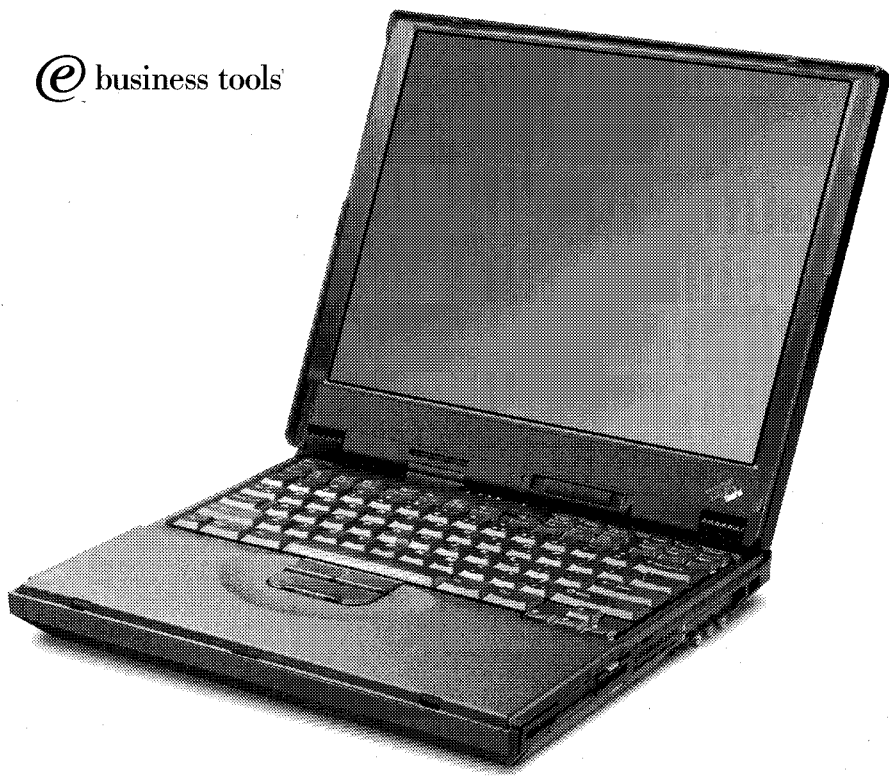
DÉPÊCHES

■ **PRESSE : Jumeaux-Infos, un mensuel destiné aux parents d'enfants multiples, vient de voir le jour.** Il vise 200 000 familles en France concernées par ces naissances toujours rares (1%). Le directeur de la publication et de la rédaction, Cyrille Cahouard, ne compte pas vendre ce titre en kiosque. Le premier numéro est gratuit, sur demande à l'adresse du journal (Jumeaux-Infos, BP 22, 34410 Sauvignan), les suivants seront vendus, 35 francs l'unité, par abonnement.

■ **INTERNET : RTL a lancé récemment un site consacré à l'emploi, RTLeemploi.com,** avec le concours de l'ANPE. Le site sera dans un premier temps centré sur le secteur du tourisme et des loisirs.

Un portable d'exception à un prix exceptionnel

@ business tools



Sur ce portable, vous bénéficiez gratuitement de l'offre de service exclusive IBM ThinkPad Express* pendant un an : enlèvement, réparation et restitution gratuits de votre ThinkPad où que vous soyez en France métropolitaine.

THINKPAD 390

12 990 F^{HT}2
(15 536 F^{TT}C)

au lieu de

16 150 F^{HT}3

- Processeur Intel® Pentium® II 400 MHz
 - Ecran matrice active TFT 14,1"
 - Mémoire 64 Mo
 - Disque dur 6,4 Go
 - Modem 56 K
 - Lecteurs de CD-Rom 10-24X et de disquette amovibles
 - Baie modulaire
 - Haut-parleurs intégrés
 - Carte son
 - Norton Anti-Virus
 - Suite bureautique complète Lotus
 - Windows 98
 - Garantie ThinkPad Express pendant 1 an
- Réf. 390H0FR
1 980,31 Euros^{HT} - 2 368,45 Euros^{TT}C.



EQUIPEZ-VOUS **MAINTENANT!**

0 810 200 810

ibm.com/shop/fr

ou contactez votre revendeur



TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **DAIMLERCHRYSLER** : le groupe automobile allemand devrait annoncer cette semaine un projet d'alliance avec le sud-coréen Hyundai Motor pour une reprise commune de Daewoo Motor, selon le *Handelsblatt* du 13 juin. Lundi, Hyundai Motor avait annoncé qu'il était en pourparlers avec DaimlerChrysler pour une reprise commune du sud-coréen Daewoo Motor.

● **NORTHROP GRUMAN** : le groupe de défense américain a signé un accord de vente de son activité structures aéronautiques commerciales avec la société d'investissement Carlyle pour 843 millions de dollars (887 millions d'euros). Northrop a annoncé, en parallèle, l'acquisition du fabricant de systèmes militaires Comptek Research pour 146 millions de dollars.

● **INTERBREW** : le groupe belge, producteur des bières Stella Artois et Leffe, devait annoncer, mardi 13 juin, la reprise du brasseur britannique Bass, pour 634 millions d'euros. Interbrew, qui a déjà repris les brasseries Whitbread, deviendrait ainsi le numéro un de la bière outre-Manche.

● **ENI** : la compagnie pétrolière conteste la condamnation pour entente illégale, par l'autorité antitrust italienne, des principales sociétés pétrolières opérant dans le pays et fera appel de la décision, a indiqué lundi Vittorio Mincato, administrateur délégué du groupe. Sanctionnés pour une entente sur la fixation des prix de l'essence à partir de 1994, Eni, Erg, Esso Italiana, Q8, Shell, Tamoil et TotalFina ont été condamnés à une amende globale de 700 milliards de lire (361,5 millions d'euros).

SERVICES

● **MULTIMÉDIAS** : Microsoft, DirectTV et Thomson Multimédia ont annoncé lundi une alliance qui aboutira à la commercialisation d'un système intégrant des programmes de DirectTV, l'enregistrement numérique, la télévision interactive et l'accès à l'Internet.

● **LA POSTE** : le groupe a annoncé mardi 13 juin la reprise de la franchise DPD en France. Avec cette acquisition, La Poste, déjà principal actionnaire de DPD

Allemagne, devient le premier opérateur de monocolis rapides d'entreprise à reprendre sur le marché français.

● **UNII2** : la filiale espagnole de France Télécom a déposé un recours, auprès de l'instance pénale suprême espagnole, contre l'adjudication des licences de téléphonie UMTS, a confirmé lundi un porte-parole d'Unii2. Selon *El País* du 10 juin, Unii2 estime que des irrégularités se sont produites lors de l'adjudication en mars par le gouvernement de quatre licences UMTS.

● **BT-VODAFONE** : les deux groupes britanniques de télécommunications se sont mis d'accord pour exercer conjointement le contrôle de l'opérateur espagnol de téléphonie mobile Airtel, selon un communiqué publié lundi. Les deux groupes ont signé un « accord de coopération » pour acquérir de nouvelles actions dans Airtel. BT va « aider » Vodafone à porter sa participation à 55 %.

● **TELIA** : le ministère suédois de l'industrie a annoncé mardi que les investisseurs institutionnels recevraient 77 % des actions de l'opérateur des télécommunications qui seront mises sur le marché, et les particuliers suédois 23 %. Plus d'un million de Suédois ont souscrit des actions Telia, pour un total de 278,6 millions de couronnes.

● **EQUANT** : l'opérateur international de télécommunications a ouvert des négociations avec France Télécom et Global Crossing, qui pourraient aboutir à son rachat, rapporte mardi le *Wall Street Journal Europe*.

FINANCE

● **EGG** : la banque en ligne britannique, filiale de la compagnie d'assurance Prudential, a fait une entrée réussie lundi 12 juin à la Bourse de Londres après que son offre eut été souscrite neuf fois. Le prix d'émission de 160 pence valorise la banque en ligne à plus de 1,3 milliard de livres (2,1 milliards d'euros).

● **CRÉDIT LYONNAIS** : le groupe bancaire français a obtenu lundi l'autorisation de coter fin juin à la Bourse de Tokyo, afin de renforcer sa notoriété au Japon, a indiqué à l'AFP Jean-François Deroche, patron de la filiale nipponne de Crédit Lyonnais Securities Europe-Swiss AG.

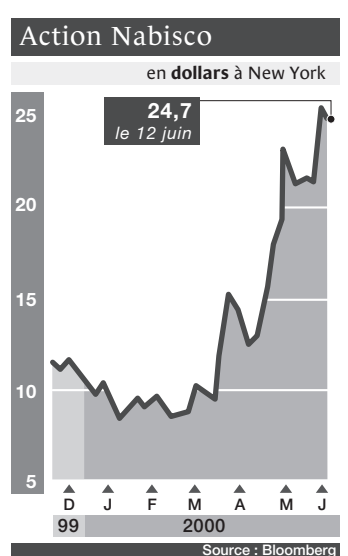
VALEUR DU JOUR

Nabisco intéresserait aussi Nestlé

LA LUTTE est serrée pour conquérir Nabisco Holdings, le numéro un américain des biscuits sucrés et salés. Depuis que sa maison mère, Nabisco Group Holdings - qui détient 80,6 % de son capital -, l'a implicitement mis en vente en lançant un processus d'appel d'offres en avril, la liste des prétendants ne cesse de s'allonger. Dernière ruineur en date : le suisse Nestlé envisagerait de faire une offre. Une information que le porte-parole du groupe suisse, joint par *Le Monde* mardi 13 juin au matin, « refuse de commenter ».

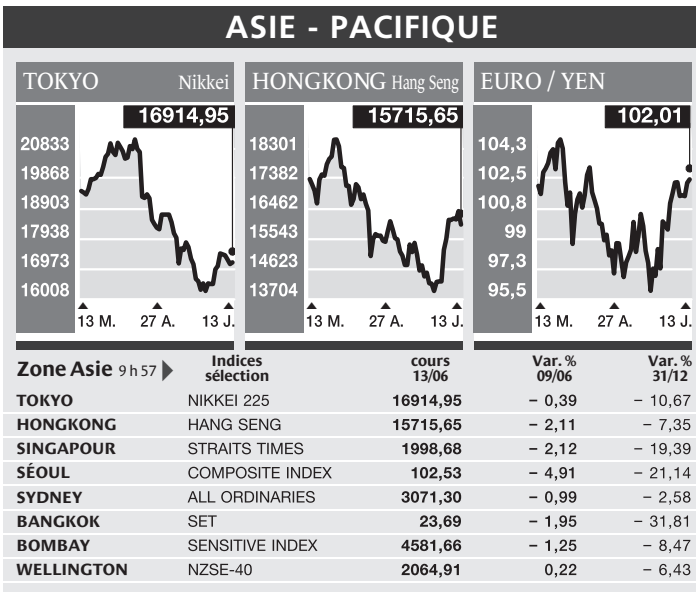
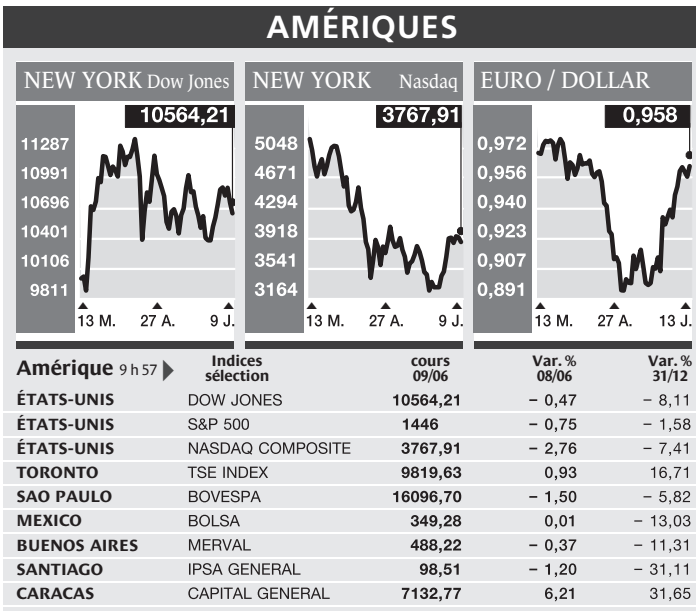
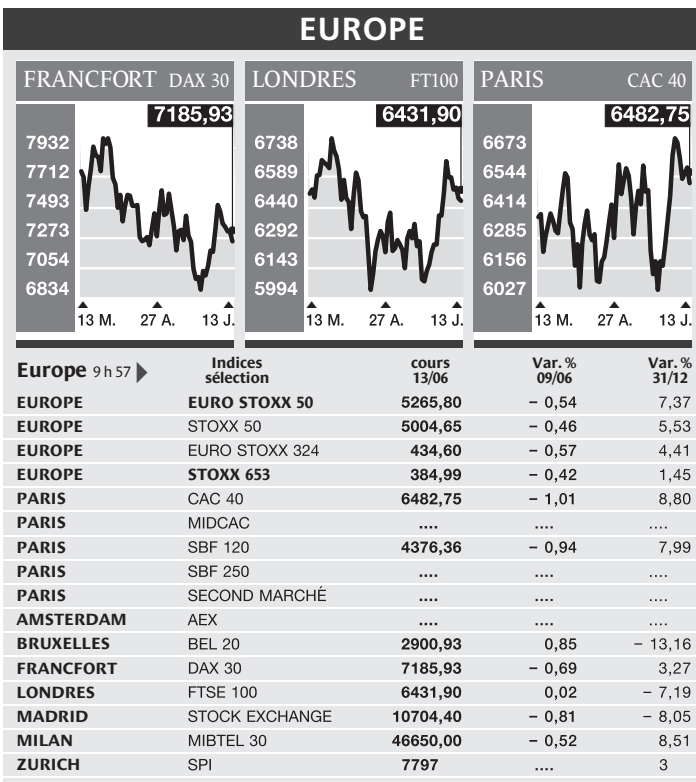
Cette dernière candidature ne surprend pas les marchés financiers. Nestlé et Nabisco « s'accordent vraiment bien », a commenté Nomi Ghez, analyste chez Goldman Sachs, interrogé par l'agence Bloomberg. *J'étais très surpris que le nom de Nestlé ne soit pas mentionné plus tôt dans cette affaire.* Cette opération permettrait en tout cas au géant suisse de renforcer sa position outre-Atlantique dans l'épicerie. L'entreprise réalise déjà 31 % de son chiffre d'affaires - soit 23,4 milliards de francs suisses - sur le continent américain.

Nestlé rejoint ainsi une liste impressionnante d'acquéreurs potentiels. Cadbury Schweppes et Danone ont, depuis deux mois déjà, déclaré qu'ils étudiaient le dossier. Plus d'une dizaine de repreneurs se seraient présentés, parmi lesquels le financier américain Carl Icahn, qui a déjà, par trois fois, essayé de mettre la main sur Nabisco, ainsi



que les groupes H. J. Heinz et Philip Morris. « L'appel d'offre est acharné, car les actifs de Nabisco ont beaucoup de valeur », explique Timothy Griskey, responsable de portefeuille chez Dreyfus Corp., qui détient des participations dans Nabisco. Jusqu'à présent, Philip Morris, qui possède Kraft Foods, était considéré comme favori. Les cours de Nabisco Holdings et de Nabisco Group Holdings étaient, selon les analystes, largement sous-évalués. Ce n'est plus le cas. La maison mère a vu son cours tripler depuis le 7 mars, pour atteindre 24,68 dollars lundi 12 juin, à la clôture à New York. Même flambée pour Nabisco Holdings : son titre a pratiquement doublé en trois mois, pour atteindre 50,56 dollars le 12 juin.

Laure Belot (avec Bloomberg)



SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris a entamé la séance du mardi 13 juin sur un recul, pénalisée par la baisse de Wall Street la veille. Lors des premiers échanges, l'indice CAC 40 cédait 0,58 %, à 6 510,82 points. Vendredi, il avait terminé sur un gain de 0,39 %, à 6 549,05 points.

FRANCFORT

L'INDICE DAX a ouvert mardi sur une baisse de 0,43 %, à 7 204,50 points. La veille, il avait clôturé en légère baisse (- 0,26 %, à 7 235,64 points) à l'issue d'une séance peu fournie en raison de la fermeture de nombreux marchés européens.

LONDRES

LA BOURSE DE LONDRES a ouvert en hausse, mardi. L'indice Footsie progressait de 0,51 %, à 6 463,7 points. La Bourse de Londres avait terminé en baisse lundi. A la fermeture du marché, l'indice Footsie des cent principales valeurs perdait 0,20 %, à 6 430,9 points.

TOKYO

L'INDICE NIKKEI a clôturé en baisse de 0,4 % mardi, à 16 914,95 points, le recul des marchés américains ayant incité les investisseurs à se séparer de leurs titres technologiques et des valeurs vedettes comme Sony, Softbank et NTT. Les valeurs des chantiers navals et de l'immobilier ont été en revanche bien orientées.

NEW YORK

WALL STREET a clôturé en baisse, lundi 12 juin, les opérateurs craignant que le ralentissement de la croissance ne grève les résultats des entreprises. L'indice Dow Jones a perdu 0,47 %, à 10 564,21 points, l'indice Standard & Poor's 500 cédant 0,75 %, à 1 446,00 points, et l'indice Nasdaq 2,76 %, à 3 767,92 points.

TAUX

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français (OAT) émise à dix ans s'inscrivait à 5,31 % mardi matin, tandis que celui du Bund allemand de même échéance se situait à 5,14 %. Lundi, outre-Atlantique, délaissant les valeurs boursières, les investisseurs s'étaient reportés sur le marché obligataire. Le rendement moyen du bon à dix ans s'était détendu à 6,07 %, contre 6,11 % vendredi soir, et celui de l'obligation du Trésor à trente ans à 5,87 %, contre 5,89 %. Les prix des obligations évoluent en sens inverse du rendement.

MONNAIE

L'EURO et le yen évoluaient dans des marges étroites face au dollar, mardi, sur un marché des changes calme, les investisseurs japonais restant en retrait avant les élections législatives du 25 juin. En début de matinée, l'euro cotait 0,9540 dollar, contre 0,9535 dollar lundi à New York. Face à la devise japonaise, l'euro s'échangeait à 101,95 yens, contre 101,87 yens la veille à New York.

ÉCONOMIE

Tensions persistantes sur les cours du pétrole

LES COURS du pétrole ont approché 32 dollars, le plus haut niveau depuis mars, lundi 12 juin, sur le marché à terme de New York. Le prix du baril de référence (light sweet crude) a gagné 1,54 dollar, à 31,74 dollars. Les cours ont profité de rumeurs selon lesquelles l'Arabie saoudite, premier exportateur mondial et chef de file de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), n'entendait pas proposer de hausse de la production lors de la réunion du cartel, à Vienne, qui aura lieu le 21 juin. Plusieurs membres de l'OPEP ont laissé entendre récemment que l'offre de brut était suffisante pour répondre à la demande mondiale, et que son prix élevé était dû avant tout aux pressions du marché de l'essence.

■ **L'Irak a exporté pour 8,285 milliards de dollars de pétrole lors des six derniers mois du programme « Pétrole contre nourriture »** qui vise à alléger l'impact de l'embargo sur la population irakienne, a annoncé lundi l'ONU.

■ **JAPON** : la production industrielle a diminué de 0,6 % au mois d'avril par rapport à mars, a indiqué mardi le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI) ; les livraisons de produits industriels se sont contractées de 0,6 %, et les stocks ont progressé de 0,4 %. En mars, la production industrielle avait bondi de 2,4 %.

■ **CHINE** : les prix à la consommation ont augmenté de 0,1 % en mai, en Chine, par rapport à mai 1999, repartant très légèrement à la hausse après une baisse de 0,3 % en avril, a annoncé mardi le Bureau national des statistiques (BNS). Par rapport à avril, l'indice est cependant en repli de 1 %, du fait principalement d'une baisse de 20,3 % des prix des fruits et légumes.

La Chine est entrée en déflation à la fin de 1997, dans la foulée de la crise financière asiatique, l'indice des prix à la consommation ne devenant légèrement positif qu'au premier trimestre 2000 (+ 0,1 %).

■ **ITALIE** : la consommation des ménages italiens a reculé en termes réels d'environ 1 % en 1999 par rapport à l'année précédente, selon une étude annuelle conduite par l'Institut national italien des statistiques (Istat) diffusée lundi. Une famille italienne a dépensé en moyenne 2 088 euros

(4 020 959 lire) par mois l'an passé, en hausse de 0,6 % sur 1998, selon cette enquête conduite auprès de 21 000 ménages. Mais, compte tenu de la progression des prix à la consommation (+ 1,7 % en moyenne en 1999), les dépenses ont été inférieures « d'environ 1 % » à celles de 1998 en termes réels, indique l'institut.

■ **FINLANDE** : le Fonds monétaire international (FMI) invite les autorités finlandaises à réduire les impôts, à relever l'âge moyen de la retraite et à s'attaquer aux problèmes structurels du marché de l'emploi et des marchandises, a indiqué lundi la Banque de Finlande.

La mise en œuvre de ces recommandations, formulées à l'issue de la visite d'une délégation du FMI, du 5 au 12 juin, permettrait, selon le FMI, de contrer les menaces posées par le vieillissement de la population, la permanence d'un chômage structurel élevé et l'insuffisance de productivité de la plupart des secteurs de l'économie, à l'exception de la haute technologie.

■ **ESPAGNE** : le déficit public de l'Espagne tombera à 0,4 % du produit intérieur brut (PIB) en 2000, contre 0,8 % prévu initialement, a annoncé lundi à Madrid le ministre des finances, Cristobal Montoro.

■ **ROYAUME-UNI** : la masse monétaire britannique dans sa définition la plus étroite, M0, a augmenté de 0,5 % en mai par rapport à avril, selon des données définitives corrigées des variations saisonnières publiées lundi par la Banque d'Angleterre.

■ **Les prix à la production en Grande-Bretagne ont augmenté de 0,1 % en mai par rapport à avril** et de 2,3 % par rapport à mai 1999 (glissement annuel).

■ **BULGARIE** : la production industrielle en Bulgarie a augmenté de 1,3 % en avril par rapport à mars et de 3,3 % en glissement annuel, a annoncé l'Institut des statistiques lundi.

■ **LETTONIE** : la production industrielle en Lettonie a baissé de 14,5 % en avril par rapport à mars et de 2,7 % en glissement annuel, a annoncé lundi le Bureau national des statistiques.

■ **BANGLADESH** : une grève générale d'une journée a été déclenchée à l'appel de la principale coalition d'opposition au Bangladesh pour protester contre le budget 2000-2001, rendu public la semaine dernière.

Taux de change fixe zone Euro				Hors zone Euro			
Euro contre		contre franc		Euro contre		09/06	
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4645		
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,3245		
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,3515		
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	36,0480		
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6196		
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,3982		
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0271		
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97680	DRACHME GRECQUE	336,8500		
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORINT HONGROIS	259,5400		
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	ZLOTY POLONAIS	4,2010		

Cours de change croisés						
13/06 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,93919	0,95805	0,14605	1,51540	0,61297
YEN	106,47500	102,01000	15,55000	161,37000	65,27500
EURO	1,04379	0,98030	0,15245	1,58165	0,64015
FRANC	6,84680	6,42950	6,55957	10,37595	4,19715
LIVRE	0,65989	0,61970	0,63225	0,09640	0,40450
FRANC SUISSE	1,63140	1,53195	1,56260	0,23825	2,47215

Taux d'intérêt (%)					Matif			
Taux 09/06	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Cours 9h57	Volume 13/06	dernier prix	premier prix
FRANCE	4,15	4,24	5,33	5,52	Notionnel 5,5			
ALLEMAGNE	4,30	4,52	5,16	5,33	JUN 2000	18949	87,17	87,08
GDE-BRETAG.	5,85	6,15	5,11	4,39	Euribor 3 mois		NC	NC
ITALIE	4,30	4,46	5,53	5,83	JUN 2000		NC	NC
JAPON	0,06	0,05	1,66	2,20				
ÉTATS-UNIS	6,47	5,91	6,13	5,91				
SUISSE	2,38	3,15	4	4,40				
PAYS-BAS	4,26	4,46	5,31	5,47				

Matières premières		
En dollars	Cours 09/06	Var. % 08/06
MÉTAUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1729	

VALEURS EUROPÉENNES

Pour son entrée à la Bourse de Londres, lundi 12 juin, la banque en ligne Egg a amplement fluctué, ouvrant à 185 pence, son plus haut du jour, avant de tomber à 165, puis de terminer à 178, en hausse de 18 pence sur son prix d'introduction, soit 10,9 %.

journee face à une avalanche d'appels, mais, a il pu ensuite redémarrer.

L'action Vodafone AirTouch a gagné, lundi, 5 pence, à 317 pence, après l'annonce d'un accord de paix avec BT sur le contrôle de l'opérateur espagnol de téléphonie mobile Airtel. Vodafone sera majoritaire mais a accepté de partager le contrôle avec BT. Ce dernier va laisser Vodafone monter à 55 % dans Airtel et pourra acquérir le reste. BT, après une première réaction positive, a perdu 11 pence, à 973. Acciona et Corporacion Alba, actionnaires espagnols de l'opérateur de téléphonie mobile Airtel, ont terminé lundi, pour leur part, sur une hausse supérieure à 2,5 %.

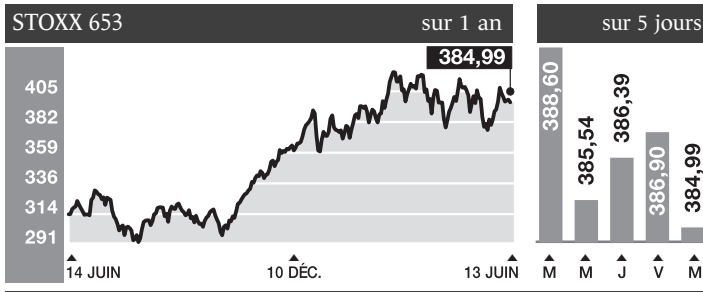


Table of stock prices for various companies including KLM, HILTON GROUP, LMVH/RM, MOULINEX/RM, PERSIMMON PLC, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of stock prices for companies in the food and beverage sector, including ALLIED DOMEQ, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

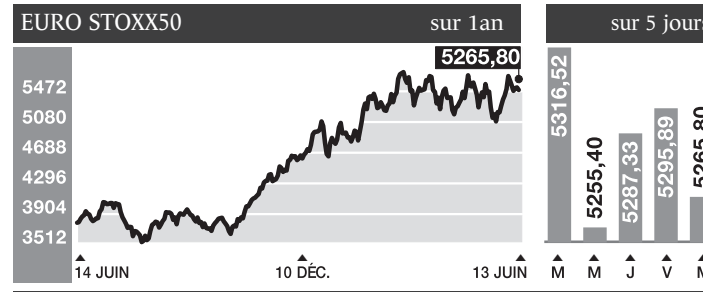


Table of stock prices for companies in the food and beverage sector, including SAURER ARBON N, SCHNEIDER ELECT, SEAT-PAGINE GIA, etc.

Table of stock prices for companies in the food and beverage sector, including COLRUYT, FRESERVE, FRESENIUS MED C, etc.

13/06 10h05

AUTOMOBILE

Table of stock prices for companies in the automotive sector, including AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

BANQUES

Table of stock prices for various banks, including ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, ALL & LEICS, etc.

CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for conglomerate companies, including BASF AG, BAYER AG, BOC GROUP PLC, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for telecommunications companies, including CGIP/RM, CHRISTIAN DIOR, D'ETEREN SA, etc.

PHARMACIE

Table of stock prices for pharmaceutical companies, including ASTRAZENACA, AVENTIS/RM, BB BIOTECH, etc.

ÉNERGIE

Table of stock prices for energy companies, including BG, BP AMOCO, BURMAH CASTROL, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies, including ABB N, ADECCO N, ALSTOM, etc.

Advertisement for AGF insurance, featuring the AGF logo and text: 'Porteurs de BCGV Allianz : vous pouvez les exercer jusqu'au 15 juin inclus'. It details the offer for policyholders and provides contact information.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for construction companies, including ACCIONA, AKTOR SA, UPONOR -A, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for basic products companies, including ACERINOX R, ALUMINIUM GREEK, ANGLIO AMERICAN, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for financial services companies, including LASMO, OMV AG, PETROLEUM GEO-S, etc.

MÉDIAS

Table of stock prices for media companies, including B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, CARLTON COMMUNI, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies, including AHOLD, ALTADIS -A, ATHENS MEDICAL, etc.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for cyclical consumption companies, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AIR FCE, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for collective services companies, including AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

CHIMIE

Table of stock prices for chemical companies, including AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, etc.

EURO STOXX50

Table of stock prices for companies in the Euro Stoxx 50 index, including SAURER ARBON N, SCHNEIDER ELECT, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for distribution companies, including AVA ALLG HAND.G, BOOTS CO PLC, BUHRMANN NV, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for high technology companies, including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

EURO STOXX BANK P

Table of stock prices for banks in the Euro Stoxx index, including ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, etc.

EURO STOXX TECH P

Table of stock prices for technology companies in the Euro Stoxx index, including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, etc.

EURO STOXX INSU P

Table of stock prices for insurance companies in the Euro Stoxx index, including SAURER ARBON N, SCHNEIDER ELECT, etc.

EURO STOXX F & BV P

Table of stock prices for food and beverage companies in the Euro Stoxx index, including ALLIED DOMEQ, ASSOCIAT BRIT F, etc.

EURO STOXX CYC G P

Table of stock prices for cyclical consumption companies in the Euro Stoxx index, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, etc.

EURO STOXX CHEM P

Table of stock prices for chemical companies in the Euro Stoxx index, including BASF AG, BAYER AG, etc.

EURO STOXX AUTO P

Table of stock prices for automotive companies in the Euro Stoxx index, including AUTOLIV SDR, BASF AG, etc.

EURO STOXX CONG P

Table of stock prices for conglomerate companies in the Euro Stoxx index, including BASF AG, BAYER AG, etc.

EURO STOXX HEAL

Table of stock prices for pharmaceutical companies in the Euro Stoxx index, including ASTRAZENACA, AVENTIS/RM, etc.

EURO STOXX ENGY P

Table of stock prices for energy companies in the Euro Stoxx index, including BG, BP AMOCO, BURMAH CASTROL, etc.

EURO STOXX BASI P

Table of stock prices for basic products companies in the Euro Stoxx index, including ACERINOX R, ALUMINIUM GREEK, etc.

EURO STOXX FINI P

Table of stock prices for financial services companies in the Euro Stoxx index, including LASMO, OMV AG, PETROLEUM GEO-S, etc.

EURO STOXX MEDIA P

Table of stock prices for media companies in the Euro Stoxx index, including B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, etc.

EURO STOXX RETL P

Table of stock prices for retail companies in the Euro Stoxx index, including AVA ALLG HAND.G, BOOTS CO PLC, etc.

EURO STOXX IND GO P

Table of stock prices for industrial companies in the Euro Stoxx index, including SAURER ARBON N, SCHNEIDER ELECT, etc.

EURO STOXX ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies in the Euro Stoxx index, including AEGIS GROUP, AEGION NV, etc.

EURO STOXX ALIMENTATION ET BOISSON

Table of stock prices for food and beverage companies in the Euro Stoxx index, including ALLIED DOMEQ, ASSOCIAT BRIT F, etc.

EURO STOXX BIENS D'EQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies in the Euro Stoxx index, including ABB N, ADECCO N, ALSTOM, etc.

EURO STOXX PHARMACIE

Table of stock prices for pharmaceutical companies in the Euro Stoxx index, including ASTRAZENACA, AVENTIS/RM, etc.

EURO STOXX ENERGIE

Table of stock prices for energy companies in the Euro Stoxx index, including BG, BP AMOCO, BURMAH CASTROL, etc.

EURO STOXX BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies in the Euro Stoxx index, including AHOLD, ALTADIS -A, ATHENS MEDICAL, etc.

EURO STOXX CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for cyclical consumption companies in the Euro Stoxx index, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, etc.

EURO STOXX CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for conglomerate companies in the Euro Stoxx index, including BASF AG, BAYER AG, etc.

EURO STOXX TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for telecommunications companies in the Euro Stoxx index, including CGIP/RM, CHRISTIAN DIOR, etc.

EURO STOXX AUTOMOBILE

Table of stock prices for automotive companies in the Euro Stoxx index, including AUTOLIV SDR, BASF AG, etc.

EURO STOXX BANQUES

Table of stock prices for banks in the Euro Stoxx index, including ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, etc.

EURO STOXX CONSTRUCTION

Table of stock prices for construction companies in the Euro Stoxx index, including ACCIONA, AKTOR SA, etc.

EURO STOXX PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for basic products companies in the Euro Stoxx index, including ACERINOX R, ALUMINIUM GREEK, etc.

EURO STOXX SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for financial services companies in the Euro Stoxx index, including LASMO, OMV AG, etc.

EURO STOXX MÉDIAS

Table of stock prices for media companies in the Euro Stoxx index, including B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, etc.

EURO STOXX BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies in the Euro Stoxx index, including AHOLD, ALTADIS -A, etc.

EURO STOXX CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for cyclical consumption companies in the Euro Stoxx index, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, etc.

EURO STOXX CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for conglomerate companies in the Euro Stoxx index, including BASF AG, BAYER AG, etc.

EURO STOXX TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for telecommunications companies in the Euro Stoxx index, including CGIP/RM, CHRISTIAN DIOR, etc.

EURO STOXX AUTOMOBILE

Table of stock prices for automotive companies in the Euro Stoxx index, including AUTOLIV SDR, BASF AG, etc.

EURO STOXX BANQUES

Table of stock prices for banks in the Euro Stoxx index, including ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, etc.

EURO STOXX CONSTRUCTION

Table of stock prices for construction companies in the Euro Stoxx index, including ACCIONA, AKTOR SA, etc.

EURO STOXX PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for basic products companies in the Euro Stoxx index, including ACERINOX R, ALUMINIUM GREEK, etc.

EURO STOXX SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for financial services companies in the Euro Stoxx index, including LASMO, OMV AG, etc.

EURO STOXX MÉDIAS

Table of stock prices for media companies in the Euro Stoxx index, including B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, etc.

EURO STOXX BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies in the Euro Stoxx index, including AHOLD, ALTADIS -A, etc.

EURO STOXX CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for cyclical consumption companies in the Euro Stoxx index, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, etc.

EURO STOXX CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for conglomerate companies in the Euro Stoxx index, including BASF AG, BAYER AG, etc.

EURO STOXX TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for telecommunications companies in the Euro Stoxx index, including CGIP/RM, CHRISTIAN DIOR, etc.

EURO STOXX AUTOMOBILE

Table of stock prices for automotive companies in the Euro Stoxx index, including AUTOLIV SDR, BASF AG, etc.

EURO STOXX BANQUES

Table of stock prices for banks in the Euro Stoxx index, including ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, etc.

EURO STOXX CONSTRUCTION

Table of stock prices for construction companies in the Euro Stoxx index, including ACCIONA, AKTOR SA, etc.

EURO STOXX PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for basic products companies in the Euro Stoxx index, including ACERINOX R, ALUMINIUM GREEK, etc.

EURO STOXX SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for financial services companies in the Euro Stoxx index, including LASMO, OMV AG, etc.

EURO STOXX MÉDIAS

Table of stock prices for media companies in the Euro Stoxx index, including B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, etc.

EURO STOXX BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies in the Euro Stoxx index, including AHOLD, ALTADIS -A, etc.

EURO STOXX CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for cyclical consumption companies in the Euro Stoxx index, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, etc.

EURO STOXX CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for conglomerate companies in the Euro Stoxx index, including BASF AG, BAYER AG, etc.

EURO STOXX TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for telecommunications companies in the Euro Stoxx index, including CGIP/RM, CHRISTIAN DIOR, etc.

EURO STOXX AUTOMOBILE

Table of stock prices for automotive companies in the Euro Stoxx index, including AUTOLIV SDR, BASF AG, etc.

EURO STOXX BANQUES

Table of stock prices for banks in the Euro Stoxx index, including ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, etc.

EURO STOXX CONSTRUCTION

Table of stock prices for construction companies in the Euro Stoxx index, including ACCIONA, AKTOR SA, etc.

EURO STOXX PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for basic products companies in the Euro Stoxx index, including ACERINOX R, ALUMINIUM GREEK, etc.

EURO STOXX SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for financial services companies in the Euro Stoxx index, including LASMO, OMV AG, etc.

EURO STOXX MÉDIAS

Table of stock prices for media companies in the Euro Stoxx index, including B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, etc.

EURO STOXX BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies in the Euro Stoxx index, including AHOLD, ALTADIS -A, etc.

EURO STOXX CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for cyclical consumption companies in the Euro Stoxx index, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, etc.

EURO STOXX CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for conglomerate companies in the Euro Stoxx index, including BASF AG, BAYER AG, etc.

EURO STOXX TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for telecommunications companies in the Euro Stoxx index, including CGIP/RM, CHRISTIAN DIOR, etc.

EURO STOXX AUTOMOBILE

Table of stock prices for automotive companies in the Euro Stoxx index, including AUTOLIV SDR, BASF AG, etc.

EURO STOXX BANQUES

Table of stock prices for banks in the Euro Stoxx index, including ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, etc.

EURO STOXX CONSTRUCTION

Table of stock prices for construction companies in the Euro Stoxx index, including ACCIONA, AKTOR SA, etc.

EURO STOXX PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for basic products companies in the Euro Stoxx index, including ACERINOX R, ALUMINIUM GREEK, etc.

EURO STOXX SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for financial services companies in the Euro Stoxx index, including LASMO, OMV AG, etc.

EURO STOXX MÉDIAS

Table of stock prices for media companies in the Euro Stoxx index, including B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, etc.

EURO STOXX BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies in the Euro Stoxx index, including AHOLD, ALTADIS -A, etc.

EURO STOXX CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for cyclical consumption companies in the Euro Stoxx index, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, etc.

EURO STOXX CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for conglomerate companies in the Euro Stoxx index, including BASF AG, BAYER AG, etc.

EURO STOXX TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for telecommunications companies in the Euro Stoxx index, including CGIP/RM, CHRISTIAN DIOR, etc.

EURO STOXX AUTOMOBILE

Table of stock prices for automotive companies in the Euro Stoxx index, including AUTOLIV SDR, BASF AG, etc.

EURO STOXX BANQUES

Table of stock prices for banks in the Euro Stoxx index, including ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, etc.

EURO STOXX CONSTRUCTION

Table of stock prices for construction companies in the Euro Stoxx index, including ACCIONA, AKTOR SA, etc.

EURO STOXX PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for basic products companies in the Euro Stoxx index, including ACERINOX R, ALUMINIUM GREEK, etc.

EURO STOXX SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for financial services companies in the Euro Stoxx index, including LASMO, OMV AG, etc.

EURO STOXX MÉDIAS

Table of stock prices for media companies in the Euro Stoxx index, including B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, etc.

EURO STOXX BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies in the Euro Stoxx index, including AHOLD, ALTADIS -A, etc.

EURO STOXX CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for cyclical consumption companies in the Euro Stoxx index, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, etc.

EURO STOXX CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for conglomerate companies in the Euro Stoxx index, including BASF AG, BAYER AG, etc.

EURO STOXX TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for telecommunications companies in the Euro Stoxx index, including CGIP/RM, CHRISTIAN DIOR, etc.

EURO STOXX AUTOMOBILE

Table of stock prices for automotive companies in the Euro Stoxx index, including AUTOLIV SDR, BASF AG, etc.

EURO STOXX BANQUES

Table of stock prices for banks in the Euro Stoxx index, including ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, etc.

</

VALEURS FRANÇAISES

L'action Air France cédait 1,85 %, à 18,61 euros, quelques minutes après l'ouverture de la séance mardi 13 juin. L'Etat français, actionnaire d'Air France, « favorise les alliances et le développement » de la compagnie, a répondu le ministre des transports Jean-Claude Gayssot, interrogé sur une éventuelle alliance du groupe français avec British Airways.
Après avoir fortement progressé à la fin de la semaine, le titre DMC chutait de 4,46 % à 5,14 euros, mardi, lors des premiers échanges.
L'action Equant s'appréciait mardi matin de 2,91 % à 45,95 euros tandis que le titre France Télécom cédait 2,8 %, à 156,5 euros. Equant a ouvert des négociations avec France Télécom et Global Crossing, qui pourraient aboutir à son rachat, rapporte mardi le Wall Street Journal Europe, qui juge plus avancées les discussions avec le groupe français. La transaction pourrait s'élever à quelque 10 milliards de dollars, selon des sources proches du dossier citées par le quotidien.
L'action Usinor gagnait 1,54 %, à 13,19 euros, mardi matin. Le quotidien britannique Financial Times spéculait, dans son édition de lundi, sur les avantages d'un rapprochement entre les deux sidérurgistes Usinor et ThyssenKrupp, auquel il trouve « une logique extrêmement forte ».

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 13 JUIN Cours relevés à 9 h 57
Liquidation : 23 juin

Table of French stock market data including indices like B.N.P. (T.P.), C.R. LYONNAIS (TP) L, RENAULT (T.P.), SAINT GOBAIN (T.P.), THOMSON SA (T.P.), ACCOR, AEROSPATIALE MATR., ACF, AIR FRANCE GPE NO, AIR LIQUIDE, ALCATEL, ALSTOM, ALTRAN TECHNO.#, ATOS CA., AVENIS, AXA, BAIL INVESTIS.

Table of French stock market data including companies like BAZAR HOT. VILLE, BIC., BIS., B.N.P., BOLLORÉ, BONGRAIN, BOUYGUES, BOUYGUES OFFS., BULL.#., BUSINESS OBJECTS., CANAL+, CAP GEMINI, CARBONE LORRAINE, CARREFOUR, CASINO GUICHARD, CASINO GUICHADP, CASTORAMA DUB.(L), C.C.F. CA., CEGID (LY), CGIP, CHARGEURS, CHRISTIAN DALLOZ, CHRISTIAN DIOR, CIC - ACTIONS A., CIMENTS FRANCAIS, CLARINS, CLUB MEDITERRANEE, CNP ASSURANCES, COFACE, COFLEXIP, COLAS, CPR, CRED.FON.FRANCE, CFF.RECYCLING, CREDIT LYONNAIS, CS SIGNALUX(CSEE), DAMART, DANONE, DASSAULT-AVIATION, DASSAULT SYSTEMES, DE DIETRICH, DEVEAUX(LY)#, DMC (DOLLFUS MI), DYNACTON, EIFFAGE, ELIOR, CDE PROV. REGPT, ERAMET CA EX DTDI, ERIDANIA BEGHIN, ESSILOR INTL., ESSO, EULER, EURAFRANCE, EURO DISNEY, EURO TUNNEL., FAURECIA, FIMALAC SA., FIVES-LILLE., FONCLYON.#, FRANCE TELECOM, FROMAGERIES BEL., GALERIES LAFAYETT., GAZ ET EAUX, GAUMONT #., GAZ ET EAUX, GECINA, GEOPHYSIQUE, GFI INFORMATIQUE, GRANDVISION, GROUPE ANDRE S.A., GROUPE GASCOGNE, GUYANON (LY) #., GROUPE GTM, GROUPE PARTOUCHE.

Table of French stock market data including companies like GUYENNE GASCOGNE, HACHETTE FILI.MED., HAVAS ADVERTISING, IMERYS(EXIMETAL), IMMEUBLES DE FCE, INFOGRAMMES ENTER., INGENICO, ISIS., KAUFMAN ET BROAD, KLEPIERRE COMP.FI., LABINAL, LAFARGE, LAGARDERE, LAPEYRE, LEBON (CIE.), LEGRAND, LEGRAND ADP, LEGRIS INDUST., LIBERTY SURF, LOCINDUS, L'OREAL, LMVH MOET HEN., MARINE WENDEL, METALEUROP, MICHELIN, MONTUPET SA., MOULINEX, NATEXIS BQ POP., NEOPOST, NORBERT DENTRES.#, NORD-EST, NRJ, OLIPAR, PECHINEY ACT ORD., PENAILLÉ POLY.CB., PERNOD-RICARD., PEGUOT, PINAULT-PRINT.RED., PLASTIC-OMN.(LY), PUBLICIS, REMY COINTREAU, RENAULT, REXEL, RHODIA, ROCHETTE (LA), ROYAL CANIN, RUE IMPERIALE (LY), SADE (NY), SAGEM S.A., SAINT-GOBAIN, SALVEPAR (NY), SANOFI SYNTHELABO, SCHNEIDER ELECTRI., SCOR, S.E.B., SEITA, SELECTIBANQUE, SIDEL, SILIC CA, SIMCO, SKIS ROSSIGNOL, SOCIETE GENERALE, SODEXHO ALLIANCE, SOGEPAR (FIN), SOMMER-ALLIBERT., SOPHIA, SOPRA #., SPIR COMMUNIC.#, SR TELEPERFORMANC., STUDIOCANAL (M.), SUEZ LYON.DES EAU, TFI, TECHNIP.

Table of French stock market data including companies like THOMSON-CSF, THOMSON MULTIMEDI, TOTAL FINA ELF, TRANSICIEL, UBI SOFT ENTERTAI., UNIBAIL, UNILIG CA., UNISOR., VALEO., VALLOUREC., VIA BANQUE, VINCI, VIVENDI (EX.SOMEAL), WORMS (EX.SOMEAL), ZODIAC.

Table of International stock market data including companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T.#., BARRICK GOLD #., CROWN CORK ORD.#., DE BEERS #., DU PONT NEMOURS #., ERICSSON #., FORD MOTOR #., GENERAL ELECTR.#., GENERAL MOTORS #., HITACHI #., I.B.M., ITO YOKADO #., MATSUSHITA, MC DONALD'S, MERK AND CO., MITSUBISHI CORP.#., MORGAN J.P.#., NIPP. MEATPACKER #., PHILIP MORRIS #., PROCTER GAMBLE, SEGA ENTERPRISES, SCHLUMBERGER #., SONY CORP.#, SUMITOMO BANK #.

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLS
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent.
DERNIÈRE COLONNE RM (1) :
Lundi daté mardi; % variation 31/12; Mardi daté mercredi; montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi; paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi; compensation; Vendredi daté samedi; nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 9 JUIN Cours relevés à 18 h 07

Table of Nouveau Marché stock market data including companies like ABEL GUILLEM., AB SOFT, ACCESS COMM., ADL PARTNER, ALGORIEL #., ALPHAMEDIA, ALPHA MOS #., ALTAMIR & CI, ALTAMIR BS 9, ALDETA, ALTI #., A NOVO, ARTPRICE COM., ASTRA, ATN, AUTOMA TECH., AVENIR TELECOM, AVENIR TELE., BARBARA BUI, BCI NAVIGATI, BELVEDERE, BIODOME # DT, BOURSE DIREC., BRIME TECHNO., BVRP EX D.T.S., CAC SYSTEMS., CAST, CEREP, CHEMUNEX #.

Table of Nouveau Marché stock market data including companies like CMT MEDICAL., COALA #., COHERIS ATIX., COIL, CONSODATA #., CONSODATA NO.#, CONSORS FRAN., CROSS SYSTEM, CRYO INTERAC., CRYO INTERAC., CYBER PRES.P., CYRANO #., DESK #., DESK BS 98., DEVOTEAM #., DMS #., D INTERACTIV., DIOSOS #., DURAND ALBIZ., DURAN DUBOI., EFFIK #., EGIDE #., EGIDE DS 200., EMMEUCE I/1., ESKER, EUROFIN SCI., EURO.CARGO S., EUROSTAT #., FABMASTER #., FIMATEX #., FI SYSTEM #., FLOREANE MED., GALEMOFT COM., GAUDRIOT #., GENEXIX #., GENESYS #., GENSET #., GENSET NV JO #., GEL TRADE #., GUILLEMET #., GUYANON ACTI., HF COMPANY.

Advertisement for HIGHWAVE Optical Technologies. Text: 'LE 19 JUIN, HIGHWAVE S'INTRODUIT SUR LE NOUVEAU MARCHÉ. (GRANDE JOURNÉE POUR LES TRANSMISSIONS DE DONNÉES)'. Includes logo and contact information.

SECOND MARCHÉ

MARDI 13 JUIN Cours relevés à 9 h 57

Table of Second Marché stock market data including companies like ALDEN #., ARKOPHARMA #., ASSYSTEM #., FINACOR, FINAFIN, FINAFIN #., GEODIS #., M6-METROPOLE., HERMES INTL., RALLYE(CATHI.), FINATIS(EXL) #., CEGEDIM #., STERIA GROUP., MANITOU #., BENETEAU CA#., ASSUR.BQ.POP., MANUTAN INTE., APRIL S.A.#., UNION FIN.FR., BRICORAMA #., JET MULTIMED.#, ALGECO #., HYARPO (LY), GROUPE BOURB., C.A. PARIS I., L.D.C., BRITOME PASQ., ETIAM DEVELOP., BOIRON (LY) #.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 9 juin

Table of SICAV and FCP data including AGIPI, BNP, BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT, CDC Asset Management, MULTI-PROMOTEURS, NORD SUD DÉVELOP.

CAISSE D'ÉPARGNE

Table of Caisse d'Épargne data including Sicav en ligne, ÉCUR. 1,2,3... FUTUR, ÉCUR. ACT. FUT.D PEPA, ÉCUR. ACTIONS EUROP. C., ÉCUR. CAPITALISATION #., ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C., ÉCUR. EXPANSIONPLUS C., ÉCUR. INVESTIS. D PEA, ÉC. MONÉT.C/10 30/1/98, ÉC. MONÉT.D/10 30/1/98, ÉCUR. OBLIG. INTERNAT., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., GÉOPTIM C., HORIZON C., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., FONDS communs de placements, ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C., ÉCUREUIL PRUDENCE C., ÉCUREUIL VITALITÉ C.

INDOCAM

Table of Indocam data including ATOUT CROISSANCE, ATOUT FONCIER, ATOUT FRANCE ASIE D., ATOUT FRANCE EUROPE, ATOUT FRANCE MONDE, ATOUT FUTUR C., ATOUT FUTUR D., ATOUT SÉLECTION, COEXIS, DIEZE, EUROODYN, INDICIA EUROLAND, INDICIA FRANCE, INDOCAM AMÉRIQUE, INDOCAM ASIE, INDOCAM MULTI OBLIG., INDOCAM ORIENT C., INDOCAM ORIENT D., INDOCAM UNIJAPON, INDOCAM STR. 5-7 C., INDOCAM STR. 5-7 D., OBLIFUTUR C., OBLIFUTUR D., REVENU-VERT, UNIVERS ACTIONS, UNIVERS-OBLIGATIONS, FONDS communs de placements, INDOCAM VAL. RESTR., MASTER ACTIONS, MASTER OBLIGATIONS, OPTALIS DYNAMIQ. C., OPTALIS DYNAMIQ. D., OPTALIS ÉQUILIB. C., OPTALIS ÉQUILIB. D., OPTALIS EXPANSION C., OPTALIS EXPANSION D.

CFI Crédit Industriel et Commercial

Table of CFI data including AURECIC, CIC FRANCIC, CIC FINUNION, CAPITAL AVENIR., CIMAMONDE, CONVERTICIC., EPARCIC, EUROCI LEADERS, EUROPE RÉGIONS, FRANCIE PIERRE, MENSUELCIC, OBLICOM MONDIAL, OBLICOM RÉGIONS, RENTACIC, SECURICIC, SECURICIC D., OPTALIS SÉRÉNITÉ C., OPTALIS SÉRÉNITÉ D., PACTE SOL LOGEM., PACTE SOLTIERS MONDE., UNIVAR C., UNIVAR D.

Crédit Mutuel

Table of Crédit Mutuel data including EURO SOLIDARITÉ, LIUN 20000 C/3 11/06/99, LIUN 20000 D/3 11/06/99, SICAV 5000, SILVAFRANCE, SILVAFRANCE, SILVAFRANCE, SILVINTER, TRILION, FONDS communs de placements, ACTILION DYNAMIQUE C #., ACTILION DYNAMIQUE D #., ACTILION ÉQUILIBRE C #., ACTILION ÉQUILIBRE D #., ACTILION PEA ÉQUILIBRE, ACTILION PRUDENCE C #., ACTILION PRUDENCE D #., INTERLION, LION ACTION EURO, LION TRIMES. N3, CM EURO PEA, CM FRANCE ACTIONS, CM MID. ACT. FRANCE, CM MONDE ACTIONS, CM OBLIG. LONG TERME., CM OPTION DYNAM., CM OPTION ÉQUIL., CM OBLIG. COURT TERME., CM OBLIG. MOYEN TERME., CM OBLIG. QUATRE, FONDS communs de placements, CM OPTION MODÉRATION.

LCF É. DE ROTHSCHILD

Table of LCF É. de Rothschild data including AMÉRIQUE 2000., ASIE 2000., NOUVELLE EUROPE., SAINT-HONORÉ CAPITAL C., SAINT-HONORÉ CAPITAL D., ST-HONORÉ CONVERTIBLES, ST-HONORÉ FRANCE., ST-HONORÉ MAR. ÉMER., ST-HONORÉ PACIFIQUE, ST-HONORÉ TECH. MEDIA., ST-HONORÉ VIE SANTÉ., ST-HONORÉ WORLD LEAD., AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE AMÉRIQUE D., AMPLITUDE EUROPE D., AMPLITUDE MONDE C., AMPLITUDE MONDE D., AMPLITUDE PACIFIQUE C., AMPLITUDE PACIFIQUE D., ÉLANCIEL FRANCE D PEA., ÉLANCIEL EURO D PEA., ÉMERGENCE E.P.O.S.T.D PEA., GÉOBILYS C., GÉOBILYS D., INTENSYS D., INTENSYS C., KALEIS DYNAMISME C., KALEIS DYNAMISME D., KALEIS ÉQUILIBRE C., KALEIS ÉQUILIBRE D., KALEIS SÉRÉNITÉ C., KALEIS SÉRÉNITÉ D., LATITUDE C., LATITUDE D., OBLITYS D., PLÉNITUDE D PEA., POSTE GESTION C., POSTE GESTION D., POSTE PREMIÈRE SI., POSTE PREMIÈRE 1 AN., POSTE PREMIÈRE 2-3., REVENUS TRIMESTR. D., THÉSORA C., THÉSORA D., TRÉSORYS C., SOLSTICE D., FONDS communs de placements, POSTE EUROPE C., POSTE EUROPE D.

LEGAL & GENERAL BANK

Table of Legal & General Bank data including SÉCURITAU., STRATÉGIE IND. EUROPE., STRATÉGIE RENDEMENT., ADDILYS C., AMPLITUDE AMÉRIQUE C., AMPLITUDE AMÉRIQUE D., AMPLITUDE EUROPE D., AMPLITUDE MONDE C., AMPLITUDE MONDE D., AMPLITUDE PACIFIQUE C., AMPLITUDE PACIFIQUE D., ÉLANCIEL FRANCE D PEA., ÉLANCIEL EURO D PEA., ÉMERGENCE E.P.O.S.T.D PEA., GÉOBILYS C., GÉOBILYS D., INTENSYS D., INTENSYS C., KALEIS DYNAMISME C., KALEIS DYNAMISME D., KALEIS ÉQUILIBRE C., KALEIS ÉQUILIBRE D., KALEIS SÉRÉNITÉ C., KALEIS SÉRÉNITÉ D., LATITUDE C., LATITUDE D., OBLITYS D., PLÉNITUDE D PEA., POSTE GESTION C., POSTE GESTION D., POSTE PREMIÈRE SI., POSTE PREMIÈRE 1 AN., POSTE PREMIÈRE 2-3., REVENUS TRIMESTR. D., THÉSORA C., THÉSORA D., TRÉSORYS C., SOLSTICE D., FONDS communs de placements, POSTE EUROPE C., POSTE EUROPE D.

LÉGENDE

* Hors frais. ** A titre indicatif. * Part div. par 10 u 5/99.

SPORTS Le Portugal a battu l'Angleterre (3-2), lundi 12 juin, à Eindhoven (Pays-Bas), au terme d'une rencontre du groupe A de l'Euro 2000 qu'il a nettement dominée après avoir été mené

2-0. ● **SOUS L'IMPULSION** de Luis Figo et de Rui Costa, les Portugais se sont assurés le contrôle de la rencontre après avoir subi pendant vingt minutes le jeu pourtant stéréotypé des Anglais. La sé-



lection portugaise apparaît désormais comme un des réels outsiders de la compétition. ● **À LIÈGE** (Belgique), dans le même groupe, l'équipe d'Allemagne, vieillissante, avait péniblement

arraché le match nul (1-1) face à la Roumanie. ● **L'ÉQUIPE DE FRANCE**, retirée dans son camp d'entraînement de Wavre (Belgique), a choisi de réduire ses contacts avec les médias.

En battant l'Angleterre, le Portugal crée la première surprise de l'Euro 2000

Rapidement menée 2-0, grâce à deux centres superbes de David Beckham, la sélection portugaise a su renverser le cours de la partie pour reprendre l'avantage sous l'impulsion de son milieu de terrain Luis Figo

EINDHOVEN (Pays-Bas)
de notre envoyé spécial
« Who are you ? Who are you ? », avaient chanté les supporters anglais tout au long de la journée, en bombant le torse dans les rues d'Eindhoven. « Qui êtes-vous ? Qui êtes-vous ? », avaient-ils demandé aux petits groupes de Portugais croisés çà et là, comme égarés dans cette ville néerlandaise devenue enclave britannique. « Qui êtes-vous ? », sous-entendu : « Vous ne représentez rien dans le monde du football, vous n'êtes qu'un adversaire de passage pour la puissante Angleterre. »

La question n'était pas vraiment haineuse, elle était juste méprisante, très anglaise dans sa manière d'évaluer les hiérarchies sportives. Car l'Angleterre du football est ainsi faite, isolée et plutôt fière de l'être, qu'elle connaît peu, ou mal, les réalités continentales. Aux yeux des 10 000 à 15 000 Britanniques présents, lundi 12 juin, aux Pays-Bas, le Portugal ne présentait guère de danger.

Que craindre, en effet, d'une formation réputée brillante mais si souvent décevante lors des phases

finale (quart-de-finaliste en 1996) ? Qu'attendre de ce football dont les clubs les plus prestigieux (Benfica, Sporting Lisbonne, FC Porto) peinent à suivre le rythme financier du foot-business et sont contraints de vendre leurs meilleurs éléments aux riches voisins espagnols ?

Les fans anglais ne se souciaient pas davantage des performances offensives de cette équipe à l'occasion des éliminatoires (34 buts en 10 matches). Après tout, elle n'avait devancé que la Slovaquie, la Hongrie, l'Azerbaïdjan et le Lichtenstein pour prendre la 2^e place du groupe derrière la Roumanie.

EXCÈS D'OPTIMISME

Pendant les 18 premières minutes du match, le temps d'inscrire deux buts, l'équipe de Kevin Keegan céda, à son tour, à cet excès d'optimisme, au point de se convaincre qu'elle n'éprouverait aucune difficulté à franchir ce premier obstacle. Il faut dire que David Beckham, le dandy de l'aile droite, se chargea de souligner les faiblesses défensives de l'adver-



Le gardien de l'équipe du Portugal, Vitor Baia, et son défenseur central, Jorge Costa, se congratulent à la fin du match contre l'Angleterre.

saire en plaçant deux centres parfaits : le premier sur la tête de Paul Scholes (3^e minute) ; le second sur le pied de Steve McManaman (18^e).

A ce stade de la rencontre, l'affaire semblait réglée aux yeux du public comme dans l'esprit des joueurs au maillot blanc. Mais un joueur en décida autrement. Précisément l'un des rares dont les spectateurs anglais connaissaient le nom : Luis Figo (27 ans), milieu de terrain du FC Barcelone et du Portugal (57 sélections). Le matin du match, la presse londonienne avait indiqué à ses lecteurs que l'intéressé s'était fait tatouer un petit diable sur le pied droit. « L'homme qui a un diable dans les chaussures », avait titré le Daily Ex-

press, promettant à l'Angleterre un match « infernal ».

Il le fut. Diable de droitier, en effet, capable de marquer d'un tir de 25 m et d'imposer soudain le silence aux rangs britanniques (22^e). Diable d'équipe, aussi, capable, dans la foulée, d'offrir au public d'Eindhoven le plus beau spectacle depuis le début de cet Euro. « Dès que Figo a marqué, confiera par la suite le sélectionneur Humberto Coelho, ancien défenseur du Paris-SG, j'ai su que nous avions les qualités pour revenir à la marque. Figo est un grand joueur. Un joueur exceptionnel, comme toute mon équipe ce soir. »

Après le Barcelonais, vint le tour de Joao Pinto, auteur du but égalisateur (37^e), puis celui de Nuno Gomes, pour celui de la victoire (59^e). Les Anglais, si sûrs d'eux lorsqu'ils avaient deux longueurs d'avance, se retrouvèrent alors en situation d'humiliation. Eux, les éternels candidats au titre, les

Les supporters anglais dignes dans la défaite

Le premier match de l'Angleterre dans cet Euro 2000 n'a donné lieu à aucun incident, lundi 12 juin, à Eindhoven (Pays-Bas). Entre 10 000 et 15 000 supporters anglais avaient pourtant rallié la ville néerlandaise. Ils ont passé la journée dans les rues piétonnes, à boire de la bière et à chanter, laissant derrière eux des dizaines de milliers de verres en plastique. Les forces de l'ordre, vigilantes mais discrètes, n'ont jamais eu à intervenir. Au coup de sifflet final, les supporters ont attendu patiemment que les forces de sécurité leur donnent le feu vert pour quitter les tribunes, en entonnant l'hymne national *God save the Queen*.

Le prochain match mènera les Anglais au stade de Charleroi (30 000 places), en Belgique, où ils affronteront les Allemands, dont le match de lundi, à Liège (Belgique), contre la Roumanie, s'est également déroulé dans le calme.

Face à la Roumanie, l'Allemagne donne raison à ses détracteurs

LIÈGE (Belgique)
de notre envoyé spécial
Viorel Moldovan a quitté Liège (Belgique) avec « un œil qui rit, un œil qui pleure ». L'avant-centre roumain avait des sentiments mitigés après le match nul (1-1) de son équipe face à l'Allemagne, lundi 12 juin. Il avait ouvert le score dès la 5^e minute, en reprenant à bout portant un centre d'Adrian Ilie. Mais, plus tard, il a plusieurs fois manqué de réaliser un doublé synonyme de victoire sur l'Allemagne, qui avait égalisé par un superbe tir du gauche décoché de 20 m par Mehmet Scholl (28^e).

Viorel Moldovan, donc, n'était pas très satisfait de sa journée de travail. Il était pratiquement le seul, tant ce match, premier match nul de l'Euro 2000, a semblé satisfaire la plupart des protagonistes de cette rencontre. « Un résultat équitable », selon Emerich Ienei, l'entraîneur

roumain. « Nous devons nous satisfaire de ce score », a repris son homologue allemand, Erich Ribbeck.

Ce match, qui eut le temps de se rendre plaisant à suivre en fin de première période avant de sombrer dans un profond ennui sous l'effet de la fatigue des joueurs, a donné raison à tout le monde. A Franz Beckenbauer, par exemple. La conscience du football allemand avait prédit que si la victoire était « un devoir », un match nul « ferait l'affaire ». L'ancien capitaine est l'un des rares qui croient encore aux chances de la Mannschaft de conserver son titre acquis en Angleterre, en 1996 : « Pas parce que l'équipe allemande s'est soudainement améliorée ces derniers jours, mais parce que aucune équipe ne semble vraiment plus forte que la nôtre », précise-t-il. Et pourtant, la sélection allemande a souvent paru débordée par la vivacité des contres roumains.

Jens Jeremies a également pu trouver dans la prestation décevante des Blanc et Noir de quoi nourrir ce scepticisme affiché qui lui a valu une mise à l'écart : « Il y a peu de chances pour que l'on réussisse à conserver notre titre. Rien n'a changé depuis notre défaite contre les Pays-Bas, au mois de mars. On avait perdu par un seul but d'écart [2-1] mais peut-être aurait-il fallu que l'on prenne cinq buts. Cela aurait ouvert les yeux à tout le monde. » Markus Babel, l'arrière latéral du Bayern Munich, pourra quant à lui méditer sur la justesse de son récent constat : « Cette équipe a de bonnes individualités mais pas d'esprit d'équipe ni de flamme. »

TROP VITE FATIGUÉS

On ne saurait mieux dire, notamment en songeant à la fin de match disputée au ralenti par les Allemands. « Les choses se passent plus facilement avec des joueurs au sommet de leur forme. Hélas ! ce n'était pas le cas aujourd'hui », regrettera Erich Ribbeck. L'entraîneur allemand s'est refusé à révéler les noms de ces joueurs trop vite fatigués à son goût. Mais chacun a pu penser aux deux vétérans : Lothar Matthäus (39 ans, 148 sélections) et Thomas

Hässler (34 ans, 100 sélections). Les deux hommes ont dû sortir peu après l'heure de jeu, épuisés par la chaleur.

Ils ont toutefois pu trouver des motifs de satisfaction personnelle. Chacun a tenu son rang honorablement. Mieux, ils ont couru un peu plus longtemps que le troisième vieux garçon de cette rencontre, leur rival Gheorghe Hagi (35 ans, 123 sélections). S'il n'a rien perdu de son coup de patte, le capitaine roumain semble en piètre condition. Dans les premières minutes du match, le petit « Maradona des Carpates » a bien réussi à échapper une ou deux fois à son vieil adversaire, Lothar Matthäus, le « vice-roi de Bavière », mais sa façon de s'isoler, de préférence loin du ballon, a montré qu'il n'était plus tout à fait à sa place dans une compétition de ce niveau. Blessé aux adducteurs, il s'entraîne à son rythme. Comme Lothar Matthäus, il est intouchable, mais il quittera bientôt les siens. Il avait annoncé sa retraite internationale pour l'après-Euro 2000 « à 99 % », et ce n'est sans doute pas cette première rencontre qui le fera changer d'avis.

Eric Collier

Belgique : Marc Wilmots, le diable au corps

TIELEN (Belgique)
de notre envoyé spécial
Avec ses épaules de déménageur et ses 89 kg bien tassés, Marc Wilmots ne possède ni l'élégance de Paul Van Himst ni la facilité technique d'Enzo Scifo, deux de ses glorieux prédécesseurs au poste de meneur de jeu de la sélection nationale belge. L'intéressé aura d'ailleurs dû attendre le 10^e anniversaire de son arrivée en équipe nationale pour séduire enfin les supporters et devenir, en quelques jours, le symbole d'une sélection pleine d'envies et de fureur.

Pendant longtemps, le solide Marc Wilmots a été la cible d'attaques en règle : trop limité techniquement, trop violent, ingérable. Les moins méchants lui prédisaient une honnête carrière de besogneux, de remonteur de pendules, jamais à l'abri d'une expulsion. « En tant que numéro 10, j'ai toujours été sous-estimé en Belgique », soulignait-il il y a quelques jours, avant que la « Diables rouges mania » ne s'empare de tout un pays et que Marc Wilmots ne soit promu Diable en chef, celui qui impulse le mouvement, accélère le rythme et fait basculer un match incertain.

Lorsqu'il intègre l'équipe nationale, le 26 mai 1990, face à la Roumanie, Marc Wilmots n'a que

21 ans. Depuis, les nombreux sélectionneurs qui se sont succédé à la tête de l'équipe de Belgique lui ont tous fait confiance. Et aujourd'hui, Robert Waseige, patron des Diables rouges, est le premier à souligner les grandes qualités du joueur de Schalke 04, le club allemand représentant la ville de Gelsenkirchen.

« Les Belges m'ont peut-être sous-estimés, mais les Allemands jamais ! », se plaît à rappeler Marc Wilmots, vainqueur de la Coupe de l'UEFA, face au prestigieux club milanais de l'Inter, il y a trois ans, avec Schalke 04.

STAR EN ALLEMAGNE

Le paradoxe est amusant : régulièrement critiqué lorsqu'il portait le maillot du Standard Liège entre 1991 et 1996, Marc Wilmots a rapidement fait l'unanimité en Bundesliga, compétition autrement plus difficile que le championnat belge. « Je ne peux vivre sans passion », ré- pète celui que les fans allemands ont surnommé « M. Mille Volts » en raison de son énergie phénoménale sur les terrains.

« Marc n'est pas un super-footballeur, mais c'est un travailleur infatigable. Grâce à lui et dans une moindre mesure à des types comme Yves Vanderhaeghe et Gert Verheyen, la Belgique est devenue l'une de ces

équipes pénibles à jouer ! », souligne Paul Van Himst, l'ancienne gloire du football belge, témoin attentif des progrès de la sélection dirigée par Robert Waseige.

Pénible à jouer, la Belgique l'est effectivement devenue, comme l'a prouvé son match disputé face à la Suède en ouverture de cet Euro 2000. Place maintenant au choc contre la Squadra azzurra, adversaire d'un calibre supérieur, mercredi 14 juin, à Bruxelles. « En mars dernier, à l'occasion d'un match de préparation face aux Pays-Bas, Wilmots a littéralement étouffé Davids et Sedorf. Il a toutes les qualités pour empêcher les joueurs du milieu de terrain italien de s'exprimer », assure un observateur avisé du football belge.

ÉTERNELS CANDIDATS

Après le Barcelonais, vint le tour de Joao Pinto, auteur du but égalisateur (37^e), puis celui de Nuno Gomes, pour celui de la victoire (59^e). Les Anglais, si sûrs d'eux lorsqu'ils avaient deux longueurs d'avance, se retrouvèrent alors en situation d'humiliation. Eux, les éternels candidats au titre, les

joueurs qui se côtoient depuis au moins cinquante matches en sélection A, sans compter les équipes de juniors et espoirs, où ils brillaient dès le début des années 90.

A l'exception de Joao Pinto, avant-centre de Benfica, la plupart d'entre eux évoluent à l'étranger, que ce soit le défenseur Fernando Couto (Lazio Rome) ou le milieu de terrain Rui Costa (Fiorentina). C'est ainsi qu'au total, 10 des 22 joueurs retenus pour cet Euro 2000 jouent hors du Portugal. Comme la France, dont les cadres sont expatriés, la sélection semble tirer profit de cette fuite des talents.

Philippe Broussard

LES RÉSULTATS

GROUPE A	
12/6	Allemagne-Roumanie 1-1
12/6	Portugal-Angleterre 3-2
17/6	Roumanie-Portugal
17/6	Angleterre-Allemagne
20/6	Allemagne-Portugal
20/6	Angleterre-Roumanie

CLASSEMENT								
	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc	
1	Portugal	3	1	1	0	0	3	2
2	Allemagne	1	1	0	1	0	1	1
3	Roumanie	1	1	0	1	0	1	1
4	Angleterre	0	1	0	0	1	2	3

GROUPE B	
10/6	Belgique-Suède 2-1
11/6	Turquie-Italie 1-2
14/6	Belgique-Italie
15/6	Suède-Turquie
19/6	Belgique-Turquie
19/6	Italie-Suède

CLASSEMENT								
	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc	
1	Belgique	3	1	1	0	0	2	1
2	Italie	3	1	1	0	0	2	1
3	Suède	0	1	0	0	1	1	2
4	Turquie	0	1	0	0	1	1	2

GROUPE D	
11/6	France-Danemark 3-0
11/6	Pays-Bas - Rép. tchèque 1-0
16/6	Rép. tchèque - France
16/6	Pays-Bas - Danemark
21/6	Pays-Bas - France
21/6	Danemark - Rép. tchèque

CLASSEMENT								
	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc	
1	France	3	1	1	0	0	3	0
2	Pays-Bas	3	1	1	0	0	1	0
3	Rép. tch.	0	1	0	0	1	0	1
4	Danemark	0	1	0	0	1	0	3

Le classement des buteurs
Dix-sept joueurs ont inscrit un but, dont les Français Laurent Blanc, Thierry Henry et Sylvain Wiltord.

ALLEMAGNE - ROUMANIE

ALLEMAGNE
Sélectionneur : Ribbeck
Kahn • Babel ; Linke (Rehmer, 46^e) ; Matthäus (Deisler, 77^e) ; Nowotny ; Ziege • Hässler (Hamann, 73^e) ; Jeremies ; Scholl • Rink ; Bierhoff (cap.).

ROUMANIE
Sélectionneur : Jenei
Stelea • Ciobotariu ; Popescu ; Filipescu • Petrescu (Contra, 69^e) ; Galca ; Hagi (cap., Mutu 73^e) ; Munteanu ; Chivu • Moldovan ; Ilie.

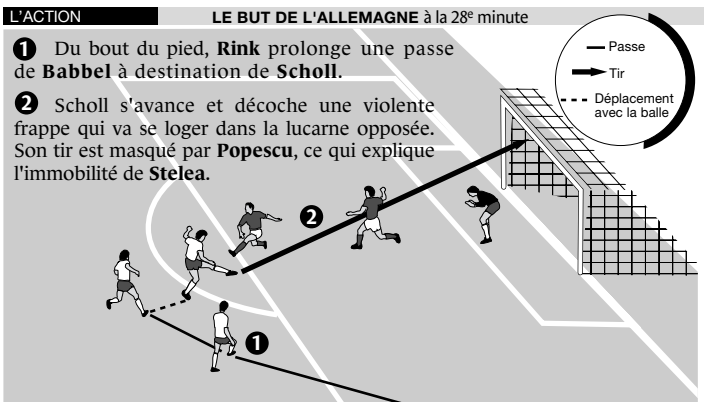
BUTS ALLEMAGNE : Scholl, (28^e, frappe croisée du gauche de 20 m, dans la lucarne gauche).
ROUMANIE : Moldovan, (5^e, sur un centre d'Ilie, tir face au but de l'intérieur du droit sous la transversale).

AVERTISSEMENTS ROUMANIE : Ilie (41^e, simulation) ; Hagi (42^e, contestation).

ARRÊTS DE JEU En faveur de l'ALLEMAGNE : 17 coups francs (2 + 15), dont 5 hors-jeu (1 + 4), 4 corners (4 + 0).
En faveur de la ROUMANIE : 16 coups francs (6 + 10), dont 2 hors-jeu (0 + 2), 8 corners (2 + 6).

OCCASIONS ALLEMAGNE : 57 positions d'attaque dans les 30 m (31 + 26), dont 5 occasions (4 + 1) ; 12 tirs (7 + 5), dont 3 contrés (2 + 1), 1 sur le poteau (0 + 1) et 5 parés (4 + 1) par Stelea.

ROUMANIE : 48 positions d'attaque dans les 30 m (27 + 21) dont 7 occasions (4 + 3) ; 13 tirs (7 + 6), dont 4 contrés (2 + 2) et 1 paré (0 + 1) par Kahn.



Infographie "Le Monde" avec Pierre Lepidi

Les Bleus radicalisent un peu plus leurs relations avec la presse

Plusieurs membres de l'équipe de France ne répondent plus aux médias et le sélectionneur national, Roger Lemerre, a décidé, lui, d'assurer un service minimum

WAVRE (Belgique)

de notre envoyé spécial

Roger Lemerre fait grève. Lundi 12 juin, le sélectionneur de l'équipe de France de football a refusé, pour la deuxième journée consécutive, de répondre aux questions des journalistes présents en Belgique pour l'Euro 2000. Le technicien est vexé. Il a vécu comme une avanie le boycottage de la presse à son égard, samedi 10 juin, à Ostende. Las de devoir constater la désaffection croissante d'un certain nombre de joueurs aux traditionnels « points presse », les envoyés spéciaux des médias avaient alors décidé de refuser d'entendre l'entraîneur des Bleus à la veille du match contre le Danemark. La large victoire des champions du monde (3-0) n'y changea rien. Après avoir livré quelques commentaires expéditifs lors de la conférence de presse « obligatoire » d'après match, Roger Lemerre ignora superbement les micros et les stylos, avant de se réfugier dans le bus des Bleus, drapé dans sa dignité.

Moins d'une semaine après le début de la compétition, les relations entre l'équipe de France et la presse s'avèrent donc extrêmement tendues. Outre Roger Lemerre, une dizaine de joueurs, dont le capitaine Didier Deschamps, ont fait savoir qu'ils ne se rendraient plus aux traditionnels rendez-vous avec les médias. Chacun a avancé une raison valable. Nicolas Anelka et Christian Karembeu ne veulent plus être interrogés sur leur transfert

à venir ou établi. Thierry Henry en a assez d'expliquer que son positionnement à l'aile n'est pas un problème pour le joueur axial qu'il est devenu. Sylvain Wiltord, rétif aux médias sous le maillot des Girondins de Bordeaux, ne voit pas pourquoi il ferait preuve de docilité une fois en bleu. Didier Deschamps a peu apprécié certains articles faisant état de la montée en puissance de son rival et partenaire, Patrick Vieira. Les autres (Frank Leboeuf, Ulrich Ramé, Vincent Candela, Johan Micoud) n'ont « rien à dire », ce qui semble compréhensible vu qu'ils ont peu de chances de disputer les matches à venir.

« LIBERTÉ INDIVIDUELLE »

Cette situation plonge dans l'embarras les responsables de la Fédération française de football (FFF). « Il n'y a pourtant rien à redire sur le traitement de la presse », estime son président, Claude Simonet. Hormis un rappel à l'ordre « oral », ce dernier n'a guère de recours possible. Contractuellement, les internationaux ne sont pas tenus de satisfaire aux sollicitations médiatiques. « Seul notre règlement intérieur leur impose des obligations devant la presse, mais aucune modalité n'est précisée », indique le directeur général de la FFF, Gérard Enault.

Depuis sa nomination à la tête des Bleus, Roger Lemerre prône la « liberté individuelle » de répondre aux journalistes. En donnant lui-même l'exemple, le sélectionneur vient de se démarquer notablement de son

prédécesseur, Aimé Jacquet, qui, même dans les heures tumultueuses de l'avant Coupe du monde 1998, ne recula jamais devant l'exercice. Les seules obligations auxquelles les joueurs de l'équipe de France ne peuvent pas échapper sont en fait d'ordre commercial. Chaque international a signé un contrat avec une filiale du groupe Jean-Claude Darmon appelée Football France Promotion. Cette société est chargée de trouver des sponsors aux Bleus. Une partie des recettes est ensuite distribuée aux internationaux. En 1998, chaque champion du monde avait ainsi touché 1,6 million de francs (plus 1,4 million de prime à la victoire). Tous devraient gagner la même somme après l'Euro 2000. En échange, les joueurs ont des devoirs. Ils doivent être présents à un certain nombre de manifestations organisées tout au long de l'année par ces généreux donateurs. Ils doivent également porter les tenues officielles de l'équipe de France sur lesquelles figurent les noms des quatre principaux partenaires : Adidas, Carrefour, Canal+ et la société d'informatique coréenne LG.

Aucun joueur ne fait faux bond. Nicolas Anelka, nouveau venu dans le groupe des champions du monde, s'est coulé dans le moule en ne portant pas le brassard noir qui entoure habituellement son avant-bras et sur lequel on peut lire le mot « ANEL2K », qui n'est autre que le slogan de son sponsor privé, Puma. La présence d'un produit au sigle félin aurait été incompatible aux côtés de l'équipementier officiel, Adidas.

Reste à suivre la réaction des partenaires des Bleus. Leur visibilité risque, à terme, de pâtir de la désertion des « points presse » par les joueurs. Chaque jour, en temps normal, entre quatre et six internationaux, plus le coach, se font photographier en tenue officielle et répondent aux télévisions devant un écran décoré des logos des principaux sponsors. Adidas, Carrefour, Canal+ et LG, qui versent chacun 25 millions de francs par an, n'en resteront certainement pas là.

Frédéric Potet

La cote des Bleus s'envole

La large victoire (3-0) de la France face au Danemark, dimanche 11 juin, a épaté les bookmakers londoniens, qui ont fait des Bleus les nouveaux favoris du championnat d'Europe avec une cote de 3 contre 1. Les Pays-Bas, peu convainquants vainqueurs de la République tchèque (1-0), ne sont plus qu'à 10 contre 3, alors que la Slovaquie, à 200 contre 1, est considérée comme la sélection la moins redoutable. Les recruteurs ont, eux aussi, été impressionnés par les Bleus, qui font l'objet de multiples sollicitations. Manchester United, qui a déjà engagé le gardien de but Fabien Barthez, espère obtenir les services de l'arrière central Marcel Desailly (Chelsea). La négociation s'annonçant difficile, le club mancunien s'intéresse à un autre Français du secteur défensif, Lilian Thuram (Parma). Arsène Wenger, l'entraîneur du club londonien d'Arsenal, aimerait également recruter l'ancien Monégasque. Christian Karembeu quittera le Real Madrid pour Middlesbrough. David Trezeguet, l'avant-centre de l'AS Monaco, est courtisé par plusieurs clubs italiens. Enfin, l'attaquant bordelais Sylvain Wiltord, qui a engagé un bras de fer avec ses dirigeants, n'envisage pas de rester une saison supplémentaire en Gironde.

LE RETOUR AUX SOURCES DES BLEUS

A Marseille, Zinedine Zidane continue de faire le mur

MARSEILLE

de notre correspondant régional

France 3 l'a intégré dans le générique de son journal local : le visage de 110 m² de Zinedine Zidane, frappé du fameux « Made in Marseille », placardé sur le pan d'une maison qui surplombe la mer, est devenu un des emblèmes de la ville. Quand Adidas, qui l'avait fait poser en mars 1998, voulut renouveler son message, donc changer de tête, des milliers de lettres adressées au journal local s'y opposèrent : Zinedine Zidane appartient désormais au patrimoine des Marseillais, et ce panneau publicitaire est devenu un icône. Les cars de touristes lui consacrent un détour, les journaux spéciaux consacrés à la cité phocéenne le montrent systématiquement et les jeunes amoureux viennent se faire photographier juste dessous. Les plus téméraires escaladent parfois le pilier d'une porte qui le jouxte, pour, du bout du bout du bras, écrire maladroitement leur prénom et leur ville d'origine au marqueur en bas de l'image géante.

L'enfant de la Castellane, ou plutôt son effigie, flotte donc au-dessus de la ville depuis son triomphe de l'été 1998. Il faut dire que « Zizou » a tout pour être aimé de ses habitants, qui cherchent volontiers des sujets de fierté et de joie face aux rosseries de la vie quotidienne. Dans le *Roman d'une victoire*, sa biographie autorisée, le joueur de la Juventus Turin rend des hommages appuyés à sa ville, à son quartier, à sa cité, il évoque ses soirées enthousiastes au Stade-Vélodrome (« L'OM restera toujours le numéro un dans mon cœur »), il développe l'idée que son talent est issu de ce qu'il appelle le « football de rue (...), tous ces gestes qu'on inventait avec Nordine et avec les potes pour surprendre » : des phrases pareilles, venues d'un génie du jeu le plus populaire du monde, par ailleurs bon fils, bon époux, bon père, fidèle en amitié et à sa ville, cela vous transforme à peu près en saint.

Les hommes politiques s'en sont vite aperçus. Le maire de la ville, Jean-Claude Gaudin (DL), et son opposition de gauche avaient célébré le fils prodige lors d'un conseil municipal unanime dès juillet 1998 où chacun se disait fier que la victoire des « blacks,

blancs, beurs » soit venue d'un enfant d'ici. Convertie aux vertus du métissage et du sport réunis, la municipalité avait offert à l'enfant de Marseille et à quelques-uns de ses coéquipiers un cortège triomphal sur la Canebière le 31 août. La parade fut conclue par un bain de sueur jubilatoire dans le salon d'honneur de la mairie, où les élus n'étaient pas moins prompts que leurs enfants ou les journalistes à vouloir toucher l'idole. Mais cet homme aux pieds d'or ne se laisse pas si facilement récupérer, car il appartient à tous.

Au pied des barres HLM de Campagne-Lévêque, les plus longues d'Europe, on vous présente aujourd'hui un jeune homme de trente-cinq ans qui fut talentueux dans son club associatif comme celui « qui a failli être le Zidane de la cité ». Las, ses parents, craintifs, refusèrent les offres des recruteurs quand il était morveux, et lui-même dit qu'à seize ans il a préféré rester avec ses copains que partir jouer ailleurs. Mais, s'il flotte dans les rêves de chacun, Zinedine Zidane ne peut pas tout. Et le président du club qu'il parraine, puisqu'il en est issu - Nouvelle Vague -, est « fatigué » de l'immense décalage entre le prestige de l'image et les aides concrètes au football des petits.

200 LICENCIÉS DE MOINS DE QUINZE ANS

Adidas fournit gratuitement chaussures et survêtements aux footballeurs en herbe de Nouvelle Vague, qui reçoivent cet équipement contre leur cotisation annuelle de 250 francs. La ville aide avec une subvention de 30 000 F, comme l'hypermarché Continent voisin et quelques commerces de proximité. Mais le président Lahcène Kenès poursuit : « On est encore dans notre petit local de 20 m², à part qu'il est un peu plus dégradé chaque jour, et les quatre sociétés de HLM nous en refusent un autre depuis des années. » Sans moyens, le club, qui regroupe 200 licenciés de moins de quinze ans, est donc obligé de recaler des enfants « qu'il voit] repartir en pleurant, ça fait peine ». Et de lancer, amer : « Quand Zinedine est là, tout le monde vient ; dès qu'il est parti, on nous oublie. »

Michel Samson

La Transat anglaise attend l'arrivée de Francis Joyon

Le navigateur qui garde le silence pourrait arriver mercredi à Newport

Francis Joyon et son trimaran *Eure-et-Loir* n'ont pu être positionnés lundi 12 juin. L'arrivée du navigateur, muet aux vacances radio quotidiennes, est attendue au

mieux mercredi 14 juin au matin. Chez les monocoques, la Britannique *Ellen MacArthur* reste en tête, mais Catherine Chabaud est créditée d'une belle remontée.

NEWPORT (Etats-Unis)

de notre envoyée spéciale

Sur son trimaran *Eure-et-Loir*, Francis Joyon est vraisemblablement toujours aux commandes de la Transat. Vraisemblablement, car il n'a pu être positionné lundi 12 juin. Il ne communique plus aux vacances radio quotidiennes.

Sur les pontons de Newport, où l'on attendait son arrivée au mieux pour mercredi 14 juin au matin (heure française), avec un record à la clé, on imaginait, dès lundi soir, ce marin au physique et au mental hors pair préparant une arrivée « à la Eric Tabarly ». En 1964, lors de sa première victoire dans la Transat anglaise, l'officier de marine français avait débarqué sans crier gare, comme lors de celle de 1974 où il avait émergé du brouillard à la surprise générale.

Dépourvu d'équipe d'assistance depuis sa séparation d'avec son ancien sponsor (*Le Monde* du 6 juin), Joyon pourrait bien triompher avec la plus grande sobriété. A moins que le long sprint d'environ 500 milles pour rallier Newport ne soit parsemé de trop de zones de calme et de petits airs handicapant pour *Eure-et-Loir*, plus lourd que les trimarans de la nouvelle génération. Probablement à quelques dizaines de milles derrière Joyon, *Groupama* et *Foncia*, respectivement menés par Franck Cammas et Alain Gautier, se livrent un duel acharné.

Mais le manque de sommeil, dû à la navigation dans une zone où les icebergs surgissent fréquemment, a fait son œuvre. Certains ont le sentiment de n'être plus seuls à bord.

Cammas et Gautier ont avoué tour à tour être victimes d'hallucinations. Le premier a failli se lever de sa couchette pour offrir de préparer à manger à l'équipier qu'il croyait sur le pont, et le second, dans son cockpit, s'est surpris à attendre d'un barreur imaginaire l'ordre de relâcher une de ses voiles avant de réaliser que les conditions étaient effectivement difficiles à l'extérieur, mais qu'il était seul à pouvoir décider d'effectuer la manœuvre. Sur leurs talons, Marc Guillemot (*Biscuits-La-Trinitaine*) semble encore en mesure de s'intercaler s'il maintient sa moyenne.

La flotte des monocoques a essuyé une grosse tempête et, dans ses rangs, rien n'est joué à mi-parcours. La remontée spectaculaire de Catherine Chabaud (*Whirlpool*) à la deuxième place du classement - elle a repris près de 80 milles en vingt-quatre heures - suscite des interrogations chez les skippers quant à la pertinence de leurs choix stratégiques.

UNE OPTION PAYANTE

Handicapée par un enrouleur de voile disloqué, elle avait été contrainte de s'échapper par le sud pour pouvoir effectuer sa réparation. Son option forcée, et déprimante de prime abord, s'est révélée payante. Lundi 12 juin, elle s'était intercalée entre la Britannique *Ellen MacArthur* (*Kingfisher*) et le Français Roland Jourdain (*Sill-Beurre-Le-Gall*), reléguant l'autre Britannique, Mike Golding, à la quatrième place.

La fatigue et la tension nerveuse se font aussi sentir dans cette catégorie. *MacArthur* et *Jourdain*, au coude-à-coude depuis le début de la course, disaient la dureté de la mer, la morsure glaciale d'un vent de face à plus de 40 nœuds et dont l'instabilité rend

l'existence des skippers infernale.

« L'important, c'est de s'échapper par le rêve, explique *Ellen MacArthur*. En quelques minutes, je plonge dans un rêve et je me surprends à le poursuivre éveillée en remontant sur le pont. » A bord, *MacArthur* est équipée d'un bracelet émetteur d'informations sur ses états de veille, son activité et son sommeil. Leur analyse a révélé que l'Anglaise, âgée de vingt-trois ans, a une fâcheuse tendance à oublier de se reposer. Elle s'avoue fascinée par le spectacle de la mer en furie. « On ne peut quitter la mer des yeux, disait-elle après la tempête de lundi. Le vent est instable, il varie constamment en puissance et en direction. Il change de 50 degrés en quelques minutes. Je ne cesse d'envoyer et d'affaler les voiles. »

Son voilier de 60 pieds, plus étroit, doté d'un mât conventionnel, moins toilé et moins puissant que les autres, fait merveille dans ce sprint disputé au près. Sa simplicité et le fait qu'il soit exactement taillé à sa mesure semblent lui faciliter la tâche dans les manœuvres par gros temps. *Ellen*, qui ne prétendait viser qu'une place dans les dix premiers à Newport, pourrait enfin ramener dans son pays un trophée que les Anglais n'ont jamais vraiment vu depuis sa création en 1960.

Son amie et compatriote *Emma Richards* (*Pindar*) suit son exemple en tenant, depuis le départ, la tête du classement des monocoques de 50 pieds sur l'ancien bateau de *Pete Goss*. Mais, en pénétrant peu à peu dans le système météo qu'ont déjà abordé les trimarans, les deux jeunes femmes devront négocier aussi finement la zone de calme qu'elles ont essuyé les dépressions.

Patricia Jolly

Des archéologues tentent de sauver Zeugma des eaux de l'Euphrate

Fondée par les Grecs au III^e siècle avant J.-C., cette cité multiculturelle fut ensuite occupée par les Romains. A la fin du mois, ses ruines, d'une richesse comparable à celles d'Ephèse ou de Pompéi, seront submergées par le lac de retenue du barrage de Birecik

En Turquie, les archéologues luttent contre le temps pour sauver les trésors de la cité antique de Zeugma, menacée par les eaux d'un barrage construit sur l'Euphrate. Sous la pression des scientifiques, les autorités

turques ont permis que les fouilles se poursuivent jusqu'à la fin du mois de juin. 30 % au moins de ce site, comparable à Ephèse et Pompéi, seront submergés. Statues, pièces de monnaie, sceaux, fresques et mo-

saïques sont l'objet des soins les plus attentifs. Mais les fouilles se font à la va-vite pour récupérer le maximum d'objets, qui sont aussitôt empilés en vrac en attendant de meilleures solutions. Beaucoup auraient

aimé prolonger encore les délais accordés pour examiner avec précision la cité fondée au III^e siècle avant J.-C. par un des généraux d'Alexandre le Grand. Mais, dans ce cas, il aurait fallu payer d'importants dédits à la

compagnie qui a construit le barrage. La mise en eau du barrage va également entraîner le déplacement de 30 000 habitants de la région, qui n'ont été que faiblement indemnisés.

BELKIS (Turquie)

de notre envoyée spéciale

Soulevant un nuage de poussière, les pelles mécaniques creusent parmi les pistachiers sur les rives de l'Euphrate. Derrière l'imposante barrière de béton et de roc du barrage de Birecik tout proche, l'eau monte lentement. Le lac formé par les eaux du fleuve s'élargit de jour en jour et forcera bientôt les travailleurs à abandonner le site.

Depuis plusieurs mois, des équipes d'archéologues sont engagées dans une course contre la montre pour tenter de sauver la ville antique de Zeugma qui a récemment révélé des trésors inespérés : une statue de bronze de 1,5 mètre représentant le majestueux dieu de la guerre, Mars ; 3 753 pièces de monnaie en bronze et en argent ; plus de 65 000 sceaux personnels appartenant aux habitants de cette cité, jadis prospère ; quelque 1 000 mètres carrés de mosaïques et fresques murales exquises, extraites des ruines de villas romaines.

Fondée au III^e siècle avant J.-C.

par un général d'Alexandre le Grand, Zeugma était divisée en deux quartiers installés sur les rives opposées de l'Euphrate et reliés par un pont – ou Zeugma. A son apogée, au II^e siècle après J.-C., la ville abritait la quatrième légion, qui contrôlait la frontière orientale de l'Empire romain. « C'est un site important et fascinant, car il est à la rencontre de plusieurs cultures. Les colons grecs, les Romains, la population locale vivaient ici côte à côte », explique Catherine Abadie-Reynal

(université de Nantes) qui, chaque année depuis 1995, participe aux travaux de fouilles et de prospection. Zeugma a été comparé avec Ephèse et Pompéi. Pourtant, ses ruines – ou, du moins, la partie récemment exposée au cours des fouilles – sont condamnées à une mort lente par noyade. « 30 % au moins du site sera submergé », explique Mehmet Onal, l'archéologue du musée de Gaziantep qui coordonne les travaux.

Florence Monier, dépêchée d'ur-

gence par le Centre d'études de peintures murales du CNRS à Paris, trace, sur de larges feuilles de plastique, les contours de fresques qui seront détachées des murs. « Notre travail consiste à chercher ce que les fresques, les changements architecturaux, les remaniements, les couches de peinture peuvent nous apprendre sur les habitants, au-delà des beaux décors, explique-t-elle. Les conditions de travail sont très éprouvantes et je suis contente que ce soit bientôt fini. Mais je ne donnerais pas ma place pour un empire, c'est fascinant. » Le travail se fait un peu à la va-vite. Une quarantaine de personnes s'affairent, échangeant parfois les outils délicats des archéologues contre des pioches qui permettent de déblayer le terrain plus rapidement.

UN SURSIS DE DIX JOURS

Transférées sur des palettes de bois, les fresques sauvées des eaux sont empilées en vrac, sous une bâche en plastique, dans le jardin du musée de Gaziantep, un important centre culturel et commercial

Un drame humain pour 30 000 personnes déplacées

La montée des eaux du barrage de Zeugma est aussi un drame humain. Celui des quelque 30 000 personnes qui seront déplacées. A quelques pas des fouilles, des habitants assistent, impuissants, à l'agonie de leur village, Belkis. Leurs maisons disparaissent lentement, englouties par les eaux de l'Euphrate. Les champs et les vergers qui assuraient leur subsistance ont été expropriés pour faire place au réservoir chargé d'assurer la production d'électricité. Les villageois, qui n'ont reçu que l'équivalent de 5 700 francs par maison perdue, se plaignent de n'avoir pas été suffisamment indemnisés. A l'aide de quelques planches sauvées des eaux, ils ont construit des cabanes qui les abriteront jusqu'à ce que les nouvelles habitations promises par l'Etat soient prêtes. « Pendant combien de temps devons-nous vivre dans de telles conditions ? », s'insurge une mère de neuf enfants.



situé à une cinquantaine de kilomètres des ruines. Elles vont y être restaurées et exposées. Mais, avant cela, « nous allons devoir construire une nouvelle aile », explique Hakki Alhan, le directeur du musée.

Ebranlées par les réactions émanant du monde entier, les autorités turques ont accordé à Zeugma un sursis de dix jours. Les fouilles pourront continuer jusqu'à la fin du mois de juin. Tout délai supplémentaire forcerait le gouvernement turc à payer 30 millions de dollars par mois de compensation au consortium privé qui a construit le barrage et a été chargé de son exploitation et de la production d'électricité.

L'existence de la ville était connue depuis longtemps. En 1992, une mosaïque spectaculaire dépeignant le mariage de Dionysos et

d'Ariane avait été découverte. Exposée en plein air et mal protégée, elle a été soigneusement découpée et emportée par des voleurs apparemment plus conscients de sa valeur que les autorités locales. Aujourd'hui, ces dernières – et les archéologues – espèrent que l'intérêt suscité par la noyade des ruines permettra de rassembler les fonds nécessaires pour étendre les fouilles aux collines environnantes, qui ne seront pas immergées.

BEAUCOUP DE PROMESSES

« Ce barrage était nécessaire », explique le préfet de Gaziantep, Nuancer Güler, qui défend la position du gouvernement tout en regrettant la perte prochaine des villas romaines. « La décision a déjà été prise d'acheter les vergers environnants pour permettre à une armée d'archéologues de fouiller librement, assure-t-il. Nous dégageons d'autres villas, puis nous ouvrirons un musée de plein air sur place qui attirera les touristes et enrichira la région. »

Alléchés par la richesse et l'intérêt scientifique du site, des équipes archéologiques du monde entier ont déjà offert leurs services. Mais pour ceux qui assistent actuellement à la montée des eaux – archéologues qui tentent d'arracher encore à l'oubli quelques trésors ou villageois forcés de quitter leur maison –, la promesse de l'avenir offre pour l'instant une piètre consolation.

Nicole Pope

Onze siècles d'une histoire riche et troublée

● **Le site de Séleucie-Zeugma** est situé sur une série de collines en gradins, coupées par des vallons perpendiculaires au fleuve et dominées au nord par le Belkös Tepe, qui culmine à 200 mètres au-dessus des rives. Les grands travaux de terrassement effectués au cours de l'Antiquité ont recouvert les vestiges de la première installation de la ville sous plusieurs couches archéologiques de remblais et de constructions, explique le ministère des affaires étrangères dans les *Carnets d'archéologie*. A cela s'ajoute une masse importante de colluvionnement entraînée dans les vallons par les pluies torrentielles après l'abandon du site. C'est la raison pour laquelle on connaît si peu de choses sur la ville d'époque hellénistique.

● **III^e siècle avant J.-C.** La ville est fondée par un des généraux et successeurs d'Alexandre le Grand, sous le nom de Séleucie. Elle est composée de deux quartiers distincts, situés sur les rives opposées de l'Euphrate et

reliées par un des rares ponts permanents sur cette rivière, qui fait de la ville un point de passage important. Ce pont de bateaux permettait la traversée des caravanes et des armées en route vers la Mésopotamie.

● **I^{er} siècle avant J.-C.** La ville garde son nom, mais passe sous le contrôle du royaume commagène.

● **Début du I^{er} siècle après J.-C.** La province de Syrie est conquise par les Romains. Une des huit légions qui défendent les provinces asiatiques de l'Empire romain, la quatrième, riche de 5 000 hommes, s'installe dans la ville, rebaptisée Zeugma. La cité connaît alors une période de forte extension.

● **An 252.** Fin de l'époque florissante de Zeugma. La ville est mise à sac et incendiée par le roi sassanide Sapor I^{er}.

● **Au VI^e siècle,** la cité prend un nouvel essor durant la période byzantine. Elle connaît une nouvelle période de prospérité, vraisemblablement jusqu'au VIII^e siècle, qui marque le début de l'époque arabe.

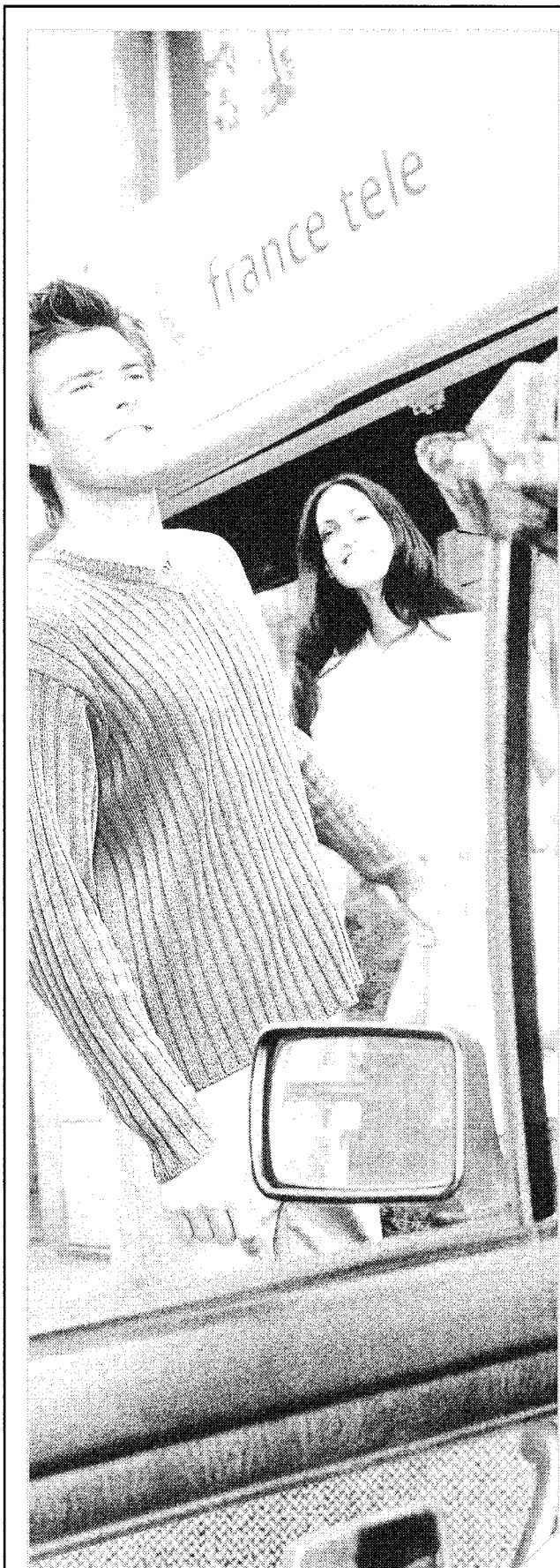
DÉPÊCHES

■ **ÉGYPTOLOGIE : deux statues parfaitement conservées,** l'une représentant probablement Ramsès II et l'autre la vache divine Hathor, ont été récemment retrouvées à Saqqara, au sud du Caire, par Alain Zivie, directeur de recherche au CNRS et son équipe. Les deux objets se trouvaient dans la chapelle d'un proche collaborateur de Ramsès II, Nétchérouymès, qui vécut il y a plus de 3 200 ans. – (AFP)

■ **TÉLÉPHONIE : une étude sur les effets de l'utilisation du téléphone mobile** sur la santé va être lancée conjointement aux Etats-Unis par le ministère américain de la santé (FDA) et l'Association de l'industrie des télécommunications mobiles (CTIA). Certains suspectent les rayonnements émis par les portables et les stations relais d'avoir des effets biologiques – vertiges, désordres génétiques, voire tumeurs –, même si les études passées n'ont pas permis de mettre en évidence de tels risques. Cependant, « il n'y a pas assez d'information à ce jour pour être absolument sûr que ces produits sont inoffensifs », indique la FDA, qui table sur des résultats dans trois à cinq ans.

■ **OGM : Advanta France, filiale française du semencier anglo-néerlandais Advanta Seeds** qui avait commercialisé des semences de colza comportant des traces de graines transgéniques, a annoncé, vendredi 9 juin, qu'elle avait décidé « de prendre à sa charge la perte de la récolte et le remboursement des frais de destruction des cultures ». En France, quelque 600 hectares auraient été semencés avec ce colza contaminé par erreur par moins de 1 % de graines transgéniques (Le Monde du 20 mai).

■ **INFORMATIQUE : le campus de l'université Drexel, à Philadelphie** (Etats-Unis), sera entièrement couvert, en septembre, par un réseau de communication sans fil reliant tous les ordinateurs portables des étudiants. Ces derniers sont déjà tous équipés d'une machine personnelle depuis 1983. A la prochaine rentrée, ils seront reliés en permanence au réseau local de l'université grâce à une carte électronique coûtant 175 dollars insérée dans leur ordinateur portable et à une petite antenne communiquant avec celles qui seront installées sur tout le périmètre du campus.

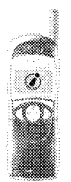


Sur la route des vacances,
la sécurité à tout prix
et pas à n'importe quel prix.

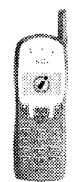
Votre kit auto
pour
1 F de plus*

Offre valable pour tout achat
d'un téléphone mobile

Agence France Télécom,
votre conseiller en téléphonie mobile



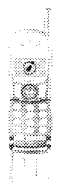
Trium GEO @



Trium Laser



Trium Arnette



Trium Galaxy

L'offre exclusive Agence France Télécom

Pour 1 F de plus pour tout achat d'un coffret OLA Trium GEO @
et pour 99 F de plus pour tout achat d'un kit mobicarte
cylindrique Trium.

L'équipement idéal pour garder les mains libres

et rester vigilant au volant sur la route des vacances.

france tele
bienvenue dans la vie.com

* Offre valable du 1^{er} juin au 30 juin 2000 inclus :
- pour l'achat d'un coffret OLA Trium GEO @ et la souscription concomitante, pour une durée de 12 mois minimum au-delà de la période d'essai de 3 mois, à un forfait OLA (à partir de 165 FTTC/mois) ou OLA Compte mobile (49 F/mois). Forfaits de communications en France métropolitaine, hors numéros spéciaux, dans la zone de couverture du service.
- pour l'achat d'un kit mobicarte cylindrique Trium (modèle Laser, Arnette ou Galaxy). Les téléphones contenus dans les coffrets OLA Trium GEO @ et les kits mobicarte Trium Laser, Arnette et Galaxy sont utilisables exclusivement sur le réseau Itineris avec la carte SIM incluse.
OLA Trium GEO @ : 580 FTTC jusqu'au 16/6 inclus, puis 680 FTTC. Kit mobicarte Trium Laser : 890 FTTC. Kit mobicarte Trium Arnette : 890 FTTC. Kit mobicarte Trium Galaxy : 690 FTTC.
Tous ces téléphones sont Bi-bande et son numérique EFR.
Bi-bande : cette fonctionnalité est en cours de déploiement sur l'Île-de-France et sera étendue aux métropoles régionales.

Leo Burnett

France Télécom S.A. au capital de 4 098 463 604 € - 380 129 866 RCS Paris

Du Balzar au Bouillon Racine

Souvenirs d'une bataille et rénovation du Camille Chartier

LE LIEU est de pensée assez batailleuse. Les sergents de ville, et puis après eux les gendarmes mobiles, jusqu'aux brigades légères de CRS, s'en sont toujours méfiés. C'est dans ce coin peu sûr, au carrefour rue des Ecoles, Saint-Michel, rue Racine, qu'en mai 68 les premiers arbres furent abattus - qui avait eu l'idée de venir avec sa hache ? Un terrain communal pratique pour les âmes à l'esprit un peu libre.

Ainsi, pièce maîtresse dans l'organisation générale de l'endroit, la brasserie Balzar était-elle entrée naturellement en ébullition lorsque, durant l'été 1998, ses habitués apprirent que le groupe Flo venait de faire main basse sur l'établissement. Emotion, protestations, pétitions ; on alla même jusqu'à la création d'une association de défense. Non, non, se défendait Jean-Paul Bucher, l'acheteur, ne craignez rien bonnes gens, l'histoire j'aime, constatez mes états de service à la Coupole, voyez-les ailleurs, sur mon long parcours de restaurateur de mémoire. Je respecte, je respecte.

S'ensuivit un long affrontement, où, à l'entêtement du nouveau propriétaire, vexé d'être pris pour un voyou, répondait le courroux des vieux clients, consternés d'être considérés comme de futurs expropriés. Force devait rester aux lois du commerce. Les furibards replèrent leurs calicots et rentrent chez eux en se promettant de ne jamais mettre les pieds chez le maroufle. Ballottés, incertains, malheureux, les membres du personnel, eux, tirèrent de la bagarre l'appui d'avocats amis qui réglèrent leurs intérêts au mieux. La « bataille » du Balzar était perdue, mais le vainqueur sortait lui aussi secoué de l'affrontement.

Si les grands fantômes continuent encore aujourd'hui à faire les gros yeux, la boutique à nouveau tourne rond. Mêmes potiches, mêmes plantes vertes, mêmes tableaux, même recoins. Nœuds papillons et tabliers longs, service rapide et roublard comme il faut parlant couramment l'espéranto-touriste. Paris canaille version 5^e arrondissement, version Sorbonne.

On avait soutenu que Bucher courait à sa perte, incapable qu'il serait de relever le défi d'un restaurant unanimement considéré comme l'un des plus médiocres de la capitale. Le pauvre, il lui était difficile de faire pire. Vieux pro, il



DESSINS DE SCLOZEUX

aura très vite compris qu'il ne s'agissait pas de servir ici de l'excellence, mais d'améliorer une pitance considérée comme anecdotique par les pensifs qui venaient la dévorer la tête ailleurs, en donnant à la carte le léger coup de fouet requis.

Ce soir-là, melon un peu jeune dans la saison, noyé d'un porto moyen suppléant très habilement au ratage ; œuf en gelée enfin poché à point, et du coup répandu à ciel ouvert dans l'assiette ; steak au poivre à base de viande de l'époque, mais présenté sous l'étiquette « race Salers », accompagné, surprise, d'une sauce remarquablement liée et d'épinards accommodés et cuits à la régulière. Ambiance alerte et bon enfant. On dira sympathique. Sauvons le Bal-

zar... malgré les gnons et les bleus, ou à cause d'eux, pour le moment il est sauvé.

SALUT BELGE

Comme vient d'être sauvée une autre antiquité du quartier, à deux pas, rue Racine, un vieux bouillon Chartier, qui depuis 1906 avait honnêtement rempli sa mission de nourrir comme il pouvait les lourds contingents d'affamés de savoir venant se réchauffer à ses soupes et à ses délicatesses de cantine. Rappelons que les frères Chartier étaient deux bouchers, mi-philanthropes mi-hommes d'affaires, qui, débarquant de leur Orgeval un hiver à Paris, s'étaient émus de la restauration misérable que l'on servait au petit peuple et avaient décidé de lancer leur propre entreprise pour lui venir en aide. Du bouillon certainement, mais avec une carte et des propositions moins barbares que celles qui étaient alors en vigueur. Un Anglais, Wallace, pour l'eau offerte gracieusement aux Parisiens, et eux s'occupant du plat du jour. Des bienfaiteurs à leur manière.

Classé, ce bouillon, primitivement à l'enseigne de Camille Char-

tier, tombait légitimement en ruine quand une équipe belge allait décider, sous l'œil du ministère de la culture, de lui redorer le blason. Idée généreuse et pas si mauvaise quand on voit le succès d'estime qu'il se taille, autant pour l'attraction qu'il représente dans le quartier que pour sa cuisine à l'exotisme soutenu de beaucoup de bière et de bon vouloir.

Bien sûr, la soupe de poissons n'aura peut-être pas le même élan qu'on doit lui trouver du côté d'Os-tende, ni le waterzoi la même délicatesse envolée qu'on lui reconnaît à Knokke-Heist, mais construire l'Europe implique de posséder au moins le bon goût de la curiosité. Ici, la souris d'agneau confite à la bière d'Orval paraît plus rassembleuse, de même que le café liégeois servi à la cruche, lui très joyeusement communautaire.

Jean-Pierre Quélin

★ Balzar, 49, rue des Ecoles, 75005 Paris, tél. : 01-43-54-13-67. Carte : 160-250 F, 24,4-38,1 €. ★ Bouillon Racine, 3, rue Racine, 75006 Paris, tél. : 01-44-32-15-60. Carte : 200-240 F, 30,5-36,6 €.



Le sabayon

Un vieux dessert pour un siècle neuf. Allez savoir pourquoi, mais les Jeunes Restaurateurs d'Europe, ou tout du moins les cent dix chefs qui composent la branche française de cette association, ont élu il y a quelques mois le sabayon « dessert du millénum ». Jean-Jacques Daumy, leur président, explique qu'il s'agissait « de mettre à la mode un dessert encore mal connu et, par là, arriver à créer une alternative à la sempiternelle crème brûlée ».

De fait, il y a beau avoir une dizaine de restaurants en France, de Saint-Nazaire à Calais en passant par Thonon-les-Bains, à s'être baptisé Le Sabayon, en réalité peu de gens connaissent cette mousse légère composée d'œuf, de sucre et d'une pointe d'alcool. Deux régions d'Italie se disputent la paternité de ce dessert. Les Napolitains affirment qu'il a été créé par eux au XVIII^e siècle et que le nom de zabajone dériverait de zapillare, verbe du dialecte

napolitain qui signifie mousser.

En Emilie-Romagne, la recette est bien plus ancienne et qu'elle naquit, bien sûr, chez eux. Ils racontent qu'au XVI^e siècle vivait un fameux condottiere, Giovanni Baglioni, que le peuple appelait, en dialecte émilien, Zvan Bajoun. En campement avec ses soldats près des collines de Scandiano, il envoya chercher des victuailles pour nourrir ses troupes. Les émissaires ne trouvèrent à réquisitionner que des œufs, du miel et du vin blanc. Le condottiere fit donc mélanger ces ingrédients pour les servir en guise de soupe. A sa grande surprise, les soldats firent grand cas de cet en-cas, tant et si bien que lui-même s'en rassasia. Cette recette fortuite pris son nom. Avec le temps, le Zvan Bajoun devint zabajoun, puis zabajone. L'avantage du sabayon, outre le fait qu'il puisse se servir chaud, froid ou même glacé, c'est qu'il se marie à la perfection aux fruits frais (fraises, rhubarbe, agrumes) et peut aussi bien napper une brioche ou un gâteau

au chocolat qu'une charlotte. Au rayon desserts des grandes surfaces, c'est d'ailleurs un sabayon pris entre deux couches de biscuit qu'on trouve le plus souvent. Vendu sous la marque Orlait (12 F, 1,8 € environ les deux portions de 90 g chacune), cette mousse aux œufs frais, légèrement vanillée, est fabriquée en Belgique.

Les industriels français semblent pour le moment s'intéresser peu à cette recette dont les Jeunes Restaurateurs d'Europe affirment pourtant qu'elle est présente depuis bientôt deux cents ans chez nous, « puisqu'elle est arrivée en France, via la Savoie, en 1803 ». Pour faciliter la vie des chefs, Elle et Vire a mis au point l'an dernier un sabayon instantané, vendu en bouteilles d'un litre et réservé aux professionnels. Le produit se conserve trois mois, mais le doute est désormais permis : le sabayon que vous allez trouver au restaurant est-il un produit frais ?

Guillaume Crouzet

BOUTEILLE

AOC côtes-de-provence

Domaine Gavoty rosé 1999 cuvée Clarendon

Le vignoble d'un cinquantaine d'hectares le long de la voie aurélienne, propriété de la famille Gavoty depuis 1806, bénéficie d'un terroir apte à élaborer des vins rouges de garde et des rosés savoureux, issus de « saignée », moitié grenache et moitié cinsaut. Après une macération courte, les premiers jus obtenus par gravité sont assemblés aux toutes premières pressées, ce qui leur confère finesse et structure. Les moûts sont débouffés à froid et fermentent en cuve métallique, à température contrôlée, pendant une quinzaine de jours. La sélection a été effectuée en janvier, et la meilleure cuvée est baptisée Clarendon, en souvenir de Bernard Gavoty (1908-1981), qui fut titulaire des grandes orgues de Saint-Louis des Invalides et critique musical au Figaro. On sait moins qu'il était aussi ingénieur-agronome et qu'il s'impliqua dans la direction du domaine. Le millésime 1999, brillant, d'un rose pâle caractéristique, se distingue par un nez d'arômes de fruits et une persistance assez peu fréquente dans les rosés de la région. C'est un vin de saison que sa structure charnue permet de servir à l'apéritif, en accompagnement de poissons grillés ou bien avec un ris de veau.

★ Cuvée Clarendon, rosé 1999 : 45 F, 6,86 €, la bouteille (départ propriété). Domaine Gavoty, Le Grand Campdumy, 83340 Cabasse, tél. : 04-94-69-72-39.

TOQUES EN POINTE

Bistrot

BALI BAR

Les habitants de Bali ont conservé la religion hindoue, dans un archipel où s'est imposé l'islam. Statues de Bouddha, meubles de bois sombre et objets de vitrine composent ici un décor extravagant, passablement kitsch, mais fort agréable. Avec son nouveau chef, le talentueux Oth Sombath, prix Marco-Polo 1993, qui dirigea la brigade de l'Éléphant Bleu, puis d'Asian, le Bali Bar a pris une orientation thaïlandaise. Seul le nasi goreng, riz sauté au bœuf et crevettes, accompagné de sauces épicées et d'oignons frits, évoque encore la table indonésienne. On découvrira, parmi les préparations parfumées, la soupe de crevettes à la citronnelle, la salade de vermicelles, la délicieuse rose de crevettes et les plats pimentés, classiques de la cuisine thaï. Toujours, le feu du piment est équilibré par le riz gluant, les herbes aromatiques - le basilic thaï, la citronnelle, le curry rouge - et les macérations où entrent parfois le lait et la pulpe de coco. Avec des plats brillants, copieux, et des desserts suaves, le Bali Bar s'impose déjà comme la meilleure table thaïlandaise de la capitale. Menu dégustation : 220 F, 33,5 €. A la carte, compter 160 F, 24,4€.

★ 9, rue Saint-Sabin, 75011 Paris, tél. : 01-47-00-25-47. Fermé le samedi midi et le dimanche.

LES BOOKINISTES

Les Bookinistes restent le seul bistrot de la rive gauche créé par Guy Savoy, avec William Ledeuil, un chef enthousiaste et régulier. La carte d'été renouvelle le répertoire de la maison avec des entrées de saison, le thon fumé aux crevettes, olives vertes et salade de pourpier, la courgette farcie au lapereau ou les joutes de cabillaud à la marmelade de tomates accompagnées d'une crème de hareng au curry. Thon rôti, rascasse grillée à la plancha, caneton, travers de veau confit et faux-filet d'Angus, accompagnés de garnitures très soignées (entre 98 F, 14,9 €, et 135 F, 20,6 €), offrent un choix de plats savoureux, exécutés avec précision. Desserts hors des sentiers battus, avec les cappuccinos de fruits (à la pêche, fraise ou mangue) et les macarons (au chocolat, anis ou rhubarbe). A la carte, compter 220 F, 33,5 €.

★ 53, quai des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. : 01-43-25-45-94. Fermé le samedi midi et le dimanche.

Gastronomie

LASSERRE

Chez Lasserre, la routine avait fini par installer une chape de plomb sur une cuisine où ne surnageait, les jours fastes, que le canard à l'orange aux pommes soufflées. René Lasserre s'est retiré du devant de la scène, mais demeure son sens de l'apparat, une certaine façon de recevoir dans un décor qui fut, à une époque, le parangon de la modernité avec son plafond et ses cloisons coulissantes. Reste Monsieur Louis, qui incarne la continuité, à la tête d'une équipe de salle imprégnée du cérémonial maison. En cuisine, c'est le branle-bas de combat depuis l'arrivée, voici un an, de Michel Roth, meilleur ouvrier de France, ancien second de Guy Legay au Ritz. L'évolution s'est faite en douceur car il fallait trier l'héritage. Ce devoir d'inventaire accompli, la table a retrouvé le charme et le brio qui firent la réputation de l'établissement à une époque où Guy Savoy, Michel Rostang et quelques autres y faisaient leur apprentissage. Les anciens retrouveront le fameux « ragoût 74 », la canette de Challans à l'orange, le pigeon André Malraux et les inoubliables profiteroles au chocolat chaud. Mais, encouragé par ses premiers succès, Michel Roth s'aventure désormais sur des chemins plus personnels. Clin d'œil régionaliste avec le marbré de tourteau et ventrèche de thon au coulis de piment d'Espelette, savant équilibre d'un duo de têtes d'asperges tièdes, mousseline au citron vert et vinaigrette aux grains d'esturgeon ; et encore filet de saint-pierre au coulis de fèves et printanière de légumes à la coriandre, une recette légère de saison. Les cuissons sont précises, la main légère, les saveurs s'envolent. L'addition aussi si l'on n'y prend garde. Menu au déjeuner : 340 F, 51,8 €. A la carte, sans le vin, compter 800 F, 122 €.

★ 17, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris, tél. : 01-43-59-53-43. Fermé dimanche et lundi midi. Voiturier.

Jean-Claude Ribaut

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 5^e
L'Atlas
Gastronomie Marocaine
Salon de réception. Traiteur
12, boulevard Saint-Germain
☎ 01.46.33.86.98 - F/lundi

PARIS 5^e
"Un des restos indiens plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
139 F - 185 F - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6^e
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 110 F et
Carte 120 F - 41, rue Monsieur Le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.L. jusqu'à 0h30

PARIS 7^e
LA TERRASSE
Face à l'Ecole Militaire, qualité et tradition. au 1er étage son restaurant gastronomique.
Menu 180 F (vin compris).
Menu prestige à 225 F avec homard.
- Banc d'huitres -
2 pl. de l'Ecole Militaire - ☎ 01.45.51.62.60

PARIS 7^e
NABUCHODONOSOR
Maison Rousseau
"Une cuisine de plaisir, peu onéreuse" J.C. Ribaut.
Bistrot de tradition avec formule déjeuner à l'ardoise (entrée + plat ou plat + dessert) 120 F. Carte 200/250 F
6, avenue Boquet - (Pont de l'Alma)
Rés. 01.45.56.97.26 - Salle climatisée
Fermé samedi midi et dimanche

PARIS 8^e
SHOZAN
Fusion Franco Japonaise
"Au Shozan, une tentative "très correcte" de métissage entre le Japon et la France"
JP Quelin
Menus : Déjeuner : 160 - 230 F
Dîner : 400 F Carte : 320 F
11, rue de la Tremouille
M^o Alma Marceau
Résa : 01 47 23 37 32
Fax : 01 47 23 67 30
Fermé Samedi midi et dimanche

PARIS 14^e
MONIAGE GUILLAUME
Cheminée, Spécialités de Poissons et Bouillabaisse, Homards du Vivier.
Salon part. 25 pers. - Chbres confort**
MENU CARTE : 185 F/245 F
88, rue de la Tombe-Issoire. Tél. 01.43.22.96.15

RESTAURANTS DE HAUTE MER
le bar à huîtres
EUROPE, le menu "Homard Bleu" 209 F 31,45€
AFRIQUE, les Gambas sauvages
ILE D'OLÉRON les fines de Claires
MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse ☎ Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue S' Jacques ☎ S'Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais ☎ Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuîtres.com

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements : ☎ 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.25

PARIS 1^{er}
A L'Escargot Montorgueil
Nouvelles formules : Midi Bistrot 130 F et 180 F
Le Soir : Menu 180 F et Carte TLJ
38, rue Montorgueil - 01.42.36.83.51

Temps perturbé sur le Sud-Est

MERCREDI. Le temps reste perturbé sur le sud-est de la France avec une dépression positionnée sur la Sardaigne autour de laquelle circulent des limites pluvio-instables qui balayent le pourtour méditerranéen. Ailleurs, les conditions anticycloniques favorisent un temps sec et assez ensoleillé.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les nuages demeurent nombreux en Bretagne et sur le Cotentin. Plus au sud, après une matinée nuageuse, des éclaircies se développent. Il fera 18 à 21 degrés près du littoral et de 23 à 26 dans les terres.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Sur Nord-Picardie, Haute-Normandie, Bassin parisien et Ardennes, le temps très nuageux du matin laisse place à des éclaircies l'après-midi. Sur le Centre, le ciel nuageux laisse passer de belles éclaircies. Il fera 18 à 21 degrés en Flandre et 24 à 27 de l'Ile-de-France au Berry.

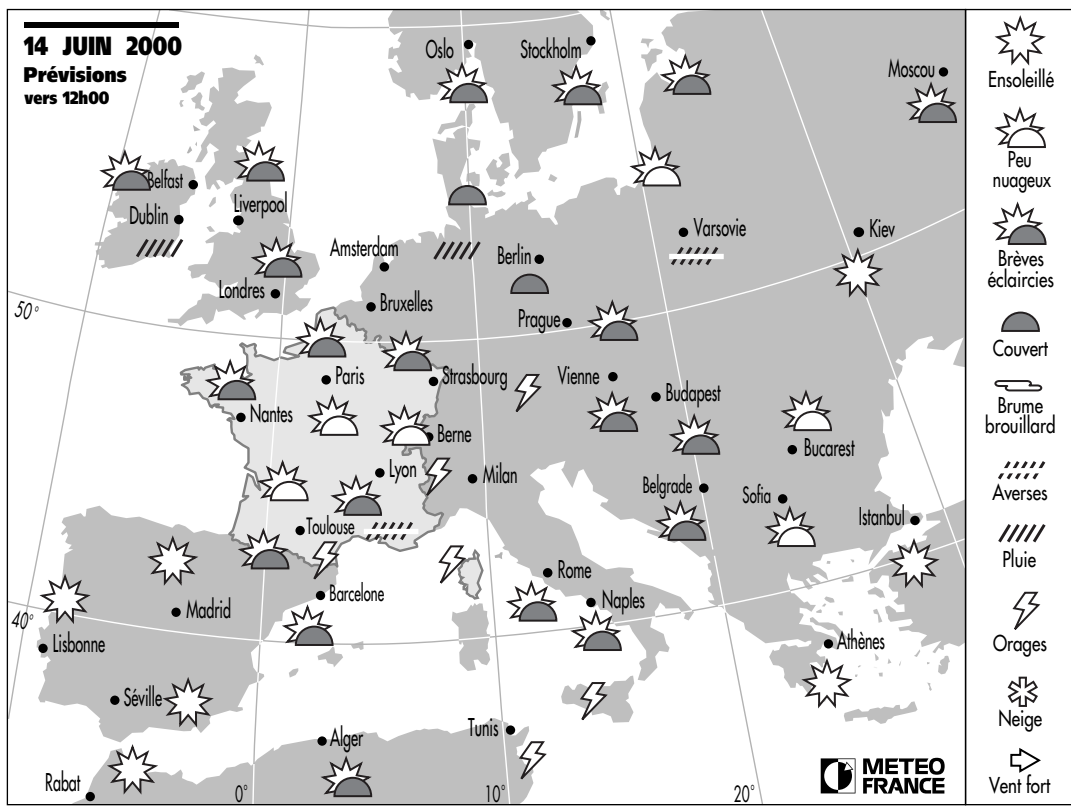
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. La journée est assez ensoleillée sur

Champagne, Bourgogne, Lorraine et Bas-Rhin. En revanche, le ciel reste chargé sur la Franche-Comté et le Haut-Rhin. Il fera de 21 à 24 degrés, dans le Jura, 25 à 29.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. En Poitou-Charentes, le ciel très nuageux le matin s'efface peu à peu dans l'après-midi au bénéfice de belles éclaircies. En Aquitaine, le soleil fait de belles apparitions. Sur Midi-Pyrénées, les nuages alternent avec les éclaircies. Il fera 25 à 28 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le Limousin bénéficiera de belles éclaircies. Les nuages seront nombreux en Auvergne avec des passages ensoleillés. En Rhône-Alpes, le ciel sera gris et pluvieux. Il fera de 20 à 26 degrés dans la vallée du Rhône. Attention aux orages en montagne.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. La journée est encore médiocre avec des séquences pluvieuses. Des orages isolés peuvent éclater. Il fera de 22 à 26 degrés.



Publicité

http://www.ebookers.com/fr

Vos vacances au soleil, en un Clic avec

ebokers.fr
Vous êtes déjà là-bas

© 2000 ebookers.com plc. Licence L05497001

PRÉVISIONS POUR LE 14 JUIN 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

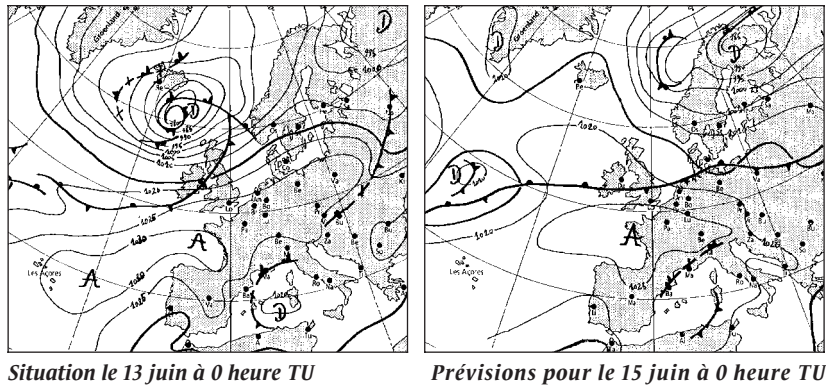
FRANCE métropole	NANCY	15/25 S	
AJACCIO	14/24 P	NANTES	15/25 N
BIARRITZ	14/22 N	NICE	17/25 P
BORDEAUX	16/29 S	PARIS	14/25 N
BOURGES	14/26 S	PAU	13/23 N
BREST	13/20 C	PERPIGNAN	16/22 P
CAEN	13/20 C	RENNES	15/27 N
CHERBOURG	13/21 C	ST-ETIENNE	15/24 N
CLERMONT-F.	13/24 S	STRASBOURG	16/27 S
DIJON	16/26 S	TOULOUSE	16/24 N
GRENOBLE	13/24 P	TOURS	16/26 N
LILLE	14/21 C	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	14/24 S	CAYENNE	23/26 P
LYON	16/26 N	FORT-DE-FR.	26/30 C
MARSEILLE	17/24 P	NOUMEA	18/21 S

EUROPE	AMSTERDAM	14/21 P
ATHENES	21/34 S	
BARCELONE	17/23 P	
BELFAST	7/14 P	
BELGRADE	21/34 S	
BERLIN	16/25 S	
BERNE	15/24 N	
BRUXELLES	14/24 N	
BUCAREST	16/34 S	
COPENHAGUE	20/32 S	
DUBLIN	8/16 P	
FRANCFORT	16/27 S	
GENEVE	16/25 N	
HELSINKI	10/17 S	
ISTANBUL	19/27 S	

AMÉRIQUES	LONDRES	14/21 N
LUXEMBOURG	14/26 N	
MADRID	14/31 S	
MILAN	20/24 P	
MOSCOU	12/26 S	
MUNICH	16/22 N	
NAPLES	19/29 S	
OSLO	6/18 S	
PALMA DE M.	15/28 P	
PRAGUE	16/23 S	
ROME	17/24 S	
SEVILLE	20/37 S	
SOFIA	17/30 S	
ST-PETERSB.	10/17 N	
STOCKHOLM	10/19 S	
TENERIFE	16/20 S	
VARSOVIE	17/26 S	

AFRIQUE	ALGER	16/25 S
DAKAR	23/28 S	
KINSHASA	21/30 S	

ASIE-Océanie	BANGKOK	26/33 C
BEYROUTH	23/30 S	
BOMBAY	28/31 P	
DIJAKARTA	28/29 S	
DUBAI	27/35 S	
HANOI	20/22 P	
HONGKONG	23/29 C	
JERUSALEM	23/34 S	
NEW DEHLI	28/37 S	
PEKIN	26/39 S	
SEOUL	21/29 S	
SINGAPOUR	26/29 P	
SYDNEY	10/16 S	
TOKYO	18/20 P	



PRATIQUE

Quelques conseils pour louer ou acheter du matériel médical

OPÉRÉE d'une double fracture du fémur et du col du fémur, Adrienne T., soixante-dix ans, a préféré rentrer chez elle plutôt que de séjourner dans un centre de rééducation. Mais son état d'affaiblissement exigeait un matériel adapté pour prévenir la formation d'escarres. Il suffit en effet de quelques heures pour que se développent ces nécroses cutanées, qui nécessitent parfois plusieurs mois de soins.

Compte tenu de la durée d'immobilisation (trois mois minimum), Adrienne a dû louer un lit médicalisé, réglable en hauteur et équipé d'un dispositif électrique pour relever le buste. Le montant remboursé par la Sécurité sociale (appelé TIPS, tarif interministériel des prestations sanitaires) est de 141 F par semaine. Les prix pratiqués par les magasins spécialisés vont de 141 F (Mutations) à 166 F (Le confort du malade). Certains exigent une caution, encaissée ou non, qui peut s'élever de 1 000 F (Mutations) à 2 000 F (BHV). On ajoutera le prix de la livraison et de la reprise : entre 258 et 510 F. La location des potences pour se relever dans le lit et de barrières placées de chaque côté est elle aussi prévue par le

TIPS : 15 F par semaine et par équipement. Certains loueurs réclameront cependant une caution de 500 F par option. La location d'un fauteuil roulant est remboursée 107,90 F par semaine, et les frais de livraison, 116 F.

LES PRIX, DU SIMPLE AU TRIPLE

Il faudra acheter des équipements complémentaires : matelas et coussin anti-escarres, chaise percée avec accoudoirs, déambulateur, canne anglaise et canne simple. Il existe deux types de matelas anti-escarres. Le modèle de « classe 1 », le plus courant, est généralement vendu au tarif de la Sécurité sociale (1 250 F). Le modèle de « classe 2 », réservé aux patients déjà atteints ou plus fragiles, car la densité de la mousse varie selon les points d'appui, est remboursé 1 840 F, sur prescription médicale.

Pour la chaise percée, on trouve aussi différents modèles, selon que les accoudoirs sont fixes ou relevables, réglables en hauteur, que les pieds sont télescopiques, et pourvus ou non de roulettes, et que l'on peut adapter au fauteuil divers éléments : repose-pieds, tablette. Le tarif de remboursement est de 673,17 F, mais les prix peuvent aller

jusqu'à 4 000 F ! Les coussins anti-escarres sont répartis en quatre catégories : la « classe 1 » en mousse alvéolée (remboursée 200 F et vendue de 295 à 302 F), la « classe 2 » en mousse d'une densité supérieure, remboursée 486 F. En « classe 3 », le coussin est rempli de gel ; le tarif de base et le remboursement sont de 900 F, mais les prix peuvent atteindre 3 000 F « selon la provenance (France, Allemagne, Etats-Unis) et la densité du gel ». Enfin, en « classe 4 », le coussin est gonflable ; remboursé 1 300 F, il peut être vendu bien plus cher (de 2 350 à 2 900 F) lorsqu'il s'agit d'un

modèle à deux compartiments, permettant des gonflages différents, pour la fesse droite et la gauche.

Lors de la reprise de la marche, le déambulateur pourra être loué : il s'agit d'un article à cadre fixe, sans articulations ni roulettes. Le TIPS est de 58 F pour quatre semaines, mais la location peut aller jusqu'à 84 F, assortie d'une caution de 350 F. Ce modèle est également vendu (jusqu'à 430 F) avec un remboursement forfaitaire de 353 F. D'autres déambulateurs plus perfectionnés, équipés de roues, d'un panier pour faire les courses et

même d'un siège, peuvent être achetés pour des sommes de 580 à 2 200 F, mais le remboursement est plafonné à 353 F. Les cannes anglaises valent de 80 à 230 F l'unité (remboursées 66 F) et les cannes simples de 60 à 120 F pièce. Enfin, d'autres matériels ne sont pas pris en charge, comme le rehausse-wc, indispensable en cas de raideur de la hanche (de 157 à 360 F) et les barres d'appui qui seront moins chères, si l'on évite de les acheter dans un magasin spécialisé.

Les prix varient du simple au triple selon la pharmacie ou le magasin.

FINANCEMENTS COMPLÉMENTAIRES

La Mutualité française a créé une structure spécifique, Mutations (11, rue des Petits-Hôtels, Paris-10^e; tél : 01-55-33-11-55), qui pratique des prix raisonnables. On peut aussi s'adresser directement à des prestataires spécialisés (Bastide, Le confort médical, tél : 0-800-506-509) et aux fournisseurs des centres de rééducation et des pharmacies : Orkyn à Paris (01-53-35-82-82), LVL Médical à Lyon (04-26-68-68-68) et Vitalaire à Paris (01-44-11-02-50). Ces établissements, qui ont des agences sur tout le territoire, res-

pectent le TIPS pour la location et la vente des articles de base, offrent des garanties en matière de désinfection et de qualité (certification ISO-9002), et ne réclament pas de caution.

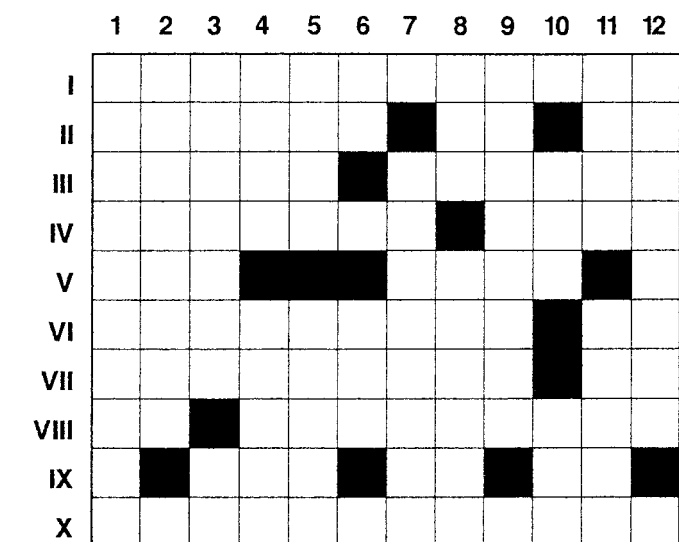
Pour un financement complémentaire, on peut demander à bénéficier des « prestations extralégales » de la caisse d'assurance-maladie : elles sont attribuées en fonction des revenus du malade, selon des critères fixés par chaque caisse et dans la limite des crédits dont elle dispose. On peut aussi solliciter sa mutuelle. Les unes s'en tiennent au ticket modérateur, d'autres remboursent jusqu'à 300 % du TIPS, dans la limite des frais engagés. D'autres aides peuvent être obtenues auprès de la caisse de retraite complémentaire, du Centre communal d'aide sociale (CCAS), du conseil général. Un inconvénient toutefois : les financeurs interviennent les uns après les autres, et il faut attendre la réponse des premiers avant de s'adresser aux suivants. Il est conseillé de contacter une assistante sociale pour constituer le dossier.

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 141

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Plus proche de la queue que de la tête - II. Bon pour la recherche. Eaux pyrénéennes. Dans les eaux de l'Atlantique. - III. Marque de qualité. Met le feu à la cuisine. - IV. Travaillera sur la feuille. Eaux lombardes. - V. Sur une plaque de priorité. Qui tarde à venir. - VI. Pour celui qui aime monter sur les planches et marcher sur l'eau. Moyen de communication. - VII. Dans la panoplie du pêcheur d'eau douce. Note. - VIII. Bout de bougie. Bien cou-

verte mais plutôt sale. - IX. Bonne prise. Démonstratif renversé. Le palladium. - X. Quand la toile devient papier.

VERTICALEMENT

I. Rapporte les faits quand elle n'est pas mensongère. - 2. Donné avant de partir en voyage ou en fin de parcours. - 3. Mal déterminée. Deux lettres pour un parcours. - 4. Mettre en doute. Sainte fille du deuxième Dagobert. - 5. Plus facile à ouvrir qu'à fermer. L'un des pères de la psychiatrie moderne.

- 6. En droit et en devoir. Pièce d'eau. - 7. Plus elles sont longues, moins elles sont utiles. - 8. Bonne carte. Etreignit. - 9. Sélectionnées à l'Académie. - 10. Point de départ quotidien. Prend le vent. - 11. Coule en Irlande. Bel ensemble de principes. - 12. Porteuse d'arc.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 140

HORIZONTALEMENT

I. Emoussillant. - II. Topiaire. Loi. - III. Rut. Recoin. - IV. Alignée. Lire. - V. Numismate. Et. - VI. Gris. Uléma. - VII. Lésa. Sine die. - VIII. TNT. Tune. - IX. Uretère. CNR. - X. Rossée. Bétel.

VERTICALEMENT

1. Etrangleur. - 2. Moulure. Ro. - 3. Optimistes. - 4. U. Gisants. - 5. Sains. Tee. - 6. Ti. Emus. Ré. - 7. Irréalité. - 8. Lee. Tenu. - 9. Clémence. - 10. Aloï. Adent. - 11. Noire. Ré. - 12. Tinettes.

SCRABBLE

PROBLÈME N° 178

A la recherche du clamp perdu

1. Tirage : AFINORS.

a) Placez un mot de cinq lettres qui rapporte 51 points.

b) Avec ce même tirage, trouvez et placez un mot de sept lettres.

c) Avec ce même tirage, trouvez six mots de huit lettres en le complétant avec six lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.

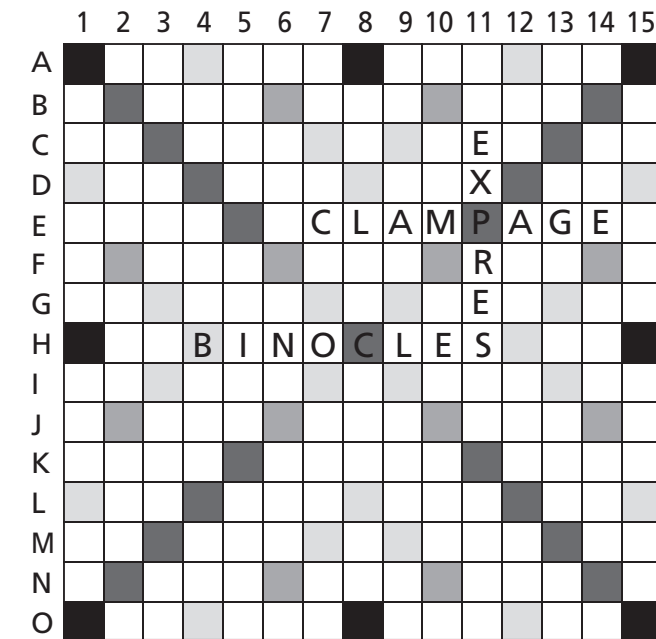
N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

d) Un solitaire est un Scrabble en huit lettres qui ne se décompose pas en un Scrabble de sept lettres plus une.

Tirage : A C D E E I N U. Trouvez ce solitaire.

Solutions dans Le Monde du 21 juin.



Solutions du problème paru dans Le Monde du 7 juin.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) LISTAIT, O 5, 79, faisant SUR-LIERA - UTILISAT, F 7, 62.

b) LUE ou SUE, C 13, 25, faisant AIL, JEU et ASE - MUSE, N 2, 27, faisant BU, FOIREES et TEL - MENSUEL, D 6, 34, faisant HEM, AN et OBIS.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde
Publicité

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corro
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

CINÉMA Les films de la semaine laisseront les cinéphiles sur leur faim, à l'exception remarquable de *Petite conversation familiale*, d'Hélène Lapiower – peinture d'une famille juive d'aujourd'hui, la sienne, éclatée entre deux continents et deux générations qui ont bien du mal à se comprendre – et de *Pour l'amour du jeu*, de Sam Raimi – variation dans la veine psychologique américaine sur le thème de l'écartèlement d'un individu entre affirmation singulière et intégration dans la société. Bon moment pour voyager, donc, et s'en aller à Madrid par exemple, où l'acteur John Malkovich réalise son premier long métrage, *The Dancer Upstairs*, adaptation d'un roman de l'écrivain anglais Nicholas Shakespeare, qui s'est emparé des circonstances dramatiques de l'arrestation d'Abimael Guzman, le chef du Sentier lumineux au Pérou. Ou la grosse colère d'un acteur qui déplore les lourdeurs de l'industrie du cinéma et ses difficultés à produire des projets originaux... Il fallait aussi aller à Annecy où vient de s'achever le Festival international du film d'animation. Un secteur de la création tenté par l'aventure sur Internet, lieu de toutes les libertés et canal le plus simple et le moins coûteux pour trouver son public.

Le cinéma obéit au doigt et à l'œil sur Internet

C'EST un tout petit film d'à peine plus de quatre minutes qui se regarde sur un écran d'ordinateur. On risque de passer beaucoup plus de temps à le télécharger, lui et les plug-in nécessaires à sa vision, qu'à le regarder. Une fois de plus, on sera atterré par la pauvre définition de l'image. Mais, pour une fois, le cinéma sur Internet va donner le frisson, celui du grand saut dans l'inconnu. *The New Arrival* (« Le Nouvel arrivant »), d'Amy Talkington, premier film « immersif », dépouille en effet le réalisateur de l'un de ses principaux privilèges : celui de déterminer ce qui est dans le champ et hors du champ.

Un « immersive movie » dans le langage Internet n'est pas un documentaire tourné par le commandant Cousteau. C'est une fiction qui a été tournée grâce à une technologie baptisée iVideo, dont les promoteurs sont BeTheRe.com, une start-up de Cupertino, Californie, la firme Intel, et le site de diffusion Atom Films. iVideo utilise une caméra qui saisit l'image sur 360 degrés autour d'elle. *The New Arrival* commence par une séquence tournée à l'intérieur d'une voiture. La caméra est placée à côté du conducteur. En déplaçant le curseur qui apparaît

sur l'image vers la gauche, le spectateur-internaute verra ce dernier. En poursuivant le mouvement, on découvrira les deux passagers installés sur la banquette arrière. Un geste vers la droite et l'on regarde le paysage qui défile à travers la fenêtre latérale.

ZOOM

Un film publicitaire en même temps qu'un manifeste annonçant la mort des anciens médias

Cette séquence initiale, on peut se la repasser autant de fois que l'on veut, en cadrant les personnages qui ont la parole, pour se conformer aux règles les plus classiques du champ/contre-champ, mais on peut aussi faire preuve d'audace, cadrer les dialogues à contretemps, ou même, comme un enfant qui s'ennuie pendant que ses parents papotent, s'abîmer dans la contemplation du plancher de la voiture. Il n'y a plus que le jeu des acteurs et l'éclairage qui échappent

à notre contrôle de spectateur-metteur en scène. On trouvera *The New Arrival* sur le site d'Atom Films (www.atomfilms.com) en cliquant sur la rubrique « Join the Revolution », ce qui éclaire tout de suite sur les intentions des promoteurs de cette initiative. *The New Arrival* est d'ailleurs une espèce de croisement entre un film publicitaire pour iVideo et un manifeste annonçant la mort des anciens médias. La voiture de la première séquence emmène en effet des retraités vers une maison de soins. Le deuxième plan est un travelling le long d'un couloir de cet établissement, jusqu'à ce qu'on découvre l'identité du « nouvel arrivant » : un poste de télévision. « Vous avez plein de collègues à vous ici », dit alors l'infirmier au récepteur. Et l'on entend en voix off l'annonce suivante : « MM. Atari, Téléphone-à-Fil et Cartouche-Huit-Pistes sont priés de se présenter au centre de soins. » On ne sait pourquoi le cinéma a été omis de cette liste de *has been* de la technologie de l'information et des loisirs. Peut-être par égards ; plus probablement parce que, pour la génération Internet, son cas ne relève même plus de la maison de retraite, mais du musée.

Thomas Sotinel

RENCONTRE

Jean Saint-Geours et l'avenir de la Cinémathèque française

« Le 19 juin aura lieu l'Assemblée générale de la Cinémathèque française, dont vous êtes le président. Vous arrivez en fin de mandat, au moment où on annonce le départ de son directeur, Dominique Paini, et à la veille du déménagement dans la nouvelle Maison du cinéma à Bercy. Comment envisagez-vous ces échéances ?

– Il faut d'abord insister sur le fait que le projet avance : le déménagement aura lieu, je l'espère, dès la fin de 2001, dans des conditions désormais fixées, dans un établissement dont le nom n'est pas encore défini mais où la Cinémathèque préservera à la fois son indépendance et la possibilité de développer ses futures actions aux côtés de la BIFI (Bibliothèque de l'image et du film), d'un Centre pédagogique, de lieux voués au suivi de l'actualité cinématographique, d'une vidéothèque, du Service des archives du film. Toutes les attributions d'espace à l'intérieur du bâtiment de l'ancien Centre américain sont validées.

– Qu'en est-il du futur musée du cinéma ?

– Son scénario, confié à Antoine de Baecque, est prêt et nous allons au cours de ce mois en choisir le scénographe. Ce musée a été conçu dans l'esprit – chronologique et poétique – du musée Langlois, à partir des collections qu'il avait réunies et des enrichissements advenus depuis.

– Est-il exact que Dominique Paini s'en va ?

– Rien n'est définitif, mais il est probable que, tout en assumant aujourd'hui l'ensemble des activités dont il a la charge et en préparant l'année suivante, il répondra à l'une des offres qu'on lui a faites à la fin de 2000. C'est pourquoi, après m'être posé la question, j'ai décidé d'être candidat à ma propre succession. J'ai soixante-quinze ans, je ne souhaite pas accomplir un nouveau mandat complet, mais il me semble souhaitable d'assurer la continuité dans la phase qui vient, en particulier l'hypothèse où il faudrait choisir, en accord avec le conseil d'administration et le Centre national du cinéma, un nouveau directeur. Celui-ci devra être conscient de la nouvelle situation créée par l'installation à Bercy. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

La grogne prolifique de John Malkovich, cinéaste qui déteste les plateaux

L'acteur américain réalise à Madrid, Porto et Quito son premier long métrage, qui met en scène l'arrestation du chef du Sentier lumineux, Abimael Guzman

MADRID

de notre envoyé spécial

John Malkovich est invisible. A minuit passé, dans une boîte de nuit désaffectée du côté de la gare

REPORTAGE

Les doutes et l'agacement d'une star passée derrière la caméra

d'Attocha, à Madrid, une épaisse poussière flotte dans l'air. Un nombre imprécis mais élevé de jeunes gens en T-shirt, jean et baskets s'affairent à des tâches indiscernables dans ce chantier-capharnaüm converti en studio de cinéma temporaire. Vêtu de gris, le sourire du chat de Cheshire sur son visage également gris, John Malkovich arpente ce qui est pourtant son plateau et où il semble en visite. A le regarder, on ne dirait pas que la situation est d'importance et l'heure grave.

D'importance puisque le comédien réalise, enfin, son premier film, *The Dancer Upstairs* – malgré les remontrances, il résiste à l'idée

de traduire le titre en « Le Danseur du dessus » pour la sortie en France. Depuis que, au cours des années 80, il a été reconnu à la fois comme vedette de cinéma et comme metteur en scène de théâtre (d'abord dans le sien, le Steppenwolf Theatre de Chicago, fondé avec Gary Sinise, puis par-tout aux Etats-Unis), il a reçu de multiples propositions pour réaliser un film.

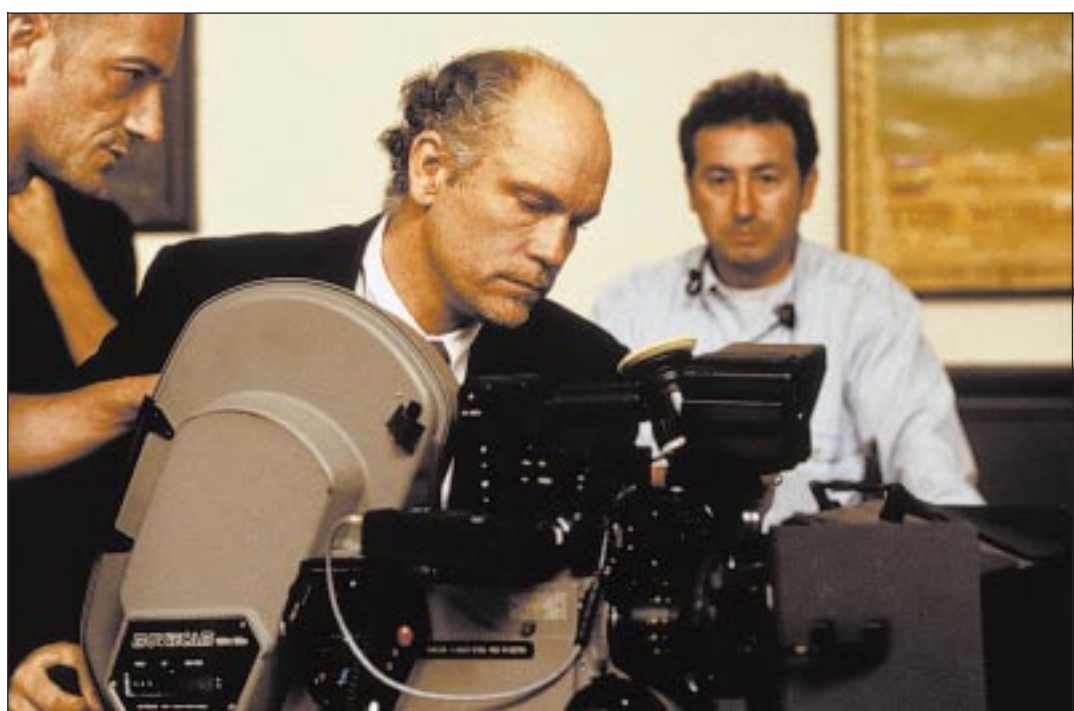
TENTATIVE AVORTÉE

En 1990, il avait fait une première tentative avortée en essayant de porter à l'écran *The Talented Mr. Ripley*, de Patricia Highsmith, déjà adapté par René Clément sous le titre *Plein soleil* (et depuis à nouveau par Anthony Minghella). Ce film devait être produit par la firme de Francis Bouygues, Ciby 2000. Echec. Il avait ensuite tenté d'adapter une pièce de Wallace Shawn, *Mary and Bruce*, mais l'actrice principale, Holly Hunter « est partie quinze jours avant le début du tournage. Et je ne voyais pas par qui la remplacer », confie le néocinéaste.

En 1997, au fin fond de la Pologne où il tourne en acteur dans

Le Roi des aulnes, de Volker Schlöndorff, il commence la lecture d'un roman de l'écrivain anglais Nicholas Shakespeare, *The Dancer Upstairs*. Fils d'un ancien ambassadeur britannique au Pérou, l'auteur brode autour des circonstances de l'arrestation d'Abimael Guzman, le chef de Sentier lumineux. Le récit frappe d'autant plus le comédien qu'il s'était lui-même trouvé à proximité des effets des actions de l'organisation terroriste à Lima, en particulier lors d'un des black-out imposés à la capitale. Malkovich dit n'avoir pas attendu de terminer sa lecture pour demander à sa société de production, Mr. Mudd, d'acheter les droits du livre. Alors qu'il s'est déjà attelé à l'adaptation avec l'écrivain lui-même – « filleul littéraire » de John Le Carré, qui lui a soufflé le titre du roman –, il rencontre des difficultés imprévues pour monter la production, victime d'un partenaire britannique « pas très honnête ».

Il trouvera finalement l'interlocuteur recherché en la personne du producteur espagnol Andrés Vicente Gomez. Celui-ci lui permet de mettre en œuvre son idée : faire



John Malkovich, sur le tournage de « *The Dancer Upstairs* » : « Je ne suis pas sûr de réaliser un autre film, c'est terriblement lent. »

un film en anglais, mais joué par des acteurs latins et le situer dans un pays indéfini d'Amérique du Sud. Une des stars masculines de l'écran espagnol contemporain, Javier Bardem, découvert chez Bigas Luna, rendu célèbre par ses rôles chez Almodovar (*En chair et en os*), Alex de La Iglesia (*Perdita Durango*) et Gerardo Vera (*Seconde peau*, triomphe au box-office cette année), joue le rôle principal : un fic intègre lancé sur la piste du chef terroriste. L'acteur argentin Juan Diego Botto interprète son assistant et l'Italienne Laura Morante la professeur de danse dont tombe amoureux le policier avant que d'autres relations entre les protagonistes – inspirées des événements réels advenus au Pérou – se fassent jour.

Si l'heure est grave, ce n'est pas seulement parce qu'on tourne ce jour-là deux scènes clés, celle où le policier découvre les liens entre la belle danseuse et l'ennemi public numéro un, et celle de l'arrestation de celui-ci et du bref face-à-face entre les deux ennemis (« Vous pouvez nous tuer, nous avons fait l'histoire – Donnez-lui des chaussures correctes et embarquez-le. »). C'est surtout que, le surlendemain, tout le monde doit impérativement déménager à Porto où a lieu la deuxième partie du tournage. Un troisième segment, pour les principaux extérieurs, aura pour cadre Quito, capitale de l'Equateur. « J'avais d'abord pensé tourner à Lima, explique John Malkovich, mais les autorités péruviennes ont exigé que je change les dialogues mettant en cause la corruption de l'équipe au pouvoir. J'ai donc préféré aller en Equateur. »

Il faut terminer d'urgence les scènes prévues à Madrid, et les techniciens s'affairent toujours. « OK ! On tourne ? » lance le réalisateur sortant de sa feinte torpeur. Pas de réponse. « Je ne suis pas sûr de réaliser un autre film, c'est terriblement lent », dira Malkovich le lendemain, après que le tournage se sera achevé à 3 h 30 du matin. « Je crois que je préfère la production, pas pour l'aspect financier, la réunion des talents et de tous les éléments qui vont permettre d'accomplir un projet dans les meilleures conditions. Il y a tant de grands cinéastes qui n'arrivent pas à travailler comme il le souhaitent : on manque plus de bons producteurs que de bons réalisateurs. Mais je devrais me confronter à la machine du tournage, voir si j'étais capable de l'affronter et de la vaincre. La réponse est non. »

UN SABOTEUR

Plus tard, dans la voiture qui les emmène vers le plateau pour l'ultime jour de tournage en Espagne, John Malkovich confiera à Laura Morante que, comme acteur non plus, il ne supportait pas les excès de zèle et les préciosités des techniciens. Il avait même pris l'habitude de saboter leur travail lorsqu'il estimait avoir assez attendu le « moteur ». « Tu peux te le permettre parce que tu es une star ! » s'exclame la comédienne. « Non, je peux le faire parce que je suis un enfant [à la prick]. » Le soir, devant un public éberlué, il affirmera que réaliser un film, c'est « passer quatre ans avec une bande de menteurs pathologiques qui ne cessent de promettre de l'argent qu'ils savent per-

tinement ne pas avoir, puis devoir soumettre son scénario à des crétiens incapables de lire une bande dessinée et n'ayant jamais lu d'autre papier que celui qu'on trouve aux WC, ensuite rencontrer des comédiens fous de votre projet, qui se disent prêts à tuer pour en être, et qui seront donc disponibles, pour un cachet astronomique, en janvier... non en avril... non en septembre, etc. ».

Pourtant, ce soir-là, John Malkovich est enfin de bonne humeur – même si, pas une seconde, cette incarnation presque surnaturelle de l'élégance n'a laissé transparaître ce qu'on identifierait chez le commun des mortels comme un signe d'énervement. Il est de bonne humeur parce que son ami « Chienma » Prado, le directeur protégé de la Cinémathèque espagnole, a inscrit au programme de sa rétrospective « Le Cinéma et la Mode » les véritables débuts de cinéaste de l'interprète des *Liaisons dangereuses* : le public de la magnifique salle du Cinéma doré (qui n'est pas dorée mais bleue) a ovationné *Strap-Hanging* et *Lady Behave*, les deux courts métrages que John Malkovich a tournés pour présenter les collections de la styliste Bella Freud. Enthousiasme justifié : avec le renfort de mannequins débarrassés de l'habituel empois des défilés, de quelques Japonais givrés et d'Arielle Dombasle renversante en professeur de maintien, le réalisateur a transformé ce qui aurait pu être un exercice obligé de promotion en jeu inventif et hilarant. Au sortir de la projection, on souhaitait que *The Dancer Upstairs* ait un peu de cette grâce légère.

J.-M. F.



avec Charlotte Kerner, Hiram Keller, Rita Meiden, Bruno Balp, Georges Gueret avec la participation de Shirley Stoler

CB Films & Artworks, coproductions TRAFIC, JEUNE FILLE, coproductions MONTAGNE FILMS, coproductions PIERRE FATTORI aux côtés de MANGÈCHE

directeurs Catherine BIRELLI AT montage Anna Bredonnet production artistique Pierre Richard MATEL En vente coproductions CB Films - ARTÉCIS

avec la participation du Centre National de la Cinématographie

Interdit aux moins de 16 ans

REZO FILMS

ACTUELLEMENT



Hélène Lapiower, le charme fait femme

RÉALISATRICE de *Petite Conversation familiale*, inénarrable film de famille qui sort en salle cette semaine (lire la critique ci-dessous), menant depuis 1980 une carrière de

PORTRAIT

Au théâtre ou au cinéma, elle n'incarne ni l'art ni l'aura, mais le mystère de l'acteur

comédienne tout à la fois au théâtre et au cinéma, Hélène Lapiower incarne ce qu'il y a peut-être de plus aléatoire et de plus beau dans le métier d'acteur, qui n'est ni l'art ni l'aura, mais le mystère. Celui-ci prend notamment forme dans le décalage qui existe entre sa résistible notoriété et l'irrésistible emprise qu'elle exerce sur ses admirateurs, en vertu d'une prédilection qui relève davantage de la connexion intime que de l'exercice d'admiration, comme si l'abandon auquel l'actrice se livrait était en définitive plus impérieux que la démonstration de son art.

La piste biographique confirme à bien des égards ce sentiment, en laissant apparaître un fil rouge qui part d'une constatation *a priori* anodine : Hélène Lapiower, née au cours des années 50 à Bruxelles, aura eu vingt ans dans les années 70. Parmi les divers cas de figure envisageables à partir d'un tel postulat,

Hélène Lapiower se situe sur une pointe extrême, non seulement en ayant vécu à corps perdu cette époque, mais plus encore en ayant conservé ce qu'il y eut de meilleur en elle : l'engagement, la radicalité, l'abolition des frontières entre l'art et la réalité, la vie au risque de la déchirure.

« EXPÉRIENCE THÉRAPEUTIQUE »

L'itinéraire qui y correspond est évidemment particulier. Fondé sur les souvenirs difficiles d'une petite Bruxelloise issue d'un milieu de prolétaires juifs immigrés qui la privent de cours de danse pour lui enseigner, en yiddish, les rudiments du socialisme et la catastrophe du Génocide, il explose, l'adolescence venue, en une furieuse envie de vivre et d'explorer le monde. Quand elle n'organise pas d'étranges happenings avec ses amis (errance nocturne dans le métropolitain, pique-nique dans les égouts...), Hélène s'enflamme aux spectacles du Living Theatre, part à Cracovie pour y connaître l'initiation existentielle du metteur en scène Jerzy Grotowski, ou participe à New York à l'expérience protestataire du Bread and Puppet Theatre de Peter Schumann.

Très inquiet, son père la confie à un ami féru de théâtre pour vérifier le bien-fondé de sa vocation d'actrice. Ce dernier lui fait réciter *La Cigale et la Fourmi*, et donne son aval. Grâce à quoi, en 1977, Hélène Lapiower entre dans le métier par la

grande porte, celle du Théâtre national de Strasbourg, sous la direction d'André Engel et de Jean-Pierre Vincent. Pour la fille d'immigrés autodidactes, il s'agit à la fois d'une « expérience thérapeutique » et d'un « exil chez Molière ». D'évidence, quelque chose de fort se joue entre la judéité d'Hélène Lapiower et sa vocation d'actrice. Passionnément attachée à l'une et à l'autre, elle se tient en même temps éloignée d'une origine trop douloureuse pour être assumée et d'un métier qui exige qu'on « se vende sur le marché ».

Entre présence et absence au monde, sa carrière passe au théâtre et au cinéma par les voies les plus tourmentées et les plus exigeantes, ici sous la direction de Bernard Sobel, Didier Bezace, Jacques Lassalle, là avec Chantal Akerman, Yolande Zauberman ou Claire Denis. Absente de la scène depuis 1994 – « J'avais l'impression de jouer ma peau à chaque fois » –, l'actrice a traversé une crise existentielle dont le film qu'elle vient de réaliser peut être considéré comme le symptôme. Est-il, comme elle semble vouloir le croire, le signe d'une résolution ? Hélène Lapiower répète actuellement à Bobigny, sous la direction de Marie-Louise Bischofberger, *Au but*, de Thomas Bernhard, qu'elle interprétera aux côtés de Bulle Ogier.

Jacques Mandelbaum



La carrière d'Hélène Lapiower passe par les voies les plus tourmentées et les plus exigeantes.

Un « home movie » intercontinental

Petite Conversation familiale. Naviguant entre Europe et Etats-Unis, l'actrice Hélène Lapiower a filmé sa famille, de 1991 à 1996

Film français d'Hélène Lapiower. (1 h 09.)

Annonçons d'emblée la couleur : ce film est un petit joyau de drôlerie, de cruauté et de justesse. Filmé entre 1991 et 1996 avec une caméra vidéo amateur, tourné entre la Belgique et les Etats-Unis auprès des membres de la famille de la réalisatrice, financé après coup et finalement diffusé sur Arte en janvier, *Petite Conversation familiale* est, par sa facture, un modeste *home movie*, mais un grand film dans la vérité qu'il parvient à saisir. Le sujet (la famille juive ashkénaze), sa problématique (est-il possible d'en sortir ?) ainsi que son contexte (post-traumatique) sont *a priori* connus.

Ce qui l'est moins, c'est l'émotion inédite que parvient à en tirer la cinéaste, en vertu de deux qualités essentielles : une approche oblique, qui met l'accent sur le domaine très révélateur des relations amoureuses, ainsi qu'un art du montage terriblement efficace. Il en ressort un extraordinaire huis clos tragi-comique, où chaque scène intime semble le théâtre d'ombres de l'Histoire et où chaque individu, quelle que puisse être sa position sur l'échiquier familial, semble éprouver l'éloignement de la communauté. Ce film est donc d'aujourd'hui et nous regarde tous.

En voici les principaux acteurs. L'oncle Jacques et la tante Lilly, assis sur le canapé d'un modeste appartement de New York, avec derrière eux quelques objets sur une étagère, parmi lesquels une tour Eiffel miniature, une mappemonde, des livres. C'est tout l'héritage d'ouverture sur le monde et de fidélité à la lettre qui caractérisait le courant laïque et révolutionnaire du judaïsme d'Europe orientale. Hors champ, position qu'elle ne quittera pas, la réalisatrice entre d'une voix acidulée dans le vif du sujet : « Parlons de tes filles, oncle Jacques ». Réponse de l'oncle, mi-figue, mi-raïsin : « Ah ! mes filles, c'est un sujet amer. »

On comprend très vite pourquoi, dans le raccord fulgurant qui relie sa complainte à l'image de sa fille Lynette, agenouillée en compagnie de son mari, un Noir américain, en pleine prière bouddhiste, laquelle se plaindra bientôt du lourd « karma juif » de son père. Mais nous voici à Bruxelles, où vit la grand-mère de la réalisatrice, vieille dame pleine d'humour et de vitalité

qu'on croirait sortie d'une pièce de théâtre yiddish. Elle formera, avec la face d'ombre de la grand-tante américaine, rescapée d'Auschwitz, le cœur grec de cette petite tragédie familiale. On aura entre-temps découvert les deux sœurs de Lynette. Peggy, laquelle « croit au père juif » mais a voulu « se libérer du côté incestueux pour ouvrir des rivières génétiques » et vit pour cette raison avec un pur Napolitain ; et Jenny, qui pense qu'il « faut se proclamer juif, mais je ne vois pas ce que c'est ».

MINIMALISME SUBLIL

Côté bruxellois, on ne le cède en rien aux parents américains, ni du côté des pères, comme le suggère la réalisatrice à partir du personnage très énigmatique que constitue le sien, ni du côté des fils. Ainsi du fantasme cousin Claude, marié, semble-t-il sous le régime de la terreur, à une femme arabe et converti lui-même à l'islam. Quant à Alain, le frère, il aura lui aussi désiré pour ses enfants une mère qui « ait plus de forces que de souffrances ». Reviennent alors les paroles de la tante Lilly : « Je voudrais que notre souffrance n'ait pas été vaine. » De même que revient – lorsque Alain évoque avec fierté Zaza, le grand-père disparu, ce petit homme qui portait l'immense drapeau rouge du parti socialiste juif dans les défilés – le rêve érotique de sa cousine Peggy, dans lequel il apparaissait tel « un oiseau très fragile, avec un énorme pénis dur, qui bandait très fort ».

Adoptant la forme minimaliste d'une banale succession d'entretiens, la mise en scène ne s'en attache pas moins à une subtile mise en situation des personnages, depuis les poses généralement alanguées des femmes (odalisques juives) jusqu'au dérobement des hommes (la longue scène du rasage de Claude ; le père, toujours filmé de profil). Tout un système d'échos visuels et sonores parvient de même à évoquer les grandes figures qui traversent cette famille éparpillée par l'Histoire mais réunie par le montage : la honte de la faiblesse, le fantasme de la puissance, les vicissitudes de la transmission, l'impossibilité de la fidélité, l'obsession de la disparition. Jamais la mise en scène du destin juif n'aura été aussi bien vue au cinéma, et rarement aura-t-on aussi bien montré que la famille est avant tout l'ultime communauté des morts.

J. M.

Le film d'animation envisage d'emménager sur Internet

Le Festival international d'Annecy a montré la vitalité de la création et les difficultés de diffusion

ANNECY

de notre envoyé spécial

Alors que, sur les rives du lac d'Annecy, on montrait à un public passionné des dizaines de films d'animation sur de grands écrans de toile, l'attention des professionnels semblait monopolisée par les petits écrans des ordinateurs et par les chemins que prendra demain l'animation pour y emménager. Lors de la quarantième édition du Festival international du film d'animation, organisée du 5 au 10 juin, il fut donc beaucoup question d'Internet, plus encore que de la crise des longs métrages animés, question d'actualité, comme en témoigne le palmarès du Festival, qui n'a distingué aucun des quatre films présentés dans cette catégorie.

Finalement, les start-up ont remporté à Annecy le succès qui leur a échappé à Cannes. Question de rapport de force, sans doute : il est plus facile d'impressionner un secteur – le cinéma d'animation – encore très marqué par sa tradition artisanale que l'industrie lourde du cinéma. Atomfilms.com reçoit plus d'un million de visites par jour, a affirmé, devant un auditoire captivé, Eric Calderon, le responsable de l'animation de la société. Pour de jeunes animateurs qui ne veulent ni se soumettre aux contraintes de la télévision ni se condamner à la confidentialité des films réalisés pour le cinéma et diffusés essentiellement dans les festivals, le Net offre la possibilité d'établir un contact immédiat avec le public. Banja, le petit rasta de chman.com, ou Angry Kid, le monstreux même que l'on trouve sur Atom Films, ont ainsi trouvé leur public.

BIBLIOTHÈQUE DE POCHE

Mais Eric Calderon – formé par MTV – ne s'est pas appesanti sur le problème de la protection des œuvres. Il s'est même félicité de ce que les internautes puissent faire circuler, via le courrier électronique, les plus légers de ces films sans évoquer la manière dont seront rémunérées ces diffusions supplémentaires. Atom Films vient de mettre en ligne la première bibliothèque d'animations destinées aux ordinateurs de poche, Palm et autres, de quoi amuser le cadre bloqué dans un aéroport et incapable d'ouvrir un livre. Quelle que soit l'issue du débat sur la gratuité des contenus sur le Web, on y consommera de toute façon beaucoup de dessins plus ou moins animés. A ce jour, lorsqu'il faut produire du mouvement et du bruit sur Internet, on a recours aux logiciels Flash, qui évitent de générer de gros volumes de données, allégeant ainsi le temps de chargement pour les internautes. Mais cette économie



« Utena, la fillette révolutionnaire », de Kunihiko Ikuhara.

de bits n'est permise que par la répétition des sons et des images. « Ces contraintes produisent une esthétique », reconnaît Aurélien Chevallier, directeur de la création d'Œil pour œil, société honorablement connue sur la place de Lille depuis 1996. Les scénarios sont construits en fonction de la nécessité de répartir dans le temps le chargement des données par l'ordinateur du spectateur, cette économie s'étend même au-delà du Web, comme le savent bien les amateurs de la série *South Park*. A la fin de l'année, Œil pour œil lancera une « plate-forme » payante interdite au moins de dix-huit ans dans laquelle on trouvera des séries animées inspirées de l'univers de la bande dessinée underground. « Nous sommes en

contact avec des dessinateurs qui n'auraient jamais pu espérer une adaptation à la télévision », annonce Aurélien Chevallier. Bien-tôt, on pourra utiliser sur le Web de nouveaux logiciels qui permettront d'appliquer la logique de Flash à des graphismes plus divers, donc de sortir de l'esthétique pour l'instant imposée par la machine.

L'ESPOIR DE LA FOX

Pendant ce temps, dans les salles, le dessin animé continue de lutter pour sa survie. Présenté hors compétition à Annecy, *Titan AE*, de Don Bluth, représente l'ultime tentative de la Fox pour se maintenir sur le marché du long métrage, aux côtés de Disney et de DreamWorks. Ce *space opera*

qui mêle animation classique et images de synthèse vise un public laissé indifférent jusqu'ici par l'animation : les adolescents. Déjà, la Warner a baissé les bras après l'échec du *Géant de fer*. Don Bluth et Gary Goldman, son producteur, dirigent le département animation de la Fox, établi à Phoenix, dans l'Arizona, loin de Hollywood. « L'avenir dépend en grande partie du succès de Titan AE », explique Don Bluth. Les studios ne peuvent pas continuer à produire à perte. Notre spécificité est d'avoir constitué une équipe très performante, qui produit mieux et moins cher que nos concurrents. Mais on a besoin d'un studio, on ne réussira jamais à produire des œuvres de qualité en sous-traitant l'animation en Asie du Sud-Est. »

ESPRIT ARTISANAL

Curieusement, ce propos trouve un écho chez Jacques-Rémy Giger, fondateur du studio Folimages, établi dans la Drôme. Cette structure artisanale dont les films courts ont été jusqu'ici surtout diffusés par les télévisions vient de se lancer dans l'aventure d'un long métrage, « le premier entièrement fabriqué en France depuis vingt ans ». Cet esprit artisanal se retrouve enfin au Japon, où le réalisateur Kunihiko Ikuhara a fui la grande société Toei, pour laquelle il animait la bande dessinée *Sailor Moon*, afin de réaliser *Utena, la fillette révolutionnaire*. Portés à leur paroxysme, les thèmes à peine suggérés dans les dessins animés japonais « pour collégiennes » – l'homosexualité féminine, le travestissement, l'inceste – se déploient dans des décors délirants.

T. S.

Richard Williams, mémoire vive de l'art du cartoon

ANNECY

de notre envoyé spécial

Il est difficile de voir en ce sexagénaire rigolard le gardien de l'arche. Richard Williams est pourtant dépositaire des secrets de l'âge d'or de l'animation. C'est lui qui a collecté le savoir d'hommes aussi obscurs que leurs créations sont célèbres : Art Babbit, animateur de la méchante reine de *Blanche-Neige* ou Myron Grim Natwick, qui avait donné vie à Betty Boop et à Blanche-Neige. Avant l'ouverture du Festival d'Annecy, Richard Williams a donné une masterclass à l'intention de jeunes gens qui savent beaucoup de choses sur les ordinateurs et moins sur la manière de faire bouger des personnages à l'écran. Il leur a fait découvrir par exemple l'art du « joint breaking » – ou comment briser les articulations

des personnages et transformer un coude en roulement à billes, une technique qui a donné sa grâce à Bugs Bunny.

« En 1958, j'ai réalisé tout seul *The Little Island*, un dessin animé philosophique qui a été primé à Cannes, se souvient Richard Williams. C'était l'époque où tout le monde s'affranchissait de la domination de Disney mais, du même coup, s'affranchissait du savoir Disney. » Après ce succès initial, Williams réalise les séquences animées que Tony Richardson a décidé d'intercaler dans la narration de *La Charge de la Brigade légère*. « C'est à cette époque que j'ai vu *Le Livre de la jungle*, de Disney. J'ai regardé la manière dont ce tigre bougeait et je me suis dit que je ne savais rien. » Richard Williams était alors à Milton Kahl, l'animateur de Shere Khan, l'un des plus

grands artistes du studio Disney. Il contacte également Ken Harris, qui a animé le Wiley Coyote, éternel poursuivant de Beep Beep. « Je l'ai rencontré et j'ai éclaté de rire. Il m'a regardé et a dit : "Je sais, je ressemble exactement au Coyote". Plus tard, je lui ai montré ce que j'avais réalisé pour *La Charge de la Brigade légère* de Disney mais, du même coup, s'affranchissait du savoir Disney. »

Pendant une décennie, Richard Williams a donc rassemblé et assimilé le travail de ces maîtres. Une entreprise suffisamment exhaustive pour que Disney et Steven Spielberg, à l'époque associés, décident de lui confier la partie animée du film qui marqua la renaissance des cartoons américains, *Qui veut la peau de Roger Rabbit ?*

T. S.

HORS CHAMP

■ **Après les agapes de Vatel, Alain Goldman et Roland Joffé se retrouvent** autour d'un nouveau projet. Le producteur a proposé au réalisateur de mettre en scène un scénario de Roselyne Bosch, intitulé *Animal*, qui se veut un thriller sur fond de manipulation génétique. Le tournage du film, en langue anglaise, débutera au début de l'année prochaine, pour un budget prévisionnel de 15 millions de dollars.

■ **Forte augmentation de la fréquentation des salles en Allemagne**, où le nombre d'entrées au premier trimestre, estimé à 4,33 millions de spectateurs, a augmenté de 13,8% par rapport à la même période l'année dernière. L'ouverture de 317 nouvelles salles durant ces trois derniers mois, portant le nombre total de salles en Allemagne à 4 748, peut expliquer le phénomène, ainsi que le bon score réalisé par certains films nationaux, tels qu'*Anatomie* de Stephan Ruzowitzky, qui a attiré deux millions de spectateurs en deux mois.

■ **1 500 professionnels ont élu les vingt-huit meilleurs courts métrages de l'année**, parmi les 350 produits chaque année en France. Ces films seront projetés, du 14 au 20 juin, au MK2 Quai de Seine (14, quai de la Seine, 75019 Paris), tous les jours à toutes les séances, dans le cadre de l'opération Les Lutins du court métrage.

Le cinéma russe intégré au ministère de la culture

La suppression du Goskino a ressoudé les réalisateurs divisés

MOSCOU
correspondance

La nomination, le 2 juin, d'Alexandre Goloutva au poste de directeur du service du cinéma du ministère de la culture de la Fédération de Russie devrait mettre un terme – au moins temporaire – à l'émeute qui couvait depuis le 16 mai chez les cinéastes russes. Ce jour-là, le premier ministre, Mikhaïl Kassianov, formait un gouvernement caractérisé par un nombre réduit de ministères et de comités d'Etat : le Goskino, comité d'Etat à la cinématographie, était au nombre des disparus.

Cette suppression a suscité la colère des professionnels : elle marquait la fin de l'autonomie budgétaire du cinéma russe. Au point de rapprocher des ennemis irréductibles. Au terme d'une âpre bataille, l'épisode précédent s'était conclu par la victoire d'Alexandre Goloutva, ancien directeur du studio Lenfilm de Saint-Petersbourg, devenu le patron du Goskino, contre le « tsar du cinéma russe », Nikita Mikhalkov (*Le Monde* du 14 mai 1999).

Le 16 mai, Mikhalkov, président de l'Union des cinéastes de Russie, est en route pour le Festival de Cannes. C'est de là qu'il convoque pour le 24 mai un plénum de son organisation, persuadé de pouvoir

faire revenir le gouvernement, et Vladimir Poutine, sur sa décision et d'apparaître ainsi comme le sauveur du cinéma russe.

Entre-temps, les cinéastes font front commun : Alexandre Sokourov téléphone à Boris Eltsine ; Alexei Guerman écrit à son concitoyen Vladimir Poutine (ils sont originaires de Saint-Petersbourg) ; mais rien n'y fait. Pas plus que la lettre ouverte au président de la Fédération, signée par une vingtaine de grands noms du cinéma russe, publiée dans les *Izvestia* du 23 mai, sur le thème « la liquidation du Goskino [qui] revient à la liquidation du cinéma ».

UNE LIGNE BUDGÉTAIRE PROPRE

Lors du plénum, il est décidé qu'une délégation de vingt personnalités demandera audience au président de la Fédération. Premier choc, ce n'est pas Vladimir Poutine, mais le premier ministre, Mikhaïl Kassianov, qui leur répond et choisit ses interlocuteurs : les réalisateurs Nikita Mikhalkov (en tant que président de l'Union des cinéastes de Russie), Savva Koulich (président de l'Union des cinéastes de Moscou), Karen Chakhnazarov, (président du studio Mosfilm en tant que représentant des grands studios russes) et Vadim Abdrachitov (ex-ennemi juré de Mikhalkov) ainsi que deux vedettes « soviétiques », Viatcheslav Tikhonov et Irina Skobtseva-Bondartchouk, auxquels il ajoute le metteur en scène Nikolai Goubenko, président de la commission culture de la Douma.

Une manifestation de soutien est organisée devant le siège du Goskino pendant la rencontre, mais les acquis sont minimes. Mikhalkov a essuyé un camouflet en n'étant pas reçu par le président en personne. Le premier ministre a promis que les catalogues de films ne seraient pas privatisés, mais ceux de Lenfilm et du studio Gorki ont déjà été cédés en bloc à des chaînes de télévision, privant les studios de la manne permanente qui leur permettrait de se rénover.

Le Goskino bénéficiera d'une ligne budgétaire spécifique au sein du ministère de la culture, mais dans la réalité, tout dépendra de l'attitude du nouveau ministre de la culture, Mikhaïl Chvydkoï. Ancien président de la RTR, la première « vraie » chaîne de télévision publique russe (ORT, l'autre chaîne, privatisée à 49 %, est contrôlée par l'oligarque Boris Berezovski), Mikhaïl Chvydkoï s'y est révélé un fonctionnaire modeste, totalement aux ordres de Vladimir Poutine.

Joël Chapron

Kevin Costner joue le match de sa vie

Pour l'amour du jeu. Un récit construit sur des retours en arrière

Film américain de Sam Raimi. Avec Kevin Costner, Kelly Preston. (2 h 17.)

Pour l'amour du jeu commence par ce qui semble être la fin de quelque chose. Un joueur de baseball exceptionnel est à la veille d'un match couronnant une saison médiocre et vingt ans d'activité professionnelle glorieuse. Arrivé en avion à New York, l'homme attend dans sa chambre d'hôtel la venue d'une femme pour dîner. Elle ne vient pas, son équipe est à vendre, son entraîneur lui suggère d'abandonner sa carrière à l'issue de la rencontre du lendemain.

Très vite, il apparaît que le nouveau film de Sam Raimi est aussi un film de Kevin Costner, que cette caractéristique va l'intégrer de force dans la série des titres que l'acteur semble avoir un malin plaisir à tirer vers le sentimentalisme un peu forcé, vers la mélancolie trop appuyée. Pour l'amour du jeu

est donc un long film mou, à l'image de la filmographie d'un comédien un peu mièvre. Pourtant, cette fois-ci, cette forme lâche semble avoir été pensée et déviée légèrement par le cinéaste.

Tout le récit est conçu comme une série de retours en arrière, enroulé comme autant de volutes de temps sur le match dont l'issue (va-t-il abandonner le base-ball sur un sans-faute ?) est essentielle pour le personnage principal. Celui-ci, Billy Chapel, est un lanceur répétant systématiquement le même geste avec des variations subtiles. Lancer la balle pour que son coéquipier l'atteigne devient ainsi une forme de rime visuelle, l'essence même de la vie du héros, tout entière contenue dans un infléchissement et une puissance du bras droit, une itération gestuelle tendue vers une forme cachée de perfection. Le scénario, de fragment de passé en fragment de passé, décrit la rencontre de Billy Chapel avec une jeune femme, une histoire d'amour

dont les protagonistes semblent s'effrayer, adoptant une attitude « moderne » avant de fondre dans les bras l'un de l'autre.

INTERROGATIONS ESSENTIELLES

Cette relation, qui oblige le héros à connaître la vie de famille, peut-elle mettre en danger ses aspirations sportives ? Derrière cette dialectique un peu facile (le quotidien conjugal contre le sport professionnel) s'en cache une autre, subtilement dévoilée par un processus grâce auquel le film de Sam Raimi atteint les interrogations de quelques-unes des œuvres importantes du cinéma américain : la peinture d'un conflit entre l'affirmation d'un individu et son intégration dans la société. Il y a dans le personnage de Billy Chapel quelque chose du Spencer Tracy de *La Dernière Fanfare* de John Ford, du John Wayne de *L'aigle vole au soleil* du même John Ford. Le premier parce qu'il livrait sa dernière bataille, le second parce qu'il perdait tout en choisissant

une existence domestique contre une activité pourtant dangereuse.

Sans atteindre de tels sommets, le film de Sam Raimi a le mérite d'agiter, en allant au cœur des enjeux d'un récit qui sombrerait vite dans la bluette insignifiante, des interrogations essentielles et générales en effleurant une émotion authentique. C'est en coupant du bois dans son garage que le héros de *Pour l'amour du jeu* se fait une blessure à la main qui menacera sa carrière, laquelle ne reprendra qu'après qu'il aura quitté la femme qu'il aime, en s'apercevant, la veille de son dernier match, de la vanité de son attitude. Dénué d'effets trop voyants, suffisamment précis pour donner du base-ball professionnel une incarnation cinématographique convaincante, *Pour l'amour du jeu* confirme la capacité de son auteur de s'approprier une forme ingrate.

Jean-François Rauger

NOUVEAUX FILMS

LISTE D'ATTENTE

■ Juan Carlos Tabio, l'auteur de cette comédie, fut le scénariste de Tomas Gutierrez Alea sur *Fraise et Chocolat* (1993) et l'un des artisans de la relative percée internationale du cinéma cubain, espèce rarissime avec environ quatre films produits par an. L'intérêt principal de *Liste d'attente* relève de cette rareté et du discours sur la société cubaine, plus que de ses qualités de mise en scène. Adapté d'une nouvelle d'Arturo Arango, le film installe un panel coloré de personnages (un faux aveugle truculent et trafiquant de langoustes, une jeune femme aux yeux bleu profond tentée par l'exil, un jeune et ténébreux ingénieur au chômage, un chef de famille timoré et légaliste...) qui se retrouvent coincés dans une gare routière isolée. Sur le mode de l'humour absurde et de la parabole sociale, le film examine comment ce microcosme, sur fond de conflits individuels, va s'engager dans la construction d'une utopie collective transformant la gare routière délabrée en paradis terrestre. D'un point de vue politique, la fable est ambivalente à souhait et permet à son auteur d'enfoncer un coin dans la fiction de Fidel, sans pour autant donner l'impression de lui être infidèle.

J. M. *Film cubain de Juan Carlos Tabio. Avec Vladimir Cruz, Jorge Perugorria, Tahimi Alvarino. (1 h 42.)*

■ Depuis le succès de *La Vérité si je mens !*, la comédie française cherche à exploiter les minorités ethniques ou religieuses pour les montrer sous leur jour le plus ty-

pique et, souvent, le plus caricatural. Après les juifs du Sentier, ou les Latinos dans *Chili Con Carne*, arrive la « jet-set », c'est-à-dire ici des aristocrates dégénérés dont le culte de l'apparence est une manière de masquer l'inconsistance de leurs comptes en banque. Très nettement inspiré du film de Thomas Gillou, *Jet-Set* reprend le principe d'un intrus – ici, un banlieusard, interprété par Samuel Le Bihan, qui se fait passer pour un prince italien. Lorsque, derrière un alibi sociologique, un film présente un groupe humain conforme aux clichés qui lui sont afférents, on peut se poser des questions, mais en voyant à quel point de ridicule sont réduits dans ce film Lambert Wilson et Ornella Muti, on ne s'en pose plus.

S. Bd *Film français de Fabien Onteniente. Avec Samuel Le Bihan, Lambert Wilson, Ornella Muti, Bruno Solo, José Garcia. (1 h 45.)*

HUMAN TRAFFIC

■ En suivant le parcours d'une poignée de jeunes night-clubbers de Cardiff guidés par la voix off de l'un d'entre eux, *Human Traffic* se présente comme le portrait d'une génération qui jette toute son énergie dans la fête. Consommation de divers stupéfiants, délire verbaux, mélange de timidité enfantine et d'appétit sexuel constituent l'essentiel de ses comportements. Fort heureusement, le film de Justin Kerrigan vaut mieux qu'un simple portrait sociologique. Multipliant les incises et les digressions mentales, les commentaires des uns et des autres, les ébauches de comédie musicale, la trivialité des pensées

secrètes, le réalisateur réussit une sorte de film-essai burlesque et enlevé, légèrement immoral, et dopé par l'énergie de son interprétation.

J.-F. R. *Film britannique de Justin Kerrigan. Avec John Simm, Lauren Pilkington. (1 h 35.)*

LA SPIRALE DU PIANISTE

■ Né en 1954 à Paris, le pianiste Jean-Louis Haguenaer poursuit actuellement l'enregistrement intégral de la musique pour piano de Debussy. C'est à ce travail qu'est consacré le film de Judith Abitbol, et à l'élaboration de l'interprétation des vingt-quatre *Préludes*. Tourné sur huit mois, à raison de quelques jours par mois, *La Spirale du pianiste* montre, sans l'ombre d'une concession spectaculaire ou narrative, en longs plans fixes généralement consacrés aux mains de l'interprète sur le clavier, le lent cheminement qui amène l'artiste à concevoir et maîtriser sa propre version de l'œuvre. Les questions de première nécessité délibérément laissées en suspens (qui est Jean-Louis Haguenaer ? Pourquoi a-t-il choisi Debussy ? Quel sens revêt pour l'interprète cette musique ?...) n'encouragent pas l'intérêt du spectateur pour cet exercice d'une haute austérité.

J. M. *Film français de Judith Abitbol. (1 h 40.)*

ISSUE DE SECOURS

■ Un couple d'Américains accompagné de leur petite-fille muette se rend en voyage à Amsterdam. L'enfant est le témoin d'un meurtre puis devient elle-même la cible du tueur. Ce film (des Américains perdus à l'étranger) rappelle le *Frantic* de Roman Polanski. Mais là où ce dernier jouait du décalage pa-

ranolique dans lequel était plongé son personnage, Dick Maas se contente de coller aux conventions du thriller hollywoodien. Tous les personnages parlent un anglais parfait qui annihile l'impression d'étrangeté que les personnages principaux pourraient ressentir. Reste un polar honnête et légèrement parodique, dont on suit les péripéties, soigneusement agencées par le scénario, sans ennui ni passion.

J.-F. R. *Film néerlandais de Dick Maas. Avec William Hurt, Jennifer Tilly. (1 h 35.)*

PIÈGE FATAL

■ John Frankenheimer fut l'un des réalisateurs américains les plus brillants des années 60. Qu'il en soit réduit à réaliser un thriller au scénario inférieur à celui de n'importe quelle bonne dramatique télé en dit long sur l'état de décrépitude du système de production américain. Un ancien détenu (Ben Affleck) n'aspire plus qu'à mener une vie tranquille avec sa petite amie (Charlize Theron). Le frère de celle-ci, psychopathe notoire, va utiliser les connaissances de son fiancé pour braquer un casino. La succession de rebondissements installe un suspense artificiel qui ne masque jamais l'absence d'une mise en scène inventive. S. Bb *Film américain de John Frankenheimer. Avec Ben Affleck, Charlize Theron, Gary Sinise. (1 h 45.)*

PETITE CONVERSATION FAMILIALE

Lire page 33
POUR L'AMOUR DU JEU
Lire ci-dessus
BATTLEFIELD EARTH PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS
(Les critiques de ces films paraîtront dans une prochaine édition.)

SORTIR

PARIS

Festival international de théâtre étudiant
Espace de recherche et d'invention pour le théâtre de demain depuis 1993, le Festival international de théâtre étudiant est un rendez-vous d'équipes de création issues du monde universitaire se destinant à une pratique professionnelle du théâtre. Cette manifestation est aujourd'hui un festival des premières mises en scène avec douze productions, françaises et étrangères, présentées cette année.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. RER Nanterre-Préfecture, navette gratuite avant et après chaque spectacle. Du 14 au 18 juin.

Tél. : 01-46-14-70-00. Passeport festival : 50 F pour les douze spectacles.

Nederlands Dans Theater
Pour marquer le 40^e anniversaire de Nederlands Dans Theater et les vingt-cinq ans de Jiri Kylian à la tête de la compagnie (jusqu'en 1999), une nouvelle version du ballet *Arcimboldo 2000*, en référence au peintre-portraitiste du XVI^e siècle amateur de fruits et légumes. Cette reprise rassemble les trois groupes de trois âges différents (de dix-huit à soixante-trois ans) du Nederlands Dans Theater. Un beau casting pour une fête de la danse comme on en voit peu.
Opéra de Paris - Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9^e. M^o Opéra. Jusqu'au 18 juin, 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 355 F.

GUIDE

REPRISES

After Hours
de Martin Scorsese, avec Griffin Dunne, Rosanna Arquette, Verna Bloom. Américain, 1985, copie neuve (1 h 38). VO : *Grand Action, 5^e (01-43-29-44-40).*
Blow Out
de Brian De Palma, avec John Travolta, Nancy Allen, John Lithgow. Américain, 1981, copie neuve (1 h 47). VO : *Max Linder Panorama, dolby, 9^e (08-36-68-50-52).*
Obsession
de Brian De Palma, Américain, 1976, copie neuve (1 h 36). VO : *Max Linder Panorama, dolby, 9^e (08-36-68-50-52).*
Pulsions ()**
de Brian De Palma, avec Michael Caine, Angie Dickinson, Nancy Allen. Américain, 1980, copie neuve (1 h 45). VO : *Max Linder Panorama, dolby, 9^e (08-36-68-50-52).*
Shock Corridor (*)
de Samuel Fuller, avec Peter Breck, Constance Towers, Gene Evans. Américain, 1963, noir et blanc (1 h 41). VO : *Action Christine, 6^e (01-43-29-11-30).*
The Naked Kiss
de Samuel Fuller, avec Constance Towers, Anthony Eisley, Michael Dante. Américain, 1964, noir et blanc (1 h 29). VO : *Action Christine, 6^e (01-43-29-11-30).*
(*) Film interdit aux moins de 12 ans
(**) Film interdit aux moins de 16 ans

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

VERNISSAGES

La Collection de photographie d'Agnès b
Centre national de la photographie, hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8^e. M^o Etoile. Tél. : 01-53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Du 14 juin au 21 août. 30 F. 15 F.
Première Biennale internationale de la photographie maritime
Musée national de la marine, Palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris 16^e. M^o Trocadéro. Tél. : 01-53-65-69-45. De 10 heures à 17 h 50. Fermé mardi. Du 14 juin au 18 septembre. 38 F. 25 F, gratuit pour les moins de huit ans.

CAHIERS DU CINÉMA

CANNES : Yang, Gitai, Akerman, Desplechin et les autres

100 acteurs américains

547
JUN 2000

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 35 F

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire, pour ses vingt-neuf ans, à notre cher kinésithérapeute,

Eric.

Maman, Papa, et tout le clan.**Mariages**

– Lardy, Romillé, Belle-Île.

« Voici venu le temps de vivre, Voici venu le temps d'aimer. »
Une île, Jacques Brel.

Denis GAUDIN

et
Karine GUINARD

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré le 10 juin 2000, à Belle-Île (Morbihan).

Mille mercis à tous les bénévoles qui ont lutté contre la totale inconscience des hommes.

Claire LUHAN

et
Franck RICHARD

sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré le 20 mai 2000, à la mairie de Sousceyrac (Lot).

32, rue Frémicourt,
75015 Paris.

– Chens-sur-Léman.

Le docteur Jean-Félix Dulac, son époux,
Ses enfants et petits-enfants,
Marie-Thérèse Fialbard,
sa sœur,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M^{me} Christiane DULAC,
née **GROULT,**
ancienne résistante
réseau Alliance déportée,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le mercredi 7 juin 2000, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 10 juin, en l'église de Chens-sur-Léman.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Chemin de la Vorge,
74140 Chens-sur-Léman.

– Nice. Ajaccio. Paris.

Laurent GRAZIETTI,
directeur départemental honoraire
des impôts,

s'est éteint le 9 juin 2000, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Geneviève Grazietti-Prat,
son épouse,
Michel Grazietti,
son fils,

Isabelle, Daniel, Mattéo,
Et la famille,
associent par le souvenir la mémoire de sa fille,

Annie GRAZIETTI-JEANBRAU.

« Tous les matins du monde
sont sans retour. »
Pascal Quignard.

40, rue Barberis,
Le Ligure,
06300 Nice.

– Chambéry, Chignin, Graz (Autriche),
Chaignay, Saint-Genix-les-Ollières,
Romans, La Ravoire, Zurich (Suisse).

M^{me} Michèle Quénard,
sa fille,
M. Alexander Benediktov,
M^{me} et M. Luc Desbrosse
et leurs enfants,
M^{me} et M. Henri Malod
et leurs enfants,
M. et M^{me} Louis Quénard
et leurs enfants,
M. et M^{me} Jean-Claude Quénard
et leurs enfants,
M^{me} veuve Marie-Jeanne Viboud
et sa fille,
M^{me} et M. Adrien Arbaretaz
et leurs enfants,
La société Unipectine,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} veuve Ernest QUÉNARD,
née **Eugénie GOURVITCH,**

survenu à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 14 juin, à 10 h 30, en l'église de Chignin (Savoie), où le corps sera déposé.

– M. Philippe Roederer,
M. et M^{me} Bernard Roederer,
M. et M^{me} Antoine Roederer,
Ses petits-enfants et arrière-petits-
enfants,
Ses sœurs et belles-sœurs,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Georges ROEDERER,
née **Françoise SEYDOUX,**

survenu à Meudon, le 9 juin 2000, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 15 juin, à 14 heures, à la chapelle de la résidence du Châtelet, 3 bis, rue du Bel-Air, à Meudon (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, à Meudon.

44, boulevard Pont,
83130 La Garde,
59-300 Olomana Rd, Kohala Ranch,
Kamuela, Hawaii 96743 (USA).
Breloftpark 32,
2201 TE Noordwijk (Pays-Bas).

– Nous avons la douleur d'annoncer la disparition brutale de

M^{me} Simone SCHILLI,
née **LEHMANN,**
chevalier de l'ordre national du Mérite.

Ses obsèques ont eu lieu le lundi 5 juin 2000, au cimetière israélite d'Obernai (Bas-Rhin).

Les prières des **Chlochim** seront récitées le jeudi 22 juin, à 20 heures, en la synagogue, 9, rue Vauquelin, Paris-5^e.

Nous rappelons également le souvenir de son époux,

le Grand Rabbin Henri SCHILLI,
officier de la Légion d'honneur,
directeur du séminaire israélite de France,
disparu le 20 mai 1975.

Familles Naouri, Goldmann, Kaufmann
et Schilli.
52, rue Lhomond,
75005 Paris.

– Gladys Tricot,
Xavier et Hervé Tricot,
Jérôme, Laurence, Roland, Audrey et
Sabine Tricot,
Marie-Agnès Boudier-Tricot,
Dominique Caitucoli-Tricot,
ont la douleur de faire part du décès de
leur époux, père, grand-père et beau-père,

Bernard TRICOT,
conseiller d'Etat honoraire,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,
commandeur de la Légion d'honneur.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale la plus stricte.

(Le Monde daté 11-12 juin.)

*Nos abonnés et nos actionnaires,
bénéficiant d'une réduction sur les
insertions du « Carnet du Monde »,
sont priés de bien vouloir nous com-
muniquez leur numéro de référence.*

– Compiègne.

On nous prie d'annoncer le décès de

docteur Bernard WOIMANT,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien interne des Hôpitaux de Paris,
ancien chef de clinique
à la faculté de médecine de Paris,

survenu le 8 juin 2000, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Georges-Gouigoux,
60200 Compiègne.

Avis de messe

– Il y a un an,

Michel MIROUDOT

nous quittait.

Ses enfants demandent à tous ceux qui l'ont aimé de se joindre, par la prière, à la messe dite pour lui le mercredi 21 juin, à 12 h 45, en l'église Saint-Marcel, 82, boulevard de l'Hôpital, Paris-13^e.

Souvenir

– Une séance consacrée au souvenir de

René POMEAU,
professeur émérite
à l'université Paris-Sorbonne,
président de la Société d'histoire littéraire
de la France,
ancien président
de la Société internationale
d'étude du XVIII^e siècle,
membre de l'Académie
des sciences morales et politiques,

aura lieu le samedi 17 juin 2000, à 14 h 30, en Sorbonne, salle Louis-Liard (entrée 17, rue de la Sorbonne).

Hommages et communications de
S. Menant, H. Mason, J. Mesnard,
J. Dagen, Ch. Mervaud, R. Mortier.

SHLF - 01-45-87-23-30.

Colloques

« Le dialogue arméno-turc
sur la question arménienne
aujourd'hui »

Un colloque historique sous le haut patronage de M. Christian Poncelet, président du Sénat.

Organisé par le Centre de recherches sur la Diaspora arménienne (CRDA).
Samedi 17 juin 2000, de 9 h 30 à 17 heures, au Sénat, 15 ter, rue de Vaugirard, Paris-6^e.

Avec Henri Alleg, modérateur ; Ragip Zarakolu, défenseur des droits de l'homme, journal *Yeni Gundem* (Istanbul) ; Lavrenti Parseghian, Institut et Musée du génocide arménien (Erevan) ; Baskin Oran, sc. pol., université (Ankara) ; Hagop Tchakerian, Académie des sciences d'Arménie (Erevan) ; Oral Calislar, journ. *Camburriyet* (Istanbul) ; GJ Libardian, ancien vice-ministre des affaires étrangères d'Arménie, Institut Est-Ouest (NY) ; Mete Tunçay, université Bilgi (Istanbul) ; JC Kebedjian, CRDA.
Conférence de presse à 18 heures.
Réservation : 01-42-46-05-58.

L'université Paris-IV
(président : G. Molinie)
et l'**UFR d'études germaniques**
(chaire d'histoire culturelle
du monde germanique, J.-M. Valentin)

organisent, à l'occasion de l'inauguration de la chaire Baron Alfred von Oppenheim (« Economie et civilisation de l'Allemagne contemporaine »), une soirée consacrée à l'histoire récente du mark. Le professeur Hans Tietmeyer, ancien gouverneur de la Bundesbank, parlera de

« Die deutsch-deutsche
Währungsunion 10 Jahre danach ».

Le débat qui suivra sera animé par M. Daniel Vernet, responsable des relations internationales au Monde.

Amphi Richelieu, 17, rue de la Sorbonne, le 19 juin 2000, à 19 h 30, ouverture des portes à 19 heures.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Séminaires

**COLLÈGE INTERNATIONAL
DE PHILOSOPHIE**

● **Séminaires**
Marc Chantemilant : « Les historiens du XX^e siècle, philosophes politiques ? ».

21 et 28 juin, 18 h 30-20 h 30, salle RC2, université Paris-VII - Denis-Diderot, 2, place Jussieu, Paris.

Samedi autour d'un livre
La Pensée Wittgenstein, de David Pears

sous la responsabilité d'Antonia Soulez avec la participation de Jocelyn Benoist, Christiane Chauviré, Sébastien Gandon, Sandra Laugier, David Pears, Antonia Soulez.

17 juin, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Communications diverses

Dédicace à LA LIBRAIRIE

Soheir Bakhoun dédicacera son livre

*Dieux égyptiens à Alexandrie
sous les Antonins.*
*Recherches numismatiques
et historiques,*
préface d'André Laronde,
jeudi 15 juin 2000,
de 18 heures à 20 heures.

A travers les thèmes représentés sur les monnaies de l'atelier d'Alexandrie – un des plus importants du monde grec impérial – cet ouvrage retrace l'histoire des divinités de la vallée du Nil. Il élargit nos connaissances sur l'idéologie impériale et la propagande religieuse à Alexandrie sous le règne des Antonins. Rêve d'universalité d'Alexandre et des Ptolémées, terre de tous les savoirs et du cosmopolitisme, Alexandrie a été, en quelque sorte, la « fabrique des dieux ».

**Le prix Lequeux 2000
de l'Institut de France
vient de lui être attribué.**

**Rendez-vous à
LA LIBRAIRIE de CNRS ÉDITIONS,**
151 bis, rue Saint-Jacques, Paris 5^e.
Tél. : 01-53-10-05-05.

**Ecole HEC
Liste du président**

Les étudiants dont les noms suivent ont été sélectionnés parmi les 379 diplômés HEC de la promotion 1999, pour l'excellence des résultats académiques qu'ils ont obtenus pendant l'ensemble de leur scolarité :

**Marie-Ange CARTON
Christelle CHEBAT
Pamela FERRA**

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude,
Paris-3^e, jeudi 15 juin 2000, à 20 h 30 :
Les juifs en Inde, avec M. Zetlaoui,
auteur de *Shalom India* (éditions Imago).
Tél. : 01-42-71-68-19.

Cours

Découvrez l'informatique chez vous
avec le premier organisme de formation à domicile. Prise en main du matériel, Internet, bureautique.
ALDISA. Tél. : 01-46-10-50-32

Formations

INFORMATIQUE À DOMICILE
formation, dépannage, mise à jour
Tél. : 06-11-43-67-11 et 06-88-82-22-49

Université Paris-VII - Denis-Diderot
Cours de langue
et civilisation chinoises
Campus Jussieu, Paris-5^e

Formation diplômante en deux ans,
ouverte à tous.

A l'issue de la formation, possibilité d'accès en 2^e année de DEUG (titulaires baccalauréat).

Fréquence hebdomadaire : 2 séances de langue, 1 séance de civilisation.

Coût annuel : 2 200 francs (particuliers), 6 000 francs (organismes et entreprises) + droits universitaires.

Début de la formation : octobre 2000.

Renseignements et inscriptions

Tél./fax : 01-44-27-82-95

e-mail sansoucy@paris7.jussieu.fr

Institut Marcel-Granet

UFR langues et civilisations

d'Asie orientale,

tour 45, 4^e étage,

2, place Jussieu, 75251 Paris Cedex 05

Soutenances de thèse

– **Dimitris Karakostas** soutiendra sa thèse de doctorat de littérature comparée « **La figure mythique de Méduse dans la littérature européenne** », sous la direction de M. le professeur Pierre Brunel, à la Sorbonne, salle des Actes, 17, rue de la Sorbonne, Paris-5^e, le samedi 17 juin 2000, à 14 h 30.

Coup de jeune chez les profs

**En juin**

Dossier : Coup de jeune chez les profs.

La nouvelle génération d'enseignants : une chance pour l'école ?

Entretien avec Françoise Héritier.

Etre bien dans son corps pour maîtriser la classe.

Débat : Baccalauréat : faut-il le contrôler continu ?

Actualités : le rapport officiel sur l'avenir des aides-éducateurs.

Culture : la science se lit comme un roman.

Pédagogie : la parole aux élèves.

LE MAGAZINE RÉSOLUMENT ENSEIGNANT



**Le Monde
de l'éducation**

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

L'INFORMATION.

SUR LE NOUVEAU SITE DU MONDE,
RETROUVEZ **info.lemonde.fr**,
L'INFORMATION MISE À JOUR
EN CONTINU.

Le Monde
de l'éducation
tout.lemonde.fr

EN VUE

■ Les forces gouvernementales ont remis 215 enfants-soldats – dont certains n'ont que 4 ou 5 ans – à des organisations humanitaires, lundi 12 juin, à Masiaka, en Sierra Leone, où la guerre civile a repris.

■ Au cas où des moustiques vecteurs du virus West Nile, à l'origine d'encéphalites mortelles à New York, envahiraient le territoire national, les services de santé canadiens ont déployé en première ligne, le long de la frontière, six cents poulets cobayés pour donner l'alerte en offrant leur sang.

■ Le Conseil canadien des sciences sociales et de la recherche humaine vient d'accorder au sociologue **Becki Ross**, « fasciné par les danseurs érotiques », une bourse de 50 000 dollars pour financer une étude sur la vie des strip-teaseurs : **Mark Milke**, porte-parole de la fédération des contribuables, proteste.

■ **Marcelo Clua**, membre des missions spéciales de la police militarisée de l'Etat de Minas Gerais au Brésil, renvoyé après avoir posé nu en couverture d'une revue gay de Rio de Janeiro, est en justice pour réintégrer son bataillon.

■ **Sarel Gous**, milliardaire sud-africain, à l'origine du projet, garanti à chacun des passagers et des membres d'équipage du *Titanic II*, qui suivra la route du *Titanic* pour son voyage inaugural, une place à bord des chaloupes.

■ Le docteur **Philip Nitschke**, Australien praticien de l'euthanasie, envisage de contourner la loi en aidant ses patients à mourir dans les eaux internationales à bord d'un navire-hôpital.

■ Régulièrement nommé d'office par les juges du comté de Harris, au Texas, pour défendre ses frères de couleur, l'avocat **Ronald Mock**, fréquemment saoul à l'audience, détient le record des clients condamnés : six Noirs déjà exécutés, six autres en attente de l'être.

■ « Il est clair que le système en est arrivé au point où il met gravement la vie des individus en péril », a affirmé, lundi 12 juin, à Chicago, le docteur **Jonathan Weisbuch**, membre de l'Association américaine de médecine, directeur de la santé publique en Arizona, favorable à un moratoire sur la peine de mort aux Etats-Unis, où, depuis 1973, 73 innocents ont été exécutés.

■ Au moment où, vendredi 9 juin, à Southampton en Angleterre, deux jurés s'endormaient à l'audience, non loin de là, à Trowbridge, **Michael Pearce**, juge de paix, écarquillait les yeux, réveillé en sursaut par ses propres ronflements.

Christian Colombani

Les artisans de la « nouvelle Europe »

L'hebdomadaire américain « Business Week » recense les Européens qui entreprennent, créent et font bouger l'Union ; il cite neuf Français atypiques parmi les cinquante nouvelles « stars européennes »

QUEL LIEN y a-t-il entre Daniel Bernard, le PDG de Carrefour, Bruno Bonnell, celui d'Infogrames, Tom Ford, le designer de Gucci, José Bové, le leader de la Confédération paysanne, Georges Frêche, le maire de Montpellier, le juge Jean-Pierre Zanoto ou Marjorie Scardino, la patronne du groupe Pearson, éditeur du *Financial Times* et des *Echos* ? Ils font tous partie des cinquante « stars de l'Europe » célébrées dans la dernière édition de *Business Week*. « Une nouvelle Europe se lève », commente, un brin lyrique, l'hebdomadaire économique américain. « Ces stars remettent en cause et parfois même cassent le vieux carcan national des affaires et des modèles politiques. Ce sont des gens disposés à prendre des risques sur un continent où la culture de castes économiques a traditionnellement une aversion pour le risque. Ils sont la génération qui construit [l'entreprise] Europe Inc. »

DANS LA PRESSE

RTL

Alain Duhamel

■ Il faut prendre au sérieux la contre-attaque de Jean-Louis Debré. Le président du groupe RPR à l'Assemblée nationale appartient en effet au cercle des intimes de Jacques Chirac. (...) L'affaire de la Mairie de Paris prend des proportions non seulement embarrassantes, mais consternantes avec la mise en cause de plus en plus précise de faux électeurs de plus en plus nombreux. L'image du chef de l'Etat, tout pénalement irres-

Dans ce panthéon de l'Europe qui gagne, dont on imagine que le classement a été soigneusement dosé pour ne froisser personne, quatorze pays sont représentés. L'Allemagne se taille la part du lion, avec treize représentants, dont les incontournables patrons des géants de l'ancienne économie DaimlerChrysler, Allianz ou Preussag, mais aussi quelques jeunes entrepreneurs de la nouvelle économie.

Grande-Bretagne et France font jeu égal avec neuf « stars » chacune. Si les Britanniques alignent sans surprise leur phalange de grands patrons de la banque ou de l'industrie (Vodafone, BP Amoco, HSBC...), la sélection française est plus hétéroclite. Deux grands patrons seulement y figurent, M. Bernard, seul commerçant dans la catégorie des « bâtisseurs d'empire », au milieu des barons de la finance, du pétrole, de l'automobile ou des télé-



communications, et Philippe Camus, le coprésident du nouveau géant de l'aérospatiale européenne, EADS, inscrit au club des « challengers ».

Le magazine se félicite qu'en France « les diplômés des grandes écoles [en français dans le texte] ne

côté, nous ne ferons pas de quartier.

MARIANNE

Jean-François Kahn

■ Sept ans, c'était trop long. Quatorze ans, interminable ! On aurait donc pu couper la poire en deux et nous proposer le quinquennat non renouvelable. Ou le quinquennat renouvelable en une seule fois. Eh bien, non : ce que l'on nous demande d'adopter, les yeux fermés, c'est le quinquennat sans limite. Donc éventuellement, quinze ou vingt ans ! (...) La seule façon de répondre à cette arnaque, à cette cari-

cherchent plus tous à briguer les postes gouvernementaux mais lancent leurs propres sociétés ». Côté nouvelles technologies, *Business Week* n'a pourtant pas pris de risques en consacrant deux entrepreneurs dont la réussite n'est plus à démontrer : Bruno Bonnell, donc, ce « coureur de marathon » qui a fait d'Infogrames le « numéro un européen des jeux vidéo », et Marc Lassus, de Gemplus, l'artisan du succès industriel de la carte à puce. Un patron qui « considère que "non" n'est pas une réponse », version modernisée, en quelque sorte, de l'antique « impossible n'est pas français ».

UN CERTAIN EXOTISME FRANÇAIS

L'hebdomadaire américain a préféré se pencher sur quelques personnalités qu'il pense probablement emblématiques d'un certain exotisme français. Au premier rang de ces curiosités se trouve Ernest-An-

toine Seillière, le président du Medef, « peut-être le personnage politique le plus efficace en France aujourd'hui ». Dans le rôle de l'empêcheur de tourner en rond, le juge marseillais Jean-Pierre Zanoto, magistrat instructeur du dossier du Crédit lyonnais qui n'a pas hésité à mettre en examen Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la Banque de France, est salué comme « l'un des plus fins limiers en Europe pour traquer la délinquance en col blanc ». Et le magazine d'ironiser : « Si les membres éminents du monde très fermé des affaires français dorment un peu moins bien ces jours-ci, c'est grâce à lui. »

Archétype du « héros populaire » français, selon *Business Week*, José Bové est présenté plutôt comme un opportuniste, qui « défend clairement la bonne cause au bon moment », mais qui « n'est pas près de disparaître », car il a compris que « les peurs alimentaires ont touché un point névralgique de la psyché européenne ». Quant à Georges Frêche, il est le seul maire représenté dans ce « top 50 », avec celui de Budapest, Gabord Demsky. L'édile montpelliérain doit son statut de star européenne à son ancrage résolument régional, pour lequel il fait figure de précurseur de longue date, estime *Business Week*.

On note qu'aucun de nos compatriotes ne figure parmi les « artistes du redressement », aux côtés des patrons de Pirelli, Pearson, Porsche ou Preussag. Encore un effort, Messieurs les Français...

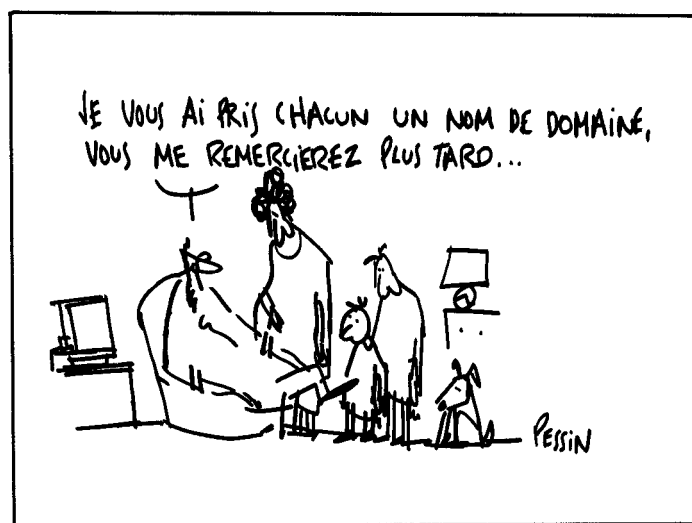
Pascal Galinier

www.gandi.net

Une petite société parisienne issue du Net associatif participe à la gouvernance de la Toile

JUSQU'EN 1999, l'attribution et la gestion des noms de domaine internationaux les plus recherchés (.com, .net et .org) étaient assurées par Network Solutions Inc. (NSI), société privée sous contrat avec le gouvernement des Etats-Unis. Depuis l'abolition de ce monopole, le contrôle du système a été transféré à l'Internet corporation for assigned names and numbers (Icann), organisation internationale installée en Californie. L'une de ses tâches prioritaires est d'étudier les dossiers des sociétés souhaitant se lancer sur ce marché pour leur accorder des agréments.

A ce jour, 122 organisations de divers pays ont été autorisées à venir concurrencer NSI. La plupart sont des grosses sociétés commerciales, mais il y a des exceptions. Ainsi, quatre jeunes Parisiens issus de l'Internet associatif et alternatif ont réussi à obtenir l'agrément de l'Icann, à égalité avec les multinationales de la communication. Ils ont créé une SARL baptisée Gandi, qui, depuis le mois de février, a déjà attribué près de 45 000 noms de do-



maine en .com, .net et .org, dont 33 000 à des résidents français : « Notre premier but était de débouler la situation française. En cinq ans, à peine 60 000 noms de domaine ont été déposés en fr, à cause de la procédure imposée, qui est à la fois chère, contraignante, compli-

quée et désordonnée ». L'offre de Gandi, en revanche, est simple et bon marché : « L'Icann nous a dit qu'à leur connaissance nous étions les moins chers du monde et que nous proposons le contrat le plus avantageux... Nous faisons payer 12 euros par an. Nous reversons

6 dollars à la base de données qui gère l'ensemble du système à l'échelle mondiale. Il nous reste environ 5 dollars, ce qui est suffisant, car les frais techniques ne dépassent pas 1 dollar par an et par nom. »

Au-delà de la qualité du service, les motivations de M. Lacambre et de ses associés sont avant tout militantes : « On assiste à une privatisation complète du secteur des noms de domaine et de la signature électronique, alors que tout cela devrait relever du service public. Si personne ne résiste, des entités privées vont imposer leur loi exclusive sur le Net. Or Gandi est désormais dans le jeu aux côtés des grandes entreprises. Nous verrons tout ce qui se passe, et nous dénoncerons tout ce qui ne va pas... Contrairement à ce que les bureaucrates et les hommes d'affaires tentent de faire croire, les noms de domaine ne sont pas une denrée rare. Il n'existe aucun obstacle physique, pratique ou technique à ce que chaque habitant de la Terre possède son propre nom de domaine. »

Yves Eudes

SUR LA TOILE

FOOTBALL

■ Laurent Blanc et Christophe Dugarry ont lancé leur propre site sur Internet, sur lequel ils proposent des jeux, des informations, des dialogues en direct. On peut aussi y obtenir sa propre adresse de courrier électronique au nom de joueurs de football. – (Reuters.) www.planetchampions.com

RADIOFRÉQUENCES

■ Bouygues Télécom a ouvert un site internet compte des informations scientifiques relatives aux effets potentiels des radiofréquences sur la santé. – (Reuters.) www.bouyguetelecom.fr/sante

JEUX OLYMPIQUES DE 2002

■ 730 000 billets pour assister aux différentes compétitions des Jeux olympiques d'hiver de Salt Lake City, en 2002, seront vendus par l'intermédiaire d'Internet à partir du 31 octobre. Les préinscriptions se font sur le site officiel des Jeux. Les renseignements sur les tarifs et les disponibilités seront renvoyés par courrier électronique. – (AP.) www.saltlake2002.com

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

☐ M. ☐ Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQP1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : _____

Signature : _____

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99F TTC/min)

Le Monde (USPS=009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-3003

L'excellent M. Poutine

par Luc Rosenzweig

CEUX qui avaient voulu nous priver totalement de politique à la télé dès le début du mois de juin jusqu'à la rentrée de septembre avaient compté sans la malignité de l'étranger. Hafez El Assad a l'idée perverse de mourir au moment même où Mary Pierce remporte le tournoi féminin de Roland-Garros, et les Russes et les Tchétchènes se mettent d'accord pour perturber le début d'euphorie bleue consécutive à la victoire de la France lors de son premier match de l'Euro 2000. Etait-ce calculé ? Créditions le président syrien, réputé pourtant pour sa ruse et son machiavélisme, de n'avoir pas choisi de rejoindre les jardins d'Allah à cette date à seule fin de perturber la béatitude sportive d'une France qui n'aime pas être dérangée quand Zidane est à la tâche.

En revanche, on ne peut qu'admirer l'art, digne de Talleyrand, avec lequel le nouveau président

russe, Vladimir Poutine, s'est propulsé en tête des journaux télévisés de 20 heures, lundi soir. La réception au Kremlin de Brice Fleutiaux, photographe de presse, libéré quelques heures plus tôt après huit mois de détention par des groupes armés en Tchétchénie, était programmée de telle façon qu'elle devait être diffusée brute de décoffrage dans ces journaux. Vladimir Poutine, qui n'avait pas été particulièrement gâté dans les commentaires de la presse française lors de son accession au pouvoir, apparaissait ainsi tout à son avantage. Vêtu d'un costume d'excellente coupe, il accueille sous les ors de son palais un Brice Fleutiaux barbu, mais heureux d'être enfin loin de la sollicitude attentive d'autres barbues à qui M. Poutine promet un sort peu enviable.

L'opération de relations publiques du maître de toutes les Russies est une réussite parfaite.

En quelques minutes, il donne au public français l'image d'un dirigeant civilisé, affable, une sorte d'anti-Eltsine, alliant la sobriété des gestes à la sobriété tout court. Mais, comme souvent, un petit grain de sable vient se glisser dans la plus parfaite des machines. On a pu ainsi voir M. Poutine montrer à l'otage libéré des photos, sans doutes horribles, d'exactions supposées avoir été commises par les « bandits tchétchènes ». L'interprète officiel qui traduisait, en direct, les explications du dirigeant russe, fait état d'un « enfant juif » qui serait encore aux mains de ravisseurs armés. Il se corrige immédiatement et parle d'un « enfant d'Israël », comme si prononcer le mot « juif » n'était pas convenable pour un public français. Il doit y avoir encore, dans la Russie de Vladimir Poutine, quelques problèmes pendant relatifs aux rapports que ce pays entretient avec sa communauté juive...

MARDI 13 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.00 Tabarly « Homme libre, toujours tu chériras la mer... ». Forum

23.00 Que reste-t-il de l'armée rouge ? Forum

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Lionel Duroy, Sophie Guillemain, Laurent Lucas, Deftones, Thomas Langman. Canal +

18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. Alain Bocquet. LCI

19.00 Archimède. Arte

19.30 et 0.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première

20.15 et 23.00 Le Journal de l'histoire. Histoire

20.50 E = M 6 spécial. Les secrets de la minceur. M 6

21.00 Le Gai Savoir. Hommage à Frédéric Dard. Paris Première

22.15 Ça se discute. Comment vivre quand on ne s'aime pas ? TV 5

22.45 Célébrités. TF 1

22.50 La Vie à l'endroit. Best of des trois ans. France 2

23.35 Les Aventuriers de la science. C'est déjà demain ! La voiture intelligente. La médecine à distance. Bienvenue dans un monde virtuel. France 3

0.35 Capital. Forme et santé : les nouveaux films. M 6

DOCUMENTAIRES

20.15 Putain d'Europe ! [2/20]. Arte

20.30 Les Enfants de l'arc-en-ciel. Planète

20.45 La Vie en face. L'Affranchi du Bronx. Arte

21.00 Femmes de Gainsbourg. France 3

21.25 La Chine, dragon millénaire. [3/13]. Odyssee

21.45 Thema. Les Dogons : Chronique d'une passion. Arte

22.10 La Fascination du Grand Nord. [2/4]. Odyssee

22.30 Sur les traces de la nature. [11/13]. Planète

22.50 Dossiers noirs. Le mystère Kennedy. 13^{ème} RUE

23.30 Divination, cigares et saint Simon. Odyssee

23.40 Fascinating Rythm. Muzzik

23.45 La Vie en face. Paul. TSKR

22.15 Behind the Music. Tom Petty and the Heartbreakers. Canal Jimmy

0.30 Aimer vivre en France. [1^{er} volet]. Les vacances. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

20.30 Football. Euro 2000. Groupe C : Yougoslavie - Slovénie. France 2 - Eurosport - RTBF 1

MUSIQUE

20.55 Soirée Rafael Kubelik. Muzzik

21.00 Wolfgang Sawallisch. Par l'Orchestre philharmonique Tchèque. Muzzik

22.25 Concerto pour guitare. Œuvre d'Alexandro Marcello. Avec Alexandre Lagoya, guitare. Par l'Ensemble orchestral de Haute-Normandie, dir. Alexandre Lagoya. Mezzo

22.40 « Le Tombeau de Couperin », de Ravel. Avec Daniel Barenboïm, piano. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. D. Barenboïm. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

23.00 « Aïda », Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

FILMS

15.30 My Beautiful Laundrette ■■■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1985, 100 min) O. Cinéféz

17.10 Happy Together ■■■ Wong Kar-wai (Hong-Kong, 1997, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 3

18.05 L'Eau à la bouche ■■■ Jacques Doniol-Valcroze (France, 1959, N., 85 min) O. Cinétoile

19.10 Le Mystère de la chambre jaune ■■■ Henri Aïsnier (France, 1948, N., 80 min) O. Ciné Classics

19.50 Bernard et Bianca ■■■ Walt Disney (Etats-Unis, 1977, 90 min). Disney Channel

20.50 Meurtre dans un jardin anglais ■■■ Peter Greenaway (Grande-Bretagne, 1982, 110 min) O. Cinéféz

20.55 Train d'enfer ■■■ Gilles Grangier (France, 1965, 90 min). TMC

21.00 Violette et François ■■■ Jacques Rouffio (France, 1977, 100 min) O. Ciné Cinémas 3

21.05 A cause d'un assassinat ■■■ Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1974, 105 min). 13^{ème} Rue

21.50 Moderato cantabile ■■■ Peter Brook (France - Italie, 1960, N., 95 min) O. Ciné Classics

22.40 Fatherland ■■■ Ken Loach (France - Grande-Bretagne, 1986, 115 min) O. Cinéféz

23.25 Monsieur Max ■■■ Mario Camerini (Italie, 1937, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics

0.35 Les Mille et Une Nuits ■■■ Pier Paolo Pasolini (Italie - France, 1974, v.o., 125 min) O. Cinéféz

1.00 Le Voyage en Italie ■■■■ Roberto Rossellini. Avec Ingrid Bergman, George Sanders (Italie, 1953, N., v.o., 80 min). France 2

1.15 La Disparue ■■■ George Sluizer (Etats-Unis, 1993, 105 min) O. Ciné Cinémas 2

1.00 Le Voyage en Italie ■■■■ Roberto Rossellini. Avec Ingrid Bergman, George Sanders (Italie, 1953, N., v.o., 80 min). France 2

1.15 La Disparue ■■■ George Sluizer (Etats-Unis, 1993, 105 min) O. Ciné Cinémas 2

1.00 Le Voyage en Italie ■■■■ Roberto Rossellini. Avec Ingrid Bergman, George Sanders (Italie, 1953, N., v.o., 80 min). France 2

1.15 La Disparue ■■■ George Sluizer (Etats-Unis, 1993, 105 min) O. Ciné Cinémas 2

1.00 Le Voyage en Italie ■■■■ Roberto Rossellini. Avec Ingrid Bergman, George Sanders (Italie, 1953, N., v.o., 80 min). France 2

1.15 La Disparue ■■■ George Sluizer (Etats-Unis, 1993, 105 min) O. Ciné Cinémas 2

1.00 Le Voyage en Italie ■■■■ Roberto Rossellini. Avec Ingrid Bergman, George Sanders (Italie, 1953, N., v.o., 80 min). France 2

1.15 La Disparue ■■■ George Sluizer (Etats-Unis, 1993, 105 min) O. Ciné Cinémas 2

1.00 Le Voyage en Italie ■■■■ Roberto Rossellini. Avec Ingrid Bergman, George Sanders (Italie, 1953, N., v.o., 80 min). France 2

1.15 La Disparue ■■■ George Sluizer (Etats-Unis, 1993, 105 min) O. Ciné Cinémas 2

1.00 Le Voyage en Italie ■■■■ Roberto Rossellini. Avec Ingrid Bergman, George Sanders (Italie, 1953, N., v.o., 80 min). France 2

1.15 La Disparue ■■■ George Sluizer (Etats-Unis, 1993, 105 min) O. Ciné Cinémas 2

1.00 Le Voyage en Italie ■■■■ Roberto Rossellini. Avec Ingrid Bergman, George Sanders (Italie, 1953, N., v.o., 80 min). France 2

1.15 La Disparue ■■■ George Sluizer (Etats-Unis, 1993, 105 min) O. Ciné Cinémas 2

1.00 Le Voyage en Italie ■■■■ Roberto Rossellini. Avec Ingrid Bergman, George Sanders (Italie, 1953, N., v.o., 80 min). France 2

1.15 La Disparue ■■■ George Sluizer (Etats-Unis, 1993, 105 min) O. Ciné Cinémas 2

1.00 Le Voyage en Italie ■■■■ Roberto Rossellini. Avec Ingrid Bergman, George Sanders (Italie, 1953, N., v.o., 80 min). France 2

1.15 La Disparue ■■■ George Sluizer (Etats-Unis, 1993, 105 min) O. Ciné Cinémas 2

1.00 Le Voyage en Italie ■■■■ Roberto Rossellini. Avec Ingrid Bergman, George Sanders (Italie, 1953, N., v.o., 80 min). France 2

1.15 La Disparue ■■■ George Sluizer (Etats-Unis, 1993, 105 min) O. Ciné Cinémas 2

1.00 Le Voyage en Italie ■■■■ Roberto Rossellini. Avec Ingrid Bergman, George Sanders (Italie, 1953, N., v.o., 80 min). France 2

1.15 La Disparue ■■■ George Sluizer (Etats-Unis, 1993, 105 min) O. Ciné Cinémas 2

1.00 Le Voyage en Italie ■■■■ Roberto Rossellini. Avec Ingrid Bergman, George Sanders (Italie, 1953, N., v.o., 80 min). France 2

1.15 La Disparue ■■■ George Sluizer (Etats-Unis, 1993, 105 min) O. Ciné Cinémas 2

1.00 Le Voyage en Italie ■■■■ Roberto Rossellini. Avec Ingrid Bergman, George Sanders (Italie

Dix mois, un jour

par Pierre Georges

ILS ONT leur site Internet, www.sansnous.org. Ils ont leur pétition qui circule sur la Toile. Ils ont leur sigle rouge, SN, à la fois comme Service national et comme Sans Nous. Ils ont leur organisation et maintenant leur collectif qui a lancé, pour le 18 juin, un appel à manifester à Paris, place de la République. Et ils ont maintenant leurs désormais, à la manière de l'an 2000, 56 gaillards qui, à partir de ce mardi, ont décidé de ne « plus répondre aux ordres d'appel sous les drapeaux ».

Bref, les derniers appelés sursitaires, ceux qui nés avant 1979 restent soumis jusqu'en 2002 aux obligations militaires à l'ancienne ne veulent plus y aller. Ils le disent de façon abrupte : « Nous ne voulons pas être les derniers des cons ». Ou, de manière plus argumentée, en dénonçant ce qu'ils considèrent être « l'injustice de la réforme du service national et les inégalités entraînées par la loi de 1997 ».

Les Sans Nous vont donc descendre dans la rue, les insoumis être pourchassés par la maréchaussée. Et le mouvement fait rapidement tâche d'huile dans le télescopage calendaire de deux situations effectivement contradictoires et qu'eux estiment « injustes ». Comme l'on dirait, en terme de caricature, les jeunes gens de France appelés à servir la Nation se répartissent dans les cours de caserne en deux files. File de droite, les cocus : les vieux nés avant 1979, qui, au bénéfice des sursis et reports d'incorporation pour études ou contrat de travail à durée déterminée, ont échappé jusqu'à présent au service national imposé à une partie de leur génération. Ils sont encore 300 000. File de gauche, les bien-

heureux nés après la date coupure, le 1^{er} janvier 1979. Les premiers doivent dix mois de service à la Nation. Les seconds, un jour, cette fameuse « journée d'appel de préparation à la défense ».

Dix mois, un jour, paille-foin ! L'armée a encore besoin des uns jusqu'en 2002. Et elle n'a déjà plus besoin des autres. De son point de vue, en somme, une nécessaire opération-tuilage, pour assurer définitivement le passage de l'armée de conscription à l'armée professionnelle. Sauf qu'évidemment, les Sans Nous trouvent leur sort et leur fonction de « tuiles » peu enviable et, pour tout dire, inacceptable. Être les durs des durs à faire l'armée est un privilège ou une corvée civiques dont ils se seraient évidemment bien passés. Et dont beaucoup vont tenter de se passer, quitte à braver la loi.

Voilà où ils en sont, un mouvement du refus qui croît et embellit sur la Toile et dans la rue. Ils ont manifesté déjà, quelques milliers à peine, quelques dizaines parfois. Ils se sont, à l'occasion, retrouvés au poste, après quelques affrontements avec les forces de l'ordre et de la Nation. Et les plus déterminés ne veulent plus y aller désormais, le font savoir. Ils entrent dans la dernière des insoumissions avant fermeture du débat. Avec le sentiment furieux, et compréhensible, d'être tout bêtement nés du mauvais côté de la date.

Dix mois, un jour. La règle du jeu est claire, la loi formelle, la répression possible. Mais on se demande bien ce que vont pouvoir faire l'armée et le pouvoir, si par milliers, après le rassemblement du 18 juin, ils mettent leur ordre d'appel sous les drapeaux au panier des obligations jaunies.

Le Medef veut un accord avec les syndicats sur la réforme de l'assurance-chômage

Réunion de la dernière chance, mardi 13 juin, entre le patronat et les confédérations

SYNDICATS ET PATRONAT se préparaient, mardi 13 juin, à la quatrième séance de négociations sur le renouvellement de la convention d'assurance chômage qui expire le 30 juin. Comme les précédentes, celle-ci promet de durer tard dans la nuit. D'autant que le Medef a dit, haut et fort, que cette rencontre devait être la dernière du genre (*Le Monde* du 10 juin). A son issue, « chaque organisation (syndicale) devra se déterminer et prendre ses responsabilités », a déclaré l'organisation patronale dans un communiqué publié vendredi.

En clair, si les parties ne parvenaient pas à un accord, le Medef mettrait fin au processus de la « refondation sociale » qu'il a engagée et pourrait décider, lors de son conseil exécutif du 19 juin, de quitter la table des organismes paritaires - Unedic et caisses de sécurité sociale - dès le 1^{er} juillet.

Dans une interview aux *Echos*, mardi, Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, se réjouit du « ressaisissement dans le camp syndical » qu'il constate depuis

plusieurs jours, alors qu'il n'y a pas si longtemps - fin mai - un accord pouvait sembler à portée de mains entre le patronat et quatre des cinq organisations syndicales (CFDT, CFTC, CGC et dans une moindre mesure FO). Mais depuis, Martine Aubry, Laurent Fabius, puis Lionel Jospin sont intervenus auprès des confédérations pour qu'elles se montrent moins conciliantes. Avec succès. FO, qui avait déjà commencé à manifester son opposition au projet patronal, s'est senti encouragé. Vendredi, devant les fonctionnaires, Marc Blondel déclarait : « la refondation sociale, c'est du pipeau ».

C'est d'abord sur le Pare - le Plan d'aide de retour à l'emploi qui s'est substitué au Care (Contrat d'aide au retour à l'emploi) - que vont porter les discussions. Pour le patronat, ce contrat acterait les devoirs et les engagements individuels du demandeur d'emploi vis-à-vis du régime d'indemnisation. FO et la CGT refusent que celui-ci soit obligatoire. Sous certaines conditions, et notamment celle du maintien

d'une logique d'assurance chômage, la première ne s'opposerait pas à un système optionnel, lié à la seule volonté du chômeur. La seconde, elle, refuse le concept même du Pare, qu'il soit facultatif ou obligatoire. La CFTC et la CFDT sont, pour leur part, convaincues de l'attrait du Pare pour les chômeurs.

L'ENJEU DU PARE

Les concessions éventuelles des uns et des autres sur le Pare dépendront notamment de l'évolution de l'indemnisation du chômage. Tous les syndicats souhaitent que les excédents de l'Unedic soient affectés à une augmentation du nombre de chômeurs indemnisés, qui représentent aujourd'hui 40 % du nombre total de chômeurs. FO demande une revalorisation de l'allocation unitaire dégressive (AUD), que continueraient de percevoir ceux qui n'adhèreraient pas au Pare.

L'organisation de Marc Blondel envisage même de supprimer la dégressivité de l'AUD, donc la phi-

losophie même de l'allocation, ce que revendique depuis le début des négociations la CGT. Quant aux modalités d'indemnisation des chômeurs qui choisiraient le Pare, elles restent à négocier. La CFTC et la CFDT, qui s'est récemment ralliée aux revendications de la confédération chrétienne, demandent que l'adhésion au Pare s'accompagne d'une meilleure indemnisation par rapport au régime actuel.

La CGT et FO refusent catégoriquement que la mise en place du Pare s'accompagne d'un dispositif de sanctions pour les chômeurs qui refuseraient sans motif légitime une offre d'embauche. Le Medef propose en effet qu'un demandeur d'emploi qui opposerait un premier refus à une offre de travail verrait son indemnisation réduite de 20 %. Au deuxième refus, il verrait ses indemnisations suspendues, et au troisième supprimées. La CFDT et la CFTC veulent, elles, négocier cette échelle.

Virginie Malingre

Radioactivité en Seine-Saint-Denis sur un ancien terrain du CEA

LE CENTRE d'étude du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) de Vaujours (Seine-Saint-Denis) a été le théâtre, dans les années 50 et 60, d'expérimentations ayant entraîné la dispersion dans l'environnement d'uranium. C'est ce qu'affirme, dans *Le Parisien* du 12 juin, Lucien Beaudoin, ancien ingénieur du CEA, qui a travaillé pendant trente ans dans ces installations fermées en 1997 et dont les terrains sont aujourd'hui mis en vente par adjudication. « Je tenais à faire savoir la vérité », indique tardivement le retraité. A l'époque, nous étudions l'action des explosifs sur différents métaux pour mettre au point la bombe atomique. »

« Nous faisons exploser des sphères d'uranium naturel dans des casemates, mais aussi à l'air libre. » Les éclats se dispersaient alors dans le fort, mais partiellement aussi à l'extérieur de l'enceinte de quelque 45 hectares. Lucien Beaudoin révèle que « quelques kilos d'uranium se sont ainsi retrouvés dans la nature ». Mais, dans le même temps, il minimise le risque en expliquant que « les conséquences de ces expérimentations ne sont pas catastrophiques » et qu'il faudrait « pour qu'il y ait danger, qu'un gosse mange de la terre contenant des débris d'uranium ».

Au CEA, on se veut également rassurant. En 1998, la Direction générale de la santé (DGS) a fixé des

niveaux minimum d'assainissement de la radioactivité résiduelle avant la mise en vente de l'ancien fort. « Nous avons procédé à un contrôle le 2 juillet 1998 qui a montré que ces prescriptions étaient respectées », indique Jean-Luc Pasquier, directeur scientifique de l'Office pour la protection contre les rayonnements ionisants (OPRI).

EXPERTISES EN PROFONDEUR

Ces mesures ont porté sur l'intérieur de l'enceinte, et ont montré que ces terrains pourraient accueillir des activités industrielles. « En revanche, s'ils devaient accueillir du public, il faudrait refaire des expertises en profondeur », prévient M. Pasquier. En effet, l'équivalent de dose reçue aujourd'hui s'élève à 1,6 millisievert par an, alors que la limite d'exposition pour le public est fixée à 1 mSv/an.

Aux abords du fort, les seules mesures disponibles ont été réalisées par le CEA. « Elles montrent des valeurs légèrement supérieures à celles généralement rencontrées en région parisienne (0,03 becquerel par gramme de terre, contre 0,01 Bq/g habituellement », précise Jean-Luc Pasquier. Mais elles sont inférieures aux 0,05 Bq/g que l'on peut mesurer en Limousin. » Mais même à ces niveaux, il n'y a pas selon lui « de problème sanitaire ».

Hervé Morin

DÉPÊCHES

■ **BRETAGNE** : Cinq personnes ont été interpellées par les policiers du service régional de police judiciaire de Rennes (Ille-et-Vilaine) dans les départements de Loire-Atlantique et du Finistère, mardi 13 juin. Cette opération s'inscrirait dans le cadre de l'enquête sur les incidents au cours desquels des militants bretons avaient pris à partie deux policiers dans un fest-noz à Nantes (Loire-Atlantique) le 29 avril, quelques jours après l'attentat du McDonald's de Quévert qui avait provoqué la mort d'une employée.

■ **JUSTICE** : le tribunal correctionnel de Toulon (Var) a condamné, mardi 13 juin, Pierre-Jean Nicoli, un policier de l'antenne toulonnaise du SRPJ de Marseille, à six ans de prison ferme pour corruption passive. Il était soupçonné d'avoir renseigné, moyennant rétribution, des figures du banditisme du sud de la France (*Le Monde* du 11 mai). Franck Perletto et Frédéric Perlungo, membres du milieu toulonnais ont écopé de cinq ans de prison.



Le Monde

ECONOMIE

LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

MERCREDI 14 JUIN 2000

BOUSSOLE



MOZAMBIQUE
Dévasté par des inondations, le Mozambique attire les bailleurs de fonds appâtés

par le marché de la reconstruction. Au risque d'aggraver les disparités régionales et d'accroître le poids de la dette (page IV)

MANAGEMENT

46 ans

c'est la moyenne d'âge des cadres de la SNCF. Le renouvellement de cette population est compliqué par le nombre croissant de démissions de jeunes managers enregistrées par l'entreprise publique (page VI)

EMPLOI

Les bourses de mécénat, à l'exemple des Tremplins Nescafé, sont de plus en plus souvent sollicitées pour financer la professionnalisation d'activités culturelles ou sociales, avec une création d'emplois à la clé (page VI)

EUROPE

Gaëtan Gorce, député (PS) et rédacteur d'un rapport sur le dumping social, estime que



« l'Union devrait se doter d'une Constitution sociale » (page VIII)

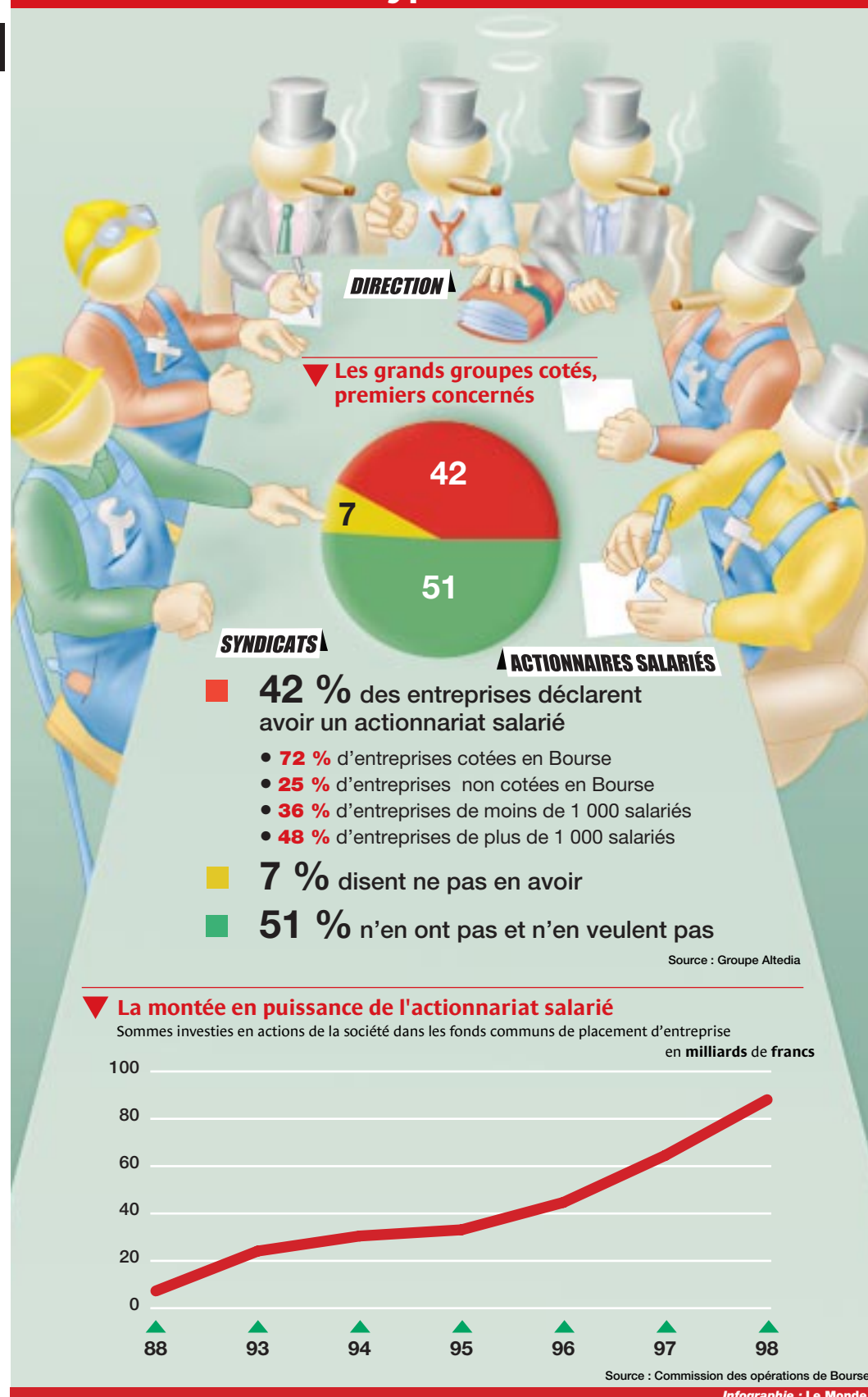


ANNONCES CLASSÉES
De la page IX à la page XXIV

Syndicats et porte-parole des petits porteurs se disputent la légitimité de la représentation. Les directions veulent rester maîtres du jeu

Actionnariat salarié : la lutte pour le pouvoir commence

Un nouveau type d'interlocuteurs



Voilà un dossier qui, a priori, soulève l'enthousiasme. L'époque s'y prête, il faut dire. La conjoncture redémarre, la Bourse se porte bien, bref, il n'y a aucune raison de bouder le développement de l'actionnariat salarié. Le gouvernement ne se fait pas prier. Après les 35 heures et la polémique qu'elles ont suscitée, arrive ce chantier prometteur et consensuel puisqu'il doit permettre de réconcilier capital et travail.

D'ailleurs, sans l'affaire du quinquennat, le projet de loi sur l'épargne salariale, piloté par Laurent Fabius, aurait même été adopté avant l'été. Il faudra attendre la rentrée parlementaire pour voir comment la gauche plurielle entend mettre en scène cette grande idée, dont les avantages économiques n'échappent pas à Lionel Jospin, soucieux de ne pas voir les entreprises françaises tomber un peu plus dans l'escarcelle des fonds de pension anglo-saxons. Pas si simple. La mécanique fonctionne de mieux en mieux – 700 000 salariés actionnaires en 1997, plus d'un million aujourd'hui –, rapporte de plus en plus – en 1998, selon la Commission des opérations de Bourse, 88 milliards de francs ont été investis dans les fonds communs de placement (FCP) en titres de l'entreprise – mais qui la commande vraiment ? Et pour faire quoi ?

Pour le moment, le combat engagé entre organisations syndicales et associations de salariés actionnaires se fait à fleurets mouchetés. A de rares exceptions près, comme aux AGF, où la guerre est ouverte. Pourtant, les premières sentent monter le danger de voir ce nouveau pouvoir s'installer dans l'entreprise et dont la qualité d'actionnaire (même salarié) conviendrait mieux à des directions soucieuses de rentabilité. « Je suis sûre que derrière tout cela, s'inquiète Viviane Claux, administratrice salariée CGT à Usinor, il y a l'idée de limiter la présence des salariés tout court au sein des conseils d'administration. »

Les secondes font valoir qu'elles représentent les salariés, mais dans une logique où il est hors de question de léser leur patrimoine. Ce n'est pas un hasard si la question de la « schizophrénie » (comment concilier les intérêts du salarié et ceux de l'actionnaire) les agace au plus haut point. Aucune ne veut se faire « piéger » par une déclaration qui indiquerait leur moindre résistance à un plan social. Mais l'ambivalence est évidemment au rendez-vous.

Entre les deux acteurs, les frontières ne sont pas forcément

étanches. L'entrisme se fait de part et d'autre. On s'observe, on se jauge, mais on fourbit aussi ses armes pour une bataille à venir.

La Fédération française des associations d'actionnaires salariés (FAS) – qui regroupe déjà les représentants de 18 grands groupes – fait du lobbying au plus haut niveau pour obtenir des sièges dans les conseils d'administration (CA) et l'exercice individuel des droits de vote en assemblée générale. Et surtout, elle réclame que l'élection des membres du conseil de surveillance des FCP ne se fasse pas (par habitude « sociale ») uniquement sur des listes syndicales.

Ces affrontements font-ils le bonheur des directions ? Celles-ci, en tout cas, en attendant que les pratiques évoluent, continuent à tirer les ficelles des CA. Même si la FAS confirme que de plus en plus de ses associations adhérentes ont des représentants au conseil d'administration, Serge Cimatti, son président, admet « que, pour le moment, il se-

rait faux de dire qu'ils pèsent sur les décisions stratégiques ». Quid, ainsi, du cas emblématique de la Société générale, où les salariés actionnaires, par leur mobilisation, ont aidé Daniel Bouton, le PDG, à contrer le raid de la BNP ? Ils ont reçu une prime en guise de remerciement, mais pas de siège au conseil d'administration.

Tout ça pour ça ? La déception risque d'être au rendez-vous. Les entreprises s'enthousiasment pour l'actionnariat salarié aussi pour ses valeurs de fidélisation et de motivation. Les salariés peuvent y croire également, acceptant, du coup, de placer leurs économies dans leur outil de travail, quitte à un petit sacrifice sur les rendements escomptés. Mais si les directions ne jouent pas le jeu, ils reprendront vite leur mise, dès la première alerte sur le cours de Bourse. Et ce sera alors un retour à la case départ.

Marie-Béatrice Baudet et Laetitia Van Eckhout

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT
www.ism-mba.edu
Fully accredited *

ISM

Programmes accrédités * USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants
Séminaires en anglais avec professeurs américains, compatibles avec votre vie professionnelle
Profil des participants : 30-45 ans, 24 nationalités, diplômés enseignement supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle
Admissions : janvier, avril, octobre.

ieMBA International Executive Master of Business Administration

- part-time sur 12 mois : 10 ou 15 séminaires mensuels à PARIS et 1 ou 2 mois à NEW YORK
- 520 heures plus thèse

MBA Master of Business Administration in International Management

- full-time 4 mois à Paris et 6 mois à New York
- 520 heures plus thèse

DBA Doctorate of Business Administration

- Pour titulaires d'un MBA ou équivalent
- part-time sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs
- 320 heures plus thèse

International School of Management
148, rue de Grenelle, 75007 Paris
Tél. : 33-1-45-51-09-09 – Fax : 33-1-45-51-09-08
Programmes gérés à New York par ISM USA
Internet : http://www.ism-mba.edu e.mail : info@ism-mba.edu

ISM

LE DISPOSITIF

Questions-réponses

1 L'épargne salariale et l'actionnariat salarié sont-ils semblables ?

Il ne faut pas confondre épargne salariale et actionnariat salarié. L'actionnariat salarié n'est qu'une composante de l'épargne salariale, qui comporte quatre autres dispositifs : la participation, l'intéressement, le plan d'épargne d'entreprise et les stocks-options.

L'actionnariat salarié est le processus par lequel les salariés sont mis en position d'acquiescer des actions de leur entreprise à l'occasion d'une privatisation ou d'une introduction en Bourse, ou encore d'une augmentation de capital. Ils bénéficient alors de conditions préférentielles d'achat. Dans le cadre de la participation, l'entreprise peut aussi choisir de procéder à une distribution directe d'actions.

Aujourd'hui, c'est principalement par les fonds communs de placement d'entreprise (FCPE) que se constitue l'actionnariat salarié. Le FCPE peut être alimenté par l'intéressement, la participation, des versements volontaires du salarié et des abondements patronaux. Les sommes versées dans un tel fonds sont bloquées pendant cinq ans pour bénéficier d'une défiscalisation.

2 Quelle est la différence entre un FCPE et un fonds de pension ?

Un fonds de pension est un fonds d'épargne salariale destiné à financer la retraite. Au moment de sa retraite, le salarié touche son épargne et les intérêts capitalisés sous forme de rente.

Un fonds commun de placement d'entreprise est un fonds d'épargne qui n'a pas pour finalité la retraite. L'argent est géré par des organismes financiers. Un conseil de surveillance composé de représentants salariés et, pour moitié au plus, de représentants de la direction de l'entreprise supervise la gestion. Les représentants des salariés peuvent être soit élus directement par les salariés, soit désignés par les syndicats ou le comité d'entreprise. Un FCPE peut être investi sur des titres diversifiés, ou sur des titres de l'entreprise.

3 L'actionnariat salarié est-il très développé en France ?

L'actionnariat salarié s'est développé en France depuis la fin des années 60. A partir de 1986, les privatisations et les plans d'épargne d'entreprise (PEE) ont relancé la formule. Laquelle est en pleine accélération, même si l'actionnariat salarié reste difficilement quantifiable, faute de statistiques.

Fin 1998, les sommes versées dans des fonds communs de placement d'entreprise investis en action de l'entreprise s'élevaient, selon la Commission des opérations de Bourse, à 88 milliards de francs (13,5 milliards d'euros). Selon une enquête réalisée en avril 2000 par le groupe Altédia auprès de plus de 200 entreprises cotées et non cotées, de plus de 500 salariés, 7 % en moyenne du capital des sociétés serait détenu par les salariés. Et 42 % des entreprises auraient instauré un actionnariat salarié : les trois quarts des sociétés cotées et le quart des entreprises non cotées indiquent avoir ouvert leur capital à leurs employés.

Le nombre de salariés actionnaires de leur entreprise était estimé en 1997, selon la dernière enquête « Patrimoine de ménages » de l'Insee, à 700 000 personnes. Selon la Fédération française des associations d'actionnaires salariés (FAS), ils seraient aujourd'hui plus d'un million.

4 Que prévoit le projet de loi du gouvernement sur l'épargne salariale ?

L'avant-projet de loi sur l'épargne salariale prévoit la création d'un plan d'épargne inter-entreprises (PEI) afin de généraliser l'accès au plan d'épargne d'entreprise (PEE) à l'ensemble des salariés des PME. Plusieurs entreprises pourraient ainsi se regrouper pour instituer un plan d'épargne, objet d'un accord avec les partenaires sociaux, soit au niveau régional, soit au niveau professionnel.

Par ailleurs, l'ancienneté requise pour pouvoir bénéficier des dispositifs d'épargne salariale (intéressement, participation, PEE) serait réduite de 6 à 3 mois, pour permettre aux salariés mobiles ou précaires d'y accéder plus largement.

L'avant-projet de loi prévoit aussi la création d'un plan d'épargne à long terme, appelé plan partenarial d'épargne salariale (PPES). La durée de blocage pourrait être fixée entre 10 et 15 ans, c'est-à-dire le double ou le triple de la durée de blocage actuelle du PEE.

Enfin, pour renforcer le pouvoir des salariés, le projet de loi prévoit de modifier la composition des conseils de surveillance de ces FCPE dès lors qu'ils sont investis au moins à 50 % en titres de l'entreprise. Dans ce cas, le conseil sera exclusivement composé de salariés porteurs de parts.

Soumis actuellement pour concertation aux syndicats, le projet de loi devrait être présenté en conseil des ministres à la mi-juillet et débattu à l'Assemblée nationale à la rentrée parlementaire, en octobre.

Entre représentants des petits porteurs « maison » et syndicalistes, la cohabitation s'annonce délicate

Habituellement, les déclarations sont plutôt feutrées. Du style : « Nous ne sommes pas dans le même camp, mais rien ne doit nous empêcher de vivre en bonne intelligence... Et d'ailleurs, il nous arrive de prendre des positions communes. » Dans la réalité, on sent bien que les armes sont fourbues mais qu'il est peut-être encore trop tôt pour déclencher la bataille. Organisations syndicales et représentants des actionnaires salariés en sont encore au stade de l'observation, ne sachant pas très bien si le développement de ce nouveau capitalisme de petits porteurs « maison » va véritablement bouleverser les règles du pouvoir au sein de l'entreprise.

Aux AGF, visiblement, on a sauté le pas. D'abord, il y a ce tract de l'Association libre des minoritaires des AGF-salariés mandataires tous porteurs (Alma-SMP), qui appelle à voter pour son candidat à l'élection des représentants du personnel (collège cadres). Et puis le ton virulent de son président Jacques Ansquer, qui n'a pas digéré sa non-élection au sein du conseil d'administration du groupe « en raison d'une broncha de l'intersyndicale ».

La maison ? Ce quinquagénaire la connaît bien. Il y entre dès 1975, y a déjà changé quatre fois de métier et termine sa carrière comme inspecteur d'assurances. Il aimerait bien que « les organisations syndicales s'occupent de leurs affaires », en l'occurrence « tout ce qui est collectif ». Au risque, sinon, de déclencher sa colère : « Pendant cinquante ans, les syndicats ont craché sur le capitalisme, et maintenant ils voudraient s'occuper de nos sous ? Quelle est leur

La guerre n'est pas encore ouverte.

Les uns et les autres s'observent. Exception faite des AGF, où le climat est très tendu

légitimité ? Certains salariés ont placé l'héritage d'une vieille tante de Vendée dans le fonds commun de placement... L'enjeu est trop élevé. »

On retrouve cette même appréciation des rôles des uns et des autres dans la bouche de Serge Cimmatti, président de la Fédération française des associations d'actionnaires salariés (FAS), qui grossit un peu plus chaque jour. Début juin, 18 groupes y étaient représentés :

Vers une démocratie directe ?

L'enquête « Motivations, freins et attentes des actionnaires salariés », réalisée en mai par Hewitt Associates, cabinet de conseil en ressources humaines, confirme que tout n'est pas rose entre organisations syndicales et associations d'actionnaires salariés. A une grande majorité (81 %), les actionnaires salariés veulent être représentés au conseil d'administration de leur entreprise, tout comme au conseil de surveillance du fonds commun de placement (81 %). A la question : « Par qui ? », 91 % des sondés répondent : « par des représentants des actionnaires salariés », tandis que 53 % rejettent « les représentants syndicaux ». Même défiance concernant l'exercice du droit de vote aux assemblées générales d'actionnaires. 70 % souhaitent l'exercer personnellement, 43 % en donnant une procuration « à une personne choisie », 65 % via le représentant des actionnaires salariés, le représentant syndical ne recueillant que 17 % des suffrages. On comprend bien pourquoi, puisque 63 % des sondés sont opposés à toute délégation de vote aux organisations syndicales, qui focalisent visiblement (!) le même ressentiment que le président de l'entreprise : 61 % des sondés lui refusent également toute délégation.

Au Royaume-Uni, les grands investisseurs font la loi

LONDRES

de notre correspondant à la City

C'est un beau score. Chez BP Amoco, 90 % des 18 000 salariés britanniques sont actionnaires. Et pour bien montrer « symboliquement » qu'ils changent alors de condition, ce n'est pas la direction des ressources humaines (DRH) qui gère leur « dossier », mais deux départements juridiques du groupe pétrolier : le secrétariat général et le registre des actions. Valeur moyenne du portefeuille ? 2 500 livres (26 000 francs environ). En dépit de cet engouement, qui est, pour la direction de l'entreprise, « une manière de récompenser financièrement le salarié, qui peut ainsi s'identifier plus facilement au groupe et à sa performance financière », pas question de se faire des illusions sur le pouvoir réel de ces capitalistes d'un nouveau genre. Leur poids financier reste très marginal : il ne représente qu'une part infime des actions de la multinationale de l'or noir, dont la capitalisation boursière dépasse les 200 milliards de dollars ! Lors des votes aux assemblées générales, les grands investisseurs institutionnels font la loi, pas les représentants du personnel.

Concrètement, BP Amoco propose deux types de formules d'actionnariat salarié : le « Save as You Earn » (Saye) et le « Participating Share Scheme » (PSS). La première démarche s'appuie sur un plan d'options d'achat de parts sociales négociables au bout de trois ou cinq ans. A l'expiration, l'employé peut percevoir son investissement en espèces avec intérêt. Il peut aussi utiliser cet argent pour acheter des titres BP Amoco à un prix déterminé au départ. Si le bénéficiaire retire sa mise avant l'échéance prévue, il perd une partie des intérêts. Le maximum mensuel autorisé est de 250 livres, soit 3 000 francs par an. Ce placement est exonéré de l'impôt sur le revenu mais reste soumis à la taxe sur les plus-values en cas de revente des actions.

UN DÉVELOPPEMENT QUI PIÉTINE

L'autre formule, le PSS, prévoit l'achat par le salarié d'un titre à la valeur du jour, l'entreprise abondant cette somme selon le principe « buy one, get one free » (un titre gratuit pour un titre acheté). L'investissement, également limité à 3 000 livres par an, est bloqué pendant trois ans. Le salarié doit être employé par BP depuis au

moins un an pour participer au PSS.

Même si le Royaume-Uni peut se targuer d'être le berceau de l'actionnariat populaire, le développement de l'actionnariat salarié piétine. Outre-Manche, il ne concerne que 7 % des employés, soit 2,2 millions de personnes. L'importante contribution personnelle aux fonds de retraite complémentaires privés, l'accent mis dans la rémunération sur la prime de fin d'année liée à la performance et versée en liquide et les avantages en nature offerts par l'employeur (école privée, assurance santé...) expliquent en partie ce manque d'enthousiasme. Les grandes entreprises comme les PME accordent plus volontiers des titres à leurs cadres supérieurs, généralement sous la forme de stock-options, qu'aux échelons intermédiaires. L'argument d'exonération des charges sociales invoqué par les partisans de l'actionnariat salarié ne joue pas au Royaume-Uni, où les contributions patronales sont faibles. En revanche, l'impôt sur les plus-values en cas de cession de titres est loin d'être négligeable.

Marc Roche

La puissance éphémère des employés de la Société générale

Au palmarès des entreprises ayant un actionnariat salarié, la Société générale détient l'un des records du CAC 40 : 29 000 de ses 30 000 salariés détiennent 8,5 % du capital, ce qui leur confère pas moins de 10,8 % des droits de vote, compte tenu des actions à droits de vote double qu'ils possèdent. Réunis, ces petits porteurs sont, de loin, le premier actionnaire privé de la banque.

Lancé au moment de la privatisation de la banque en 1987, cet actionnariat s'est développé au fil des années à la faveur de conditions particulièrement favorables : l'intéressement versé au fonds E, le fonds commun de placement de l'entreprise, est abondé à 80 %, et les actions sont acquises avec une décote de 20 %.

Nombreux sont ceux qui se sont ainsi constitués un bon petit capital, d'autant que depuis la première souscription le cours de l'action s'est fortement apprécié. « Nous avons acquis les premières actions autour de 400 francs, aujourd'hui elles valent 1 750 francs », se félicite une assistante de direction totalisant vingt-cinq ans de maison, qui apprécie de se sentir aujourd'hui « un peu plus intégrée dans l'entreprise, et surtout de bénéficier d'un

Alliés précieux de leur direction pendant le raid de la BNP, les salariés n'ont pas cherché à pérenniser leur pouvoir dans l'entreprise

sacré « plus » en termes de rémunération, aujourd'hui où les augmentations se font rares, pour ne pas dire inexistantes. »

Au printemps 1999, ces mutants du capitalisme se sont révélés un solide « noyau dur » sur lequel a pu s'appuyer le PDG de la banque, Daniel Bouton, pour contrer le raid de la BNP. D'ailleurs, si après l'annonce de la fusion avec Paribas un projet visait à supprimer les droits de vote double détenus par les salariés, il a vite été mis sous le boisseau lorsque l'attaquant a commencé à montrer ses griffes. Il fallait en effet que les salariés puissent peser de tout leur poids.

Cet épisode, qui a mis en lumière une percée forte de l'actionnariat salarié, a évidemment suscité une

soif grandissante de pouvoir dans les rangs de ces porteurs de parts. L'association des actionnaires maison, l'Assact, qui se veut leur porte-parole, en appelle aujourd'hui à une pleine reconnaissance. « Nous voulons être associés aux décisions stratégiques et pour cela prendre part au conseil d'administration comme tout autre actionnaire », relève Robert Luginbuhl, son président. Et celui-ci de dénoncer la mainmise des syndicats sur le conseil de surveillance du fonds E, lequel représente la quasi-totalité du capital détenu par les salariés.

Les représentants des salariés au sein de cette instance sont en effet désignés par le comité d'entreprise, sur proposition des organisations syndicales. Or, pour Robert Luginbuhl, « les actionnaires salariés doivent pouvoir être représentés par des personnes élues librement par eux ».

Certes représentés par les syndicats au sein du conseil de surveillance du fonds E, les salariés actionnaires de la Société générale disposent néanmoins d'un droit de vote direct en assemblée générale. Un pouvoir que n'ont pas la plupart de leurs homologues dans les autres entreprises, mais qu'ils utilisent peu en réalité. Les deux tiers d'entre eux n'exercent pas ce droit, ce qui re-

vient ni plus ni moins à signer un blanc-seing à la direction.

Et quand ils prennent la peine de déléguer leur pouvoir, c'est, pour la plupart, cette même direction qu'ils mandatent. « Les administrateurs salariés qu'ils ont élus, et que nous les incitons à mandater, ne récupèrent pas plus de 1 % des droits de vote », constate Alain Reveglia, représentant CFDT au conseil de surveillance du fonds E. L'Assact ne draîne, elle, pas davantage de pouvoirs de vote, ne comptant guère plus de 1 500 membres.

Côté syndical, on tient à ramener à sa juste mesure le poids de l'actionnariat salarié. « Lors du raid, relève Alain Reveglia, l'actionnariat salarié est devenu important, car, les

porteurs de 30 % des parts s'étant prononcés en faveur de la BNP, la direction ne pouvait plus tabler que sur les 70 % restants : là, l'actionnariat salarié pouvait peser dans la balance. Mais, dans d'autres circonstances, sur l'ensemble du capital, nos 10 % de voix pèsent peu face aux 50,8 % que représentent les investisseurs étrangers, qui sont pour l'essentiel des fonds anglo-saxons. »

« Le fonds E a décidé de ne pas apporter ses titres à la BNP, mais le mouvement social qui s'est développé au moment de l'OPE a beaucoup joué dans la décision du Comité des établissements de crédit, le CECEI, de ne pas donner le contrôle de la Société générale à la BNP, tient aussi à souligner Michel Marchet, délégué

CGT. L'affaire qui nous a opposés à la BNP ne se serait pas terminée de cette façon sans cette forte mobilisation des salariés », assure-t-il.

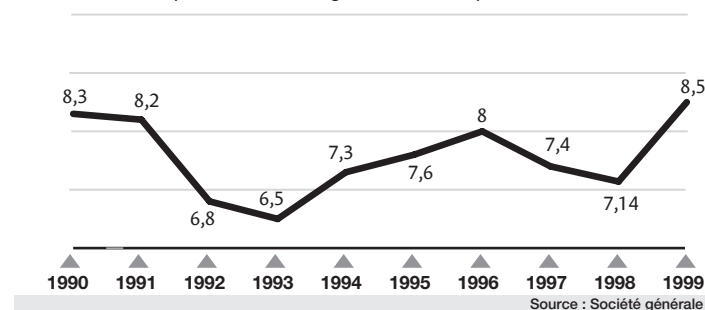
Alain Reveglia et Michel Marchet ne sont pas dupes : ce qui intéresse les salariés, c'est avant tout de savoir si le cours de l'action est bon. Une réalité qui légitime d'autant plus à leur yeux la présence de délégués syndicaux au sein du conseil de surveillance du fonds E. Pour eux, seuls les syndicats sont capables de faire les arbitrages entre l'intérêt général du personnel dans son ensemble et l'intérêt particulier du salarié actionnaire. Et des arbitrages, il y en aura de plus en plus à faire.

« Tant que l'actionnariat salarié restait marginal, nous n'étions pas confrontés à cet antagonisme. Mais le poids qu'il prend aujourd'hui met le personnel dans une situation de plus en plus délicate car ses choix peuvent avoir une incidence, observe, lucide, un cadre. Lors du raid de la BNP, les salariés se sont tous exprimés dans le même sens, parce qu'ils étaient inquiets pour leur emploi mais aussi parce qu'ils n'étaient pas sûrs que le projet de fusion soit bon pour leur action. Mais, à l'avenir, rien ne garantit qu'ils bougeront d'un même élan. »

Laetitia Van Eeckhout

Une percée qui se maintient

Evolution du capital de la Société générale détenu par ses salariés



Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT

« Les salariés actionnaires ne doivent avoir aucune illusion quant à leur influence sur le capitalisme »

« Longtemps hostile à l'actionnariat salarié, la CGT semble aujourd'hui plus ouverte sur ce sujet. Pourquoi cette évolution ?

— Un syndicat doit être présent sur toutes les questions qui touchent les intérêts individuels ou collectifs des salariés, tout en étant porteur de sa philosophie. Nous ne sommes donc pas du tout indifférents à la manière dont cette épargne pourrait être mieux orientée, plus efficacement utilisée, voire mieux contrôlée.

— Aujourd'hui, elle est happée dans des mécanismes que personne ne maîtrise et qui participent à la spéculation. Notre rôle est de dire aux salariés qu'il y a peut-être une autre manière de gérer leur épargne, mais qu'ils ne doivent avoir aucune illusion sur la possibilité d'influer réellement, par ce levier-là, sur le système capitaliste, qui à nos yeux reste très contestable. Cela dit, pour nous, le travail salarié doit d'abord être reconnu sur sa base, qui est le salaire.

— Pensez-vous néanmoins que l'actionnariat salarié puisse donner un certain pouvoir aux salariés dans la gestion de l'entreprise ?

— Nous ne souhaitons pas que l'actionnariat soit la condition pour reconnaître aux salariés la possibilité de participer aux choix de leur entreprise. Nous nous battons pour la reconnaissance de droits plus importants en faveur des salariés, à partir de leur statut de salarié. Par exemple, est-ce que celui-ci ne pourrait pas justifier à lui seul une présence dans les conseils d'administration, comme c'est déjà le cas dans les entreprises publiques et privatisées ?

— De quelle manière, selon vous, doivent être représentés les salariés actionnaires ? Par les syndicats ou par des associations ?

— Pour nous, ils doivent bénéficier d'une représentation particulière, car ce ne seront jamais des actionnaires comme les autres. Certaines associations de salariés actionnaires ont une philosophie syndicale. Les militants de la CGT

sont présents dans un certain nombre d'entre elles, élus par leurs collègues de travail.

— Que défendent les associations de salariés actionnaires émanant de la CGT ?

— Elles défendent une conception spécifique de l'actionnariat, tout en sachant bien qu'il y a forcément antagonisme entre l'attente du salarié et celle de l'actionnaire. Les militants que j'ai rencontrés s'en servent d'abord comme un moyen supplémentaire d'obtenir des informations. Mais ils mettent davantage leur position au service du combat syndical qu'au service d'une mobilisation semblable à celle des associations d'actionnaires dites indépendantes. Nous nous positionnons en outre pour des investissements créateurs d'emplois et de développement. Et, comme le prévoit le projet de loi, nous ne voyons pas pourquoi la partie patronale serait associée à la gestion de cette épargne.

— Vous souhaitez des possibilités de contrôle de l'épargne des salariés par les syndicats. Cela suppose que les syndicalistes



Bernard Thibault

● Embauché à la SNCF en 1976 comme ouvrier d'entretien, Bernard Thibault est permanent à la CGT depuis 1987.

● Trois dates marquent sa carrière syndicale : secrétaire de son syndicat en 1980 ; secrétaire général de la fédération CGT des cheminots en 1993 ; et enfin secrétaire général de la CGT en 1999.

aient une formation économique.

— Oui, et parfois ils en ont plus que certains managers. Pourquoi des salariés ayant une certaine culture économique ne seraient-ils pas par ailleurs syndicalistes ?

— Pensez-vous que l'actionnariat salarié pourrait venir au secours des syndicats, dont l'influence a beaucoup diminué, en leur servant de point d'appui ?

— L'actionnariat salarié n'est pas directement un point d'appui pour les syndicats. Il l'est éventuellement pour les salariés. Et si certains de nos camarades, dans les entreprises, s'impliquent dans ce domaine, c'est pour défendre les intérêts des salariés qui ont fait le choix personnel de se doter d'actions, moyennant des plans d'épargne le plus souvent très attractifs. Il faut être de marbre, dans bon nombre de cas, pour résister.

— Vous semblez chercher à disqualifier les salariés actionnaires. De quoi pourraient-ils se sentir coupables ?

— On aurait tendance à les présenter aujourd'hui comme convertis à un capitalisme dans lequel, demain, chacun serait propriétaire de son bout d'entreprise. Or, je ne pense pas que ce soit le cas. Le moteur, c'est le pouvoir d'achat. Quand, chaque jour, votre environnement vous explique que le cours de la Bourse progresse dans des proportions considérables, tandis que votre bulletin de salaire évolue au fil des négociations salariales à 1,2 % ou 3 %, tous les moyens par lesquels on peut essayer d'améliorer l'ordinaire sont bons à prendre.

— Estimez-vous, comme on l'entend dire parfois, que les salariés actionnaires français auraient des valeurs plus éthiques que les salariés anglo-saxons ?

— Je ne vois pas pourquoi ils auraient un comportement différent, dès lors que leur situation dépend beaucoup du revenu de leurs actions (rémunération, retraite...). Dans ce cadre-là, la logique financière prime sur toute autre considération.

— Comment vous situez-vous

par rapport à des associations de salariés actionnaires indépendantes ? Constituent-elles une sorte de troisième pouvoir, aux côtés de la direction et des syndicats ?

— Cela nous ramène aux critères de pouvoir réel que confère l'actionnariat salarié. Lorsqu'ils représentent 4,7 % ou 9 % de parts du capital, leur parole pèse donc à hauteur de 4,7 % ou 9 % dans les prises de décision. C'est pourquoi, si l'on veut avoir une réelle influence, il faut réunir d'autres conditions. L'actionnariat salarié n'enlève rien à la nécessité de l'engagement syndical et à la mobilisation classique. Ces associations qui laissent penser qu'existe une nouvelle ligne de pouvoir et d'intervention susceptible de peser efficacement sont quand même en mal de démonstration effective.

— D'un autre côté, on peut s'interroger sur l'efficacité, à l'égard de la défense des salariés actionnaires, d'un syndicat national dans un groupe multinational...

— Dans les comités de groupe européens, les différents syndicats d'entreprise éparpillés en Europe discutent pour savoir comment composer la délégation. Il ne faut pas forcément s'inspirer de ce modèle pour former une représentation des actionnaires salariés. Mais le comité de groupe est un des lieux où l'on peut avoir cette approche syndicale coordonnée entre les différents pays.

— Au-delà du projet de loi sur l'épargne salariale, êtes-vous favorable à ce que les salariés actionnaires aient un droit de vote direct en assemblée générale, ou des administrateurs ?

— Oui, ne serait-ce que pour que les salariés actionnaires puissent s'exprimer en tant que tels. Par quelles modalités ? Cela se discute. Ce qui ne nous fait pas renoncer pour autant à nos demandes de droits pour l'ensemble des salariés. C'est notre priorité. »

Propos recueillis par Francine Aizicovici et Laetitia Van Eckhout

CHRONIQUE

par Alain Lebaube

La vraie place de l'immigration

Alors que l'hypothèse d'un nouveau recours à l'immigration refait surface, un document de l'Insee permet de connaître la situation actuelle des immigrés au regard de l'emploi. Au moins peut-on ainsi tenter d'ouvrir le dossier en tenant compte de la réalité, telle qu'elle pouvait statistiquement s'observer en 1999.

Les immigrés constituent 8,1 % de la population active. Selon *Insee Première* (n° 717, mai 2000), en effet, la France comptait 2,1 millions d'actifs immigrés en janvier 1999, dont 40 % de femmes, pour un total de 3,8 millions de personnes âgées de quinze ans ou plus, nées à l'étranger et se déclarant soit de nationalité étrangère, soit de nationalité française par acquisition (30 %). Du fait des changements intervenus dans les politiques d'immigration, on assiste à leur vieillissement, surtout pour les hommes. Parallèlement, le taux d'activité des hommes est supérieur de 3,7 points à la moyenne nationale (54,7 %), tandis que celui des femmes lui est inférieur de 4,5 points, l'intégration professionnelle de ces dernières étant moins forte.

D'autres données devraient aussi éclairer le débat qui émerge. Ce n'est pas une surprise : 44 % des immigrés sont ouvriers, contre seulement 26 % en général (*lire aussi p. IV*). La part des femmes immigrées augmente dans cette catégorie. Très présentes dans les emplois de services directs aux particuliers, elles contribuent à faire coïncider la part des immigrés dans la catégorie des employés avec leur proportion dans la population active. Cela signifie aussi que les qualifications sont relativement faibles : quatre immigrés sur dix occupent des postes d'ouvriers ou d'employés non qualifiés, contre un sur quatre en moyenne.

Plus fréquemment salariés du secteur privé (78 % contre 63 %) et n'ayant pour la plupart pas accès aux emplois de la fonction publique ou territoriale, les immigrés ne se concentrent pas seulement dans des secteurs tels que la construction ou l'industrie (45 % des hommes immigrés). Ils occupent également des emplois plus vulnérables et précaires, en contrat à durée déterminée, en intérim ou en temps partiel, leur part dans ces statuts étant plus élevée que la moyenne nationale. Si, à poste équivalent, il ne semble pas qu'ils soient moins payés que leurs collègues, leur présence en nombre parmi les bas salaires les fragilise encore plus.

Tous ces éléments se retrouvent logiquement dans une plus grande exposition au risque du chômage. Alors que, en 1999, pour les ouvriers et les employés confondus, le taux de chômage était de 14 %, il montait à 21 % pour les immigrés présents dans ces catégories. Cet écart se vérifie quels que soient l'âge ou le sexe. En outre, les immigrés restent plus longtemps sans emploi, le délai étant de 18 mois pour les femmes (soit 3,5 mois de plus que l'ensemble) et de 17,3 mois pour les hommes. Ce qui implique qu'ils connaissent plus que d'autres le chômage de longue durée. Par suite, également, ils éprouvent davantage de difficultés pour réintégrer le monde du travail, notamment les femmes.

Heureusement, la reprise de l'emploi commence à apporter des correctifs à ce sombre tableau. Mais il n'est pas sûr que la croissance revenue profite autant aux immigrés qu'aux autres. Et c'est bien ce qui rend socialement délicate la période, quand cohabitent euphorie et frustration ou que le chômage maintenu risque de se confondre pour une part avec l'immigration.

Et si le véritable pouvoir était celui du cours de l'action...

Chez Usinor, les semaines à venir vont être longues, très longues, jusqu'à ce fichu mois d'août. Puis le couperet tombera. Oui ou non les 30 000 salariés actionnaires du groupe sidérurgique, qui détiennent 4,7 % du capital, vont-ils vendre leurs titres ? Oui ou non vont-ils renouveler leur confiance à leur entreprise ? En tout cas, cinq ans après la privatisation d'Usinor et le blocage de leur mise au sein d'un fonds commun de placement, ils ont aujourd'hui la possibilité de sortir du dispositif...

L'actionnariat salarié peut susciter des discours enthousiastes du côté des directions, ravies de vanter la réconciliation (enfin accomplie) entre capital et travail. Il peut aussi leur faire garder le silence. Surtout ne pas attiser le feu, surtout ne pas susciter le doute. Car doute, aujourd'hui, il y a.

Le 8 mars, le groupe sidérurgique a annoncé une perte de 178 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 13,6 milliards (*Le Monde* du 9 mars 2000). Même si, depuis septembre, le marché de l'acier se redresse grâce à la reprise de la croissance, Usinor a eu un début d'année très difficile : volume en baisse, prix massacrés et par conséquent cours de l'action en baisse.

En août, Usinor va pouvoir tester la fidélité de ses salariés actionnaires, qui ne voient guère leurs placements fructifier

Comment le phénomène pourrait-il échapper aux salariés actionnaires, alors que depuis longtemps, maintenant, on les incite à entrer dans la danse ? Ainsi, ils peuvent juger, en direct, via leur Intranet, de la santé du titre. Et s'ils se mettaient à surfer sur Internet en consultant les sites boursiers, un graphique leur ferait particulièrement mal : celui qui compare sur cinq ans l'évolution de l'action Usinor et celle du CAC 40. Dans le premier cas (au 8 juin), un retour à la case départ. Dans le second, une ascension fulgurante. L'acier ne fait pas franchement recette auprès des investisseurs.

Le test d'août est crucial. Personne, dans le groupe, n'oserait le nier. Ni la direction, ni les salariés actionnaires, ni même les organisations syndicales. Viviane Claux est dans la « maison » depuis 1966. Elle

est entrée comme informaticienne à l'âge de 17 ans. Une fonction qu'elle occupe toujours, mais doublée d'une autre casquette : celle d'administratrice salariée élue sur une liste CGT. Elle est la première à dire que « le cours Usinor est sous-estimé ; il y a un trop fort décalage entre économie réelle et économie financière. Et, cet été, on pourra donc prendre la mesure de la relation de confiance des salariés actionnaires dans la stratégie de la direction ». Mais, explique-t-elle, « les gens qui prennent des actions doivent savoir que, finalement, tout cela est aléatoire... même si l'entreprise offre des conditions d'achat favorables ».

Les salariés actionnaires ont eux aussi un représentant au conseil d'administration du groupe, membre d'ailleurs de l'association qui tente de les fédérer pour peser davantage. Celle-ci se veut indépendante des organisations syndicales : par la voix de son secrétaire, Jean-Pierre Moreau, on entend bien qu'elle ne veut pas se battre sur les mêmes critères que les militants syndicaux : « Nous faisons du syndicalisme d'actionnaire, explique-t-il. Cela signifie que nous ne défendons pas les salariés dans leur emploi, mais nous défendons les salariés dans leur bien... » Le patrimoine, donc.

« CONTRADICTIONS »

Lors de la dernière assemblée générale des actionnaires, il a écouté avec plaisir le discours de Francis Mer, le président d'Usinor, quand il a réaffirmé son intention de développer l'actionnariat salarié au rythme de 3 % l'an, afin d'arriver au-delà des 12 %. « Posséder le capital d'une entreprise, reprend-il comme beaucoup de ses alter ego d'autres groupes français, permet d'élaborer de nouvelles relations au sein d'une entreprise, de créer une dynamique particulière. »

Viviane Claux, elle, pense différemment. Le pouvoir de l'actionnaire salarié ? Elle ne l'imagine pas « susceptible d'infléchir la stratégie d'un groupe. D'ailleurs, quand on siège au sein d'un conseil d'administration, on est d'abord salarié. C'est bien de vouloir défendre le patrimoine de ses mandants, mais si la direction propose de faire des économies, on sait très bien qu'elles se font souvent en faisant pression sur les salaires, soit en augmentant la charge de travail... Dans ces cas-là, quelles décisions prendre ? Je préfère ne pas avoir à assumer ce type de contradiction ».

Même représentés par une association, les salariés actionnaires dis-

posent évidemment individuellement des économies qu'ils ont investies. Les experts boursiers minimisent souvent le risque pris dans un investissement en actions dès lors qu'il est sur le moyen terme. Mais ils alertent aussi sur l'impact psychologique d'un titre en baisse lorsque les portes des fonds communs de placement s'ouvrent.

Bien sûr, on peut remettre au pot. Mais on peut aussi placer ailleurs pour une rentabilité meilleure. La direction d'Usinor a, sans aucun doute, analysé cette alternative. Ce n'est donc pas un hasard si elle travaille actuellement à la création d'un produit boursier destiné aux salariés

actionnaires, étendu au nouveau périmètre européen du groupe et, explique-t-on au siège, dont les conditions d'attribution devraient être plus avantageuses que celles accordées lors de la privatisation. Il s'agit de séduire. Cela suffira-t-il ? En tout cas, les salariés actionnaires devraient bientôt connaître les résultats des négociations techniques (et discrètes) menées pour élaborer le nouveau produit. Avec, peut-être, une petite déception : visiblement, les rencontres ont lieu, à entendre la direction, avec les organisations syndicales.

Marie-Béatrice Baudet

Bibliographie

- **L'Épargne salariale au cœur du contrat social**, rapport remis au premier ministre par Jean-Pierre Balligand et Jean-Baptiste de Foucauld (La Documentation française, 2000, 146 p.).
- **Intéressement, participation, actionnariat salarié**, d'André Delarue (Editions Liaisons, 2000, 229 p., 190 F, 28,97 €).
- **Nouveau capitalisme et action syndicale**, numéro spécial de la

revue de la CFDT (décembre 1999, 30 F, 4,6 €).

● **A la recherche de l'épargne salariale**, mode d'emploi réalisé par l'ANDCP, AFG-ASFFI, la CFE-CGC et le Fondact (Editions d'organisation, 1999, 64 p., 79 F, 12,04 €).

● **Le Gouvernement d'entreprise, corporate governance. Théories et faits**, de Gilles Charreaux (Economica, 540 p., 255 F, 37,35 €).

Sur Cadres Online, mettez votre carrière en valeur.

ÉVALUER VOS COMPÉTENCES, CONNAÎTRE TOUTE L'ACTUALITÉ DES RECRUTEURS, ESTIMER VOTRE SALAIRE, VOUS SITUER PAR RAPPORT AU MARCHÉ ET BIEN SÛR MULTIPLIER VOS CONTACTS AVEC LES ENTREPRISES QUI RECRUTENT, C'EST CE QUE VOUS PROPOSE CADRES ONLINE EN METTANT À VOTRE DISPOSITION DES INFORMATIONS PERTINENTES POUR VOS RECHERCHES.

1

2

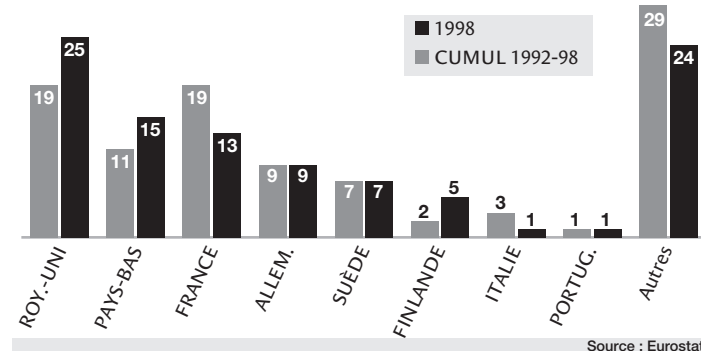
3

CONNECTEZ-VOUS À VOTRE CARRIÈRE
www.cadresonline.com

EUROPE

▼ La France et le Royaume-Uni captent les investissements étrangers

Part de chaque Etat membre dans les flux d'investissements étrangers en %



■ EN 1998, les investissements directs étrangers dans les états membres de l'Union européenne ont atteint 193 milliards d'euros, soit près du double de ceux de 1997. Ces investissements représentent près de 2,6 % du PIB de l'UE. Toutefois, cette hausse reste inférieure à celle qu'ont connue les investissements européens à l'étranger.

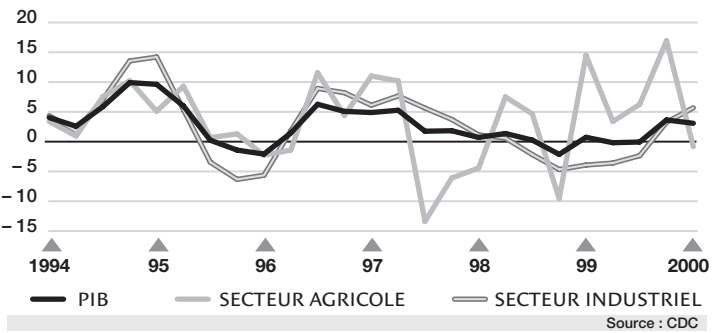
■ SUR LA PÉRIODE 1992-1998, la France et le Royaume-Uni apparaissent comme les principaux bénéficiaires de ces investissements (19 % chacun du total investi dans l'Union), l'Allemagne n'en recevant que 9 %. L'année 1998 semble marquer un tournant dans cette répartition, le Royaume-Uni et les Pays-Bas accroissant sensiblement leur part, ainsi que la Finlande.

■ LA MAJORITÉ de ces investissements étrangers proviennent d'autres pays membres de l'Union européenne, sauf au Royaume-Uni, où les deux tiers d'entre eux viennent de l'extérieur de l'Union.

PAYS ÉMERGENTS

▼ Le secteur agricole dope la croissance du Brésil

Variation du PIB, par secteur (au mois de mars pour chaque année)



■ CONTREDISANT LA PLUPART DES PRÉVISIONS, la croissance brésilienne a été légèrement positive en 1999, en raison des performances exceptionnelles du secteur agricole. La baisse des taux d'intérêt a limité l'ampleur de la récession. Le déficit du compte courant a été plus que compensé par les investissements directs étrangers. Début 2000, l'inflation est toujours maîtrisée, tandis que les signes de reprise se confirment.

■ À COURT TERME, le principal danger peut provenir d'un choc externe (revirement conjoncturel aux Etats-Unis, crise en Argentine). A moyen terme, une croissance soutenue requiert surtout une réduction du poids de l'endettement public interne. (Caisse des dépôts et consignations.)

Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
PRODUCTION INDUSTRIELLE (fév. 00, en %)											
Sur un an	4,5	5,5	7,6	7,6	7,2	2,8	2,8	1,8	-1,3	5,0 (12/99)	4,7 (12/99)
Sur un mois	0,9	1,2	2,1	1,8	0,9	1,1	1,0	4,5	-0,6	1,3 (12/99)	1,2 (12/99)
PRIX À LA CONSOMMATION (avril 00, en %)											
Sur un an	1,7 *	1,9 *	1,6 *	2,3	3,0	1,4 *	2,4	1,7 *	0,6	3,7(mars.00) - 1,1 (déc.)	
Sur un mois	0,1 *	0,1 *	-0,1 *	0,2	0,4	0,0 *	0	0,4 *	0,4	0,6 (fév. 00)	-0,3
PIB EN VOLUME (4^e trimestre 99, en %)											
Sur un an	3,1	3,1	2,3	4,6	4,0	3,2	2,1	4,2	3,0	4,6	0,0
Sur trois mois	0,8	0,8	0,7	1,1	1,0	0,8	0,4	1,4	0,8	1,8	-1,4
DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)											
1999	-0,7	-1,2	-1,2	-0,9	-1,1	-1,8	-1,9	0,5	1,2	1,6 (1998)	-6,1(1998)
DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)											
1999	68,1	72,2	61,1	114,4	63,5	58,6	114,9	63,8	46,0	57,4 (1998)	99,9 (1998)
SOLDE COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros, fév. 00)											
	-6,4	1,1 *	6,6	1,2	-2,6	-0,0	0,0	0,7	-4,8	-30,2(déc.)	13,2(déc.)
INVESTISSEMENT (FBCF) (4^e trimestre 99, en %)											
Sur trois mois	0,6	0,5	-0,4	-2,2	0,8	1,1	1,8	2,2	1,6	1,3	0,2

Les indicateurs français

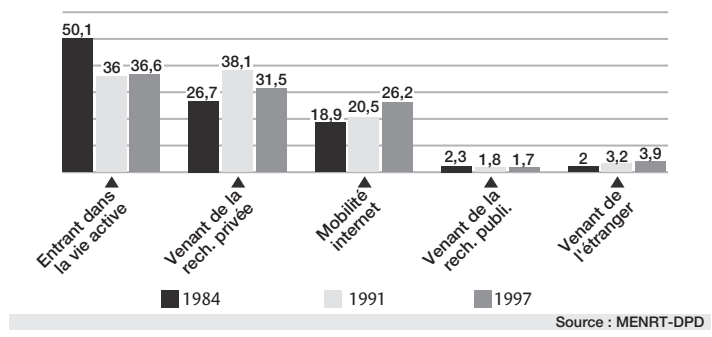
	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSUMMATION DES MÉNAGES (en produits manufacturés)	0,1 % (avril)	+ 3,8 %
TAUX D'ÉPARGNE	14,7 % (3 ^e trim. 99)	- 0,9
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	- 0,9 % (3 ^e trim. 99)	+ 1,2 %
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs) (solde cumulé sur 12 mois)	+ 7,5 MdF (mars.00) + 102,8 MdF(00/99)	- 3,2 MdF - 31 MdF
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES*	+ 2 (avril)	- 10 **
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* (opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production)	+ 33 (mai)	- 18 **
CRÉATIONS D'ENTREPRISES	23 210 (avril)	+ 3 %
DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES***	3 212 (mars)	- 12,8 %

* solde de réponses, cvs, en % ** solde net douze mois auparavant *** par date de publication Sources : Insee, Douanes

INNOVATION

▼ Les entreprises recrutent surtout des chercheurs débutants

Origine des chercheurs rejoignant une entreprise en %



■ ENTRE 1984 ET 1997, le nombre de chercheurs en entreprises est passé de 45 000 à 78 000, soit un accroissement annuel moyen de 4 %. Mais, sensible à l'évolution de la conjoncture, ce taux s'établissait à 5 % entre 1984 et 1991, puis à seulement 1 % entre 1991 et 1997. Cette année-là, 5 500 entreprises employaient au moins un chercheur à plein temps.

■ LA CROISSANCE et le renouvellement de ce potentiel de recherche s'effectuent d'abord par recrutement de jeunes sortant des universités et surtout des écoles d'ingénieurs, dont la part avoisine les 60 % tout au long de la période. La part des transferts de la recherche publique vers le privé reste extrêmement faible.

UN CHIFFRE

60 %

LA PART DES IMMIGRÉS ACTIFS OCCUPANT UN EMPLOI QUALIFIÉ

Quatre immigrés sur dix occupaient des emplois « non qualifiés » en 1999, selon le bulletin *Insee Première* du 31 mai 2000. Prise a contrario, cette statistique implique que six immigrés actifs sur dix – soit 60 % de la population en question – occupent un emploi dit qualifié. Bonne nouvelle ? Curieusement, le bulletin n'explore pas cette veine et met l'accent sur la surreprésentation des immigrés parmi la catégorie des non-qualifiés.

Avec de bonnes raisons pour cela. Ainsi, il apparaît que 44,1 % des immigrés « sont ouvriers alors que globalement 26 % des actifs ont cette profession ». Depuis 1995, la part des hommes immigrés a diminué dans l'industrie, alors que celle des femmes a augmenté. « Les immigrées forment 15,1 % des ouvrières non qualifiées et 11,2 % des qualifiées. » En revanche, la part des immigrés au sein de la catégorie « employés » s'est rapprochée de leur poids dans la population active, « en particulier pour les femmes : on trouve 7,1 % des femmes immigrées parmi les employées ».

Mais si l'on rassemble, parmi les catégories socio-professionnelles d'employés et d'ouvriers, les emplois non qualifiés, 40 % des immigrés actifs se retrouvent dans ce type d'emploi, contre 26 % pour l'ensemble des actifs. Ce qui signifie que les résidents de nationalité étrangère sont encore surreprésentés dans la catégorie non qualifiée par rapport au reste de la population. Il apparaît également que plus de la moitié des femmes actives immigrées « appartient à ce groupe contre une sur trois pour l'ensemble de la population ».

La reconstruction du Mozambique attire les bailleurs de fonds

Décidément, le Mozambique n'en finit pas de panser ses plaies. Revenu à la paix en 1994 après quinze années de guerre civile, le pays risque de voir ses efforts de rétablissement économique, jusque-là plutôt bien engagés (la croissance du PIB a dépassé les 10 % ces trois dernières années), contrariés par les pluies diluviennes qui l'ont accablé en février-mars 2000. Phénomène climatique le plus grave de mémoire d'homme dans ce pays, ces inondations ont fait 650 morts, plus de 400 000 déplacés et 270 millions de dollars de dégâts (soit l'équivalent de 6 % du PIB).

Il faudra beaucoup de temps pour que le pays se relève de ce coup du sort, même si les trois quarts des personnes déplacées ont aujourd'hui regagné leurs domiciles. D'autant que, selon la Banque mondiale, il fallait déjà dix ans de croissance soutenue pour que le PIB mozambicain par tête devienne équivalent de celui de l'Ouganda et vingt-cinq années d'une croissance annuelle de 10 % pour qu'il rattrape celui du Zimbabwe. Or, le président mozambicain, Joaquim Chissano, a annoncé une baisse de 2 % du taux de croissance pour cette année (mais elle sera probablement d'au moins 3 %) et l'on table également sur une remontée significative de l'inflation qui, au lieu des 5 % projetés par le FMI (contre 2,5 % en 1999), devrait atteindre 10 %.

Un net ralentissement de la croissance est donc inévitable et certains acquis du redressement économique (relative stabilité de la monnaie face au dollar, maîtrise de l'inflation, croissance importante du PIB) seront probablement remis en cause par cette conjoncture défavorable. Il en ira sans doute de même du niveau de l'investissement direct étranger. Après avoir connu une forte progression ces dernières années (65 millions de dollars en 1997, 212 en 1998 et 346 prévus pour 1999), il devait déjà baisser cette année du fait de la fin des travaux de construction de l'usine d'aluminium Mozal par la société sud-africaine Billiton (1,2 milliard de dollars d'investissement, le plus important du pays).

Les inondations qui ont dévasté le pays menacent le début de reprise. Et le chantier à venir risque d'accroître le poids de la dette et les disparités régionales

ce que sa mission de prospection au Mozambique, conduite par l'ancien ministre Michel Roussin, et prévue de longue date du 21 au 24 mai dernier, soit tombée juste après la conférence des donateurs de ce pays à Rome. D'une certaine manière, les activités de reconstruction vont partiellement compenser, au moins dans les statistiques, les pertes de production dues aux aléas climatiques.

Mais les autorités mozambicaines craignent, non sans raison, que l'attrait de ces nouveaux marchés ne détourne les bailleurs de fonds de leurs engagements antérieurs. Les sommes promises par certains donateurs à Rome seront très certainement prélevées sur l'enveloppe globale qu'ils prévoyait déjà de consacrer à l'aide au développement de ce pays. La Banque mondiale elle-même va sans doute procéder à un tel redéploiement partiel de son assistance. Cette gymnastique comptable risque d'accroître encore les disparités économiques régionales, déjà fortement sensibles entre le Sud, où se concentrent les plus gros investissements, et le reste du pays. En effet, des crédits initialement prévus pour des projets de rattrapage économique dans le centre ou le nord du pays pourraient très bien être réaffectés à des travaux

L'AFRIQUE DU SUD PROSPECTE

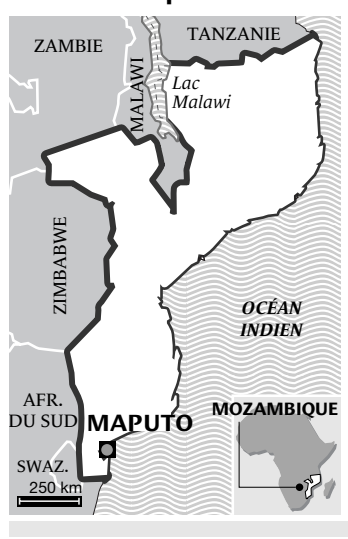
Ainsi, lors d'une conférence qui s'est tenue à Rome, début mai, les donateurs ont promis (en plus de l'intervention d'urgence qu'ils avaient déjà engagée pour venir en aide aux réfugiés mozambicains) 452 millions de dollars pour financer les travaux de reconstruction et de relance des activités économiques occasionnés par ces inondations. Flairant de nouveaux contrats, de nombreuses entreprises étrangères, surtout sud-africaines, se sont déjà précipitées à Maputo. En France, le Medef International n'était pas mécontent de

de reconstruction dans le Sud touché par les inondations. Ce qui aurait des implications politiques importantes : le président Chissano et le Frelimo (parti gouvernemental) sont puissamment ancrés dans les provinces du Sud, tandis que l'opposition est électoralement majoritaire dans le Centre et une partie du Nord.

C'est la raison pour laquelle le leader de la Renamo (opposition), Afonso Dhlakama, a demandé que soit constituée une commission ad hoc au Parlement de Maputo, chargée de superviser l'utilisation des fonds de reconstruction engagés par les bailleurs de fonds. De discrètes négociations entre émissaires du gouvernement et de l'opposition sont d'ailleurs en cours à ce sujet.

Les distorsions régionales sont en effet la cause première de la poussée de l'opposition aux élections générales de décembre 1999 dans les provinces du pays s'estimant délaissées par le pouvoir central. Il suffit de comparer les infrastructures urbaines de Beira (au centre) et de la capitale Maputo (au sud), pour s'en convaincre. Or, si la guerre civile a bien jeté les bases de ces inégalités, la libéralisation de l'économie ces dernières années les

▼ 90 dollars par an de revenu moyen



CARACTÉRISTIQUES	
► CHEF DE L'ÉTAT 1987	Joaquim Alberto Chissano
► NATURE DU RÉGIME	Présidentiel
► SUPERFICIE	783 080 km ²
► CAPITALE	MAPUTO
► POPULATION	19,1 millions
► ESPÉRANCE DE VIE	44,5 ans
► ANALPHABÉTISME	60%
► LANGUES	portugais (off.)
ÉCONOMIE - 1999	
► PNB	1,7 milliard de dollars
► PNB/hab.	90 dollars
► INFLATION	2,5 %
► CROISSANCE	9 %
► DETTE EXT.	5,5 milliards de dollars

Un dollar = 6,05 francs au 22/01/98

Le prêteur en dernier ressort est-il une « nécessité morale » ?

par *Christophe Beaux*

La crise financière des années 1997 et 1998 a ravivé un débat ancien mais fondamental de l'économie politique : lorsqu'une faillite menace le système financier, est-il légitime que les pouvoirs publics interviennent ou faut-il laisser le marché se soumettre à ses propres lois ? Le débat est vif aux Etats-Unis, où la Réserve fédérale, le Trésor américain et le Fonds monétaire international (FMI) sont régulièrement critiqués pour leurs interventions. En mai 1999, un colloque s'est tenu à Chicago sur le sujet, rassemblant notamment le professeur Meltzer, de l'université Carnegie-Mellon, et son collègue Calomiris, de Columbia. Et cette année, M. Meltzer a présidé la commission ad hoc sur les institutions financières internationales, qui vient de remettre un rapport au Congrès. Que penser de ses conclusions ?

Les économistes libéraux développent depuis toujours un raisonnement clair et cohérent : l'économie de marché repose sur la compétition ; lorsqu'une institution - qu'il s'agisse d'un hedge fund (fonds de placement spéculatif), d'une banque ou même d'un Etat - est sur le point de faire faillite, c'est parce qu'elle a commis des erreurs ou mal apprécié ses risques ; la sanction du marché doit alors s'appliquer et évincer cet agent inefficace de la scène financière ; au contraire, si les pouvoirs publics interviennent pour éviter cette issue, ils maintiennent artificiellement un compétiteur aux dépens de ses concurrents et anéantissent le hasard moral, principe selon lequel toute prise de risque doit être tempérée par la crainte d'être sanctionné ; si la crainte disparaît, la prise de risque peut devenir illimitée, donc dangereuse.

Toutefois, les libéraux reconnaissent que le système financier est un réseau global, où une seule faillite peut provoquer la défaillance en chaîne d'autres acteurs a priori sains : c'est le risque systémique. Cela justifie, dans certains cas, que les banques centrales agissent comme prêteur en dernier ressort, en apportant aux acteurs la liquidité qu'ils ne trouvent plus dans le marché à cause de la défaillance de l'un des leurs.

MM. Meltzer et Calomiris contestent donc l'action des pouvoirs publics. Ils pensent que les

Etats-Unis n'auraient pas dû secourir le Mexique en 1995. Ils considèrent que les aides du FMI en 1997 et 1998 aux pays d'Asie, à la Russie, puis au Brésil, ont surtout servi à rembourser les banques occidentales et japonaises qui avaient prêté au-delà de toute mesure à ces économies émergentes. Ils craignent que les banques et les investisseurs, forts de ce précédent, ne recommencent à prendre des risques. Enfin, ils regrettent que la Réserve fédérale ait interdépendé pour que les banques new-yorkaises renflouent LTCM en 1998 car, selon eux, une faillite de ce hedge fund aurait assaini le marché.

Bref, selon leur thèse, la crise financière des années 1997 et 1998 paraît bénigne a posteriori ; les pouvoirs publics n'auraient fait que perturber le marché et manifester un laxisme néfaste. Ils proposent donc une réforme radicale du FMI : son rôle de prêteur en dernier ressort s'exercerait uniquement en faveur des Etats qui répondent en permanence à des critères de solvabilité rigoureux. Il s'agit de revenir à la doctrine de Walter Bagehot, l'économiste anglais qui avait théorisé ce rôle dès le XIX^e siècle : « *Soutenir sans limite les institutions saines mais délaissées celles qui sont insolvables* », afin de ne pas galvauder le filet de sécurité du système financier.

Aujourd'hui, une telle critique est aisée puisque la crise semble vaincue. Face à cette heureuse issue, il est facile de comparer les institutions publiques à la mouche du coche... Cependant on peut être, à titre personnel, résolument libéral et néanmoins contester ceux qui professent une conception puriste du hasard moral en négligeant le risque systémique. Ils commettent en effet trois erreurs.

La première est que la gravité d'une crise ne doit pas s'apprécier a posteriori mais en situation. Par définition, les crises engendrent des menaces imprécises, des risques incertains, dont ni l'ampleur ni l'intensité ne se laissent pressentir. C'est ce qui en fait tout le danger. Gouverner, c'est prévoir, mais c'est aussi, dans des circonstances plus prosaïques, parer à l'imprévu. Lorsque les pouvoirs publics sont confrontés à des probabilités, ils ont le devoir d'envisager les

catastrophes. L'aide d'une institution internationale ou l'entremise d'une banque centrale sont alors légitimes.

La deuxième erreur est de penser que l'intervention publique épargne la sanction à ceux qui ont pris des risques inconsidérés. Rien n'est plus faux. Les pays d'Amérique latine qui ont fait défaut au cours de la décennie précédente ont mis des années à retrouver leur crédit. Après les pertes des banques américaines sur les marchés émergents en 1998, des centaines de professionnels ont été licenciés à Wall Street. La chute de LTCM a provoqué celle de dirigeants de premier plan dans des banques qui avaient trop fait confiance à ce hedge fund. Et, sanction ultime, lorsqu'une banque accumule trop de pertes, elle peut perdre son indépendance en étant rachetée par un concurrent... La sanction morale s'applique donc pleinement, même si elle ne prend pas toujours la forme brutale d'une éviction définitive.

La troisième erreur est d'occulter la dimension politique des crises financières. A l'évidence, si la Russie a été sauvée, ce n'est pas parce qu'un effondrement de son économie menaçait la croissance mondiale, mais parce que cette nation reste « *too nuclear to fail* » (trop nucléaire pour faire faillite)... De même, le soutien des Etats-Unis à l'Amérique latine est aussi lié à la crainte américaine de voir affluer les immigrants hispanophones. C'est pourquoi l'intervention du prêteur en dernier ressort doit intégrer une analyse globale des risques.

M. Meltzer prétend que le hasard moral « *est aussi indispensable au capitalisme que le péché à la religion* ». Mais notre époque n'a que faire d'une philosophie de la rédemption où le salut dépendrait du sacrifice, et où la seule sanction serait la damnation éternelle. Au contraire, le mérite de notre société est d'avoir inventé au fil du temps des mécanismes subtils qui atténuent les chocs et dissolvent les crises. Il faut les utiliser dès lors qu'ils évitent l'effondrement du système financier, le chômage et les convulsions politiques qui en découlent. Il faut aussi, bien sûr, en contrôler étroitement l'usage afin d'éviter les détournements délictueux. Il n'y a pas de vertu à être dogmatique ; en revanche, il y a une nécessité morale à préserver autant que faire se peut le fragile équilibre des marchés.

Christophe Beaux est haut fonctionnaire ; il enseigne l'économie en France et aux Etats-Unis et est le coauteur d'« Economie politique contemporaine » (Armand Colin, 2000).

LIVRES

par *Daniel Urbain*

Les enjeux de l'après-taylorisme

LE NOUVEAU MONDE INDUSTRIEL, de Pierre Veltz. Gallimard, 230 p., 95 F, 14,48 €.

Certes, le taylorisme est dépassé. Mais a-t-on mesuré toutes les implications des formes d'organisation qui lui succèdent et qu'on a tendance à parer de qualités indiscutables ? Pierre Veltz, directeur de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, analyse d'abord les caractéristiques du passage historique du modèle de production artisanal à celui de la fabrique, le mouvement de rationalisation introduisant notamment « *l'étalon temps* » et « *l'opération objective* ». Mais, on le sait, les schémas tayloriens sont aujourd'hui caducs. L'auteur égrène les raisons qui ont poussé les entreprises à fonctionner différemment. La mutation n'est toutefois pas complète : c'est dans une partie des activités relationnelles qu'elle serait le moins avancée.

Il reste que le travail en réseau, la contractualisation entre unités d'une même entreprise, la contraction des structures hiérarchiques, la flexibilité ont la cote. Ils permettent des réponses rapides, diversifiées, sur des marchés globalisés. Mais, dans un univers économique pourtant abreuvé de mesures et de ratios, les repères s'estompent. La notion de productivité perdrait ainsi peu à peu son sens, en particulier dans les services « *à haute valeur ajoutée* », où « *ni la ressource ni le résultat ne sont mesurables dans une unité physique quelconque* ».

Son analyse des changements en cours est particulièrement intéressante. Il en reconnaît les aspects positifs, qui sont importants, mais pointe aussi des effets peu conformes aux objectifs affichés ; par exemple « *la formalisation croissante des univers de travail* » à travers la certification qualité. Selon lui, « *l'ultra-flexibilité* » de l'emploi peut conduire paradoxalement à rigidifier fortement les procédures, dans le cadre d'un remplacement par exemple. La « *tension des temporalités* » pose aussi question. Car la compétition « *valorise tous les effets de vitesse* », alors que l'efficacité des organisations nécessite « *des temporalités longues* ».

On assiste actuellement à une redistribution des risques. Les actionnaires font peser une exigence pressante de création de valeur sur l'entreprise. En outre, dans l'économie en réseau, le risque est diffusé « *des ensembles élargis aux contours flous* » et, finalement, « *la charge de l'incertitude économique* » est déplacée vers les salariés, les familles, les communautés locales. Le « *nouvel équilibre* » qui se dessine peut être excitant pour ceux « *qui disposent de ressources personnelles et relationnelles* », mais est « *fondamentalement angoissant* » pour les autres, c'est-à-dire « *la grande majorité* ».

L'auteur ne prône pas pour autant un « *retour au passé* » ; il ne rêve pas d'un « *abandon des logiques de flexibilisation* ». Mais il est favorable à une « *reconstruction* » des droits liés au travail plutôt qu'à une défense systématique des droits acquis et, « *au-delà de la référence rituelle aux méfaits du néolibéralisme* », à une évaluation des changements « *dans leur complexité réelle* ». Ce sont en effet des tâches qui nous mobiliseront collectivement encore quelque temps.

PARUTIONS

● **PATRONS, SI VOUS SAVIEZ TOUT CE QUI A CHANGÉ SANS VOUS, de Catherine Blondel**

Catherine Blondel malmène avec verve beaucoup de concepts managériaux célèbres et leur utilisation. Et elle les connaît, car elle est à la tête d'un cabinet de conseil aux dirigeants. Le projet de « fédérer les acteurs », le « gouvernement d'entreprise », l'incontournable « convivialité » et l'indispensable « vision stratégique » sont notamment démythifiés, de même que la vogue du « changement ». En résumé, focalisés sur des recettes, une bonne partie des patrons n'auraient pas bien compris les évolutions réelles des comportements des salariés, des clients et des actionnaires. Le texte conclut que, au lieu de privilégier l'ordre au sein d'organisations et d'environnements complexes, ils auraient tout intérêt à accepter davantage le flou, l'incertitude, qui ne sont pas synonymes de laisser-aller (Editions Vis-à-vis, 128 p., 100 F, 15,24 €).

D. U.

● **LE SALARIÉ DE LA PRÉCARITÉ, de Serge Paugam**

Ce travail sociologique, qui repose sur une enquête, analyse les formes actuelles de l'intégration professionnelle et de la disqualification sociale. Il pointe notamment les inégalités face à l'insécurité de l'emploi et au stress, les modalités de l'attachement des salariés à leur entreprise dans une période de mutations du travail. L'auteur étudie aussi les effets des difficultés professionnelles sur la vie sociale et familiale ainsi que sur le positionnement politique. Il affirme que, si « *l'emploi stable ne disparaît pas entièrement* », on assiste à un « *tri* », à une « *précarisation forcée des personnes jugées les moins qualifiées ou les moins aptes à se défendre* » (Editions PUF, 454 p., 149 F, 22,71 €).

D. U.

● **L'ÉCONOMIE, FIL D'ARIANE DE L'EUROPE d' Yves-Thibaud de Silguy**

Un livre en guise d'avertissement ? Telle semble être l'intention de l'auteur, qui, à la veille de l'élargissement de la Communauté européenne à de nouveaux pays membres, prend sa plume pour rappeler que l'Union européenne est avant tout une aventure économique. L'auteur n'est pas partisan des thèses thatchériennes : un marché et puis c'est tout. Mais il souhaite que l'élargissement s'accompagne d'un nouvel approfondissement des conditions de l'Union tant au plan économique que politique. L'Euro II, qui rassemble les pays adhérents de la monnaie unique, lui paraît à cet égard une formule originale : un sous-groupe capable de tracer la voie pour les autres (Presses de Sciences Po, 2000, 1999 p., 75 F, 11,43 €).

Y. M.

Fiat-General Motors : le pari d'une alliance

par *Giovanni Balcet*

A Turin, le capitalisme familial aurait-il pris une revanche sur la logique financière triomphante ? Le vieux capitaine d'entreprise, Giovanni Agnelli, petit-fils du fondateur de Fiat en 1899, s'est-il imposé aux fonds d'investissement et aux banques d'affaires ? Quelques jours avant l'accord signé le 12 mars entre Fiat et General Motors, la plupart des analystes s'attendaient à une cession pure et simple de la société automobile du groupe turinois, Fiat Auto ; l'acheteur le plus probable était supposé être DaimlerChrysler.

La Bourse et les milieux de la finance milanaise avaient parié sur une sorte de répétition du scénario Olivetti : désengagement industriel et injection de la liquidité ainsi obtenue en opérations boursières orientées vers les secteurs les plus prometteurs de la nouvelle économie. C'est ainsi qu'Olivetti, débarrassée de la production d'ordinateurs, avait pris le contrôle de Telecom Italia, une activité bien plus rentable.

A Turin, en revanche, cette nouvelle étape de la concentration de l'industrie automobile a pris une tournure différente, décevante du point de vue des financiers, puisqu'ils ont fait chuter le titre. L'offre de General Motors (GM) a été finalement préférée à celle de DaimlerChrysler, car elle proposait une alliance industrielle sans compromettre le contrôle du propriétaire, du moins pour les prochaines années. Fiat SpA, la société-mère du groupe, cotée en Bourse, va céder 20 % de Fiat Auto à GM, tout en en conservant 80 %. Elle obtient en échange 5,1 % du capital du géant de Detroit, ce qui n'est pas négligeable étant donné la dispersion de son actionariat. Il s'agit donc d'une alliance stratégique, bien qu'entre deux partenaires de taille différente. D'autre part, Fiat s'est réservé l'option de vendre la partie restante du capital de Fiat Auto après trois ans et demi.

Fiat Auto, contrairement aux autres sociétés du groupe, a affichée des pertes en 1998 et 1999 (108 puis 121 millions d'euros). Ces mauvaises performances résultent de la guerre des prix entre constructeurs européens, mais aussi des difficultés de la stratégie internationale du groupe.

Longtemps, Fiat s'était limitée à des opérations industrielles, pays par pays, complémentaires à ses exportations. Dès 1991, l'internationalisation s'accélère avec le début de la production de la petite Cinquecento en Pologne. Trois ans plus tard, grâce aux progrès du Mercurio, la construction d'importantes usines en Argentine s'ajoute aux unités brésiliennes existantes. Une stratégie plus ambitieuse est alors développée, qu'on peut qualifier de « mondialisation ciblée ».

L'idée était de produire une « voiture mondiale » spécifiquement conçue pour les pays émergents, à partir d'une plate-forme de production nouvelle usant de la standardisation maximale des composants. D'où le « projet 178 », qui est à l'origine des modèles Palio et Siena, dont les pôles productifs principaux sont localisés au Brésil, en Argentine, en Pologne et en Turquie ; des usines d'assemblage produisent les mêmes modèles au Venezuela, au Maroc, en Afrique du Sud et en Inde. Ce projet ambitieux, qui avait pour but affiché la production d'un million de voitures, est resté loin de ses objectifs face aux crises des marchés émergents, notamment au Brésil.

Dans ce contexte, si l'aspect financier de l'accord avec GM semble plutôt favorable à Fiat, c'est le côté industriel qui soulève des questions. L'alliance concerne en effet deux producteurs en concurrence directe sur les mêmes marchés, notamment en Europe et en Amérique latine, avec par exemple les modèles Corsa et Punto. Les

complémentarités ne sont pas évidentes, au contraire de ce qui se serait produit avec DaimlerChrysler, dont la production est orientée vers le haut de gamme.

L'idée-clé de l'alliance stratégique entre Fiat et GM est d'obtenir une réduction massive des coûts de production. L'instrument prévu est la création de deux *joint ventures*, l'une pour la production en commun de moteurs et de boîtes de vitesse, l'autre pour l'approvisionnement en matériels et composants à l'échelle mondiale. Les plates-formes productives devraient en terme devenir communes, y compris les activités de conception et de recherche-développement. Pour mieux évaluer le projet industriel, il faut donc attendre la mise en place des sociétés mixtes, qui vont prendre en charge entre autres quelques-unes des usines historiques de Mirafiori, à Turin, inaugurées par Mussolini en 1939, et qui ont été au cœur des grèves politiques de 1943 et des luttes syndicales de 1969.

A Turin, les avis demeurent partagés. Les pessimistes n'y voient qu'un premier pas vers un désengagement de Fiat de la production automobile, qu'ils considèrent inéluctable. Ils soulignent que le prix élevé payé par GM n'aurait pas d'autre justification en dehors de cette perspective. Les optimistes répliquent que, pour les années à venir, Fiat Auto reste sous le contrôle du groupe, que c'est la concurrence avec DaimlerChrysler qui a fait monter le prix, et que l'accord était la meilleure option. Entre soulagement et inquiétude, les milieux politiques et les syndicats, ainsi que les cadres de Fiat, ont plutôt bien accueilli cette alliance, qui alimente l'espoir de synergies industrielles et peut-être de croissance sur des nouveaux marchés.

Giovanni Balcet est professeur d'économie internationale à l'université de Turin.

Sciences Po Paris va plus loin...

... en créant un cycle franco-allemand à Nancy

Dès septembre 2000, Sciences Po accueillera en Lorraine 60 étudiants de 1^{er} cycle. Après deux premières années à dominante franco-allemande à Nancy, les étudiants passeront un an dans un pays germanophone, au sein d'une université ou dans une entreprise. Ils rejoindront ensuite Paris pendant deux ans, pour obtenir le diplôme de Sciences Po.

Dossier à retirer du 2 au 30 juin inclus auprès de Sc-Po Admissions, 2 square de Luynes, 75007 Paris, tél: 01 45 49 50 82, E-mail : admissions@sciences-po.fr ou 3615 SCP0.



lorraine SCIENCES PO

HISTOIRE SOCIALE

par Jean-Louis Robert

Quand Bismarck créait l'Etat-providence

À la fin du XIX^e siècle, aucun Etat dans le monde n'avait développé un niveau de protection sociale obligatoire aussi élevé que l'Allemagne impériale. Dans les années 1880, trois grandes lois sociales allaient constituer les bases d'un Etat social qui fait figure aujourd'hui de matrice de l'Etat-providence ou du Welfare State. Et il fallut attendre la veille de la première guerre mondiale pour que le Royaume-Uni mette en place des dispositifs, d'ailleurs beaucoup moins contraignants, d'une ampleur comparable.

L'historiographie s'est longtemps accordée sur le primat d'une explication politique à cette avance allemande. Les lois sociales sont alors présentées comme le pendant de la politique de répression antisocialiste du chancelier Bismarck. Inquiet devant la montée rapide de l'influence du Parti social-démocrate allemand (SPD) et encore marqué par l'expérience de la Commune, le chancelier du Reich fit adopter le 19 octobre 1878 une loi d'exception (votée pour deux ans, elle fut reconduite jusqu'en 1890) qui dissolvait les groupements socialistes menaçant l'ordre social, interdisait les manifestations et la presse socialistes, autorisait l'arrestation ou l'assignation à domicile des militants.

Toutefois, la loi n'interdisait pas aux socialistes d'être candidats au Reichstag, ce dont ils ne se privèrent pas. Si le SPD fut un temps désorganisé par l'application de la loi, il sut rapidement se reconstituer dans des formes semi-légales, semi-clandestines. Le journal du parti, publié à Zurich, était répandu par la *Rote Feldpost* (la Poste rouge) et les socialistes se réfugièrent dans de nombreuses associations, des syndicats aux clubs de joueurs de cartes... Les élections de 1884 furent ainsi un succès éclatant pour les socialistes qui envoyèrent vingt-quatre députés à la Chambre. Les lois sociales auraient été alors pour Bismarck le moyen de réconcilier les masses ouvrières, alors en pleine et brutale croissance, avec le Reich, et de les arracher à l'influence de la social-démocratie.

L'examen attentif des trois lois, auquel a procédé récemment l'historienne Sandrine Kott, permet de nuancer cette vision très politique. La première loi, adoptée le 15 juin 1883, fixait les cadres de l'assurance-maladie. La deuxième, du 6 juillet 1884, traitait de l'assurance-accident et la troisième, plus tardive, du 22 juin 1889, abordait l'assurance - invalidité-retraite.

L'obligation d'affiliation était au principe des trois lois, ce qui était absolument exceptionnel pour l'époque. Mais tous les salariés n'étaient pas assujettis. Les ouvriers agricoles, les employés supérieurs, les fonctionnaires et les ouvriers de l'artisanat n'étaient pas ou médiocrement pris en compte. Au cœur du dispositif, on trouvait les ouvriers de la grande industrie, des mines et des chemins de fer ; les ouvriers de la révolution industrielle, donc. Le financement mixte était le deuxième trait commun de ces lois. Pour l'assurance-maladie, le salaire était ponctionné à hauteur de 3 %, ce prélèvement étant financé aux deux tiers par le salarié et au tiers par l'employeur. Pour les deux autres assurances, les cotisations étaient fixées de manière plus complexe, suivant le niveau des revenus. L'Etat ne contribuait au financement que dans le cas de l'assurance invalidité-vieillesse. Les prestations étaient non négligeables pour les maladies et les accidents du travail : gratuité quasi totale des soins (médecin, médicaments, hospitalisation), indemnité de 50 % du salaire à partir du troisième jour et pendant treize semaines (minimum obligatoire). En cas d'accident du travail et d'invalidité totale, la pension était fixée aux deux tiers du salaire. Par contre, la retraite n'était accordée qu'à soixante-dix ans (sous condition de trente années de cotisation) et son niveau était très bas. On était à la limite de l'indigence et de l'aide aux pauvres, ce que critiquèrent vivement les socialistes.

Le dernier point notoire de ces lois était le caractère entièrement décentralisé et autonome de leur application. Si l'Etat avait rendu obligatoire l'affiliation et les cotisations, les caisses, toujours locales, étaient entièrement gérées par les employeurs et les assurés sous le seul contrôle des autorités locales. Certes, les lois connurent une certaine évolution, et leur application en modifia parfois la teneur originale. Ainsi, le champ des assurés obligatoires fut progressivement élargi et, suivant une dérive institutionnelle et financière bien connue, les caisses tendirent à se centraliser. Mais les principes énumérés plus haut sont bien restés au fondement de la lecture qu'il faut faire des lois des années 1880.

Nombre de réformateurs français éminent à l'époque de vives réserves, relevées par Sandrine Kott. Emile Cheysson déclara en 1889 : « A la race germanique, la solution autoritaire basée sur le socialisme d'Etat ; à la race latine, la solution libérale, basée sur le partage et la liberté. » Et le député Ricard déclarait : « Le principe de l'obligation contenu dans la loi allemande produit la reconstitution des anciennes corporations, auxquelles je ne me rallierai jamais. » Au travers de ces critiques, formulées dans la langue de l'époque, nous voyons bien apparaître l'esquisse de la particularité allemande. Les lois sociales ne sont pas seulement des lois de conjoncture antisocialiste, mais aussi des textes qui visent à assurer le maintien de la communauté de métier, la *Genossenschaft*, et plus largement de la communauté du peuple allemand, menacée par le désordre social engendré par la mise en mouvement, autant spatiale que sociale, d'une industrialisation rapide et concentrée du pays.

Là est le sens de l'obligation, qui ne s'impose d'ailleurs pas dans les campagnes où, autour des junkers (les grands propriétaires terriens prussiens), doit se maintenir la communauté rurale, ou encore aux artisans, dont la logique corporative reste prépondérante. La cogestion des caisses, leur autonomie, le contrôle local vont également dans le sens du renforcement de la communauté professionnelle et locale. Ainsi l'histoire de la protection sociale allemande est d'abord une histoire du lien social. On comprend dès lors qu'initialement par les milieux conservateurs, elle fut assez rapidement l'objet d'un consensus large où s'associèrent aussi bien les libéraux que les socialistes eux-mêmes.

Jean-Louis Robert est titulaire de la chaire d'histoire sociale du XX^e siècle à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne.

Freelance.com se sert d'Internet comme relais entre les travailleurs indépendants et leurs clients

Sylvain Vieujo et Alexandre Martinie ont plus d'un point en commun. Ils ont tous deux un tempérament d'entrepreneur et sont tous deux passés par HEC. Mais le premier est né treize ans après le second, et c'est en fait leur passion commune pour la voile qui les a fait se rencontrer et les a conduits à créer leur entreprise, Freelance.com, l'une des rares firmes du Net à gagner de l'argent. Installés à Saint-Domingue, capitale de la République dominicaine, à quelques centaines de mètres de la plage et de leurs voiliers respectifs, les deux amoureux de la mer n'ont rien de dilettantes. Quand il s'agit de business, ils ont parfaitement les pieds sur terre.

Leur entreprise a pour objectif de mettre en relation les entreprises, et notamment les grandes socié-



Sylvain Vieujo

● Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'ingénieurs en électronique et électrotechnique (Esiee) et titulaire d'un troisième cycle HEC Entrepreneurs, ce fils et petit-fils d'entrepreneur est, à 29 ans, fondateur de plusieurs entreprises, dont Freelance.com. ● Passionné de voile, il réside à Saint-Domingue (République dominicaine), d'où il assure le développement technique de l'entreprise.

Deux Français ont créé la société à Saint-Domingue, en s'appuyant à la fois sur le Web et sur un réseau de courtiers

tés, d'une part, et les travailleurs indépendants d'autre part. Le site qu'ils ont créé est le principal moyen de faire se rencontrer cette offre et cette demande.

Mais à la différence des autres sites d'offres d'emplois pour indépendants, anglo-saxons pour la plupart, comme eLance.com, l'électronique ne fait pas tout. Les moyens ne sont pas que virtuels. Des commerciaux, indépendants bien entendu, sillonnent le territoire pour démarcher les entreprises clientes et rencontrer les indépendants. Quand une entreprise publie une offre de service pour des indépendants sur le site, les consultants intéressés se mettent en relation avec le commercial chargé du projet chez Freelance.com. Celui-ci effectue la sélection et présente les meilleurs candidats à l'entreprise.

Le service ne s'arrête pas à cette seule prestation, du type de celle d'un chasseur de têtes. Freelance.com assure ensuite la gestion des indépendants pour le compte de l'entreprise. Un service facturé aux firmes 20 % de la rémunération. En revanche, pour l'indépendant, le service est gratuit. Outre le démarchage commercial, Freelance.com offre toute une palette de prestations (services juridiques, assurances, etc.).

« Tous ceux qui ont des compétences techniques élevées savent mal se vendre », remarque Sylvain Vieujo, informaticien de formation (avant d'entreprendre un troi-

sième cycle à HEC en 1994, il avait obtenu son diplôme d'ingénieur de l'Ecole supérieure d'ingénieurs en électronique et électrotechnique). Il connaît donc bien cette communauté d'informaticiens, indépendants, souvent très compétents, mais incapables de pénétrer le marché des grandes entreprises, faute de contacts. Cette profession fut donc la première visée par Freelance.com, lorsque la société fut créée en 1996. Aujourd'hui, des consultants de toutes spécialités et des créatifs ont rejoint le peloton initial.

De leur côté, les grandes entreprises sont de plus en plus désireuses d'externaliser certaines fonctions et de faire appel à des indépendants, pour des prestations pointues en particulier, mais leurs services achats rechignent à multiplier le nombre de leurs



André Martinie

● Vice-président et fondateur de Freelance.com, ce diplômé de HEC a, à 42 ans, déjà créé et développé plusieurs entreprises, dont ADA Location, Géolink Télécom, et Cyperus. ● Cet ex-champion d'escrime junior, champion de France et d'Europe de planche à voile, fils de capitaine au long cours, apprécie, grâce à Internet, de vivre à Saint-Domingue et de travailler dans le monde entier.

fournisseurs. En apparaissant comme un fournisseur unique, Freelance.com résout ce problème.

Depuis sa création, l'entreprise a crû sans publicité. Par le bouche à oreille, du côté des indépendants, qui sont désormais 10 000 à être enregistrés sur la base de ce site, et grâce au réseau commercial, du côté des entreprises. De très grands groupes de tous secteurs figurent parmi ses clients : IBM, Danone, Auchan, la Banque mondiale, entre autres. Bénéficiaire depuis 1998, avec une rentabilité de l'ordre de 4 %, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 120 millions de francs en 1999 et vise les 400 millions de francs pour l'exercice en cours.

Désireux de s'internationaliser, les deux fondateurs viennent de créer une structure holding à New York et de mettre à sa tête Alexandre Attal, un Français, jusqu'alors vice-président e-business d'IBM Corp. Lui avoir laissé les rênes de l'entreprise ne gêne nullement les deux fondateurs : « Attal est reconnu aux Etats-Unis ; nous sommes des créateurs, des entrepreneurs, pas des managers d'entreprises internationales », explique André Martinie. La direction de la filiale française est désormais assurée par Pierre-Olivier Carles, ce qui permet à Sylvain Vieujo de consacrer l'essentiel de son temps au développement international et à l'informatique (« ce que l'on fait beaucoup mieux et efficacement dans un endroit sympa ! ») et à André Martinie de se concentrer sur les développements stratégiques. Autofinancée, jusqu'à ces derniers mois, Freelance vient de lever 6 millions de dollars auprès d'investisseurs particuliers et compte s'introduire en Bourse, sur le Nasdaq américain, en janvier 2001.

Annie Kahn

La SNCF est confrontée à des démissions en nombre croissant chez ses jeunes cadres

Bien qu'elle se porte de mieux en mieux, la SNCF doit paradoxalement faire face à une hausse du nombre de démissions de ses jeunes cadres. Un phénomène inconnu jusqu'alors, du moins par son ampleur. Au total, trente-huit d'entre eux ont quitté l'entreprise en 1999. Rien de comparable avec les quelques démissions, tout au plus une dizaine par an, enregistrées par le passé.

L'événement pourrait paraître mineur quand on sait que l'entreprise ferroviaire compte quelque 20 000 cadres, dont 85 % sont issus de la promotion interne. Mais il est plus important qu'il n'y paraît pour deux raisons. Premièrement, si l'on

L'entreprise publique doit pourtant renouveler massivement cette population

rapporte le nombre des trente-huit démissionnaires de l'année 1999 au nombre moyen annuel de jeunes cadres recrutés à l'époque de leur présence dans l'entreprise, soit une centaine de recrutements par an, la proportion atteint alors plus du tiers des recrutés externes. Deuxièmement, la SNCF va devoir faire face dans les dix ans qui viennent à un départ massif de ses cadres à la retraite. Ce n'est donc pas le moment que la relève fasse défection.

Symptôme d'une conjoncture économique porteuse ou changement de comportement durable ? Les causes du phénomène restent à élucider. Est-ce le fait des attraits de la nouvelle économie ? En partie, probablement, notamment pour les ingénieurs spécialisés en informatique et en électronique. Mais « pas uniquement », explique-t-on en interne. « Ces jeunes se font déboucher en raison de propositions qu'ils jugent plus intéressantes soit en termes de salaires, soit en termes de prise de responsabilité. »

« Nous souffrons auprès des commerciaux d'un déficit d'image, précise un responsable. Ce n'est pas très tendance pour un diplômé d'HEC ou de l'Essec de faire carrière à la SNCF. » D'autant que les cadres fraîchement embauchés sont tenus d'effectuer un parcours dans l'entreprise afin d'en connaître le fonctionnement. Or il semblerait que, du côté des cadres commerciaux, certains n'apprécient guère de devoir sortir de leur domaine de compétence.

Pour l'instant, le profil des partants n'a pas encore été clairement identifié. Quelle est la proportion d'ingénieurs, de

commerciaux ? De quelles écoles sortent-ils ? Les premiers éléments semblent indiquer que la répartition des démissionnaires s'éloigne peu de celle des recrutements. Grosso modo, de 40 % à 50 % de jeunes diplômés provenant d'écoles d'ingénieurs, de 20 % à 25 % d'écoles de commerce, et les autres des universités.

La SNCF serait-elle en train de devenir, pour les jeunes diplômés, une entreprise comme une autre ? On n'y entre plus pour une carrière à vie, mais pour bénéficier d'une expérience reconnue, et on en sort pour progresser plus rapidement dans sa carrière. « Ça peut être valorisant sur un CV d'avoir fait un passage à la SNCF, ce qui n'était pas forcément le cas auparavant », considère un spécialiste du recrutement. Auparavant, les jeunes recrutés sortaient de l'école ou de l'université. Elles ont de plus en plus souvent, désormais, une première expérience en dehors de la SNCF, ce qui pourrait contribuer à leur plus grande mobilité.

FORMATION COÛTEUSE

Cette évolution implique des changements en profondeur dans l'entreprise. Actuellement, on considère à la SNCF qu'il faut quatre ans pour former un cadre maison, l'idée étant de bâtir une carrière durable avec une évolution rapide. Ce « parcours initiatique » prévoit une alternance de formation théorique et de terrain avec des prises de postes en double pour se familiariser avec les métiers de l'entreprise. Or, sur les trente-huit départs enregistrés en 1999, vingt-quatre cadres étaient en processus d'intégration. De quoi s'interroger sur la pertinence de cet investissement.

Actuellement, la SNCF augmente ses recrutements. L'an dernier, 300 cadres jeunes diplômés ont été recrutés et ce chiffre devrait doubler cette année. Deux raisons expliquent cette montée en puissance. D'une part, la SNCF s'adapte à une reprise de l'activité.

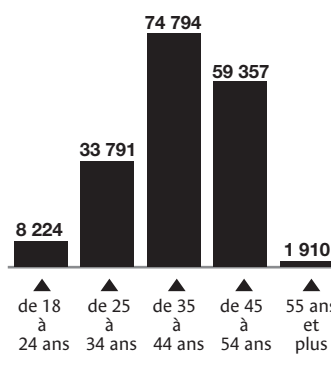
D'autre part, la structure de la pyramide des âges justifie un renouvellement important des cadres. Aujourd'hui, la moyenne d'âge de cette population est de quarante-six ans. D'ici à cinq ans, la moitié des cadres devraient être « retraitables » (c'est-à-dire à partir de cinquante-cinq ans), et d'ici à 2010, 16 000 cadres - sur 20 000 - devraient partir à la retraite !

S'il s'avérait que les départs augmentent au même rythme que les recrutements, la SNCF devrait réagir en conséquence. Il faudrait d'abord augmenter les embauches pour compenser d'éventuelles défections. « Tout cela force à se poser des questions et à imaginer de nouveaux modes de fonctionnement, poursuit-on en interne. Si le phénomène prenait de l'ampleur, il faudrait probablement écourter la période d'intégration, modifier éventuellement les critères de recrutement en privilégiant une certaine "fidélité" et mettre en œuvre une politique spécifique pour garder les jeunes recrutés. » Faut de réaction rapide, la SNCF pourrait se retrouver, à terme, en manque de cadres expérimentés.

Martine Laronche

Des salariés âgés

Pyramide des âges des effectifs de la SNCF en 1998



2 Formations diplômantes

2^{ème} et 3^{ème} cycles commerciaux du CNAM
 - Niveau II Mercatique-Vente homologué (Bac+4)
 - DESS Mercatique-Vente (Bac+5)
 - Préparatoire : "La Fondamentale"
 Brochure et renseignements : ICSV-CNAM
 292, rue St Martin - 75141 PARIS Cedex 03.
 Courrier électronique : dai@cnam.fr
 Tél. 01 40 27 26 15 ou 27 21

Présentation des formations et programmes 17/06 et 09/09/00 de 10 à 12h au CNAM Amphi C

UNIVERSITÉ PARIS-SUD
Faculté Jean Monnet
DEA EVOLUTIONS
TECHNOLOGIQUES ET ORGANISATIONNELLES

En cohabilitation avec les Universités de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines et l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications de Paris.

DEA MONDIALISATION, INSTITUTIONS, HISTOIRE

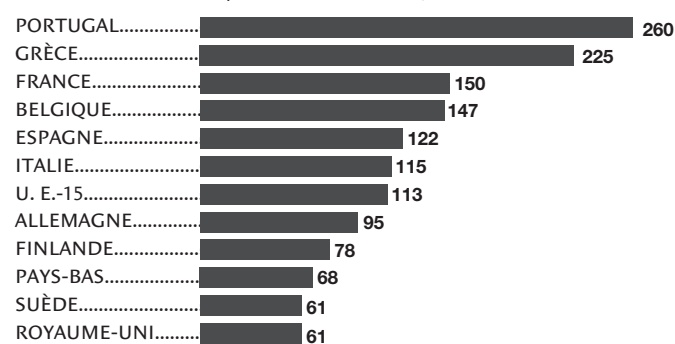
En cohabilitation avec les Universités de Paris VII et de Paris VIII.

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS:
 Faculté Jean Monnet - Université Paris-Sud
 Tél 01 40 91 18 15

EUROPE

Plus de 42 000 décès sur les routes de l'Union

Nombre de victimes par million d'habitants, 1998



Source : Eurostat

■ **EN 1998**, le nombre de décès causés par les accidents de la route était estimé à 42 000 pour les quinze pays de l'Union, la France en enregistrant le plus grand nombre. Si les statistiques nationales totalisent 8 437 décès, le chiffre retenu pour la comparaison avec les autres Etats s'élève à environ 8 900, la norme statistique internationale englobant les décès intervenus jusqu'à 30 jours après l'accident.

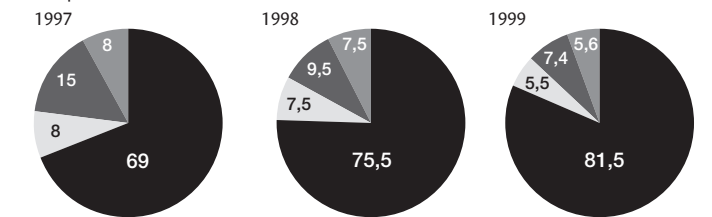
■ **LA GRÈCE ET LE PORTUGAL** enregistrent le plus grand nombre de décès relativement à la population. La France se trouve en troisième position avec environ 150 morts par million d'habitants (113 pour l'ensemble de l'Union). Les plus bas niveaux se situent en Suède et au Royaume-Uni.

■ **MALGRÉ L'AUGMENTATION** du nombre de véhicules en circulation, le nombre de décès a chuté de 21 % entre 1989 et 1998, mais de 46 % en Finlande, de 40 % en Suède et de 36 % au Royaume-Uni.

FLASH SYNTEC-RECRUTEMENT / « LE MONDE »

La part des missions d'embauche augmente

Répartition de l'activité des cabinets de conseil en %



■ HONORAIRES DE RECRUTEMENT ■ CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES, FORMATION
■ BILANS DE COMPÉTENCES, ÉVALUATIONS ■ DIVERS

Source : Syndicat du conseil en recrutement/Syntec

■ **LES MISSIONS** de recrutement représentent aujourd'hui plus de 80 % des activités des 150 cabinets membres du syndicat du conseil en recrutement Syntec. Elles progressent beaucoup plus rapidement que les autres activités.

■ **LES AUTRES PRESTATIONS** (conseil en gestion et en formation des ressources humaines – dont la part a diminué de moitié en deux ans –, évaluation) sont en effet plus considérées comme un complément d'activité, utile en période de crise, que comme un choix de diversification stratégique. Quand le recrutement se porte bien, c'est sur cette activité principale que les consultants concentrent tous leurs efforts.

AGENDA

● **ÉCONOMIE SOCIALE.** Le Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (Ciriec), tête chercheuse des entreprises de l'économie sociale (coopératives, mutuelles et associations), tient son 23^e congrès les 13 et 14 juin à Montréal (Québec, Canada). Le congrès étudiera « les nouvelles formes de coopération à l'ère de la mondialisation », dans la mesure où, « à certaines conditions », l'ouverture internationale de l'économie peut être « favorable à un renouvellement de la démocratie économique ».

Renseignements : <http://www.unites.uqam.ca/ciriec>

● **DÉMOGRAPHIE.** Le vieillissement de la population française ne met pas seulement en question le financement des retraites. Un colloque organisé par la CNP le 14 juin à Paris, sous le titre « Longévité et société : quelles conséquences ? », met à l'ordre du jour, outre « un équilibre économique et financier radicalement différent », les effets du vieillissement démographique sur la demande de biens et services, l'urbanisme et l'architecture, les besoins et les offres suscitées par la dépendance, l'exclusion sociale, etc.

Renseignements : 01-42-79-89-51.

● **COMMERCE ÉLECTRONIQUE.** L'un des principaux obstacles au développement du commerce sur Internet est le peu de confiance accordée par les consommateurs aux commerçants en ligne autant qu'aux moyens de paiement. « Trusting Electronic Trade », congrès organisé du 13 au 15 juin à Marseille, réunit les principaux acteurs des domaines de la normalisation, de l'interopérabilité, du droit des nouvelles technologies et de la protection des données et des réseaux.

Renseignements : 01-42-17-47-00.

● **ÉVALUATION.** Comment sont évaluées les politiques publiques en matière d'emploi, d'éducation, d'environnement ou d'aide au développement ? La Société française d'évaluation, créée en 1999, a choisi pour thème de son deuxième colloque, les 15 et 16 juin à Rennes, « Evaluation et gouvernance », et mettra l'accent sur les méthodes mises en œuvre par les collectivités territoriales.

Renseignements : 01-45-92-68-23.

RECTIFICATIF

● **CERCLE DES ÉCONOMISTES.** Le dossier du « Monde Economie » daté du mardi 6 juin 2000, consacré au Prix 2000 du meilleur jeune économiste de France, comportait la liste des membres du Cercle des économistes. Il faut lui ajouter Marc Guillaume, professeur à l'université Paris-Dauphine, directeur d'Iris-Conseil (technologies de l'information et de la communication).

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Réunion d'information le jeudi 22 juin 2000 à 18h30 dans nos locaux
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : <http://www.sciences-po.fr> - E-Mail : mba@sciences-po.fr

Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU 3^e TRIMESTRE 1999 (en % sur un an)	1,4	1,5	0,1	1,0 (2 ^e trim.)	4,7	N. D.	1,3	N. D.	1,1	1,5	-0,6
Dont emploi salarié.....	1,7	1,9	N. D.	1,2	7,1	2	2,3	2,9	1,1	2,2	-0,4
Dont emploi à temps partiel.....	N. D.	N. D.	N. D.	N. D.	8,1	N. D.	8	2,8	2,1	1	N. D.
TAUX D'EMPLOI 1999 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)....	61 (1998)	60	65	59	52	60	53	71	70	64 (1998)	N. D.
Hommes + femmes (50-64 ans)....	48 (1998)	45	48	39	43	47	38	50	60	N. D.	N. D.
DURÉE DE TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 1998 (h/semaine)	40,5	39,7	40,1 (1999)	38,4 (1999)	40,7	39,6	38,5	39	43,6 (1999)	N. D.	N. D.
ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 1999	4 ^e trim.	4 ^e trim.	4 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	4 ^e trim.	4 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim. 2000	1 ^{er} trim. 2000	
	+3	+2,4	+2,4	+2,8	+1,7	+3,7	+0,5	+2	+6,8	+4,6	N. D.
TAUX DE CHÔMAGE MARS 2000 (en %)							janv. 00	fév. 00			
Hommes + femmes....	8,7	9,4	8,4	8,5	14,9	10,2	11,2	2,8	5,9	4	4,9
Moins de 25 ans.....	16,5	17,6	9	23,1	27,9	20,9	31,8	5	12,7	9,7	9,1
PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 1998 (en %)	49	52	52 (1999)	76	46 (1999)	39 (1999)	62 (1999)	44 (1999)	42	8	N. D.

N. D. : non disponible

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

Le marché du travail français

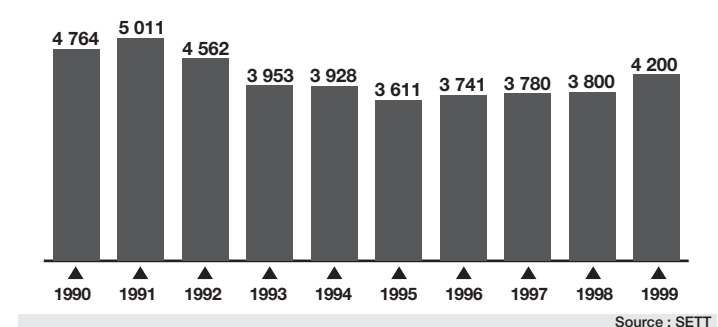
	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES	18,8 % (avril)	-3,4
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE	37 % (avril)	-2
EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :		
CDD.....	892	-1,5 %*
INTÉRIM.....	446	+8,2 %*
APPRENTIS.....	276	+7,3 %*
CONTRATS AIDÉS.....	424	+4,4 %*
SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)		
Femmes.....	6 933 (janv.)	+2,7 %*
Hommes.....	8 614 (janv.)	+0,6 %*
SMIC (en francs)		
Horaire.....	40,72 (oct.)	+1,2 %
Mensuel.....	6 882 (oct.)	+1,2 %
NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en milliers)	1 137,4 (juin)**	+2,3 %***

* variation sur dix mois (janv. 99/mars 98) ** chiffres semestriels *** variation sur six mois Sources : Insee, Dares, CNAF

FLASH SETT / « LE MONDE »

Les agences d'intérim maillent le territoire

Evolution du nombre d'agences de travail temporaire



Source : SETT

■ **4 200 AGENCES** de travail temporaire sont réparties sur l'ensemble du territoire. Elles sont proportionnellement plus nombreuses dans les grandes régions économiques (plus de 20 % en région Ile-de-France, 13 % en Rhône-Alpes, 6 % dans le Nord-Pas-de-Calais), mais sont également présentes dans des régions moins importantes, telles que l'Auvergne (50 agences).

■ **CES AGENCES** emploient 17 000 salariés permanents, soit une moyenne de quatre salariés par agence. 69 % d'entre eux sont des femmes. Leur nombre a connu d'importantes variations au cours de ces dix dernières années, du fait de l'extrême soumission de l'intérim aux aléas de la conjoncture économique.

Le mécénat au secours des jeunes entrepreneurs

Réaliser un projet, ou créer son emploi ? Les deux se confondent de plus en plus. Tel est le constat que les Tremplins Nescafé font de l'action de mécénat qu'ils ont lancée en 1997. Les bourses de plusieurs dizaines de milliers de francs que Nescafé attribue aux projets les plus « audacieux, ou les plus généreux », servent désormais à financer des « rêves » individuels qui se confondent souvent avec des projets professionnels.

Annabelle Araujo, lauréate 1999, s'apprête ainsi à ouvrir à Bordeaux le Café BD, qui va mettre sa passion pour les histoires en images en accord avec la nécessité de gagner sa vie. Que sera le Café BD ? Un espace convivial et culturel qui permettra aux consommateurs de découvrir la BD européenne, la BD américaine et même la BD orientale. L'établissement sera aussi un lieu d'exposition et d'accès multimédia avec une batterie d'ordinateurs en ligne. Une licence II a été obtenue qui permettra de commercialiser des boissons légèrement alcoolisées. Le café sera conçu comme « un chez-soi : on arrive à la maison et on prend une BD en buvant un café ».

MUTATION ÉCONOMIQUE

Un projet ne vient jamais du néant ; il est au contraire l'aboutissement d'une aventure individuelle et collective. Au centre d'une bande de copains, Isabelle a longtemps travaillé dans une association, Image et BD, qui avait pour tâche de diffuser « l'amour de la BD » dans les écoles et associations. « Mais, au terme de quelques années, on ne se retrouve plus trop dans la pédagogie de l'association. » Le café est donc la mutation commerciale d'une trajectoire commencée dans l'action culturelle. Même si le business-plan relève pour l'instant du flou artistique, l'ambition économique est là. « Ce que nous voulons, c'est décliner le concept en franchise une fois qu'il sera rodé », affirme Isabelle. Un Café BD dans chaque grande ville de France, et pourquoi pas, ensuite, une entrée en Bourse ? Contrairement au Café BD, qui

Les Tremplins Nescafé, créés en 1997 pour sponsoriser des projets audacieux, sont de plus en plus sollicités pour professionnaliser des activités culturelles ou sociales

démarré à peine, Radio-Droit de cité a été lauréat des Tremplins en raison de son histoire déjà longue. Dans ce cas, la dotation Nescafé a eu un but précis : accélérer la professionnalisation d'un des rares médias associatifs encore existants. « Le projet a démarré en 1988 dans la cité du Val-Fourré », se souvient Fahim Benchouk, directeur de la radio. C'était un club regroupant des élèves en difficulté autour d'un projet de radio. Un prof, Yann Angneroh, accompagnait les jeunes depuis le début. En 1991, le CSA délivre une fréquence pour une semaine. Histoire de voir. Puis l'autorisation est délivrée pour cinq ans. Presque dix ans après, l'équipe s'est étoffée au point de compter neuf salariés à plein temps. Quant au temps d'antenne, il ne connaît plus d'interruption.

Le financement de la radio a presque toujours été basé sur des subventions : fonds d'action social, conseil général, fonds de soutien à l'expression radiophonique... Un partenariat avec Auchan permet à la fois de financer la radio et de pacifier les relations des jeunes du Val-Fourré avec les représentants de la grande distribution. Coca-Cola a aussi apporté son obole à l'œuvre accomplie. A chaque fois, ces subventions ont permis d'investir dans du matériel coûteux et de professionnaliser l'antenne. « On aimerait mettre en place un partenariat de long terme avec une entreprise », avoue Fahim Benchouk, « car tout ce qu'on fait est très fragile ». La publicité étant limitée pour les radios associatives, il faut

raviver en permanence le flux des subventions.

Radio-Droit de cité a conscience de se trouver aujourd'hui à la croisée des chemins : le lien d'origine avec l'éducation nationale est en passe de se dénouer. Une convention devrait permettre au bébé d'hier de se passer de tuteur. Les projets débordent des cartons, à commencer par une diffusion sur Internet qui abolirait une zone de diffusion cantonnée à un rayon de 40 kilomètres. Parallèlement, la relève piaffé sur le seuil de la radio : des équipes de jeunes trépigment d'impatience de s'installer aux commandes, et les filles, longtemps absentes de l'antenne, commencent à faire leur apparition. Fahim Benchouk, lui, se pose naturellement la question de son avenir... ailleurs. « C'est la preuve que la radio a rempli son objectif : non pas « intégrer » les jeunes, mais leur permettre de formuler des projets. »

CARENES DU CORPS SOCIAL

Telle est d'ailleurs l'originalité de ces bourses de mécénat : elles ne permettent pas tant de caser un individu dans un moule préétabli que de permettre à des sensibilités diverses d'exploiter des carences du corps social. Farida, Amale et Ingrid ont ainsi obtenu 100 000 francs des Tremplins Nescafé pour créer une ludothèque dans le quartier de la Madeleine, à Evreux. La Madeleine, c'est 25 000 habitants, une zone d'éducation prioritaire et tous les problèmes sociaux qu'engendrent le chômage et son pansement, le

RMI. Il faut y avoir vécu pour comprendre l'utilité d'un lieu où les mères peuvent échapper aux soucis quotidiens, venir avec leurs enfants, prendre le temps de jouer avec eux, échanger des idées entre elles, nouer des solidarités que le cloisonnement de chacun dans son HLM ne permet pas.

« On est un laboratoire d'idées, affirme Ingrid Lahmar. Nous travaillons beaucoup autour du rôle des enfants. En juin, nous allons par exemple nous déplacer en prison. » La centrale d'Evreux, inscrite dans le paysage du quartier, fourmille de papas qui ont des difficultés à maintenir un lien avec leurs enfants. « Ça humanise les parloirs d'y amener des jeux pour les enfants. » Car la ludothèque se veut itinérante. Une fourgonnette a pu être achetée pour lui permettre de se déplacer aussi bien en direction du centre de protection maternelle et infantile que vers l'école maternelle ou la prison.

Parallèlement, il faut batailler tous les jours pour maintenir les subventions qui permettent à l'« entreprise » de survivre. « Le maire d'Evreux a reconduit notre subvention, mais ça ne paye même plus le local. Quand on pense que la caisse d'allocations familiales fournit les deux tiers de la subvention municipale, on se dit que ça ne coûte pas bien cher à la mairie. » Ingrid a encore pris rendez-vous avec le maire pour le convaincre de lâcher un peu de lest.

Yves Mamou

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE

18.000 anciens de l'IAE de Paris dans les entreprises à travers le monde.

C'est rassurant pour l'entreprise, et pour vous.

CAAE MBA

Le DESS 2^{ème} compétence recherchée par les entreprises

Tél. : 01 44 25 28 01/02

Un avantage décisif

www.iae-paris.com - Minitel 3616 IAE (1,29 F/mn)

DROIT ET ÉCONOMIE

par Stéphane Corone

L'Europe de la santé se précise

Nous savons que la construction européenne passe par la suppression des frontières, ce qui implique notamment la libre circulation des marchandises et la libre prestation de services. Comment adapter ce principe de liberté aux actes médicaux sans perturber les régimes de Sécurité sociale, qui sont aussi nombreux que les Etats membres ? La Cour de justice des Communautés européennes (CJCE) affine ces règles complexes, au fil de sa jurisprudence. Concrètement, la question qui se pose est de savoir si l'on peut se faire librement soigner dans un autre pays européen et, si oui, sur quelle base on sera remboursé.

Par deux arrêts, la Cour de justice avait estimé, le 28 avril 1998, que l'achat d'une paire de lunettes par un Luxembourgeois en Belgique devait être remboursé par la Sécurité sociale luxembourgeoise, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir une autorisation préalable et qu'il en allait de même pour des soins d'orthodontie pratiqués par un Luxembourgeois en Allemagne. La Cour estimait en effet que l'achat de lunettes et les soins d'orthodontie sont des biens et des prestations de service, respectivement soumis aux articles 30 et 59 du traité de Rome, qui interdisent toute restriction à leur libre circulation.

Jusqu'à présent, la question de savoir si un ressortissant d'un Etat membre de l'Union peut se faire librement hospitaliser dans un autre Etat membre de la Communauté ne s'était pas posée à la Cour. C'est chose faite avec les affaires Smits et Peerbooms (C-157/99). M^{me} Smits, une Néerlandaise atteinte de la maladie de Parkinson, a suivi un traitement dans une clinique spécialisée en Allemagne. Ce traitement, qui n'existait pas aux Pays-Bas, était, selon elle, plus performant que celui pratiqué dans son pays. Quant à M. Peerbooms, lui aussi néerlandais, il a été hospitalisé à Innsbruck, en Autriche, alors qu'il était dans le coma à la suite d'un accident de la circulation. Il y a suivi un traitement qui n'existait aux Pays-Bas qu'à titre expérimental et réservé à des personnes plus jeunes que lui.

A leur retour, les deux ressortissants néerlandais ont demandé à leur caisses de sécurité sociale le remboursement de leurs traitements. Dans les deux cas, les caisses ont refusé leur prise en charge, au motif que les patients n'avaient pas obtenu l'autorisation préalable de faire pratiquer ces soins. Le système néerlandais de sécurité sociale prévoit que les personnes dont les revenus annuels ne dépassent pas un certain plafond (environ 180 000 F) bénéficient automatiquement des soins dont ils ont besoin, sous forme de prestations en nature. Ils n'ont donc ni à les payer ni même à faire l'avance des frais. En revanche, ils doivent consulter des médecins ou des hôpitaux qui ont passé une convention avec leur caisse. S'ils souhaitent se faire soigner par un établissement n'ayant pas passé de convention, que celui-ci soit situé aux Pays-Bas ou à l'étranger, ils doivent obtenir une autorisation préalable. Cette autorisation leur est accordée si deux critères sont réunis : le traitement doit d'abord être « usuel dans les milieux professionnels concernés » et ensuite « nécessaire » à l'assuré.

Les deux assurés sociaux ont fait appel de la décision de leur caisse devant le Rechtbank. Ce tribunal a saisi la Cour de justice d'une question préjudicielle. Il lui demande en substance si l'autorisation préalable telle qu'elle est prévue par le système néerlandais est compatible avec l'article 59 du traité de Rome, qui interdit toute restriction à la libre prestation de service. Onze pays membres ont présenté des observations. L'Irlande, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni estiment que des soins reçus en service hospitalier ne constituent pas une prestation de service au sens de l'article 59 du traité de Rome. A l'inverse, la France, la Belgique et l'Autriche considèrent que le traitement est un service au sens du traité de Rome. Mais l'ensemble des Etats se rejoignent pour estimer que l'obligation d'obtenir une autorisation préalable est justifiée. Quant à la Commission européenne, elle fait observer que les deux critères demandés aux Néerlandais pour que leur traitement soit pris en charge, à savoir le caractère usuel des soins et leur nécessité, sont compatibles avec la législation européenne.

Rappelons que celle-ci prévoit, dans son règlement n° 1408/71, que les ressortissants d'un Etat de l'Union peuvent se faire soigner dans un autre Etat membre s'ils ont une autorisation préalable de leur caisse. Cette autorisation doit leur être accordée à une double condition. D'abord, les soins réclamés à l'étranger doivent figurer parmi les prestations proposées par leur propre régime de Sécurité sociale ; ensuite, ces soins ne doivent pas pouvoir leur être dispensés chez eux dans un délai raisonnable. Enfin, le gouvernement néerlandais fait valoir que son système de prestations en nature suppose la signature de conventions avec les prestataires de service afin de pouvoir maîtriser l'ensemble des coûts, ce qui a pour corollaire l'obligation d'obtenir une autorisation préalable pour les soins pratiqués hors convention.

Dans ses conclusions, présentées le 18 mai 2000, l'avocat général observe d'abord que nos deux patients néerlandais ne paient pas les prestataires de santé. Pour lui, cette absence de rémunération ne permet pas d'assimiler les soins à des prestations de service au sens du traité de Rome. L'avocat général en conclut que le traité de Rome ne s'oppose pas à ce que les assurés sociaux aient besoin d'une autorisation préalable pour se faire rembourser des soins prodigués dans un établissement non conventionné, qu'il soit situé aux Pays-Bas ou ailleurs. Il ajoute que même si l'on considérait que ces soins constituaient des prestations de service au sens du traité de Rome, l'autorisation préalable, bien qu'étant un frein à leur libre exécution, serait justifiée par la nécessité de maintenir l'équilibre financier du système. Notons que le même jour, un autre avocat général concluait dans une autre affaire (Abdon Vanbraekel, C-368/98), concernant cette fois une assurée sociale belge venue suivre un traitement en France – avec l'accord de sa caisse –, qu'elle devait être remboursée, sur la base de ce que prévoit la Sécurité sociale de son pays si elle avait suivi le traitement chez elle. On voit que les droits du patient européen se dessinent de plus en plus nettement. La Cour suivra-t-elle ses avocats généraux, ou prendra-t-elle quelques distances vis-à-vis de leurs analyses ? Nous le saurons bientôt.

Agence Juris Presse.

Les jumelages préparent les ex-pays de l'Est à entrer dans l'Union

Construire une démocratie en quatre ans dans un pays fauché, ce n'est pas évident ! » Claude Cornuau, conseiller de la Commission européenne, sait manier la litote pour qualifier les difficultés à surmonter pour que les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) puissent faire partie de l'Union européenne. Ce conseiller-maître à la Cour des comptes, européen convaincu depuis toujours (Robert Schuman était un grand ami de son père), est aussi l'architecte des « jumelages ». Ces programmes sont désormais le principal instrument utilisé par l'Union européenne pour préparer l'adhésion des ex-pays de l'Est, un objectif auquel la Commission consacre 3 milliards d'euros par an.

L'idée peut sembler triviale : un pays candidat à l'Union se fait aider par un Etat membre pour harmoniser sa réglementation avec le droit communautaire, voire créer entièrement les outils et les structures ad hoc. Un parrainage inédit dans les mœurs communautaires, et dont certains aspects très innovants n'ont d'ailleurs pas été sans poser problème. Alors qu'ils devaient démarrer en 1998, l'argent nécessaire à leur fonctionnement n'a réellement été disponible que courant 1999, les projets prenant ainsi presque un an de retard.

Aujourd'hui, 210 jumelages sont réellement opérationnels. Chaque pays candidat a mis en place plusieurs jumelages, chacun d'eux relatif à un domaine précis : agriculture, environnement, finance, justice et affaires intérieures. Pour chaque projet, un conseiller pré-adhésion (CPA) assure la coordination avec les responsables locaux et les experts des pays membres. Détaché pour un, deux ou trois ans de son administration, il a la responsabilité d'un chantier aux multiples facettes : techniques, juridiques, organisationnelles, etc. Il doit également faire preuve de doigté et d'ouverture d'esprit pour transmettre la

Des fonctionnaires des Etats de l'Union aident les pays candidats à l'adhésion à changer leurs normes. Un enjeu très politique

bonne parole, se faire accepter de ses homologues, dans son pays d'accueil. Cent CPA sont actuellement sur le terrain, 200 le seront à la fin de l'année.

Pour certains, comme Patrick Dehaumont, à Varsovie (voir ci-dessous), la mission, difficile au début, a déjà permis d'aplanir nombre de difficultés. Non loin de lui, Dominique de Cornulier est beaucoup moins euphorique. Il doit aider la Pologne à mettre en place les outils de gestion des fonds communautaires destinés à l'agriculture. Les retards pris dans le planning des jumelages sont très mal acceptés par ses interlocuteurs polonais, à qui l'on demande en revanche une

grande rigueur dans la mise en place des procédures. « Il s'est créé une certaine ambiguïté par rapport à nous », regrette-t-il.

A Tallin, en Estonie, Jean-Marc Trarieux a une vision plus politique de sa tâche, qui consiste à mettre en place les outils nécessaires à l'application de la politique agricole commune. Fin mai, il organisait dans cette ville un débat pour comparer les systèmes d'aide européen et américain et faire comprendre l'intérêt d'un soutien public à l'agriculture, dans un pays où « l'idée est plutôt de tendre vers le modèle américain ».

DÉFENDRE SES POSITIONS

Car, si l'objectif des jumelages est principalement de venir en aide aux pays candidats, ils sont aussi, pour les Etats membres, un très bon moyen pour faire passer la bonne parole. La France et l'Allemagne en ont rapidement saisi l'enjeu. Et les Britanniques, initialement très critiques, d'autant qu'ils en redoutaient une perte de revenus pour leurs bataillons de consultants, ne feraient désormais plus la fine bouche. Ils sont impliqués dans 21 % des 210 projets, contre 44 % pour l'Allemagne et 33 % pour la France.

De la santé des vaches polonaises

Depuis un an, Patrick Dehaumont réside à Varsovie. Ce vétérinaire de formation, précédemment directeur des services vétérinaires de Maine-et-Loire, aide la Pologne à mettre en place un système de contrôle des maladies animales ; pour que les vaches folles, par exemple, soient repérées et éradiquées en respectant les mêmes règles que dans les pays de l'Union ; pour que les industries agroalimentaires subissent également les mêmes contrôles. Un enjeu de santé publique essentiel pour l'ensemble des consommateurs européens puisque, une fois la Pologne intégrée dans l'Union, ses exportations vers les autres pays de la Communauté ne seront plus vérifiées. En revanche, il lui faudra contrôler rigoureusement les importations en provenance de pays tiers frontaliers, d'Ukraine ou de Biélorussie par exemple. « Ils avaient déjà un système de contrôle très développé, mais qui répondait à une logique différente », explique Patrick Dehaumont. « On s'est expliqué, et je suis enchanté du travail accompli. Ils ont compris que nous n'étions pas là pour critiquer, mais pour mettre en place un nouveau système. Maintenant, on modifie la loi polonaise pour intégrer les principes européens. »

Gaëtan Gorce, député (PS) et rédacteur d'un rapport sur le dumping social en Europe

« L'Union devrait se doter d'une constitution sociale »

« La délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne vient d'adopter un rapport, que vous avez rédigé à sa demande, sur « Le dumping social en Europe ». Comment définissez-vous cette pratique ?

– Il s'agit de toute pratique consistant, pour un Etat ou une entreprise, à violer, à contourner ou à dégrader de façon plus ou moins délibérée le droit social en vigueur afin de tirer un avantage économique, notamment en termes de compétitivité. Le dumping social peut être intracommunautaire, lorsqu'au sein même de l'Union européenne on observe

« La perspective de l'élargissement encourage la délocalisation et la sous-traitance. L'Europe doit donc se montrer très vigilante quant au respect de l'acquis communautaire »

des stratégies d'entreprises ou d'Etats jouant sur les niveaux de protection sociale et le coût du travail. Il peut aussi être extracommunautaire, lorsqu'il est pratiqué par des pays tiers dans des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre qui ne respectent pas les règles sociales fondamentales fixées par l'Organisation internationale du travail (OIT).

– Le principal constat de votre rapport est que le dumping social s'est révélé jusqu'à présent assez limité en Europe. Pourtant, beaucoup ont encore à l'esprit la délocalisation d'une usine de Hoover de Bourgogne vers

l'Ecosse en 1993, ou la fermeture de Renault à Vilvorde en 1997...

– Il est vrai que les cas d'entreprises transférant, voire supprimant, leurs activités ou leurs emplois pour des motifs liés en partie à la réglementation sociale se sont succédés au cours des dernières années. Pourtant, on peut dire que ces pratiques sont restées relativement marginales. Il convient cependant de nuancer ce constat en raison de la faiblesse des données disponibles et du caractère contestable de certaines autres, comme celles contenues dans le rapport de Jean Arthuis sur le dumping social extracommunautaire. Notre opinion s'est donc faite à partir de réflexions menées par les partenaires sociaux, les experts et les organisations internationales, comme l'OIT ou l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui concluent tous à un effet limité sur l'emploi au sein de l'UE. Ce que confirme notre rapport.

» En effet, malgré la diversité des systèmes sociaux européens et le fait que l'Europe ait longtemps considéré le social comme le volet résiduel des politiques de libre concurrence et de libre circulation, on n'a pas assisté à de véritables distorsions de concurrence. Dans l'ensemble, le dumping social ne joue, lorsqu'il joue, que dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, comme le textile, les jouets et l'ameublement.

– Vous craignez cependant que le phénomène s'aggrave dans l'avenir avec la libéralisation des échanges commerciaux, la mise en place de l'euro et l'élargissement de l'Union européenne...

– En effet. Dans un contexte de mondialisation, la capacité d'exporter pour certains pays tiers est corrélée avec un faible coût du travail, même si celui-ci est souvent compensé par une faible productivité. Leur concurrence n'est pas illégitime, à condition qu'ils appliquent les règles sociales fondamentales.

» Par ailleurs, l'euro supprimant

toute possibilité de dumping monétaire, les Etats de l'Union européenne peuvent être tentés de diminuer leur niveau de protection sociale et de coût du travail.

» Enfin, la perspective de l'élargissement encourage une certaine tendance à la délocalisation et au recours à la sous-traitance. L'Europe doit donc se montrer très vigilante quant au respect par les pays candidats de l'acquis communautaire. Car si les législations sociales de ces pays évoluent positivement, le problème n'est pas tant d'obtenir l'adoption de législations sociales plus généreuses que de les faire appliquer.

– Quelles recommandations faites-vous pour éviter ces risques ?

– Le rapport propose tout d'abord de mettre en place un nouvel ordre social international, où l'Europe serait l'initiateur de nouvelles régulations visant à faire mieux respecter par tous les pays les normes sociales fondamentales. Il préconise aussi de consolider le modèle social européen. Ce

qui suppose notamment que l'Union se dote d'une constitution sociale – en rendant plus contraignants les principes énoncés par la Charte sociale européenne de 1961, révisée l'année dernière – et délimite un espace social européen où les champs ouverts respectivement à la réglementation (droit du travail) ou à la coordination des politiques (emploi, sécurité sociale) seraient clairement définis.

» Les normes européennes ainsi fixées – de préférence par la négociation entre les partenaires sociaux –, pourraient par exemple donner un cadre juridique au recours au travail atypique, ou garantir un niveau élevé d'information et de consultation des salariés.

» S'agissant des politiques, on pourrait imaginer de désigner des objectifs à atteindre par les Etats, comme définir un rapport entre le salaire minimum et le salaire moyen de façon que, par exemple, le premier ne soit pas inférieur à 70 % du second.

– Vous proposez enfin de concilier l'économique et le social en créant une autorité sociale européenne. Quel serait son rôle ?

– Créer une autorité sociale européenne contribuerait à donner aux Européens une image plus positive de l'Union que celle qu'ils ont pu avoir, notamment au moment de l'affaire Hoover. Si on ne peut interdire des pratiques de ce type, on peut tout de même s'assurer qu'un minimum de droits sociaux essentiels sont respectés.

» Le dispositif proposé repose sur l'élaboration par les partenaires sociaux d'un code de bonne conduite des entreprises, qu'une instance de régulation tripartite (pouvoir publics, syndicats, patronat) serait chargée de faire respecter. Elle pourrait être saisie par toute entreprise ou tout syndicat qui s'estime lésé par des opérations de fusions, de restructurations ou de délocalisations. »

Annie Kahn



Gaëtan Gorce

● Ancien collaborateur de Pierre Joxe et de François Mitterrand, Gaëtan Gorce est député de la deuxième circonscription de la Nièvre depuis juin 1997.

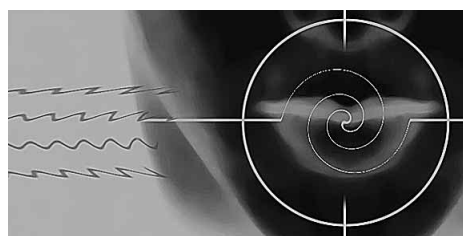
● Il est membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales à l'Assemblée nationale, responsable national à l'emploi du Parti socialiste et rapporteur de la loi sur les 35 heures.

Propos recueillis par Isabelle Moreau

PORTRAIT

Marcos Novak, un « étranger » au monde de l'architecture conventionnelle.

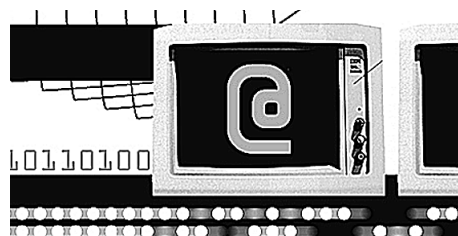
P. IV



TECHNIQUES

Sur le tableau Mimio, l'emplacement du stylos est calculé 87 fois par seconde.

P. V



MÉTIERS

Le recrutement en entreprise via le Web cherche ses marques.

P. VIII



MULTIMÉDIA

Le streaming est LA technologie qui permet de diffuser en temps réel tous les types de fichiers multimédias.

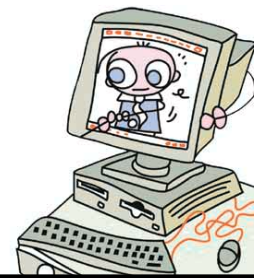
P. VI

87

ENTREPRISES

IBM, ou Big Blue le géant informatique, recentre son activité sur le commerce électronique.

P. VII



ENQUÊTE

L'architecture revisitée par le virtuel

L'utilisation du numérique et la prise en compte du cyberspace dans l'architecture sont explorées par quelques expérimentateurs géniaux.

APRÈS le musée Guggenheim de Bilbao, énorme et magnifique, l'architecte Frank O. Gehry s'apprête à présenter un autre monument, l'EMP, « l'Experience Music Project », construit à Seattle pour un hommage appuyé, en dur et en forme de guitare, à Jimi Hendrix. Le Musée devrait exprimer toute l'essence du rock, avec des formes psychédélics à souhait, mais serait surtout une démonstration de l'utilisation des technologies numériques dans l'architecture. Avec une conception assistée par ordinateur pour des murs truffés de récepteurs. Mais l'instrument possèdera aussi des tentacules dans le virtuel :

un site sur Internet est déjà visible, qui permettra de visiter les expositions ou d'écouter les enregistrements du « guitar hero ». La « guitare » s'ajoutera aux « monuments événements » hybrides, « mi-virtuels, mi-réels », que présentent l'exposition Archilab à Orléans ou la Biennale de Venise, qui ouvre ses portes cette semaine. Tous ces « exercices de style », qui sont sortis du cerveau des architectes avec l'aide des ordinateurs et des logiciels de modélisation en 3D, prouvent au moins une chose : l'informatique appliquée à l'architecture libère la forme, ouvre la discipline aux autres pratiques créatrices

et lui donne les moyens de conquérir le cyberspace. Du « bris de verre » à la « panse de vache », en passant par la « boîte à chausures », projet plus classique mais réalisé à partir de matériaux inédits, les architectes, portés par l'exemple de Marcos Novak, gourou de la « transarchitecture », ou de Greg Lynn, chantre des générateurs de forme, débrident leur imagination. Davantage, ils colonisent l'espace Internet, en prolongeant systématiquement le bâti par un site web ou en le concevant en référence à ses futurs habitants, tous internautes. Les œuvres de ces pionniers sont encore rarissimes dans le paysage réel. Et pour cause, ces architectes, qui intègrent les technologies numériques dans leur démarche de création, sont encore en processus de recherche. Ceux qui décrochent une commande, et construisent, se comptent sur les doigts de la main. Les autres, la grande majorité, s'inquiètent, comme peuvent s'inquiéter tous les professionnels dont les processus de travail sont remis en cause par les nouvelles technologies. Ils craignent de n'être plus jugés, lors des concours, que sur leur capacité à montrer de beaux plans en VRML (Virtual Reality Modeling Language). Les logiciels capables de produire des formes qu'ils ne savent pas dessiner pourraient les jeter à la rue avec leur seul crayon à papier. Ils accusent aussi les architectes de recherche de commettre le « péché de forme », d'utiliser l'informatique pour « faire mode » plus que pour construire de l'habitable.

Comme pour leurs collègues étrangers, leurs projets, encore dans les musées ou sur le Web, deviendront un jour des modèles pour les autres. Difficile de dire à quelle vitesse l'innovation diffusera au point que le piéton rencontrera ces créations à n'importe quel coin de rue. En effet, l'architecture mondiale prend tout juste conscience de l'espace du réseau et n'a pas encore « trouvé sa grammaire spatiale du cyberspace », remarque joliment Pierre Bohrer, cofondateur de l'agence d'architectes strasbourgeoise XZHome.

Cécile Ducourtieux

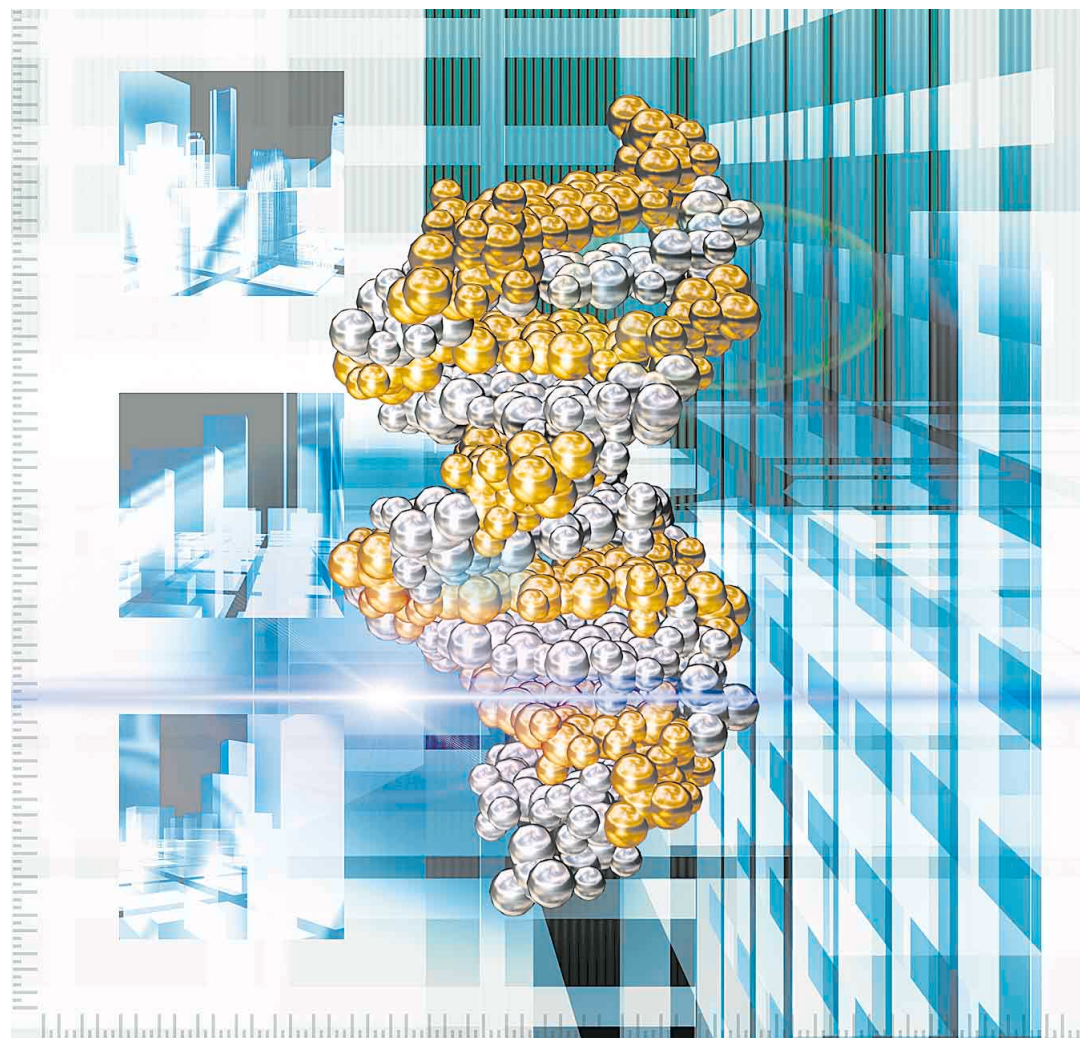
EMP : le musée ouvre le 23 juin 2000, www.experience.org
Archilab : jusqu'au 25 juin prochain, à Orléans, www.frac-centre.asso.fr
Biennale de Venise : elle ouvre le 18 juin 2000, www.labiennale.org



ÉLASTIQUE

Lorsque les ordinateurs s'allient aux nouveaux matériaux, l'architecture n'est plus statique.

P. II



WWW.MONDOUCOURTIEUX.COM

Beaucoup d'architectes utilisent l'informatique pour représenter leurs projets en trois dimensions. Certains poussent plus loin l'outil et proposent maintenant des constructions qui se prolongent dans l'espace du Web.

En France, les réticences sont peut-être plus importantes qu'aux Etats-Unis ou en Hollande. Les architectes néerlandais bénéficient par exemple d'un énorme plan d'urbanisme, (un million de logements devraient sortir des polders d'ici 2015), et leurs donneurs d'ordres osent davantage l'expérimental. Dans l'Hexagone, le respect de l'urbain et du patrimoine monopolise encore le débat. Impossible de construire en latex rose à Saint-Germain-des-Près ou dans la Petite France, à Strasbourg. « Nous avons encore un faible pour la pierre de taille qui se transmet sur quatre générations », remarque Antoine Picon, historien de l'architecture et professeur à l'Ecole des ponts et chaussées, qui revient de deux années d'enseignement à Princeton. Même peu nombreux, les architectes français « high tech » traversent volontiers l'Atlantique ou travaillent avec des équipes internationales sur Internet.

start-tech

Tout le monde s'y retrouve,

ADONSALE / AIR TRIBE / ALTA VISTA / ANVAR / APAX PARTNERS / ARJIL & ASSOCIES BANQUE / ARTHUR ANDERSEN FRANCE / BENCHMARK CAPITAL / BROADVIEW / BUSINESSANGELS.COM / BVPR / CABINET ALAIN BENSOUSSAN / CARAT / CYPERUS / E.TF1 / ESBC / FI SYSTEM FIDELINET / FREELANCE.COM / GOLDMAN SACHS / GRP / HEIDRICK & STRUGGLES / IBM FRANCE / I-MEDIATION / KAHN&ASSOCIES KANGAROO VILLAGE / KEEBOO.COM / KELKOO / MAC CAN / ERICSSON MADGE.WEB / MATRA GROLIER NETWORK / MEDIAMETRIE / MEDIAPPS MEDIKEO / MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE / MORGAN HOWARD / MULTIMANIA / N-FACTORY NETSCAPITAL / PARIBAS AFFAIRES INDUSTRIELLES / PARISBOURSE REPUBBLICA / REUTERS GREENHOUSE FUND / RIDEARTH.COM / RIGHT VISION / SALÈS VINCENT / SALUSTRO REYDEL MANAGEMENT / SAP SHARING TECHNOLOGIES / SOFINNOVA / SOLIDTECH / SPENCER STUART STAFF & LINE / START UPAVENUE / STELLARX / THE AD STORE / TIME TO BUY / UP-E / VITAGO.COM / VIVENDI NET / VIVENTURES / WHITE & CASE...

et vous ?

Les 20 et 21 Juin
Paris, Salons Hoche

tel: 33 (0) 1 41 27 21 50
info@start-tech.com
www.start-tech.com

DASAR Expos - 21, rue Pasteur - 92300 Levallois - Fax : 33 (0) 1 41 27 21 67

Le Web au service du social

Les architectes Claire Petetin et Philippe Grégoire veulent placer leurs recherches très conceptuelles dans les cités

CLAIRE PETETIN, 37 ans, mais dix de moins sur un visage de jeune femme volontaire, énonce les choses simplement, sans sortir ni citations ni termes sibyllins au secours de sa pensée. Elle cherche un peu ses mots, mais ils portent juste et rendent palpables les projets qu'elle mène avec Philippe Grégoire, son associé et compagnon d'architecture depuis six ans. Pourtant, la matière, si l'on peut dire, que manipulent les deux architectes, tend au fil des ans et de leurs projets toujours plus vers l'abstraction. Mais c'est un abstrait à ambition sociale. En effet, par l'entremise des technologies numériques, Claire Petetin veut intégrer les habitants dans les projets d'architecture.

« Quand on est architecte et que l'on vous demande de construire, on a peu de rapports avec la réalité et les habitants du futur bâtiment », explique-t-elle. Avant même la fin de leur diplôme, le duo n'était pas prêt à accepter cette situation. Ils sont pourtant brillants selon les critères académiques. Philippe Grégoire travaille pour le cabinet de Jean Nouvel et Claire Petetin a exposé des projets à Beaubourg avant même d'être diplômée. Mais dès la sortie de leur école - Versailles pour Claire Petetin, Marseille puis Tolbiac pour Philippe Grégoire -, ils savaient qu'ils ne s'épuiseront pas dans la participation à des concours d'architectes avant d'espérer en gagner un, afin de préserver leur énergie créatrice.

Cette énergie est depuis plus de cinq ans mise au service des habitants en situation de crise. Grâce à l'AFAA (Association française d'action artistique), le couple a passé quelques mois à Berlin, auprès de quelques milliers de gens qui avaient investi délibérément le no man's land du mur, dans des vieux combis, des roulotte et même des

hélicoptères. Et encore cinq mois à Kobé, au Japon, en 1997, après le tremblement de terre. Sur place, les architectes s'effacent devant les observateurs du quotidien. Avec vidéo et appareil photo, Claire Petetin essaie de comprendre comment les gens réinvestissent un nouveau territoire après avoir perdu le leur.

L'observation donne lieu à des propositions de recherche. Un projet de maison-valise, modulable et mobile, qui cherche toujours un investisseur audacieux à sa mesure. Mais le couple s'aperçoit aussi que sous les tentes de fortune, les délogés utilisent Internet pour recréer les liens sociaux brisés. Le duo rebondit tout de suite. Il appartient en effet à cette lignée d'architectes marqués par « le Deuxième Monde » de Canal Plus ou Alphaworld, qui ne conçoivent plus leur travail sans une réflexion sur les nouvelles technologies.

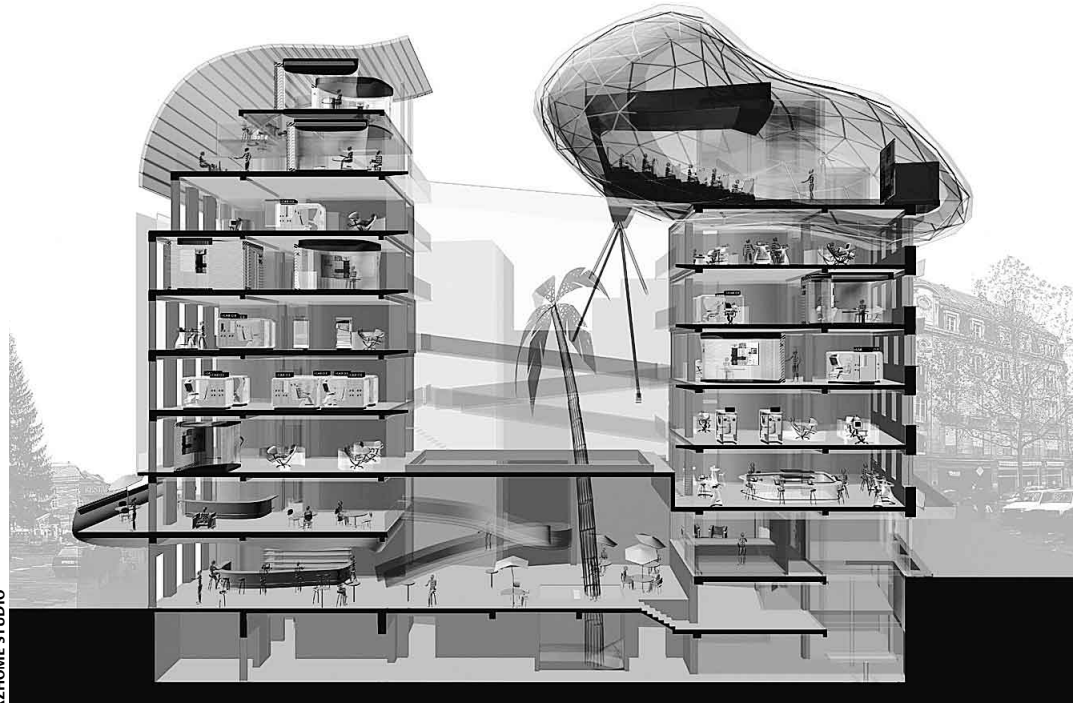
De retour en France, le couple démarche les municipalités en banlieue nord de Paris. Pantin ou Saint-Ouen-l'Aumône acceptent de mettre à disposition des habitants des cités des outils informatiques qui leur permettront de construire « leur » cité en ligne. Ainsi, à Pantin, la cité des Courtilières, ensemble « corolle » datant des années 50, est représentée en 3D. Chacun, dans la salle commune équipée à cet effet, pourra insérer des petits modules dans ce paysage virtuel et lui attribuer une fonction sociale.

Pour le couple, le but de l'expérience n'est surtout pas de représenter la cité de façon réaliste, mais d'observer la forme que prendra le territoire symbolique de la cité au fur et à mesure des interventions des habitants sur le site Web. Ça tombe bien, car les municipalités, qui ont déjà lancé des plans d'urbanisme sur ces ensembles, ne sont pas forcément prêtes à applaudir... et à construire en dur tous les aménagements que les habitants fantasmeront en ligne. Pas facile à digérer, peut-être, pour ces derniers. Claire Petetin préfère aller au-devant des difficultés. Si les outils virtuels qu'elle met en place sont d'un maniement délicat, elle défriche pour les autres leur pouvoir politique.

Cécile Ducourtieux

■ Le projet est visible sur www.secondtimezone.com, et à Archilab, à Orléans, jusqu'au 25 juin.

Quand le réel colonise le virtuel (et vice-versa)



Coupe de l'organisation de bureaux pour télétravailleurs, expérimentation à Strasbourg (XZHome Studio).

Les architectes ont leur mot à dire dans les deux espaces, le virtuel et le tangible

« L'ESPACE virtuel existe, il y a des gens qui y vivent, j'en ai rencontré », insiste Jean Brangé, architecte de formation, informaticien et créateur du premier serveur d'architectes en France en 1995. Comme l'espace du réel, et par égard pour les internautes qui surfent huit heures par jour par devoir, il mérite donc le regard d'un architecte, d'un vrai. Pas d'un « architecte de réseaux », qui n'est qu'informaticien, d'un concepteur de sites Internet ou même d'un designer, à qui le cyberspace est laissé en pâture depuis sa naissance.

« Les architectes ont leur mot à dire dans le virtuel. C'est la seule profession qui reçoit un vrai apprentissage de l'espace. Il y a urgence, car nous laissons d'autres spécialistes prendre

notre place avec des images mentales très galvaudées », assène, de son côté, Pierre Bohrer, l'un des fondateurs de l'agence XZHome à Strasbourg, autre représentant de ces architectes français admirateurs du travail de l'Américain Greg Lynn.

Dans son cours sur le cyberspace, qu'il anime depuis la rentrée 1999 à l'École spéciale d'architecture de Paris, Jean Brangé veut que ses étudiants prennent conscience qu'ils peuvent apporter leur pierre au cyberspace. « Je leur ai demandé de produire une maison pour Crutch, un personnage de BD habitant le Réseau. Ils se posent des questions toutes bêtes : comment passer d'un site à l'autre ? En architecture, cela revient au problème du seuil. Ceux qui ont créé des browsers Web ne se la sont pas posée, sauf les éditeurs de sites pornos, qui se sont creusé la tête pour qu'on n'arrive pas à trouver la porte de sortie de leur site. »

Ces étudiants ont intérêt à occuper le terrain, car un énorme marché est en train de leur passer sous le nez. Les entreprises traitent de plus en plus d'informations, et « replonger dans sa base de données pour en extraire des choses datant d'il y a vingt ans sera bientôt impos-

sible sans une vraie démarche d'architecture », ajoute l'enseignant.

Certains architectes tentent déjà l'aventure, larguent les amarres du réel et mettent franchement le cap sur le virtuel pour ne plus exercer que dans le cyberspace. Ils bâtiront quand des donneurs d'ordre auront le courage de leur passer commande d'une architecture de données, ou ils conquerront le marché de la conception de boutiques en ligne. Aux Etats-Unis, ils sont embauchés par les studios de Hollywood ou les éditeurs de jeux vidéo. L'agence Asymptote commence à en vivre, avec le New York Stock Exchange virtuel réalisé l'année dernière.

Il y a les autres, qui hésitent encore entre le tout-virtuel et le tout-réel. Julie Fernandez et Thomas Saint-Guillain, 26 ans tous les deux, juste diplômés de l'École de La Villette, refusent de ne « gratter » que des plans, même pour des agences prestigieuses (Jean Nouvel pour les deux en l'occurrence), et espèrent retourner aux recherches qu'ils ont entamées pendant leurs études.

Les deux Français ont passé leur dernière année d'école à Atlanta, aux Etats-Unis, où ils ont contracté le virus des nouvelles technologies.

Ils se sont classés 25^e (et premiers français) au concours international Acadia 1999 - axé sur la conception d'une bibliothèque virtuelle (www.acadia.org) - avec un projet hybride : un immeuble en forme de cassette vidéo verticale - pour le stockage des livres - portant un appendice horizontal dédié à la circulation, en forme de larve, l'« Agora hybride ». « Nous avons hésité de longs mois pour savoir si nous gardions notre Agora comme un bâtiment en dur ou si nous la décrivions comme un site Web sur lequel les lecteurs se retrouveraient après ou avant d'avoir emprunté un livre. Finalement, j'avais envie de la matérialiser », explique Julie Fernandez. « Peut-être par peur du vide », ajoute Thomas Saint-Guillain.

Une position tranchée est-elle vraiment la meilleure ? Pas sûr, le virtuel colonise le réel, et à vitesse accélérée. Téléphone portable et ordinateur connecté à Internet deviennent des objets du quotidien. L'architecte constructeur peut donc difficilement dessiner sans tenir compte des futurs habitants dont le rapport à l'espace est transformé par les technologies.

Selon Antoine Picon, historien de l'architecture, « les architectes doivent construire en se préoccupant de cette nouvelle perception individuelle de l'espace, de ces nouvelles catégories de l'expérience personnelle. A l'heure du téléphone mobile, chacun ne voit pas la ville de la même façon. »

L'agence XZHome s'est déjà mise au travail. Elle a conçu @Home, un projet de bureaux pour télétravailleurs. Elle a surtout décroché une première vraie commande « hybride » : un industriel français du luxe lui a confié la réalisation d'une boutique à Londres et d'un site Web marchand. Plus fort, dans la colonisation du réel par le virtuel : le personnel billboard, projet de Didier Fiuza Faustino exposé à Archilab 2000. Une maison individuelle dotée d'un écran géant externe diffuse des séquences vidéo de ses occupants.

Pourquoi ne pas imaginer des architectes prêts à construire demain quatre pans de mur mais aussi leurs prolongements virtuels, sites Web et interfaces de communication ?

Cécile Ducourtieux

Le logiciel en soutien

CERTAINS architectes travaillent sur des outils logiciels venus d'autres horizons comme le cinéma, mais la plupart des cabinets s'appuient encore sur la CAO (conception assistée par ordinateur) « classique » du monde industriel.

Dans les logiciels haut de gamme, on retrouve Catia, qui est l'un des outils de CAO les plus évolués au monde. Développé par Dassault pour la conception de ses avions, Catia reste hors de portée de la majorité des architectes : il est évalué à 100 000 francs rien que pour l'acquisition du noyau de base, et de sa mise en œuvre qui exige des serveurs très puissants. Plus qu'un outil de CAO, Catia est une solution d'aide à la définition, la conception et aussi la simulation de toute sorte de produits, avion, voiture, moteurs... Les bétonneurs s'en servent pour dessiner des zones industrielles ou portuaires. Sur Paris, « les cabinets d'architectures qui utilisent Catia se comptent sur les doigts de la

main », affirme Thomas Saint-Guillain, architecte-infographiste à l'agence Arté Factory.

Plus accessibles sont des logiciels de CAO comme AutoCAD (35 000 francs), édité par Autodesk. Premier avantage de l'outil informatique : le gain de temps. La CAO permet à l'architecte de modifier ses plans et ses façades en quelques instants. Deuxième avantage : l'image de synthèse en 3D isométrique que génère l'ordinateur est un outil de marketing infaillible. « Grâce à la CAO, le dialogue entre l'architecte et le client a changé », reconnaît Jacques Lioret, patron d'Abacad (www.abacad.com), importateur en France du logiciel DataCAD, un outil de CAO dédié à l'architecture. « Quand on donnait au client un plan en 2D comprenant une élévation, une coupe et une façade, il avait du mal à associer l'ensemble », explique cet architecte de formation.

Hai Nguyen

Les architectures élastiques

Le mariage du mouvement et de l'ordinateur

VOICI peut-être venues la fin de l'architecture statique et l'émergence d'une architecture « élastique », fruit de liaisons inattendues entre ordinateurs et nouveaux matériaux. De l'image de synthèse à l'architecture élastique, il n'y avait en effet qu'un pas à franchir : quand les architectes ont commencé, il y a dix ans, à explorer les logiciels informatiques et qu'ils ont découvert sur leurs écrans des formes grouillantes et des volumes aussi insaisissables que sables mouvants, ils furent tentés de ne pas s'en tenir aux images et de faire concrètement bouger l'architecture.

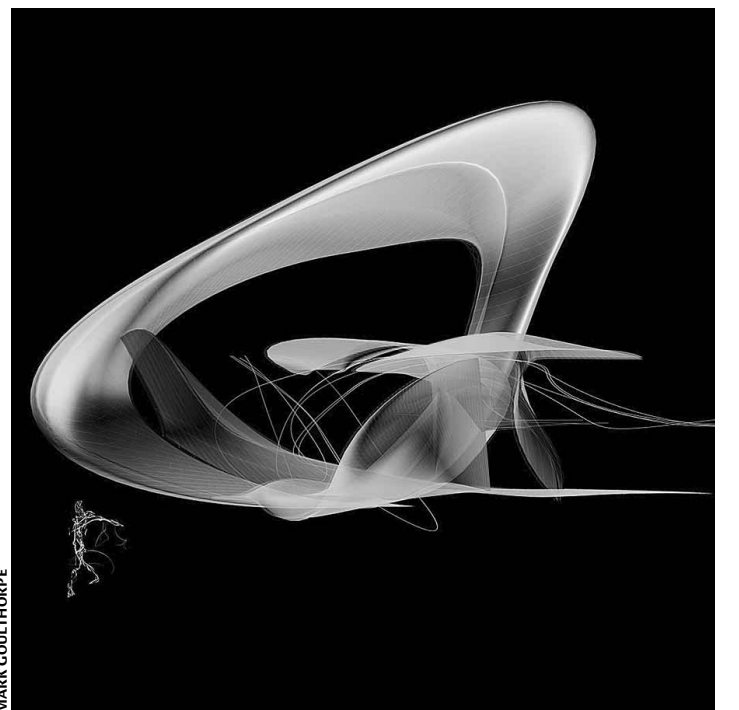
C'était une sorte de retour aux architectures souples et nomades des tipis, des yourtes, des campements militaires ou des parapluies de marchands forains. Cette idée tombe à pic, alors que l'air du temps est aux portables, aux matériaux intelligents, et à un moment où la société est plus changeante que jamais, autant dans ses structures familiales qu'économiques.

Une fois de plus, le Massachusetts Institute of Technology (MIT) a ouvert la voie. Dès les années 90, il créait le KDG (Kinetic Design Group) et montrait les orientations à prendre. De nombreux prototypes de vitrages, abris, murs, portes, auditoriums mobiles, qui se déploient, se

contractent et se métamorphosent, obéissent à la voix, détectent et reconnaissent les formes, réagissent à la lumière ou à la température, ont été réalisés au sein du laboratoire. Ces productions sont plutôt « mécaniques » et arachnéennes, souvent articulées à l'aide de vérins. Elles évoquent autant le mariage du parapluie et de l'ordinateur que les travaux célèbres et prémoniteurs de Bucky Fuller ou de Frei Otto, largement nourris de techniques et de matériaux développés dans l'engineering automobile, aéronautique et militaire.

Le KDG vise la réalisation du bâtiment idéal qui serait doté d'un squelette, de muscles, d'un système nerveux et d'un cerveau. Un mélange home/homme qui pourrait changer de position ou faire le gros dos à l'approche d'une tornade. Musclé et intelligent, il serait aussi plus léger qu'un bâtiment classique (jusqu'à 50% de perte de poids).

De « body building », il est aussi beaucoup question chez Kas Oosterhuis, architecte hollandais qui s'était déjà illustré avec l'architecture interactive et la scénographie sonore, lumineuse et aquatique du Water Pavillon de Rotterdam. Il ne s'agissait alors que d'effets de surface, projections lumineuses, espaces sonores donnant l'illusion d'un lieu à géométrie variable. Depuis, Kas Oosterhuis n'imagine plus d'architecture qui ne soit « instable et aussi imprévisible que la masse des nuages ». Pour lui, la façade - expression stable et classique de l'architecture - est obsolète. Si la ville n'est plus locale mais globale, connectée



Section, plan et élévation pour la porte de South Bank (Mark Goulthorpe).

au réseau mondial, la vraie façade des architectures contemporaines devrait être celle qui dialogue avec le Réseau. Démonstration promise sur les ports de Rotterdam et Porto en 2001, où deux gros vers noirs se tortilleront sous nos yeux, au gré des messages qu'ils échangeront entre eux et avec le Réseau.

Le passage du virtuel au réel ne semble pas techniquement évident. « Notre monde physique oppose une résistance passive à toutes ces images merveilleuses », constate Mark Goulthorpe, qui prépare pour la Biennale de Venise un mur à volumétrie variable, articulé par des centaines de vérins interconnectés au Réseau (ensuite, il réalisera la « porte » de South Bank à Londres, ruban d'aluminium, recouvert d'écaillures métalliques sensibles au passage des promeneurs).

Les développements informatiques sophistiqués qui ont déterminé les paramètres des mouvements seraient bien plus compliqués que nos capacités constructives ; le virtuel aurait pris quelques longueurs d'avance sur le réel. Les logiciels de génération de formes nous suggèrent des projets fous, le plus surprenant d'entre eux étant peut-être le Resi/Rise building de Sulan Kolatan et William MacDonald, actuellement exposé à Archilab, à Orléans. Mais avec quels matériaux construire cette ville verticale, programmable et extensible, cet agrégat de capsules souples en recomposition permanente ?

Odile Fillion

■ www.oosterhuis.nl
■ www.trans-ports.com

Pour vos livres professionnels, fiez-vous à un spécialiste !

eyrolles.com



La librairie en ligne des professionnels

L'office home, la maison du travail

Dans la Silicon Valley apparaissent des immeubles de bureaux conçus comme des lieux d'habitation pour retenir les travailleurs de la netéconomie

IL ÉTAIT temps pour Arthur Andersen, l'un des cinq plus gros cabinets de consultants au monde, de donner à ses bureaux de la Silicon Valley un coup de jeune. La recherche d'une organisation plus efficace l'imposait, de même que le désir de rénover l'image conservatrice de l'entreprise. Le projet réalisé par Holey Associates posait un défi particulier: la moitié de ses employés sont des «nomades». «Avec le développement des nouvelles technologies, Internet et téléphone mobile en tête, nous nous acheminons vers une ère où le bureau ne sera plus le lieu fixe où l'on se rend chaque matin, mais le réseau auquel on est relié», indique John Holey, architecte et président de Holey Associates, un cabinet de San Francisco. «La Baie [de San Francisco] est nettement en avance dans ce domaine, en partie à cause de l'industrie de pointe très présente dans la région. Les gens ici sont davantage familiarisés avec les technologies et la possibilité qu'elles nous donnent de travailler différemment», souligne-t-il.

D'autres facteurs pèsent lourdement, comme la congestion routière aggravée par l'insuffisance des transports publics et la flambée des loyers, qui affectent entreprises et logements, incitant un nombre croissant d'individus à vivre ailleurs et à travailler à domicile avec la bénédiction de leur employeur.

Simultanément, sur un marché de l'emploi étranglé tellement tendu que les portefeuilles de stock-options ne suffisent plus à attirer



Atmosphère de travail tamisée chez Arthur Andersen, dans une ambiance de bar chic new-yorkais.

les embauches, de plus en plus d'entreprises adoptent l'attrait de l'environnement professionnel pour retenir leurs employés.

Chez Andersen, les lourdes portes en acajou et les bureaux confinés à angles droits ont donc laissé place à des volumes clairs ouverts sur de grandes fenêtres. «Personne n'a de bureau fermé [à l'exception des partenaires], mais de nombreux espaces sont ménagés pour offrir à ceux qui le souhaitent une intimité totale», indique Janet Rowe, vice-présidente, en désignant son bureau. Des espaces individuels non assignés attendent les «nomades», et suivant l'humeur ou l'activité, les collaborateurs d'un projet peuvent se retrouver dans une salle de réunion ou s'affaler dans un «salon».

«Plus les gens sont immergés dans la technologie, plus ils ont besoin de se créer un environnement qui réconforte», déclare John Holey, pionnier du office home (bureau-maison), ces espaces de travail qui ressemblent à s'y méprendre à des endroits à vivre. Les espaces signés Holey Associates regorgent donc de plantes, de couleurs, de fauteuils

confortables, de matières naturelles et de surfaces veloutées, comme à la maison. Près de la moitié des projets concernent des start-up Internet. A 47 ans, John Holey se félicite d'une croissance de 30% du chiffre d'affaires de son cabinet en 1999.

Un de ses derniers projets en date est l'immeuble de Listen.com, un site d'information musicale et d'achat en ligne de musique. Le précédent occupant de l'ancienne manufacture en briques, un fabricant de portes en métal, a libéré les lieux il y a trois mois à peine, et après six semaines de travaux, Listen.com emménage tout juste. Le plancher d'ébène a été laissé brut et les vestiges du passé de la manufacture –poules, four, maçonnerie– conservés.

Comme tous les espaces conçus par John Holey et ses associés, les nouveaux bureaux de Listen.com privilégient la lumière naturelle et ménagent des vues généreuses sur l'extérieur. Agrément pour l'employé, l'office home joue aussi un rôle fondamental dans le fonctionnement de l'entreprise. Listen.com, qui comptait 15 employés en mai

1999, a vu depuis ses effectifs décoller. Les 7000 m² de nouveaux bureaux ont été conçus pour accompagner le développement de la start-up. L'infrastructure technologique est flexible et 25 à 40 employés peuvent facilement emménager ou déménager dans les espaces de bureaux ouverts. Un réseau vidéo permettra de diffuser l'énergie de la zone de travail réservée aux créatifs, au centre du complexe, dans les différents espaces répartis dans trois bâtiments juxtaposés.

La clé de la réussite d'un projet, selon John Holey, c'est d'analyser la stratégie de l'entreprise sur un tableau à quatre variables: statique-dynamique, privé-public, grâce à de longues heures de conversation avec le client et d'étude de son business modèle. «Pour nos jeunes clients, affirme John Holey, c'est généralement la première occasion de dresser un organigramme précis et leur premier grand projet de marketing et de branding depuis la conception très fréquemment bâclée de leur logo.»

Leila Maya

Le Paperless montre la voie

AU COMMENCEMENT, il y a le Paperless Studio. Un «atelier sans papier», laboratoire de recherche installé à Columbia University, New York, à destination des étudiants en architecture de l'université la plus pointue au monde.

Créé voilà sept ans par l'architecte d'origine suisse Bernard Tschumi (réalisateur du parc de La Villette, à Paris), le Paperless Studio est fondé sur une conclusion d'une désarmante évidence: «Les premiers logiciels mis à la disposition des architectes (de type Autocad, NDLR), dit-il, reproduisaient simplement le travail de l'architecte tel qu'il s'était pratiqué durant les deux cents dernières années. De la même façon que les premières automobiles reprenaient les détails des voitures à cheval. C'était un gâchis des possibilités de la technologie. Nous avons cherché sur d'autres territoires les logiciels existants et susceptibles d'être employés. Ceux ayant servi aux animations de Jurassic Park ont été parmi les premiers empruntés.»

Cette démarche, qui paraît relever du plus élémentaire bon sens, n'en continue pas moins à générer des réactions profondément défavorables dans la profession, entre prohibition catégorique de l'emploi de logiciels ou simple jalousie.

Paperless Studio fait des émules. Ainsi de l'agence Degré Zéro, implantée à New York et à Paris. Sur l'écran d'Elena Alva, à l'agence, se déplacent voluptueusement dans l'espace quatre formes maillées de lignes vertes, une mise en forme gérée par le logiciel Maya, qui deviendra peut être le club Playboy de Tokyo. «Il s'agit d'un espace où l'on peut manipuler un objet dans n'importe quelle dimension, en suivre les

variations à tout moment. Il ne s'agit plus d'une extrapolation mais directement d'une mise en espace», explique David Serero. Cet architecte français de 26 ans, établi à New York après son diplôme de Columbia, est vraisemblablement l'une des illustrations les plus exaltantes de ce renouvellement du discours architectural lié aux enseignements du Paperless Studio, où il enseigne désormais.

L'agence d'architecture Degré Zéro, créée il y a deux ans avec deux amis d'études de l'école Paris-Villemin (Antoine Regnault et Arnaud Descombes), pourrait être un modèle de cette nouvelle approche: une architecture fascinée par le mouvement, la communication et l'interactif. Si ces projets n'ont pas d'incarnation physique, ils génèrent déjà intérêt et investissements: la Bourse virtuelle (Multidimensional Stock Exchange), issue de la collaboration de David Serero avec l'agence d'architecture Asymptote (créée par Hani Rashid et Lise-Anne Couture, enseignants à l'université Columbia), est une commande de plusieurs millions de dollars. On pourrait reprocher au projet une relative banalité dans sa reproduction d'éléments familiers à l'univers boursier, mais, avec la Liquid Crystal House de David Serero, c'est de l'art abstrait que l'on s'approche. Un nouveau chantier, sans nuisances sonores et encore virtuel, s'ouvre là.

Pierre Doze

■ www.virtualglass.net
■ www.in-forming.com
■ www.degrezero.com

3 questions à...

Paul Virilio

1 Vous êtes architecte et écrivain, auteur de plusieurs ouvrages sur les avancées technologiques et leurs dérives. En quoi les nouvelles technologies affectent-elles l'architecture?

Le mode de production de l'espace est modifié par les logiciels. Il y a quelques années, les seules machines qui existaient dans les agences étaient la machine à écrire et la tireuse de plans. A la fin du XX^e siècle, l'ordinateur, la sortie graphique, les logiciels sophistiqués, les maquettes 3D... entrent à peine chez les architectes. C'est un bouleversement considérable qui génère des illusions, comme l'idée qu'un logiciel pourra remplacer l'architecte.

Mais les nouvelles technologies sont une formidable source de créativité car elles favorisent le traitement géométrique complexe et non euclidien. Hélas, les architectes français sont très résistants à leur égard. Cela vient de leur cartésianisme, de leur goût pour l'orthogonalité. On le voit bien à travers toutes ces boîtes de verre transparentes qui ne sont que des cubes que l'on pose ici ou là. Aux Etats-Unis, et dans d'autres pays d'Europe, les architectes utilisent les possibilités des nouvelles technologies pour faire des recherches originales. Cela donne des réalisations comme celle de Franck Gehry au Musée Guggenheim de Bilbao ou de Peter Eisenman pour le Musée juif à Berlin.

2 L'ère numérique va-t-elle changer radicalement la physionomie de nos villes?

Je pense que nous risquons d'aller vers des centres hyper-fortifiés,

très défendus, à l'image de ce qui se passe déjà aux Etats-Unis avec les villes privées. Ces centres seront de vraies forteresses contre la grande banlieue, contre tout ce qui est zone de non-droit, zone de «malheur» en quelque sorte, non plus à l'échelle d'une ville, mais d'une nation voire à l'échelle du monde. Ils seront bien entendu reliés par les nouvelles technologies de l'information à l'inverse de la périphérie, vaste no man's land où ceux qui ne bénéficieront pas des activités d'interactivité seront les laissés-pour-compte de la société.

3 Le concept de ville risquerait-il de devenir obsolète?

Le centre, c'est-à-dire l'endroit où se passent les activités et les événements importants de la société, risque d'être dématérialisé. Il va se créer un hyper-centre urbain virtuel, c'est-à-dire un centre qui n'est nulle part et partout à la fois. Le fait de pouvoir agir en temps réel fait que la notion même de temps réel à l'échelle globale, à l'échelle du marché, de la mondialisation, risque de remplacer l'espace réel. Les problèmes que nous connaissons aujourd'hui entre le centre et les banlieues risquent de se reproduire demain entre un hyper-centre virtuel auquel on accède grâce aux différentes nouvelles technologies et une grande périphérie qui n'est pas reliée. Il y a par conséquent une menace de voir se creuser le fossé entre les infos-riches et les infos-pauvres, les infos-inclus et les infos-exclus.

Propos recueillis par Catherine Rollot

L'ordinateur, auxiliaire de création

L'informatique s'immisce peu à peu chez les architectes et intervient à plusieurs stades de la conception

«FRANK ne touche jamais à un ordinateur.» Dans la bouche de Jim Glymph, un des trois directeurs de l'agence du célèbre architecte américain Frank Gehry, cette affirmation paraît surprenante. Car si Gehry est parvenu à construire le fameux Musée Guggenheim de Bilbao en 1997, c'est grâce aux possibilités offertes par l'informatique. Mais le maître ne travaille jamais sur écran. «Les images numérisées lui semblent mortes, et très difficiles à regarder», explique son proche collaborateur. Conséquence :

Gehry crée, dessine et sculpte à la main, puis laisse ensuite à son équipe le soin de suivre les différentes étapes de la construction à l'aide des ordinateurs.

Chez Gehry & Associates, chaque projet débute par l'étude de ses différentes contraintes techniques et physiques. Frank Gehry imagine alors les formes du bâtiment. Il les sculpte, parfois avec de simples morceaux de carton ou des cubes de bois. Une partie de son équipe se charge ensuite de la numérisation de ces formes à l'aide de Catia, un progiciel de modélisation en 3D particulièrement performant, développé par Dassault Systèmes.

Avant d'établir les plans, toujours à l'aide de l'informatique, ses collaborateurs effectuent de nombreuses simulations virtuelles, de façon à satisfaire toutes les exigences physiques du projet. Les données destinées à la fabrication, telles que les modèles de découpe des plaques de verre ou d'acier qui recouvrent les bâtiments, par exemple, sont ensuite transmises aux différentes sociétés qui collaborent aux projets. «Pour gagner du temps et de la précision, nos contrats exigent que les entreprises qui travaillent avec nous lors de la fabrication possèdent des logiciels compatibles avec les nôtres, c'est-à-dire capables de récupérer nos données», souligne Jim Glymph.

Introduits depuis dix ans au sein de l'agence, les ordinateurs contribuent à faciliter le travail de Gehry. Même s'il ne les utilise jamais, l'architecte est conscient du rôle essentiel qu'ils jouent en termes de précision, de productivité mais également en matière de créativité. «Frank a toujours aimé les effets de

courbure et l'impression de mouvement qui se dégage des bâtiments qu'il construit», déclare Jim Glymph. Des formes originales, difficiles à calculer et à construire. «L'informatique lui permet d'étudier, rapidement et de façon très précise, jusqu'où il peut aller. Les ordinateurs ont décuplé ses possibilités de création», constate-t-il.

Une opinion que reprend à son compte Greg Lynn, un architecte américain de 35 ans qui puise une partie de son inspiration dans les formes générées par ses logiciels. Contrairement à Gehry, Greg Lynn ne touche jamais à un crayon dans le cadre de son travail. Il mène l'ensemble de ses projets, de la conception à la fabrication, à l'aide de l'informatique. Professeur à l'université Columbia de New York et à l'université de Californie de Los Angeles, ses cours d'architecture, fondés sur l'enseignement d'une demi-douzaine de logiciels, sont très prisés des étudiants.

Pour concevoir ses bâtiments, Greg Lynn dessine les premiers croquis sur ordinateur. Il utilise ensuite une série de logiciels destinés à la création d'effets spéciaux, à l'industrie automobile ou à la conception des bateaux. Particularités de ces programmes: tous permettent de faire évoluer des formes au sein d'un espace dynamique, influencé par des mouvements, des forces et des flux. «Avec ces logiciels, l'espace est considéré non pas comme un ensemble de volumes basés sur des points, mais comme des surfaces flexibles, qu'on peut déformer à volonté.» A l'aide de ces logiciels, l'architecte invente des bâtiments aux formes rondes, qui, d'après leur créateur, «paraissent vivantes, actives et animées».

«Ce genre de surface pourrait être calculé sans ordinateur», explique Greg Lynn. Mais la durée importante des calculs laisserait moins de temps pour l'intuition et la créativité. Deux qualités humaines indispensables à tout architecte. Vraisemblablement, l'informatique est une composante nécessaire, mais pas suffisante, pour créer des bâtiments aux formes inédites. «Les jeunes de l'agence sont très à l'aise avec l'informatique», explique Jim Glymph, 52 ans. Les plus anciens ont en revanche plus d'expérience au niveau de la construction. Or c'est ce mélange d'expérience de la conception et d'aisance avec les outils informatiques qui caractérise tout bon architecte.»

Pour autant, la généralisation de l'utilisation de l'informatique dans les méthodes de travail des architectes ne conduit pas à une standardisation des formes qu'ils créent. «Il y a dix ans, souligne Jim Glymph, la plupart des architectes informatisés utilisaient tous les mêmes logiciels, d'où une tendance à produire des formes qui semblaient similaires.»

Mais, pour lui, l'emploi de puissants logiciels développés pour d'autres domaines (aéronautique et automobile) a provoqué l'effet inverse. «L'informatique permet de réaliser les projets sortis de notre imagination, note-t-il. Son utilisation ne conduit pas à l'uniformisation des bâtiments, bien au contraire. Pour s'en persuader, il suffit de regarder les œuvres de Gehry.»

Anne Lindivat

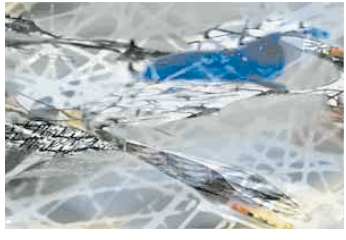
RETROUVEZ NOS ENQUÊTES
interactif.lemonde.fr

3^{ème} cycle
LEONARD/DESIGN/ARTS
MARKETING/COMMERCE
SUR INTERNET
Pour réussir dans les métiers de la nouvelle économie
Recrutement Bac +4/5, Ingénieurs, DEA, DESS, ESC... jusqu'à fin juillet 2000
Formation d'octobre 2000 à septembre 2001 dont 6 mois de mission en entreprise.
www.devinci.fr/mci
Brochure et dossier au 01 41 16 73 12
Courrier ou E-mail: mci@devinci.fr
MCI - Pôle Universitaire Léonard de Vinci
92916 Paris La Défense Cedex
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNIQUE PRIVÉ

meilleurtaux.com
Votre crédit immobilier sur internet aux meilleures conditions.
GRATUIT
RETROUVEZ NOS ENQUÊTES
interactif.lemonde.fr
Les meilleures banques à votre service.

Le top.des.réseaux

Cinq écoles d'architecture en ligne, cinq enseignements de pointe



ETH/ZÜRICH

alterego.arch.ethz.ch/

Zurich. L'ETH (Eidgenössische Technische Hochschule) a remporté le Lapin d'or pour son site Web en 1998. L'un des exemples les plus radicaux de la révolution en cours : travail en réseau et en groupe, non seulement pour les étudiants mais aussi pour les enseignants, afin de développer des projets mêlant dans des univers en 3 dimensions architecture et médias, espaces réels et virtuels. Une seule difficulté... les textes sont pour la plupart en allemand.

www.arch.usyd.edu.au/kcdc/index.html

Sydney. Sciences cognitives, intelligence artificielle, travail en réseau, campus virtuel... L'école d'architecture a développé un projet méthodologique global, s'intéresse aussi aux effets de l'informatique sur les éléments structurels et techniques de la construction, et met ses recherches en ligne (www.arch.usyd.edu.au/kcdc/journal/).

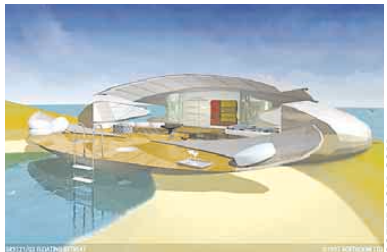
www.uiah.fi/projects/tilastudio/studio99/index.htm

Helsinki. L'une des premières écoles d'architecture à avoir institué le suivi des études en ligne. Les étudiants, qui installent leurs projets au fur et à mesure de leur développement, sont ainsi critiqués simultanément au sein de l'école et par des enseignants extérieurs.

architecture.mit.edu/faculty/mitchell.html

Cambridge, Etats-Unis. L'une des entrées possibles sur l'obligé et volumineux site du Massachusetts Institute of Technology (MIT) : la page de William Mitchell, qui est l'un des premiers à pointer du doigt les conséquences innombrables des développements de l'informatique et des réseaux, non seulement sur l'espace urbain, mais sur l'intégralité de notre environnement.

Des pages d'architecture sur le Web



SOFTROOM.COM

www.softroom.com

Ce site propose les constructions virtuelles probablement les mieux définies du Web. Style épuré et grande luminosité des pièces, le propos est d'illustrer comment on peut s'inspirer des constructions virtuelles pour bâtir dans le monde réel. *Wallpaper Magazine*, la plus « tendance » des revues londoniennes, apprécie ses *concepts projects*. Textes en anglais.

www.architecturemag.com/May00/design/computer.asp

Cette page présente le projet du Guggenheim virtuel, production de l'agence d'architectes Asymptote, qui se veut l'équivalent, mais en virtuel, du Musée Guggenheim de Bilbao, conçu comme un « vrai musée », avec accrochages, galeries à thème. Hélas, on doit se contenter de lire les descriptions, sans pouvoir visiter le lieu. Par ailleurs, le site propose d'autres enquêtes du plus grand intérêt, notamment une description de l'EMP de Gehry, à Seattle, qui ouvre cet été. Textes en anglais.

www.nticc.or.jp/event/tangible/projects/

Assembler des triangles ayant des caractéristiques à la fois physiques et digitales, c'est le défi qu'essaie de relever cette page. L'internaute peut créer des formes très variées en 2, voire 3 dimensions. Textes en anglais.

www.hangerhouse.com/

Voilà la maison modulable pensée pour l'an 2020. Tous les produits que nous utiliserons dans vingt ans, de la cafetière au lave-linge. Les formes sont assez extravagantes, mais la maison ressemble à une cabane au Canada. Cette page est très riche, en revanche le site est long à charger et la définition manque de finesse. Textes en anglais.

www.arcenreve.com

La page « atelier pédagogique » du site d'« arc en rêve, centre d'architecture » tente de sensibiliser les enfants à l'architecture. « Apprendre à aimer l'architecture en proposant des situations d'expérience. Découvrir le champ du design... Jouer à construire ensemble, parcourir sa ville », peut-on y lire. Hormis cette page, le site français est plutôt pauvre.

www.lemonde.fr/article/0,2320,dos-3451-61948-QUO-1-,00.html

Cette page propose une collection de sites d'architecture sélectionnés par Le Monde Interactif dans le supplément Le meilleur du Net paru le 19 mai dernier. En vedette, le site aleph.kubos.org, un des plus riches du Web français sur le sujet.

www.labiennale.org

Sur le site de la Biennale de Venise (la manifestation ouvre ses portes le 18 juin au public pour quatre mois), il est déjà possible de voir les projets des architectes invités.

Une sélection d'Odile Fillion et Olivier Escriva

VOTRE RENDEZ-VOUS MULTIMÉDIA:
france-info.com
TOUS LES SAMEDIS AVEC JÉRÔME COLOMBAIN

Un architecte mutant dans le cyberspace

« **TRANSARCHITECTE** et *trans-moderne* », se décrit Marcos Novak, pionnier et déjà doyen de l'architecture virtuelle. A 42 ans, cet architecte a exploré presque toutes les techniques informatiques, ouvert toutes les voies qui vont bouleverser la profession. Désormais, il prétend construire, sans les dissocier, des mondes à la fois réels et virtuels.

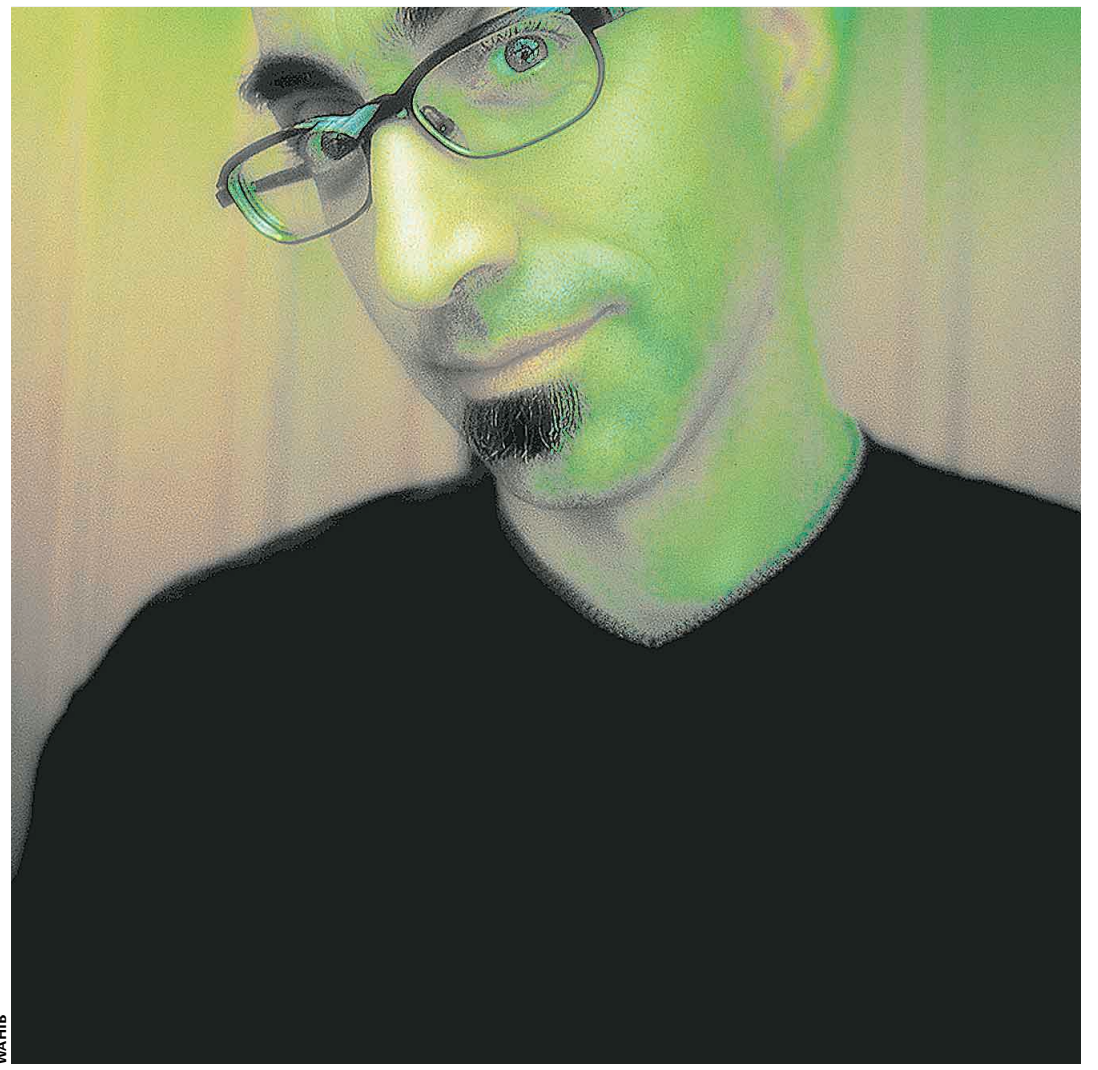
Marcos Novak se dit également « *alien* », non seulement parce que c'est ce qu'indique sa « *green card* », autorisation provisoire faite à l'étudiant grec de séjourner et de travailler sur le territoire américain, mais aussi parce qu'il a le sentiment d'être devenu « *étranger* » au monde de l'architecture conventionnelle. Il a bien reçu un diplôme d'architecte en 1983 à l'université de l'Ohio, attestant sa compétence avec toutefois la mention « *design architectural assisté par informatique* ». C'est le début d'une vocation. A Cleveland, il se fait le témoin des premiers balbutiements des images de synthèse, et sans hésiter il s'engage, pour ne plus les quitter, sur les voies prometteuses de l'architecture numérique.

Au début des années 90, Marcos Novak se trouve à Austin, en plein Texas. L'université a investi pour lui dans la panoplie complète du chercheur en réalité virtuelle. Casques de vision, ordinateurs puissants, un nouveau monde est entrouvert pour celui qui est probablement l'un des rares architectes à effectivement savoir programmer. Des univers en trois, quatre dimensions, voire plus, rien ne lui semble impossible à construire.

Pour créer ces architectures virtuelles, Marcos Novak a élargi et approfondi ses connaissances en informatique et en mathématiques. L'immersion dans des images en plusieurs dimensions « *calculées* » (et non pas dessinées), interactives, explorables (dans lesquelles on navigue), est encore à l'époque limitée aux écrans et aux casques de vision. Mais ces mondes reconfigurables, « *liquides* » parce qu'insaisissables et infinis, sont si loin de « *nos conventions spatiales* » que personne n'imagine alors quelles pourraient en être les applications.

Pourtant, ses expériences texanes révèlent Marcos Novak sinon au monde de l'architecture, du moins à celui du cyberspace. Invité obligé des conférences internationales sur le sujet, cet avant-gardiste expérimente les prolongements logiques de ses recherches. Toujours depuis l'université d'Austin, il est parmi les premiers à connecter deux ordinateurs d'un bout à l'autre des Etats-Unis et à organiser des rencontres d'avatars dans un univers virtuel.

Fort de son expérience, Novak analyse aujourd'hui les effets du doublement du monde engendré par l'extension d'Internet : « *L'espace s'est modifié. Il est devenu interactif, intelligent, composé désormais*



Marcos Novak, « transarchitecte », navigue entre les mondes réels et virtuels

de trois « états » : notre espace quotidien (celui où nous sommes), l'espace « *interactif* » (celui des machines et des capteurs), et l'espace virtuel (celui d'Internet et des réseaux). La maîtrise et l'intervention simultanée sur ces trois états spatiaux s'impose : c'est un projet d'architecte. »

La démonstration a eu lieu durant l'été 1999 : Marcos Novak est invité à exposer dans une vaste salle du Kunstlerhaus de Vienne. Son installation comporte trois zones : l'une est un grand écran sur lequel flotte une forme architecturale instable, vidéo-projection d'un espace virtuel en calcul permanent. La deuxième zone est une sorte de maquette figurant un « *poulet rôti* » futuriste : c'est la « *matérialisation* » du même espace virtuel en « *arrêt sur image* ». Les données numé-

riques de cette architecture figée ont été transmises par le réseau, puis construites en trois dimensions par des procédés de fabrication de maquette classiques, dits de stéréolithographie. La troisième zone de l'installation, un cône invisible vers lequel les visiteurs sont sollicités, n'est a priori pas repérable.

Dans ce champ apparemment vide, leurs mains caressent le « *fantôme* » de l'architecture virtuelle qui se développe sur l'écran et le modifie, produisant ainsi des allers et retours d'un monde à l'autre. Idéalement, l'action sur le « *fantôme* » agit autant sur le réel que sur le virtuel, la forme « *matérialisée* » se modifie simultanément, comme si elle était élastique. Seul un manque de moyens financiers a empêché la réalisation totale du procédé. Qu'importe. Loin de considérer cette installation du Kunstlerhaus comme un événement artistique, Marcos Novak y voit surtout une anticipation de nos comportements futurs. Demain, explique-t-il, « *dans une ville bourrée de capteurs, libérés des écrans d'ordinateurs et vêtus de «wearable computers», nous circulerons ainsi connectés aux architectures urbaines avec lesquelles nous interagissons* ».

S'il devait construire, c'est ainsi qu'il envisagerait son projet : à la fois réel, virtuel, et doté d'une interface, un entre-deux invisible : « *Les changements se produisent avec une telle accélération qu'on ne peut être que « mutant », « alien » et « trans-moderne ». L'architecture aussi...* »

Et si l'architecture, ou plutôt la « *transarchitecture* », reste centrale, c'est parce qu'elle est la discipline organisatrice de l'espace, la seule capable, selon Marcos Novak, de gérer la qualité des univers complexes qui se développent. Concevoir un parvis de cathédrale ou un portail de site Internet relèverait des mêmes compétences.

Le 1^{er} janvier dernier, Marcos Novak a créé sa start-up dans la Silicon Valley. Une équipe de 45 personnes, architectes « *hybrides* »-vidéastes, musiciens, graphistes, informaticiens - y construiront l'espace d'une cité virtuelle de dix millions d'habitants. Immérgés dans cette gigantesque place publique aux volumétries changeantes, les avatars iront bientôt se glisser dans des films et des fictions interactifs, promet-il.

Odile Fillion

■ www.centrifuge.org/marcos

A bon droit

Bases de données sur Internet : les producteurs protégés

Depuis l'adoption de la directive communautaire du 11 mars 1996 et sa transposition en droit français par la loi du 1^{er} juillet 1998, les bases de données sont protégées, par le droit d'auteur, si leur structure est originale, mais aussi, par un droit dit *sui generis*, « *lorsque la constitution, la vérification ou la présentation [de leur contenu, c'est-à-dire des données] atteste d'un investissement financier, matériel ou humain substantiel* ». Ce droit *sui generis* confère au producteur de la base de données la prérogative d'interdire l'extraction ou la réutilisation d'une partie substantielle de la base et celle d'interdire l'extraction ou la réutilisation répétée et systématique d'une partie non substantielle du contenu.

Quelques juridictions ont été amenées à faire application de ces nouvelles dispositions. Ainsi, par un jugement du 18 juin 1999, le tribunal de grande instance de Paris

avait condamné deux sociétés, MA Editions et Iliad, à verser à France Télécom la somme exceptionnelle de 100 millions de francs à titre de dommages et intérêts pour avoir constitué des services d'annuaires par téléchargement des données accessibles par le Minitel 36 11.

Plus récemment, le tribunal de commerce de Nanterre, par jugement du 16 mai dernier, a sanctionné les atteintes portées par la société News Invest à la base de données développée par la société PRLine, et constituée des communiqués financiers des sociétés cotées de la place de Paris. Le juge des référés de ce tribunal avait d'abord été saisi en septembre 1999 par PRLine, qui avait fait constater par des agents assermentés de l'Agence pour la protection des programmes (APP) la capture électronique des informations contenues sur son site par la société News Invest. S'estimant incompétent, en sa

qualité de juge de l'évidence, à juger de l'existence d'actes de parasitisme ou de violations du droit *sui generis* du producteur de la base de données, le juge des référés avait renvoyé la société PRLine à saisir le tribunal du fond de l'affaire. Cette procédure de référé semblait, malgré tout, avoir eu pour effet de mettre un terme aux reprises de communiqués sur le site News Invest.

Pourtant, s'estimant à nouveau victime d'extractions illicites de la part de cette dernière, la société PRLine a donc saisi le tribunal de Nanterre, qui a reconnu qu'en créant sa base de données elle « *a pris le risque de l'investissement financier, matériel et humain nécessaire à ce projet* » et que « *la récupération de l'information nécessite plusieurs heures de travail de vérification, de mise en forme, d'insertion dans la base avant la diffusion du communiqué sur le réseau* ». Le tri-

bunal a également relevé que le caractère substantiel qualitativement ou quantitativement de l'extraction doit s'apprécier en fonction de l'utilisation qui en est faite, et qu'en l'espèce « *des extractions sont le fait d'un concurrent alors que les communiqués de presse et les rapports annuels sont au cœur même de l'activité des deux parties* ».

Constatant que News Invest avait procédé à des extractions, certes limitées, mais lui ayant permis d'enrichir sa propre base de données sur un plan qualitatif, le tribunal a interdit toute reprise des communiqués PRLine, sous astreinte de 50 000 francs par infraction constatée, et a renvoyé à un expert la mission d'évaluer le montant du préjudice subi.

Alain Hazan est avocat à la cour.

■ www.juriscom.net
■ www.legalis.net

Des radars pour compter les trous de gruyère

LA HANTISE de tout maître d'œuvre, d'une route, d'une voie ferrée ou d'un bâtiment, est l'apparition de fontis sur le chantier. Le fontis est un affaissement du sol provoqué par l'effondrement de cavités souterraines. Les conséquences de ces manifestations imprévisibles du sous-sol peuvent être catastrophiques: un train qui déraile, des maisons rendues inhabitables, des routes soudainement non carrossables...

Aujourd'hui, des techniques de mesures géophysiques corrélées à des moyens d'interprétations informatiques permettent de détecter les cavités du sous-sol. Ces mesures, non destructives, donnent une image globale d'une zone et réduisent d'autant le nombre de carottages, perforations, qui ne fournissent qu'une vision locale du terrain. La mesure géophysique de terrain intervient dans les avant-projets. Le développement de la micro-informatique permet d'effectuer les calculs analytiques de données directement sur le terrain.

La SNCF, les sociétés autoroutières, les tunneliers, sont les premiers clients des sociétés d'ingénierie qui mettent en œuvre ces nouvelles techniques géophysiques. A Orléans, l'agglomération a choisi le tramway pour innover le centre-ville. Les zones sur lesquelles vont circuler les convois comportent de nombreuses cavités en sous-sol. En fait, ce sont d'anciennes carrières dont on a extrait au fil des siècles le tuffeau, ce calcaire qui sert à élever les constructions de la vallée de la Loire.

Certaines de ces carrières ne sont pas cartographiées, quelques-unes totalement oubliées. « Nous avons choisi de faire des mesures de microgravimétrie couplées à des techniques de radar géologique de surface pour les profondeurs de 0 à 3 mètres. En fonction des cavités décelées par microgravimétrie, le radar permet de corrélater la présence d'une anomalie géologique. » Jean-Luc Paroissien,

Mesure Des méthodes non destructives, couplées à des modèles informatiques, permettent d'explorer le sous-sol

ingénieur travaux sur le projet orléanais, précise que ces techniques de visualisation du sous-sol sont plus largement utilisées dans les zones de jardins ou de terrains agricoles qui n'ont jamais connu de constructions, donc de surcharge en surface. « Nous connaissons sur l'agglomération une dizaine de mouvement de terrain par an. Nous sommes particulièrement vigilants sur les zones où il n'y a jamais eu de bâti car l'activité de construction peut accélérer le fontis. »

Le radar géologique n'est pas à proprement parler une nouveauté technologique. Les premières versions sont apparues au Vietnam pour détecter les mines enserrées dans une enveloppe de bois, invisibles des détecteurs classiques. Mais depuis le début des années 90, il se pose comme un instrument indispensable pour la détection d'anomalies dans les couches supérieures, à quelques mètres de la surface.

Ce radar fonctionne sur le principe d'une émission d'ondes électromagnétiques dont l'écho est analysé. « Si nous voulons aller très profond, nous utilisons des basses fréquences qui fournissent alors une résolution moyenne (80 hertz), alors que les très hautes fréquences, de

l'ordre du gigahertz, ne vont pas loin dans le sol mais fournissent une très bonne résolution », explique Benoît George, ingénieur-géophysicien chez Géoscan, société spécialisée dans ce type d'outils. Ces radars ne fournissent pas une image en trois dimensions des cavités détectées mais permettent de localiser précisément leur toit. « Suite à ces missions, nous avons été obligés de combler 1 000 m³ de vide à 15 mètres de profondeur, confie Jean-Luc Paroissien, en précisant que la voie du tramway aurait pu passer largement, mais nous travaillons aussi pour la gestion des risques. »

En milieu urbain, ou bien si les sols sont très conducteurs (comme l'argile, qui retient l'eau), une autre technique est utilisée, la microgravimétrie. Car le radar montre dans ces conditions des limites. Les instruments gravimétriques perçoivent les infimes différences provoquées par les vides et les différences dans la nature des sols. Un ressort enfoncé dans le vide à température constante mesure en un point précis l'attraction terrestre. L'unité, le microgal, est égale à un milliardième de l'attraction terrestre.

« Nous partons pour Hongkong faire de la recherche de cavités théo-

riques. Les ingénieurs craignent que sous les fondations de futurs bâtiments, il n'y ait des vides. D'ailleurs, la construction a été refusée par le gouvernement », explique Pierre Frappin, géophysicien chez EDG (Européenne de géophysique). En France, les gruyères du sous-sol sont assez répandus. En Normandie, la craie, les marnes, le calcaire et le gypse ont été utilisés pour construire des bâtiments ou amender les champs.

« Des marnières et des anciennes carrières, il y en aurait entre 200 000 et 400 000 en Normandie. » Pierre Frappin décrit la méthode qu'il emploie généralement lors d'une étude: « Nous commençons par des mesures électriques de surface. Ensuite, nous déployons de la microgravimétrie quand il y a un risque de cavité. On demande alors un forage dans lequel on fait descendre un cylindre électrique. » Par mesure de résistivité, le cylindre ausculte l'intérieur du forage, mettant en lumière les cavités.

Ces techniques voient autant d'applications dans la surveillance des réseaux d'égouts que dans la recherche archéologique.

Alain Thomas

Agenda

Les rendez-vous des nouvelles technologies

Du 13 au 15 juin

Eurosmart Security Conference

Conférences et démonstrations sur la sécurité de la carte à puce, les risques, la cryptographie.

■ Concorde Palm Beach, Marseille.

■ www.eurosmart.com

Les 14 et 15 juin

Distributivité Expo 2000

Rendez-vous dédié à la distribution informatique et aux télécoms. 70 exposants, revendeurs, SSII. Espaces, ateliers, conférences.

■ Parc floral de Paris, porte de Vincennes, Paris.

■ www.distributivite-expo.com

Le 15 juin

Technologia 2000

« La nouvelle économie: quel impact sur l'emploi? ». Chefs d'entreprise, créateurs de start-up, analystes financiers, tenteront de répondre à la question autour d'un débat sur l'émergence de la Netéconomie.

■ CNIT-Paris-La Défense.

■ Tél.: 01-44-25-37-88.

Les 19 et 20 juin

Les entretiens européens de la technologie

Rendez-vous annuel de l'innovation technologique liée aux principaux secteurs de pointe, ces entretiens se placent cette année sous le signe de la nouvelle économie. Organisés par l'Association des centraliens à la Cité des sciences et de l'industrie.

■ Tél.: 01-53-24-33-29.

Les 20 et 21 juin

Congrès-exposition des webmasters

Cette manifestation dédiée au métier de webmestre devrait définir une charte professionnelle.

■ Espace Champerret, Paris

■ Tél.: 01-53-17-11-44.

Rendez-vous notés par Olivier Escriva

Un tableau interactif

Synchronisation Avec Mimio, un tableau blanc ordinaire devient intelligent et interactif

VISUALISER un texte manuscrit sur un micro-ordinateur suppose de l'avoir au préalable digitalisé avec un scanner. Le Mimio, conçu par Virtual Ink Corporation, supprime définitivement cette étape en synchronisant la rédaction et la numérisation. Ce que vous écrivez ou dessinez au marqueur sur un tableau blanc (ou sur toute autre surface lisse: vitre, mur, paperboard) s'affiche en temps réel sur l'écran de votre ordinateur. Le procédé utilise des rayons infrarouges et des ultrasons.

Assez léger (700g), Mimio se compose de différents éléments. Repliable, une barre de capture de 61 cm semblable à une règle se fixe à gauche du tableau à l'aide de deux ventouses. Elle est reliée par un câble à l'ordinateur et délimite le champ d'action du Mimio, au maximum 1,20 m x 2,40 m. Plusieurs boutons situés en bas de cette barre permettent de déclencher des actions telles que créer une nouvelle page, la copier, l'imprimer...

Les marqueurs utilisés pour écrire n'ont rien de bien particulier. Seule différence d'importance: ils s'introduisent dans quatre manchons électroniques dédiés aux couleurs: noir, bleu, rouge et vert. Les autres éléments sont un effaceur électronique, un logiciel d'exploitation, un panneau de contrôle, un câble (port série ou USB), un pointeur qui remplace la souris et permet d'activer les fonctions du logiciel à partir du tableau blanc, tel le zoom pour agrandir.

Ce sont les manchons, appelés stylus, qui émettent les signaux infrarouges et les ultrasons. Chaque stylus, ainsi que l'effaceur et le pointeur-souris, possède sa propre fréquence sonore. Ainsi, la barre de capture, dans laquelle sont logés les détecteurs, peut déterminer quel outil est en cours d'utilisation, marqueur bleu, rouge ou effaceur. Les signaux infrarouges, eux, permettent de calculer la position du stylus. Au préalable, le logiciel a demandé à l'utilisateur quelle surface il comptait utiliser. Ces informations transmises à la barre de capture lui ont permis de définir un champ d'action. L'emplacement du stylus est calculé 87 fois par seconde, et tous les mouvements du tracé sont mémorisés de façon séquentielle dans le logiciel, ce qui permet de revenir en arrière et de revoir les textes ou un schéma se construire sur le PC.

Les textes récupérés sur l'ordinateur peuvent être sauvegardés, imprimés, envoyés par e-mail et importés dans des applications Windows. Via le logiciel de visioconférence Microsoft Netmeeting, il est alors possible de suivre sur le Net des conférences ou des séances de formation entières. L'écriture manuscrite peut être convertie en texte éditable par un PC grâce au module optionnel de reconnaissance optique de caractères.

Suite logique de Mimio, le Mimio BoardCast, dédié à l'Internet, inclut le son, grâce à un micro-casque et à un ensemble de logiciels. Conférences et cours pourront alors être transmis en temps réel sur le Web. Les internautes les visualiseront à l'aide d'un simple modem et du logiciel RealPlayer. Mimio BoardCast devrait être commercialisé en France le mois prochain.

Agnès Batifoulier

■ www.virtual-ink.com

■ www.mimio.com/boardcast

■ www.technicam.fr



mobiconso.com

tout savoir sur les mobiles



gamelog.com

tout savoir sur les jeux vidéo



technosphere.tm.fr

tout savoir sur les technologies Internet



besok.com

tout savoir sur le futur

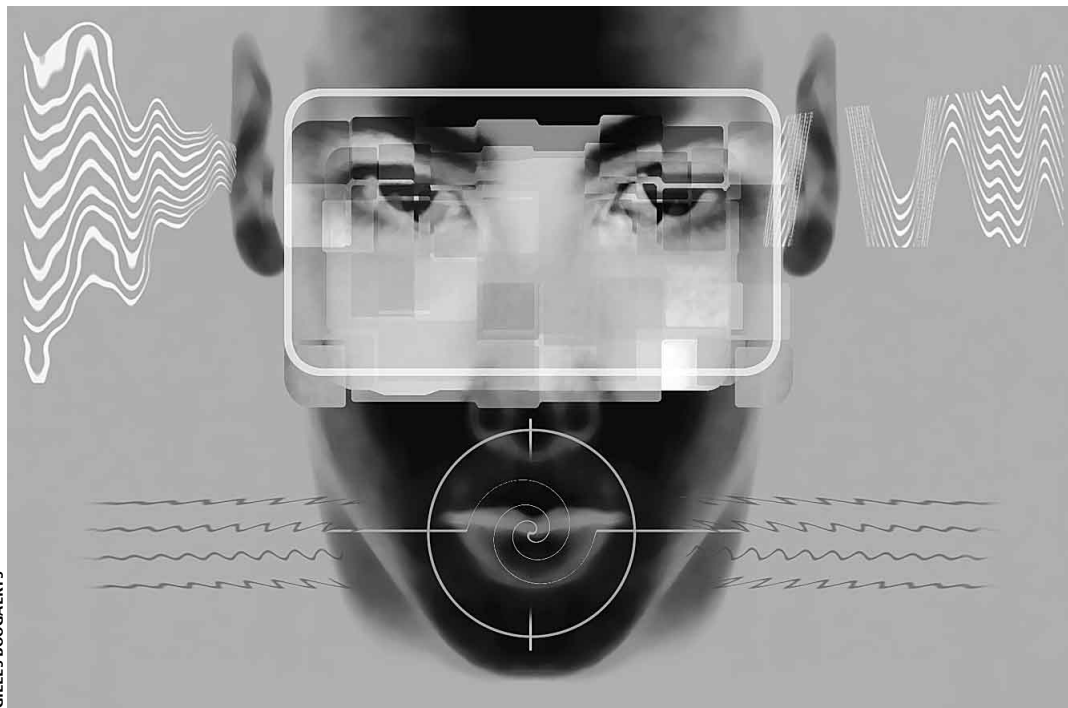
Le streaming pour la diffusion en temps réel de fichiers multimédias

Tout s'explique
La technologie du streaming permet de traiter les données avant qu'elles soient toutes téléchargées

DEPUIS le temps qu'on nous en parle, la réception d'un web-télé sur nos ordinateurs devrait être déjà une réalité. Et pourtant, d'une émission au format « timbre-poste », on passe aujourd'hui encore maladroitement au format « carte de crédit ». Quelques petits centimètres carrés, soit quelques pixels difficilement gagnés sur nos fenêtres des lecteurs RealPlayer (RealNetworks), QuickTime (Apple) et Windows Media Player (Microsoft), les trois grands standards qui règnent actuellement sur la Toile.

Mais ne nous inquiétons pas trop vite. Notre impatience est à la hauteur d'un marché colossal qui propulse les nouvelles technologies. Comment ne pas lorgner sur la vidéo à la demande (et payante avec le pay per view), l'information en direct, les radios en continu...? Bref, tous les fichiers multimédias en temps réel, créés avec une dose d'interactivité et adaptés au support Internet. Au cœur de cette révolution, une seule technologie: le streaming.

Ce dernier est un mode de diffusion en continu, permettant de traiter les données avant qu'elles soient entièrement téléchargées. Autrement dit, il n'est plus néces-



saire d'enregistrer un film sur son disque dur avant de pouvoir le regarder. Pendant que vous suivez le début du programme, l'ordinateur continue à le télécharger pour vous restituer la suite en toute fluidité.

Ce petit miracle est possible grâce au *buffer* - aussi appelé « mémoire tampon » -, qui est la mémoire vive générée pour le lecteur multimédia. Sur une page Web, lorsque vous activez le lien d'une vidéo (ou d'un fichier son), le serveur à l'autre bout de votre connexion va déclencher l'animation, localisée sur un serveur dédié à ce type de fichier. Votre ordinateur et ce serveur commencent alors un dialogue afin de toujours alimenter le buffer.

L'information circulant par petits paquets sur Internet, ces derniers n'empruntent pas tous un même trajet pour arriver chez vous. Et, forcément, ils arrivent dans le désordre. Non seulement votre lecteur multimédia doit réordonner l'ensemble, mais informer aussi le serveur de l'état de la réception. Si un paquet d'informations s'est perdu en route, quelque part sur le Réseau, le stream se détériore et la vidéo réceptionnée se fige ou se saccade. Il faut attendre une « re-bufferisation » (bien connue des internautes!) pour que la diffusion reparte. Pour l'audio (musique, voix...), certains lecteurs sont capables de combler l'information perdue. Si la fin d'un mot est « man-

gée », le lecteur amoindrit ce défaut en créant une liaison avec le mot suivant.

Dans la pratique, le streaming est capricieux: la qualité de diffusion d'une vidéo est dépendante du débit du réseau de télécommunication. Avec un modem classique, même de dernière génération à 56 K, la lecture de vidéo en continu reste bien souvent inaccessible. Ainsi, la compression du son étant plus aboutie que celle de l'image, à la lecture d'une vidéo, on s'expose trop souvent à une désynchronisation (les dialogues sont en avance par rapport aux jeux d'acteurs).

Le volume d'informations nécessaires à une vidéo dépend de la taille de l'image, de sa définition et de son

rafraîchissement. Plus la qualité est bonne, plus la demande de bande passante se fait sentir. Une vidéo de 160 x 120 pixels (5,64 x 4,23 centimètres), à raison de 15 images par seconde (la télévision est à 25 images par seconde), peut être lue par un modem 56 K. Avec une connexion ADSL ou câble à 512 K, on peut multiplier la fenêtre par quatre avec une résolution de 320 x 240 pixels (11,29 x 8,47 centimètres). Mais une telle qualité dépend une fois de plus du Réseau.

Malgré ces barrières technique et physique, le streaming est promis à un bel avenir, en partie grâce à l'interactivité dont il est capable. Dernière technologie en vogue, le langage SMIL (Synchronized Multimedia Integration Language, recommandé par le W3C, qui gère les standards Internet), qui fonctionne sur les lecteurs RealPlayer et QuickTime: le concepteur d'une vidéo peut enfin orchestrer et créer des passerelles avec le logiciel de navigation qui l'intègre. Le concept est assez efficace: une vidéo qui tourne peut déclencher l'ouverture de fenêtres complémentaires, de sons ou d'animations. Le clip d'une chanson peut ainsi être accompagné de ses textes synchronisés ou des photos du tournage.

Reste que la meilleure des interactivités est celle que l'on développe avec les internautes en leur proposant d'intervenir lors d'une émission en direct. Bien sûr, cela peut se faire avec du texte dans un forum, mais également en créant des duplex avec la diffusion, parallèlement à l'émission en cours, des images des Webcam qui interviennent en direct. Encore un concept très simple et peu onéreux que seul le streaming permet aujourd'hui.

Julien Pot (Canal+)

Sabir cyber



Libre
(logiciel libre)

Un logiciel libre est un programme informatique dont le code source est publié et qu'il est possible et même recommandé de modifier à sa guise.

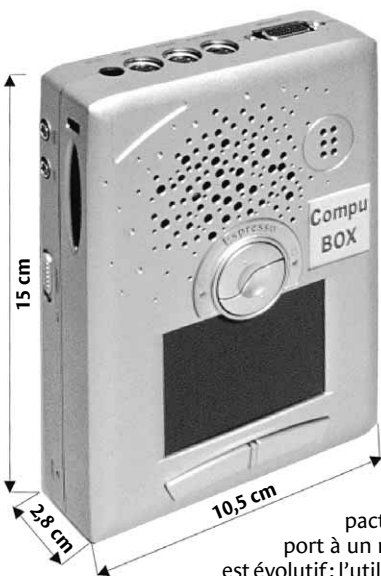
Libre signifie ici au moins deux choses: d'abord, « libre de droits », par opposition à ces programmes commerciaux dont on n'achète en fait que le droit d'utilisation sous certaines réserves écrites en petit dans cet écran ennuyeux qu'on ne lit pas au début (« oui, j'accepte »), mais qui sont souvent très contraignantes, voire juridiquement aberrantes. Ensuite, le mot libre évoque un combat, politique, contre ni plus ni moins que le capitalisme, du moins appliqué au logiciel. Vaste programme. Lancée en 1984 par Richard Stallman, un professeur du MIT, la Free Software Foundation (Fondation du logiciel libre) est devenue une institution, sinon un véritable contre-pouvoir. C'est de sa mouvance que se réclame le plus célèbre logiciel libre, Linux, système d'exploitation présenté comme une alternative à Windows. Ceux à qui un tel programme inspire une adhésion spontanée liront avec passion *Libres enfants du savoir numérique*, aux éditions L'Eclat, anthologie de textes préparée par Olivier Blondeau et Florent Latrive.

Bien que le mouvement en question plonge ses racines dans les années 60 (l'idée même de l'ordinateur individuel relevait, à cette époque, des mêmes valeurs), bien qu'il se soit institué il y a plus de quinze ans aux Etats-Unis, son audience en France n'est significative que depuis trois ou quatre ans. C'est que l'intérêt porté au mouvement « logiciel libre » est étroitement dépendant de l'existence d'une assise « populaire » de l'informatique. Non pas que ses militants se recrutent chez les utilisateurs de base, bien au contraire, mais cette utopie intelligente est en réalité, bien qu'elle s'en défende, la croisade pathétique des informaticiens dépossédés de leur pouvoir. Car au fond, qui pourrait avoir l'idée saugrenue de modifier le code source d'un programme? Transposons l'idée à la mécanique. La voiture libre serait la voiture que l'on peut modifier, voire reconstruire à sa guise. Mais c'est justement ce qu'on n'a surtout pas envie d'avoir à faire. Faire son pain, coudre ses habits, faire sa propre musique, tout cela est bel et bon, mais si l'on avait encore mieux à faire? Comme toute utopie, celle du logiciel libre cache aussi la nostalgie d'une dictature: celle des pros, des hackers, des informaticiens diplômés. **Pas très éloignée de l'idéologie** du retour à la terre, aux « vraies » valeurs perverties par l'artifice de la ville. On connaît la chanson. C'est vrai qu'entre le Charybde des conditions d'utilisation des logiciels commerciaux et le Scylla des spécialistes (« Attends, je recompile, ça va marcher ce coup-ci »), on peut hésiter un instant. Mais à tout prendre, le vrai logiciel libre, c'est encore celui en vente dans des boîtes à la Fnac, parce que nous sommes nombreux à préférer payer quelques dizaines de francs de droits que de supporter un informaticien. Le logiciel commercial nous libère des informaticiens. C'est ça, la véritable révolution de la micro-informatique.

Cléo (Canal+)

EN VITRINE

Le plus petit PC au monde



AVEC UN POIDS de 460 grammes et des dimensions de 150 mm sur 106 mm, soit la taille d'une carte postale, le Pocket PC est présenté par son constructeur français, CompuBox, comme étant « le plus petit PC au monde ». En fait de PC, il s'agit de l'unité centrale d'une machine de bureau. L'utilisateur peut alors déplacer son outil de travail d'un bureau à l'autre, de son bureau à son domicile. Il lui suffit de se brancher à un écran, un clavier et une souris. « Après les ordinateurs portables, nous entrons dans l'ère du PC itinérant », promet le constructeur.

Outre sa taille ultra-compacte, l'intérêt du Pocket PC par rapport à un micro-ordinateur portable est qu'il est évolutif: l'utilisateur peut changer de disque dur, de processeur et ajouter de la mémoire vive comme sur n'importe quelle machine de bureau. L'affichage étant pris en charge directement par le chipset i810 (jeu de composants) qui est soudé à la carte mère, aucun emplacement n'est donc prévu pour l'ajout d'une carte graphique. L'évolution multimédia du Pocket PC est donc relativement limitée. Et c'est dommage. Mais comme le rappelle le constructeur, l'objet est destiné avant tout à un usage bureautique.

Le Pocket PC est présenté en avant-première pendant le Salon Distributive Expo qui se tient les 14 et 15 juin. Les premières machines sorties d'usine seront commercialisées en septembre prochain. L'entrée de gamme (processeur Celeron 533, 64 Mo de mémoire vive) démarrera à 7999 francs. Comprenant un lecteur externe de DVD et un lecteur de disquette, la machine haut de gamme (Pentium III 600 MHz, 256 Mo de mémoire vive, disque dur de 12 Go, port USB et sortie TV) sera disponible à 19990 francs. Un prix tout de même équivalent à celui d'un micro-ordinateur portable multimédia.

H. Ng.

A la découverte de la magie des arts premiers

Civilisations De l'Afrique à l'Asie, en passant par les Amériques et l'Océanie, les plus émouvants trésors des empires, royaumes ou sociétés aujourd'hui disparus

CHEFS-D'ŒUVRE ET CIVILISATIONS D'AFRIQUE, D'ASIE, D'OcéANIE ET DES AMÉRIQUES
Coéditeurs: RMN, Musée du quai Branly, Carré multimédia
Support: CD-ROM PC/Mac
Réalisation: Medialine
Production
Prix: 249 francs (38 euros)

LES « ARTS PREMIERS », appelés aussi « arts primitifs », sont-ils véritablement des arts? Dans ce débat, qui divise entre autres les conservateurs, un rapide préambule prend parti: « *Incontestable beauté* » de ces œuvres en maintient le sens en dehors du contexte de leur production.

L'interface de ce CD-ROM, interactive comme il se doit, permet d'approcher, d'éloigner et de faire tourner chacune des œuvres pour en apprécier l'esthétique ambiguë: si le commentaire est disert pour apprécier les lignes ou la composition, on ne fait pas mystère de incertitudes quant à l'usage effectif de ces objets devenus objets d'art. Reste qu'ils viennent bien d'un lieu, comme en témoignent des cartes géographiques. S'il est possible en



sélectionnant une œuvre de voir sa provenance, l'inverse n'est malheureusement pas programmé.

Au fil de la visite virtuelle, le mérite des *Chefs-d'œuvre et civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques* s'avère celui de l'exposition au pavillon des Sessions: laisser chacun se déterminer devant ce qui fait la « présence » de tel masque royal ou la « magie » d'une figurine couverte de clous. Le choix d'embrasser l'Afrique mais aussi l'Océanie, l'Asie et les Amériques aurait contribué, sans doute, à fixer une distance du regard: les structures religieuses, les signes du pouvoir, la vénération de la fertilité, sont autant de traits communs à des civilisations très diverses.

Or, plus soucieux de se présenter comme un catalogue d'exposition, le programme fait montre d'une superficialité discutable en matière de chronologie: huit siècles peuvent séparer les objets présentés (statue moai du XI^e siècle et masque du XIX^e) et, pourtant, aucune échelle de temps n'est proposée. Est-ce à dire que cela n'aurait pas de sens? Que signifient six objets d'Asie produits entre le XV^e et le XIX^e siècle?

Aussi est-ce un art sans histoire que ce programme donne à voir, et s'il est vrai que la statuette tino découverte en Micronésie stupéfie par la « modernité » de ses lignes, comment comprendre ce mot? Ses auteurs avaient-ils déjà découvert certains traits de l'art contemporain? Alors, dans ce cas, pourquoi ne pas le montrer? Pourquoi, finalement, se satisfaire des choix opérés par une exposition momentanée et n'avoir pas développé une inscription de ces objets dans notre perception esthétique des formes ou dans l'histoire de notre perception des arts? On ne peut que regretter le manque d'ambition qui aura guidé les concepteurs. Ces derniers ont réussi à maintenir une ambiguïté dont ils se sont montrés conscients dans leur avant-propos sans pour autant alimenter leur prise de position.

Sous cet angle, Arman, collectionneur d'art africain, édité par Arte, a au moins l'avantage de montrer un goût particulier, partisan, tandis que *Chefs-d'œuvre et civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques* s'avère plutôt en retrait de son sujet.

Patrick Longuet (Canal+)

NOUVEAU, UNIQUE

DEA 128

e-management : concepts et méthodes

RÉUNION D'INFORMATION DANS NOS LOCAUX
le 14 juin à 18h, salle A 709

Responsable : Professeur Michel KALIKA



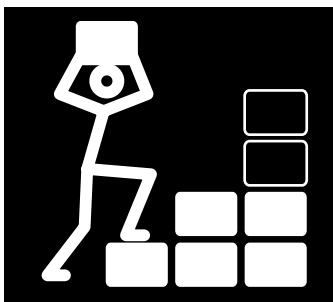
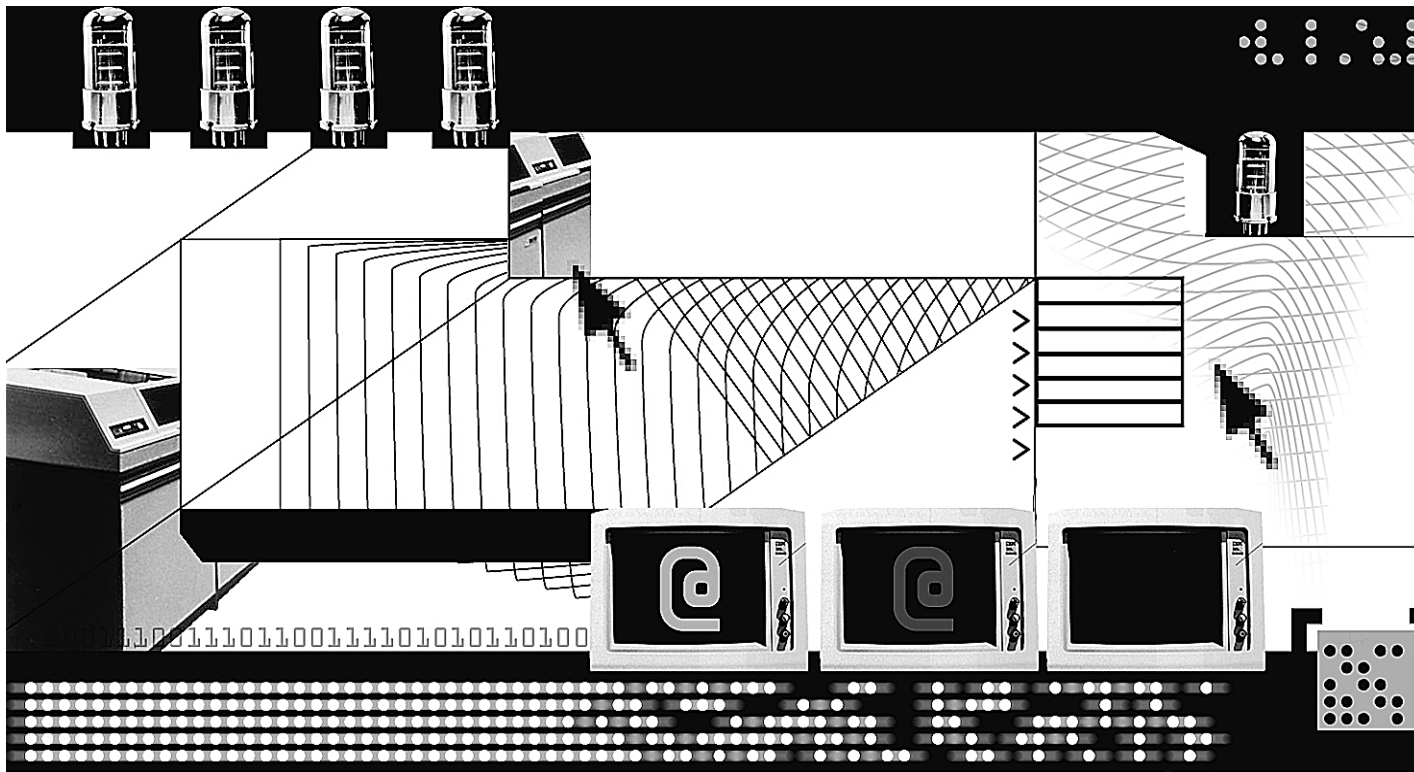
UNIVERSITÉ PARIS
DAUPHINE

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 Paris Cedex 16
www.dauphine.fr/DEASO/DEA128.html

RETROUVEZ NOS ENQUÊTES
interactif.lemonde.fr

IBM veut être un géant de l'e-business

BÂTISSEURS DU FUTUR Après Intel, Sony, AOL-Time Warner et Lucent, le cinquième volet de notre série sur les grands de la high-tech est consacré à IBM, touche-à-tout des nouvelles technologies, qui recentre son activité autour de l'e-business.



IBM

Président

Lou Gerstner, depuis le 1^{er} avril 1993. Il est le premier président de l'histoire d'IBM à n'être pas issu du sérail.

Année de création

1911, de la fusion de trois sociétés spécialisées dans la fabrication de machines comptables et dans les appareils de mesure. La Computing Tabulating Recording Company devient IBM en 1924.

Siège

Armonk (Etat de New York).

Nombre d'employés

Au 1^{er} janvier, IBM comptait 307 401 employés, dont 138 055 pour la division Global Services. En 1985, elle employait plus de 400 000 personnes, et 1 200 en 1914.

Répartition du chiffre d'affaires selon les activités

37 %	Services
15 %	Technologies
15 %	Logiciels
10 %	Serveurs
15 %	PC professionnels
2,5 %	PC grand public

Chiffre d'affaires 1999 : 87,5 mds \$.

ELLE A beau être retouchée, rabotée, mille fois lissée et lustrée depuis des années, l'image n'en reste pas moins floue. Derrière les trois lettres d'IBM (International Business Machines), il n'est pas forcément évident de distinguer le vrai profil de l'entreprise. Sauf à s'en tenir aux clichés, fondés ou non, qui ont fait de la gigantesque entreprise d'Armonk, dans l'Etat de New York, cette nébuleuse Big Blue. Et dont les liens de parenté avec Big Brother ne seraient pas distendus depuis 2001, l'odyssée de l'espace, le film de Kubrick. HAL, pour ceux qui l'ignoraient, petit nom de l'ordinateur du vaisseau spatial, n'est autre que l'acronyme IBM décalé d'une lettre de l'alphabet. On ne se défait pas ainsi d'une telle réputation, « on ne se sépare pas facilement d'une image comme celle-là », admet Bernard Naudin, directeur de l'offre e-commerce à IBM Global Services.

Et encore? Big Blue, donc. Grande, tentaculaire, lançant sur tous les continents ses bataillons disciplinés de cadres et vendeurs d'ordinateurs, tout de bleu vêtus. Fabricant titanique de machines abscondes. Silhouette sérieuse, en bref, mais un peu austère, lourde, et pour le coup, totalement décalée dans l'univers d'une économie souple, rapide et hyper-branchée. L'Encyclopædia Universalis la résume en une « multinationale américaine spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de matériel de traitement de l'information ».

Voilà pour les clichés, tenaces. Vrai, au demeurant, qu'IBM a bien du mal à se faire passer pour autre chose qu'un fabricant d'ordinateurs, bien que cette activité ne représente plus qu'une part minoritaire de son chiffre d'affaires aujourd'hui (voir graphique ci-contre). Et qu'il n'est quasiment pas un domaine des nouvelles technologies de la communication

et de l'information où n'apparaît son logo. Dans les serveurs, les réseaux, les composants, les super-calculateurs, les téléphones mobiles, les logiciels – secteur où IBM est solidement accroché à sa deuxième place mondiale derrière Microsoft –, les technologies sans fil, la sécurité, les ordinateurs mobiles...

« 60 % des gens associent désormais IBM au commerce électronique. »

Sans oublier les services, bien sûr, marché qu'IBM domine largement depuis une poignée d'années. Ni l'innovation, qui, c'est un fait, est l'autre fil rouge de l'histoire de Big Blue. Chaque année, la firme dépose ainsi près de 2 000 brevets de toutes sortes, et dans toutes les matières. Par ailleurs, cinq lauréats du prix Nobel ont porté les couleurs de la compagnie, et les chercheurs IBM se flattent d'avoir reçu à six reprises la National Medal of Technology, la plus haute distinction décernée outre-Atlantique au titre de l'innovation technologique, et trois fois la National Medal of Science. Glorieux, soit, mais là encore, pas franchement tendance.

« Reste que notre image a bien changé, soutient Bernard Naudin. Selon nos études, 60 % des gens associent désormais IBM à l'e-business. » L'e-business, c'est l'autre grande affaire d'IBM. Sa priorité, même, désormais. Du moins depuis que le terme est sorti des bureaux de la division Internet, à New York, en septembre 1996. « Une grande nouveauté », rappelle Bernard Naudin. Lancée par Lou

Gerstner, qui avait compris que ce qui intéressait prioritairement nos clients, ce n'était plus la technologie, mais le business qu'ils pouvaient faire avec. » La petite division Internet de l'époque allait vite prendre ses marques au sein de la vénérable maison. Presque cinq cents personnes au terme de la première année. 138 000 dans 160 pays en janvier 2000, au sein de l'entité désormais nommée Global Services.

« Au début, se souvient Bernard Naudin, plus des deux tiers du personnel de la division Internet avaient moins de deux ans de maison. » Un fait loin d'être anodin, en réalité. Car avec eux, les petits bleus de Big Blue ont apporté un nouveau souffle à la presque centenaire. Un autre rythme, calqué sur celui, frénétique, du Web et de ses applications. « Dans les autres divisions, reprend le directeur de l'offre e-commerce, les produits avaient une durée de vie d'au moins deux ans. Dans la division Internet, cela ne devait pas excéder six mois. De même, nous avons divisé par deux ou trois les phases habituelles de développement des produits. »

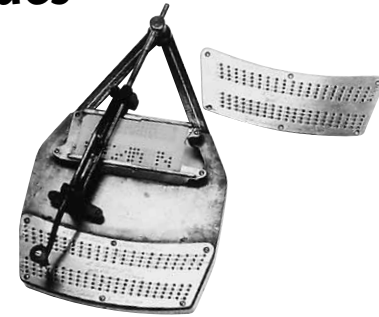
Au fil des ans, le groupe de départ a essaimé dans l'ensemble des divisions, bouleversant les procédures traditionnelles. La création de « Studios Web » au sein des différentes structures (à Paris, Londres, New York...), pour offrir des solutions d'e-business « clef en main », a continué de modifier en profondeur le portrait type de l'employé IBM. Pour créer des sites, Big Blue s'est dotée de bataillons d'infographistes, d'ergonomes, de directeurs artistiques, de graphistes, de consultants, « autant de fonctions qui n'existaient pas dans notre vocabulaire il y a à peine deux ans », souligne Bernard Naudin. Et si c'étaient eux qui, demain, contribueraient le plus à retoucher pour de bon l'image de Big Blue ?

Olivier Zilbertin

L'ordinateur en quatre époques

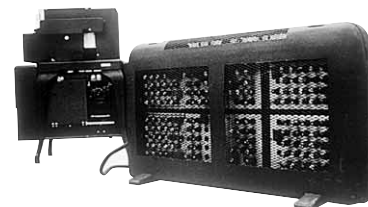
1890

La perforatrice Hollerith. C'est grâce à cette machine mécanique que le gouvernement américain réalisa le recensement de la population de 1890. Herman Hollerith fonde en 1896 la Tabulating Machine Company qui deviendra IBM.



1946

La première production à grande échelle du calculateur IBM 603 met fin à la génération des composants électromécaniques. Plus de 5 600 exemplaires de son successeur, le 604, encore plus puissant, ont été vendus.



1955

L'IBM 608 fut le premier calculateur entièrement composé de transistors destiné à être commercialisé. Cependant, seuls quelques exemplaires seront vendus, en raison du prix encore très élevé des transistors.



1981

Le PC est né. Tous les autres ordinateurs, dits compatibles IBM, sont en quelque sorte issus de ce premier « Personal Computer ». Capable de réaliser 250 000 calculs à la seconde, il était quinze fois plus rapide que les tout premiers gros calculateurs d'IBM.



CONCURRENT

Xerox, l'innovateur

TROUVER un concurrent digne de ce nom pour Big Blue n'est pas chose aisée. Quelle autre entreprise du secteur informatique peut justifier d'une telle diversité dans ses activités, de la conception des machines jusqu'à celle des logiciels et des services qui vont avec ? Quelle est celle dont la recherche a eu autant d'influence sur plusieurs décennies ? Si elle n'est pas vraiment comparable par la taille – trois fois plus petite – et par le cœur de son métier, Xerox est pourtant une des rares entreprises qui pourraient prétendre à ce titre de challenger.

A l'instar d'IBM, la société américaine, qui s'est autoproclamée « compagnie du document », n'est en effet pas une jeune. Xerox a été créé en 1956, bien que la mise au point du procédé de xérogaphie qui allait assurer son succès date de 1938. Comme l'entreprise à la marque bleue, il ne s'est pas contenté de concevoir des machines pour produire des copies. Il s'est rapidement mis à travailler sur des sujets périphériques, comme celui des réseaux ou des interfaces logicielles pour communiquer avec ses machines. Enfin, comme son aînée, Xerox a fait de la recherche une de ses spécialités. C'est au PARC (Palo Alto Research Center), créé en 1970 au voisinage de l'université californienne de Stanford, qu'ont en effet été mis au point le premier micro-ordinateur, l'Alto, la première souris, les fenêtres et les interfaces graphiques.

Ces dernières années, Xerox a connu quelques soucis. L'annonce d'une réduction de 10% de ses effectifs au niveau mondial en avril 1998, les mauvais résultats

de l'année 1999 (19,2 milliards de dollars de chiffre d'affaires contre 19,4 l'année précédente) suivis d'une perte de 243 millions de dollars pour le premier trimestre 2000, ont contraint Rick Thoman, le PDG du groupe qui a depuis démissionné, à proposer en mars un vaste plan de restructuration.

Pourtant, ces péripéties ne devraient pas restreindre la capacité de l'entreprise à innover, si l'on en croit le discours tenu fin avril au PARC, pour la création par essai d'une société de gestion des droits d'auteur sur les réseaux, Contentguard. A cette occasion, Xerox a en effet généreusement mis en avant sa façon atypique de faire de la recherche : dégagé des contraintes de rendement puisque certains sujets restent en apparence très éloignés du cœur de métier de l'entreprise (comme la robotique modulaire), sans pour autant perdre de vue que toute découverte doit un jour ou l'autre conduire à une application.

« Le rôle des chercheurs est de sentir vers quoi les choses tendent », explique Hervé Gallaire, senior vice-président pour la recherche et la technologie, avant d'ajouter que « l'essentiel est d'être les premiers sur un marché, d'avoir la technologie avant les autres même si on n'en a pas la totale propriété ». Ce souci de « sentir » les nouvelles tendances se traduit aussi au sein des équipes de recherche chez Xerox dans l'importance donnée notamment au facteur humain, puisque l'ethnographie fait partie des disciplines du PARC depuis le milieu des années 70.

Corinne Manoury

INNOVATION

Le livre à la demande

LE MONDE de l'édition et celui de l'impression sont en train d'écrire un nouveau chapitre de leur histoire commune. Personnage principal : le numérique, en passe de remplacer le traditionnel offset. D'ici deux à trois ans, prévoient ainsi les analystes, il occupera 40% du marché. Or l'impression numérique, c'est l'un des nouveaux terrains de conquête d'IBM. Au cœur de ce vaste domaine, ce qu'il est convenu d'appeler le livre à la demande. Un concept neuf, permis seulement avec le numérique.

Il faut savoir qu'avec le procédé offset traditionnel, il n'est pas rentable d'imprimer moins de 1000 ou 2000 exemplaires d'un ouvrage. En France, 4 millions de livres sont vendus chaque année, mais le chiffre d'affaires du secteur stagne. Si le tirage moyen d'un livre se situe entre 8000 et 10000 exemplaires, 40% des volumes se retrouvent finalement au pilon. Le livre à la demande permet d'imprimer en un temps record le nombre précis d'exemplaires nécessaire.

Pas de gâchis, donc, et plus de problèmes de stockage. Le tout pour un coût de production identique, de 20 à 30 francs le livre environ. « Autrement dit, c'est toute la chaîne de valeur du livre qui peut être ainsi modifiée », note Philippe Sajhau, directeur de la division Système Impression pour la France, la Belgique et le Luxembourg. La maîtrise d'IBM, dans les domaines de l'impression laser (l'Infoprint 4000, par exemple, est capable de sortir 666 pages A4 par minute en 600 dpi), du logiciel – notamment pour gérer le flux de documents – et dans les processeurs, lui permet de proposer des solutions complètes. Pour simplifier : on entre dans la machine un document numérisé ; il ressort imprimé de l'autre en quelques instants, couverture couleur comprise.

Le commerce du livre sur Internet donne évidemment encore plus de sens à l'impression à la demande. Les premières Infoprint d'IBM ont ainsi été acquises il y a deux ans aux Etats-Unis

par la société Ingram, spécialisée dans le réapprovisionnement. Et la librairie en ligne Amazon.com n'a pas tardé à employer ses services. De sorte qu'Amazon.com peut proposer un catalogue de quelque 3 millions de titres, quand une grande librairie « classique » ne peut en stocker au mieux que 400 000.

Pour l'heure, l'investissement reste encore un peu lourd : la chaîne complète d'impression revient entre 5 et 10 millions de francs. Avec maintenance lourde et une durée de vie qui n'excède pas quatre ou cinq ans, quand du matériel offset classique peut coûter jusqu'à 30 millions de francs mais durer trente ans. A terme, cette technique permettra cependant d'installer des bornes en librairie, afin de commander en ligne les ouvrages absents des rayonnages. Et puisque le commerce électronique est aussi l'affaire d'IBM, Big Blue aura donc tout à y gagner.

O. Z.

Pour vos livres professionnels, choisissez le Leader !

www.Lavoisier.fr

650 000 titres référencés

Profil

E-recruteur

Le curriculum vitae idéal

Age : 30 ans environ.

Compétences : ressources humaines.

Qualités demandées : très fort potentiel relationnel, soif de l'enquête, sens de l'analyse, goût pour Internet, notions commerciales.

Formation : troisième cycle en ressources humaines.

Expérience : quelques années en cabinet ou en entreprise.

Langue : anglais.

Rémunération : de 180 000 francs annuels pour un débutant à plus de 250 000 francs pour un confirmé.

Les formations

Nombre de DEA et DESS en ressources humaines intègrent des modules d'enseignement consacré aux outils informatiques de gestion des ressources humaines et quelques cours sur le recrutement par Internet.

DESS gestion des ressources humaines et des relations du travail
Université Paris-II.

■ www.u-paris2.fr/html/formations/gestion/dess

DEA gestion des ressources humaines et des relations sociales
Université Paris-I.

■ panoramix.univ-paris1.fr/UFR06/deagr.htm

DESS gestion des ressources humaines

Université de Bordeaux.

■ irgae-bordeaux.fr/grh.html

DESS gestion des ressources humaines

Université de Lyon.

■ www.univ-lyon3.fr/iae/etudes/dess

DESS management des ressources humaines

Université de Lille.

■ www.dessmrh.org

DESS gestion des ressources humaines

Université Dauphine.

■ www.dauphine.fr/dessgrh/

DESS gestion stratégique des ressources humaines

Université de Montpellier.

■ www.isem.univ-montp1.fr/grh.htm

Sur la Toile

■ www.ressources-web.com

Un véritable annuaire de recherche vers de nombreux sites orientés ressources humaines.

■ www.rhinfo.com

La communauté du management et des ressources humaines sur Internet.

■ www.e-rh.org

Le portail des ressources humaines.

L'offre d'emplois s'essaie au Web

Profession :

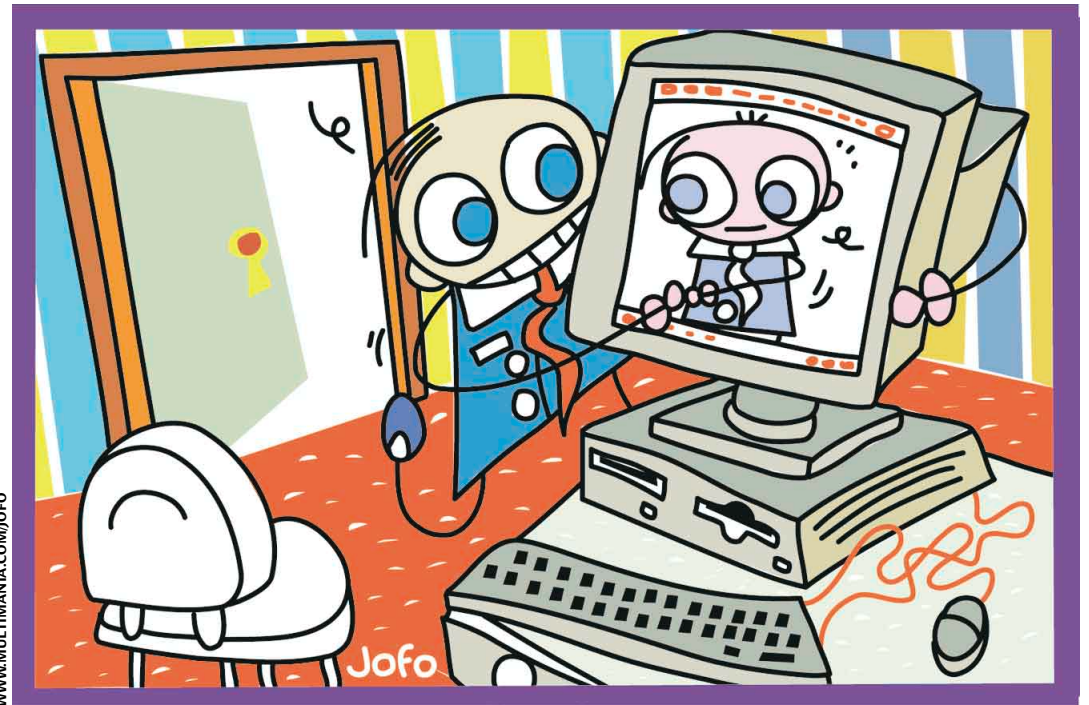
e-recruteur

Un poste où la connaissance du Net est aussi importante que celle des ressources humaines

LA DÉSILLUSION n'a pas tardé.

Trois ans après l'envol du recrutement sur Internet, deux enquêtes viennent de donner une douche froide aux enthousiastes de la recherche et l'offre d'emplois en ligne. Le coup est d'abord venu, en février dernier, suite aux résultats de la première étude de l'APEC (Association pour l'emploi des cadres) sur la pratique d'Internet dans le cadre du recrutement et de la recherche d'emploi. Les chiffres sont sans appel : si les trois quarts des cadres et jeunes diplômés utilisent Internet pour rechercher un emploi, l'opinion dominante (85% des personnes interrogées) reste que les entreprises françaises ne sont pas encore adaptées à Internet pour gérer les recrutements.

De l'autre côté de l'Atlantique, où le cyber-recrutement a quelques années d'avance, une étude réalisée par le cabinet américain Creative Good a elle aussi remis les pendules à l'heure : plus de 30 millions de dollars seraient perdus chaque jour par les entreprises américaines à cause de sites trop difficiles à utiliser par les chercheurs d'emploi. 74% des candidats potentiels ont rencontré des difficultés pour postuler en ligne sur des sites d'entreprises, et 40% n'ont même pas réussi à proposer leur candidature. La Toile ne serait donc pas en-



core le remède miracle pour mettre la main, plus vite et mieux, sur un vivier de candidatures ? C'est évident, mais ce qui l'est moins, aux yeux des entreprises, c'est que la pratique de ce mode de recrutement ne s'improvise pas. Se contenter de mettre des annonces comme on le faisait sur papier, arroser les grands sites d'emploi de propositions ou créer un espace recrutement sur son propre site ne suffit pas pour engranger des candidatures. De la rédaction des offres d'emploi au traitement des réponses et aux méthodes de sélection utilisées, tout le processus de recrutement doit être peaufiné pour s'adapter aux exigences du Net et à ses maîtres mots : convivialité, rapidité et interactivité.

« Devant le nombre d'offres présentes sur le Net et l'attitude de zapping naturelle des internautes, il faut capter l'attention », conseille le cabinet Shared Value, spécialisé dans les ressources humaines. Les annonces devront être, par exemple, moins longues, plus accrocheuses, plus visuelles et surtout constamment à jour. « Les effets psychologiques d'un lien qui pointe vers une mauvaise adresse, des descriptions de poste obsolètes, ne sont pas cohérents avec l'image même du support utilisé », prévient-on chez Shared Value.

Pour le moment, les services re-

crutement des entreprises font avec les moyens du bord, et peu ont investi dans la création d'un poste de chargé de recrutement rompu à la gestion des candidatures Internet. Christine Capao, directrice du recrutement et de la communication de la SSII Cadextan, fait partie de ces rares DRH qui ont compris qu'il « était nécessaire de contrebalancer les effets néfastes de l'outil par ceux positifs d'une personne qui le piloterait ». En décembre dernier, elle a créé, en plus d'un poste de chargé de recrutement classique, celui de « cyber-recruteuse », chargée de repérer dans la jungle des sites d'emploi et des forums les candidats potentiels et de créer avec eux un lien privilégié dès le premier contact par mail. « Internet a créé une passivité et une surenchère de la part des candidats qui n'existaient pas il y a quelques années. Il nous faut donc changer nous aussi notre façon de recruter », précise-t-elle.

Côté conseil en recrutement, les recruteurs commencent timidement aussi à endosser leurs nouveaux habits. Si, à quelques rares exceptions près, tous les cabinets de recrutement sont partis à l'assaut de la Toile, beaucoup n'utilisent encore le Net que pour élargir leur base, sans offrir de services particuliers. « L'Internet est une source supplémentaire pour trouver

éventuellement des profils, mais il reste un outil de travail qui ne remplacera pas le cœur de notre métier : l'approche directe », explique Jean-François Darmagnac, PDG du cabinet Humblot-Grant Alexander, spécialisé dans la « chasse ». Cet outil « nous pousse à changer nos habitudes de travail, notamment dans le suivi des dossiers. Nous avons donc dû nous former en interne pour les intégrer », convient Jonas Desdévies, consultant chez MF Partners.

Petit à petit, donc, Internet modifie les contours d'une profession. Le changement est encore plus flagrant dans les cabinets de recrutement qui ont pris radicalement le chemin d'Internet. Ainsi, chez Wideyes, un cabinet qui ne pratique que la Toile, sont apparus des « chargés de relation client » à côté des chargés de recrutement traditionnel. « Ce sont des intermédiaires, qui ont souvent un passé de recruteur et sont là pour aider les entreprises à rédiger leurs annonces sur le Web, à les assister dans leurs définitions des profils », explique Pol de la Pintière, directeur de Wideyes France. Mais ils sont aussi là pour dialoguer avec le candidat et l'accompagner dans la constitution de son dossier. « Peut-être Internet arrivera-t-il un jour à faire de l'entretien de recrutement une partie de plaisir.

Recruteuse sachant surfer

Portrait Corinne Manicon épluche le Web à la recherche de candidats

réponse à des annonces que je traite le plus vite possible. » Dans les quatre-vingts mails qu'elle reçoit quotidiennement, charge à elle de faire le tri. D'un côté, les candidatures intéressantes, à qui l'on doit une réponse dans la journée, faute de quoi le candidat présente tous les risques d'être allé voir ailleurs, de l'autre, celles en attente, et enfin les refus. « Pour les réponses négatives, c'est la procédure de réponse par courrier. » Pour les autres, c'est sou-

vent un mail afin de réclamer le CV qui manque ou la lettre de motivation, ou connaître le poste pour lequel le candidat postule. Ensuite, de son propre aveu, « c'est la spirale habituelle », c'est-à-dire l'entretien avec un chargé de recrutement et un autre avec un opérationnel.

Dans son costume de cyber-recruteuse, Corinne Manicon se sent bien : « J'imagine mal ne pas recruter sur Internet, mais, en même temps, ce qui est intéressant, c'est de suivre le recrutement de A à Z et d'intervenir dans ses phases les plus classiques, comme la conduite de l'entretien. » Faire du cyber-recrutement ne veut pas dire se transformer en véritable robot du Web !

C. Ro.

POUR EN SAVOIR PLUS
interactif.lemonde.fr



La meilleure façon de les aider serait plutôt de leur envoyer un mail d'encouragement.
Tapez : allezlesbleus@aol.com

Si vous n'êtes pas encore abonné à Internet, demandez vite votre kit de connexion gratuit sur www.aol.fr ou appelez le 0 825 12 12 12 (99 cts/mn).

AOL Partenaire Officiel de l'Équipe de France de Football.



AOL EST UN SERVICE AOL



Cette activité de veille, Corinne Manicon la conduit aussi sur le site de Sopra. « Je reçois des candidatures via notre site Internet, explique-t-elle, candidatures spontanées ou en

Le Monde
INTERACTIF

16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.
Tél.: 01-53-38-42-60. Fax: 01-53-38-42-97. E-mail: hitech@lemonde.fr
Rédacteur en chef: Bertrand d'Armagnac.
Secrétaire général de la rédaction: Claudine Boeglin.
Directrice artistique: Maria Mercedes Salgado.
Chef d'édition Web: Nicolas Bourcier.

Rédaction: Sylvie Chayette, Cécile Ducourtieux, Marlène Duret, Guillaume Fraissard, Stéphane Mandard, Corinne Manoury, Cristina Marino, Hai Nguyen, Eric Nunes, Olivier Puech, Catherine Rollot, Olivier Zilberstein.
Édition: Olivier Hervieux.

Réalisation: Nathalie Le Dréau, Alex Monnet, François Montintin.
Révision: Roselyne Devichi, Josette Rollinat, Martine Rousseau.
Webmaster: Olivier Dumons.

Ont collaboré à ce numéro: Agnès Batifoulier, Gilles Boogaerts, Laurent Courau, Pierre Doze, Olivier Escriva, Odile Fillion, Alain Hazan, Anne Lindivat, Leïla Maya, PK, Julien Pot, Alain Thomas, Barbara Traub, Jofo, Wahib.

Publicité: Le Monde Publicité. Directeur général: Stéphane Corre.
Caroline Séjournant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56).
Isabelle Quodverte (01-42-17-38-58).
Impression: Le Monde Imprimerie.